



45

Secção de Encadernação

Fac. de Medicina
da

Univ. de S. Paulo

17-60



13.254

DEDALUS - Acervo - FM



10700059681

45845

HISTOIRE
DES
EXPRESSIONS POPULAIRES
RELATIVES
A L'ANATOMIE, A LA PHYSIOLOGIE
ET
A LA MÉDECINE

IL A ÉTÉ TIRÉ

*Dix exemplaires numérotés à la presse sur papier
de Hollande.*

HISTOIRE
DES
EXPRESSIONS POPULAIRES

RELATIVES

A L'ANATOMIE, A LA PHYSIOLOGIE

ET

A LA MÉDECINE

PAR

ÉDOUARD BRISSAUD

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
MÉDECIN DES HOPITAUX DE PARIS

Gardez-vous de rien dédaigner.

(LA FONTAINE, Fab. VII, 4.)



PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1892

Tous Droits réservés.

MH

7-11-1960

610.9
B775h

A

MES EXTERNES DE LA PITIÉ

1887

(SUPPLÉANCE DU PROFESSEUR BROUARDEL)

AVERTISSEMENT

Ce petit livre s'adresse spécialement aux jeunes gens qui commencent leurs études médicales. La terminologie technique avec laquelle ils vont se familiariser ne doit pas leur faire oublier les formes de langage plus modestes qui interviennent à chaque instant dans la conversation et qui ont, tout comme les autres, leur raison d'être. On les méprise en général, parce qu'elles font partie du domaine public, parce qu'elles passent pour consacrer des préjugés, en un mot *parce qu'elles ne sont pas scientifiques*. C'est là une grave erreur. Les

expressions populaires sont scientifiques ou l'ont été. Leurs étymologies, leurs transformations, leur histoire tout entière, le prouvent surabondamment. Il n'est pas plus difficile de les réhabiliter que de démontrer l'inutilité et même l'inanité de tant de noms en *us* qu'une langue qui se respecte devrait rayer de son vocabulaire.

L'auteur pense n'avoir pas besoin de se défendre de la moindre prétention à l'érudition linguistique ou historique, voire même médicale. Il a pris simplement la peine de rédiger son devoir de vacances, dans l'espoir que quelques lecteurs pourraient y trouver un certain intérêt.

Ce travail représente une assez grosse somme de lectures, mais il s'est trouvé facilité par l'appoint de nombreux documents obligeamment fournis par des confrères et des amis de province. Beaucoup de citations aussi sont tirées des différents glossaires ou dictionnaires historiques.

Parmi ces ouvrages figurent en première ligne le *Dictionnaire historique de l'ancien*

langage françois de La Curne de Sainte-Palaye, le *Recueil de Curiositez françoises* d'Oudin, le *Dictionnaire de la Langue française* de Littré, le *Glossaire de la France centrale* du comte Jaubert, le *Dictionnaire Wallon* de Remacle, le *Glossaire Morvandean* de De Chambure, le *Glossaire Saintongeois* d'Éveillé, les *Études de philologie comparée sur l'Argot* de Francisque Michel, etc. Il faudrait évidemment puiser à beaucoup d'autres sources encore pour traiter le sujet d'une manière complète.

Le lecteur n'aura pas à s'offusquer de certaines libertés de mots ou d'expressions qu'il était impossible de passer sous silence, étant donné le titre de ce livre ; d'ailleurs il ne s'agira que de médecine. Pascal prétend qu'il est difficile de parler de la chasteté chastement. Pour beaucoup de choses médicales, la difficulté n'est pas moindre.

PATHOLOGIE POPULAIRE

CHAPITRE PREMIER¹

LA TERMINOLOGIE TECHNIQUE ET LE LANGAGE MÉDICAL POPULAIRE

I

Toute science présente un côté théorique et un côté pratique à chacun desquels correspond un vocabulaire, on peut même dire un langage distinct : le langage technique réservé aux savants, et le langage usuel, pratique si l'on veut, à la

1. Nous avons dû commettre une infraction aux usages typographiques en mettant entre guillemets les mots ou expressions *populaires* imprimés déjà en caractères italiques. Il nous a paru cependant indispensable de les distinguer des mots ou expressions *techniques*, qui sont simplement entre guillemets, ainsi que des mots latins ou étrangers qui sont en caractères italiques et sans guillemets.

portée de tous. La médecine — qu'on lui concède ou non le titre de science, peu importe, puisqu'il y a de savants médecins — la médecine a ces deux langages. Ils s'enrichissent l'un et l'autre, conformément au progrès général, chaque invention, chaque découverte suscitant un vocable nouveau. Sans doute les acquisitions du langage savant sont plus nombreuses, mais les formes usuelles les ont bien souvent devancées. A cela rien de surprenant.

En médecine, la différence des deux langages a ceci de particulier qu'elle est bien moins tranchée que dans toute autre science. Le passage de l'un à l'autre se fait insensiblement. Si les chimistes, par exemple, ont laissé à l'écart les vieilles expressions de couperose, de nitre, d'esprit de sel, de vitriol, etc., qui désignaient autrefois le sulfate de cuivre, l'azotate de potasse, l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, etc., les médecins ont respecté une grande quantité de termes ou de formules vraiment populaires, traditionnels, universels et en quelque sorte spontanés : « *rhume de cerveau* », « *coup de soleil* », « *goutte sereine* », etc. Cette fidélité au passé — rare vertu parmi nous — s'explique suffisamment par le seul fait que le médecin est tenu de parler et surtout de comprendre la langue de son malade. Puis il ne faut pas se dissimuler que la médecine est demeurée

longtemps l'humble servante de l'empirisme. Et ne l'est-elle pas toujours un peu ?

Dans le principe, à l'époque lointaine où le savoir du médecin se bornait aux renseignements fournis par le patient, les deux langages devaient se confondre. Nous n'avons pas la prétention de suivre pas à pas l'évolution de la langue populaire et de la langue technique parallèlement à la marche et aux acquisitions de la science, mais simplement de les opposer l'une à l'autre dans leur état actuel, pour en établir les relations et en déterminer la distance.

Nous n'entendrons pas par *langage populaire* celui d'une classe, d'une « couche sociale », mais le langage usuel, dépourvu de toute prétention scientifique, celui que parlent non seulement les ignorants ou les profanes, mais, à l'occasion, les savants eux-mêmes, en un mot, celui qui appartient indistinctement à tous les gens de même idiome.

C'est toutefois la langue vraiment *populaire* qui fournit les expressions les plus imagées, les plus sincères, les plus intéressantes surtout au point de vue de l'histoire médicale. A Paris même on les surprend, de temps à autre, dans la bouche de ces campagnards immigrés, de l'Ouest, de l'Est, du Nord ou du Midi, qui apportent et conservent dans la capitale, avec toutes les habitudes de leur pays natal, un parler qui sent son terroir,

trop rustique et trop franc pour s'urbaniser. Nous ne faisons point allusion ici à certains idiotismes patois que les gens de même clocher ou un très-petit nombre d'érudits peuvent seuls comprendre, mais à des formules ou à des mots parfaitement français comme « *sang-glaçure* », « *sang-volage* », « *sang-meurtri* », qui signifient partout « pleurésie », « purpura », « ecchymose ». Il n'est même pas nécessaire de s'éloigner beaucoup de Paris ou des autres grandes villes pour trouver du pittoresque dans le langage. Dans la Brie, dans le Gâtinais, en Beauce, ces locutions abondent. Outre l'intérêt spécial qu'elles nous présentent, nous ne devons pas oublier non plus qu'elles sont le vestige d'une langue parlée jadis en haut lieu. Le vocabulaire médical obéit à cette loi générale qui relègue à un rang inférieur des formes ou des tournures autrefois très relevées. Habituellement la ville donne l'exemple à la campagne. C'est pourquoi le parler rural, toujours en retard sur celui des villes, représente à l'heure actuelle un des états antérieurs de notre vieux français. Il n'en est pas l'image exacte, mais il en est plus qu'une réminiscence. Et comme les mots ne sont qu'une forme matérielle des idées, il est aisé de reconnaître dans beaucoup de locutions populaires l'écho fidèle des anciennes doctrines. Certains termes, d'abord techniques, aujourd'hui tombés dans le domaine

public, gardent intacte leur acception primitive. D'autres, vieillis, démodés et détournés finalement de leur sens propre, ne sont que les vestiges plus ou moins détériorés d'une science morte.

II

Si l'on parcourt rapidement le vocabulaire annexé à ce petit livre, on ne peut manquer de remarquer la richesse des mots ou des expressions qui servent à désigner les caractères *extérieurs* des maladies. Il ne faut pas s'en étonner ; car celui qui n'est pas médecin ne peut pas se rendre compte des phénomènes internes. Mais, pour les signes extérieurs, rien n'échappe au « commun des mortels », dont les observations dénotent une sagacité, une réflexion, une logique surprenantes, devant lesquelles la terminologie technique n'a qu'à s'incliner. Par exemple, si le peuple dit d'un goutteux : « *Il est crampu de goutte,* » il ne le dit pas de *tous* les goutteux. En effet, la goutte produit parfois certaines rétractions tendineuses que les médecins eux-mêmes ont confondues avec la contracture musculaire jusque vers le milieu du siècle actuel. Or, dans la langue vulgaire, la

« *crampe* » équivaut à notre « contracture ». C'est donc bien la contracture — fausse rétraction tendineuse — que visel'expression « *crampu de goutte* ». Les rebouteurs des campagnes appellent « *chairs vives* » les « bourgeons charnus » des plaies en voie de cicatrisation. Ce mot est absolument général : on le retrouve en Béarn sous la forme de « *las bibes* », les *vives* (où *chairs* est sous-entendu). Cette façon de désigner le tissu de cicatrisation équivaut rigoureusement à l'expression de « bourgeons charnus », et elle ne lui est peut-être pas préférable. Mais elle a le mérite de ne relever d'aucune autre : elle a une signification exclusivement restreinte à une chose déterminée ; en cela elle contribue à la richesse de la langue.

Les mots du même genre sont innombrables. Pour en citer encore d'autres, nous n'aurions que l'embarras du choix. Ainsi, on n'imagine pas la quantité de locutions employées pour désigner la claudication suivant ses causes et surtout suivant la localisation de la maladie articulaire, osseuse ou musculaire qui la produit¹

Les maladies de la peau ont peut-être une terminologie encore plus riche. Et quoique, en pareille matière, le vocabulaire technique soit aussi un des plus complets, il est difficile de savoir si

1. Voy. ch. IX.

le langage paysan lui cède en quelque chose. Nous retrouverons tous les mots en question plus loin et nous les rapprocherons de leurs équivalents techniques. S'ils paraissent, au premier abord, indignes de figurer dans une nomenclature scientifique, ils ont, eux aussi, le mérite d'être employés partout, ou peu s'en faut, du moins dans les campagnes, avec des variantes insignifiantes. Ce ne sont pas toujours des mots patois; beaucoup sont des mots français, très français et qu'on trouve dans les œuvres qui font le plus d'honneur à notre vieille langue littéraire, même depuis la victoire définitive du dialecte de l'Île-de-France.

Une telle abondance de termes a sa raison d'être. Ainsi, en ce qui concerne les maladies de la peau, l'histoire nous apprend qu'elles pullulaient dans les camps, dans les villages et plus encore peut-être dans les grandes villes, à une époque relativement récente, où l'hygiène et les soins de propreté les plus élémentaires étaient inconnus du haut en bas de l'échelle sociale. Sous ce rapport, l'immense majorité de nos paysans qui n'admettent pas qu'on se baigne à moins d'être malade sont de trois ou quatre siècles en retard¹.

Les mêmes causes s'appliquent à une autre caté-

1. Consulter relativement aux soins de toilette du XIII^e au XVIII^e siècle : *la Vie privée d'autrefois*, par ALF. FRANKLIN (Plon, 1887).

gorie de mots, non moins significatifs; nous voulons parler des noms des traumatismes. Au temps où l'on se battait corps à corps, les blessures étaient assurément plus variées; et l'on se bat encore ainsi partout où le progrès n'a pas acclimaté le revolver. Voilà pourquoi nous retrouvons dans le langage populaire actuel les anciennes formes de « *dariole* », « *bigne* », « *joée* ». « *groignet* », « *bufe* », « *camboule* » « *entomure* », etc. Enfin on écrirait facilement un chapitre sur les expressions consacrées à la « *courbature* », cette maladie des gens qui peinent et dont le dur labeur, le « surmenage », comme on dit aujourd'hui sans l'autorisation de l'Académie, est la cause à peu près exclusive. Les médecins des villes connaissent peu ce genre de surmenage; en revanche ils ont découvert le « surmenage intellectuel », une courbature cérébrale sans doute?

Quelques maladies ont disparu de la circulation et nous ne nous en occuperons pas; celles qui restent suffisent pour le but que nous nous proposons. Ce n'est pas que leurs appellations ne soient intéressantes, mais elles ne nous disent plus rien. La peste seule n'est pas encore oubliée, tant la terreur qu'elle a répandue a été profonde et universelle. Son nom ne lui survit que dans les formules d'imprécation. Quant à ces maladies étranges, le « *tac* », le « *horion* », la « *dando* », la

« *flamme* », etc., elles n'ont plus qu'un intérêt historique. Sauf le « *horion* » qui paraît être une forme de grippe ¹, ce sont des maladies mortes et leurs noms ne méritent plus de figurer dans la langue vivante. Souhaitons qu'il en soit ainsi à tout jamais et qu'elles aient le sort des vieilles lunes.

III

La richesse de la langue populaire ne consiste pas seulement dans le nombre des mots qui désignent les maladies ou leurs symptômes, mais dans la variété et la précision des formules — la plupart proverbiales — qui concernent leur évolution naturelle et leurs complications possibles, en un mot leur pronostic. Parmi ces formules, un grand nombre sont des reproductions exactes des *Préceptes de l'école de Salerne*. Cela tient en partie à la prodigieuse vulgarisation de ce médiocre ouvrage ². Mais nous estimons que l'école

1. C'est encore le nom de la grippe en Normandie.

2. L'édition *princeps* de l'*École de Salerne* avait pour épigraphe :

Hoc opus optatur quod Flos Medicinæ vocatur.

M. Baudry de Balzac compte, de 1474 à 1846, 240 éditions de l'*École de Salerne*.

de Salerne a emprunté à la sagesse des nations plus qu'elle ne lui a rendu. En dehors des règles de l'hygiène alimentaire qui constituent la partie essentielle de ce fonds commun, la « *Fleur médicale* » n'a pas enrichi la tradition. D'ailleurs comment celle-ci n'aurait-elle pas des sentences plus anciennes? Elle est en tout cas plus originale et plus féconde. Par exemple, pour exprimer cette idée banale qu'on ne doit pas désespérer des malades jusqu'à leur dernier souffle, les formules populaires ne se comptent pas : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir » est la plus répandue. Son seul mérite, si c'en est un, est de pouvoir s'appliquer à tous les cas. Au sens figuré, elle est devenue un axiome; Mirabeau s'en est servi sans se mettre en frais d'éloquence : « Il ne faut jamais abandonner un homme tant qu'il respire ! » Mais nos pères disaient aussi bien et plus plus brièvement : « Qui temps a, vie a. » Et le Franc-Comtois dit mieux encore : « N'est pas mort qui combat ! »

On jugera, par la suite, du nombre et de l'originalité de ces dictons où se résume la médecine du simple bon sens, médecine à la fois traditionnelle et instinctive. L'infiltration progressive et lente de quelques mots techniques leur ajoute un vernis scientifique. Ils ont tous le reflet d'une doctrine et nous verrons que presque

toujours cette doctrine est celle du xvi^e siècle.

A cette époque les grandes lignes de notre pathologie générale sont déjà tracées. La diathèse, la métastase, le parasitisme, voilà le fondement de l'édifice. Mais l'observation des choses concrètes l'emporte sur le reste. C'est bien l'humorisme qui règne, mais un humorisme tempéré par l'organicisme naissant. La doctrine du siècle suivant sera une décadence, presque un retour à la barbarie.

IV

Tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de notre langue ont signalé les grandes analogies de certains dialectes provinciaux avec le français de Rabelais, de Ronsard, de Montaigne, de Mathurin Régnier, etc. Coïncidence digne de remarque, la langue médicale populaire actuelle est précisément la même, ou à peu de chose près, que celle de Laurent Joubert et d'Ambroise Paré, qui, par bonheur, n'ont point écrit en latin, et qui ont puisé leur vocabulaire dans les entrailles mêmes de la langue française. La langue d'oc n'ayant apporté qu'un très faible appoint au fran-

çais moderne, notre étude ne dépassera pas les limites des pays où le français proprement dit est la langue presque exclusive.

Cette langue était, à l'origine, le dialecte de l'Ile-de-France, « le français de Paris ». Trois autres dialectes de langue d'oïl, le picard, le normand, le bourguignon, s'en éloignaient d'une manière sensible ; mais dans le cours des siècles leur pénétration réciproque aux points de contact effaça peu à peu les distances. On ne retrouve donc aujourd'hui qu'en peu d'endroits et dans toute leur pureté ces formes primitives et autonomes. Dans la plus grande partie de la France centrale (Ile-de-France, Orléanais, Berry, Touraine, Anjou), c'est-à-dire dans la région géographique où convergeaient les dialectes autochtones, on parle d'une façon générale la même langue. Il ne faut pas croire cependant que le parler des paysans briards et beaucerons soit plus conforme au pur français classique que celui des Angevins, des Champenois ou des Berrichons, moins voisins de la capitale. Les différents dialectes ne se sont pas rapprochés du français en raison directe de leur proximité de Paris.

V

Autre ordre d'idées. On sait que, vers le xv^e siècle, notre langue s'enrichit rapidement d'un grand nombre de mots et de formules techniques, créés par les savants du jour ou importés chez nous avec la vogue d'italianisme qui suivit la Renaissance. Ce fait n'est point isolé. De tout temps, le peuple a recherché les mots scientifiques, qui le rehaussent à ses propres yeux : petite faiblesse dont les gens du monde ne sont pas les derniers à donner l'exemple, et qu'il faut bien leur pardonner, surtout lorsqu'ils souffrent. Le malade qui sait le nom de sa maladie s'imagine qu'il en connaît mieux la nature : il croit toucher déjà la guérison. Dans toutes les langues il doit y avoir un proverbe conforme aux vieux adages : « *Ignoti nulla est curatio morbi,* » et « *Mal bien connu est à demi guéri.* »

Autrefois, par exemple, on appelait tout simplement « *coup de sang* » ce que les médecins nomment « l'apoplexie ». Aujourd'hui le mot apoplexie fait partie du vocabulaire usuel, mais il n'a pas fait oublier le « coup de sang ». Cet emploi des mots recherchés, que les puristes ont décoré du titre

de *cataglottisme*, est encore justifié par une autre cause.

Les choses médicales exigent certaines atténuations de langage : il n'est pas toujours permis de les appeler par leur nom. Notre vocabulaire technique, qui paraît négliger des mots consacrés par le bon usage, en admet d'autres interdits dans la langue usuelle. L'« imbécillité », au sens strictement médical de ce mot, est une forme d'affection cérébrale, caractérisée par des symptômes connus. Le substantif « imbécile », dans la conversation, est un terme méprisant. Sous la forme adjectivale, au contraire, « imbécile » était un beau mot dans la poésie du xvii^e siècle. « Les mains imbéciles étaient les mains impuissantes ¹. » A la même époque, il n'était point malséant de demander à un malade s'il avait des « *rots aigres et puants* ² ». Et en effet l'étymologie latine de ce nom n'a rien que de très honorable, puisqu'il est dit dans l'Écriture : « Et cor meum *eructavit* verbum bonum ³. » Néanmoins on l'a remplacé par celui de « *renvoi* », qui, lui-même, a paru bientôt trop peu relevé et qui s'est vu préférer celui de

1. A. DARMSTETER, *la Vie des mots*, p. 106.

2. A. PARÉ, *Introd.*, 14.

3. L'émission de gaz s'appelait alors *rouctement*. On dit encore aujourd'hui *éructation*. En Morvan, on dit « *éluter* ». Il n'est guère permis d'hésiter entre les deux étymologies : *eructare* (roter) ou *eluctari* (faire effort). *Éluter* dérive de *eructare*.

« gaz », auquel tend à se substituer celui de « *flatuosité* », extrêmement scientifique, paraît-il, et du meilleur ton.

Autres temps, autre langage. Nos arrière-grands-pères usaient peu de la circonlocution. Même à la cour des rois de France, on s'exprimait aussi librement que certains grossiers personnages des romans naturalistes modernes. Tel grand seigneur au xvi^e siècle se permettait des onomatopées qui n'étaient pas toujours des paroles ¹.

Le peuple au xix^e siècle suit toujours cet exemple. Sa civilité puérile et honnête est, elle aussi, en retard de trois cents ans.

Puis, en dehors des mots dont l'acception est notoirement triviale, il en est d'autres qu'on évite de prononcer, parce que le seul nom de certaines maladies commande des précautions oratoires.

1. Un temps fut que sans grand respect
On laschoit à table le pet
Et qu'on se mouchoit à la nappe.

(SAINT-GELAIS).

C'est à ces écarts de tenue que le grave Érasme a consacré un des plus intéressants chapitres de sa *Civilité*. Toutefois, à ceux qui prétendent qu'il faut « que l'enfant retienne la ventosité du ventre serrant les fesses », il objecte que « ce n'est pas chose civile de se causer une maladie pour avoir la réputation d'être bien appris. S'il luy est loisible de s'esloigner de la compagnie, qu'il lasche son vent estant ainsi à l'escart, sinon qu'il desguisse, selon l'ancien proverbe, le son du ventre par un toussement ».

Le nom d'*écrouelles*, par exemple, est à peu près banni du langage médical. Celui de « scrofule » qui en dérive directement, et qui lui a succédé, ne jouit pas d'une réputation meilleure. On dit d'un scrofuleux, à la campagne, qu'il a « *des glandes* », et à la ville, qu'il est « *lymphatique* ».

On cachera toujours à un phtisique qu'il est « *poitrinaire* », et comme il y a des chances pour que le mot « phtisique » soit encore trop explicite, même pour le paysan, le médecin croit ne devoir prononcer devant lui que le nom de « tuberculose ». Il faut cependant se méfier ; car le peuple commence à connaître la synonymie de « tuberculeux » et de « poitrinaire » ; et il ne tardera pas à apprendre par les journaux ce que nous appelons un « bacillaire ».

Il devient de plus en plus impossible d'empêcher cette initiation du public aux petits secrets de notre jargon professionnel, chacun aspirant plus ou moins à être son propre médecin et même celui d'autrui¹. Mais il est regrettable qu'on choisisse presque toujours ce qu'il y a de plus recherché et de plus baroque dans le langage technique. N'avait-on pas tenté, dès le xvi^e siècle, de substituer aux noms de « *gale* » et de « *gravelle* » ceux de « squabrosité » et de « néphritide » ?

1. Voir à ce sujet la jolie anecdote d'Alphonse d'Este racontée par Bonaventure des Périers.

VI

Si les médecins sont excusables d'avoir emprunté beaucoup au latin et au grec alors que le monde savant écrivait et parlait assez couramment ces deux langues, ils sont coupables de conserver des formes grecques ou latines, et surtout d'inventer des formes bâtardes, métissées de grec et de latin, dans des cas où le fonds de notre langue suffirait amplement. Assurément, si l'on veut désigner par un seul substantif la « hernie ombilicale épiploïque qui se transforme en tissu fibreux », il est difficile de ne pas recourir au grec pour l'appeler « épiplo-sarcomphale ». Mais pourquoi inventer les mots de « pneumoconiose » ou de « pneumochalicose », quand la phtisie professionnelle à laquelle ils s'appliquent n'a pas d'autre nom que celui de « *cailloute* » parmi les piqueurs de meules de la Touraine et de l'Anjou ?

Si les locutions font défaut pour exprimer des idées nécessaires et surtout des faits nouveaux, rien de mieux que d'en créer. Encore est-il bien inutile de chercher à réaliser une définition parfaite au moyen d'une combinaison de racines, lorsque tant de bons vieux mots peuvent être uti-

lisés dans une acception circonscrite et en quelque sorte convenue d'avance. Dans l'histoire des mots, la restriction progressive de la valeur étymologique est un fait spontané, mais on peut tâcher de l'imiter. En médecine, c'est surtout la différenciation plus exacte des symptômes qui fait varier le sens. Au XVI^e siècle, « vertige » et « scotome » étaient synonymes et désignaient une seule et même maladie, qu'on appelle aujourd'hui le « vertige oculaire ». Ces deux noms subsistent, mais ils ont perdu leur spécificité. On ne les attribue plus à une maladie ; ils définissent seulement deux symptômes, deux sensations distinctes, le plus souvent associées, indépendantes toutefois. Nous verrons de même que le mot « psoriasis » qui primitivement caractérisait la gale *pustuleuse*, puis plus tard toutes les gales, s'applique aujourd'hui à une seule espèce de maladie cutanée très éloignée de la gale, essentiellement desquamative et non pustuleuse. Comme on le voit, rien n'est plus élastique qu'un mot ; il se dilate ou se condense à volonté. Sachons tirer profit de cette propriété. Bannissons à l'avenir, s'il est possible, ces interminables dénominations — où il ne manque en vérité que l'ordonnance du médecin traitant — comme « *phlegmatia alba dolens* », et « *péri-méningo-encéphalite chronique diffuse* » !

Dans le cas où la nomenclature actuelle paraîtrait insuffisante, plutôt que de recourir à des termes nouveaux, serait-il donc si difficile de pratiquer ce « provignage des vieux mots françois » que préconisait Ronsard? Tout en évitant les archaïsmes prétentieux, notre langage technique si terne et si ingrat y gagnerait quelque charme sans préjudice de sa clarté. Et d'ailleurs les formes populaires s'imposent parfois si impérieusement qu'il est impossible de les maintenir à distance. Les médecins n'ont-ils pas été les premiers à dire d'un malade atteint de paralysie du muscle buccinateur « qu'il fume la pipe » ; et d'un hémiplegique qui décrit, en marchant, un cercle avec sa jambe raidie, « qu'il fauche », etc.? Espérons qu'il ne viendra à l'idée de personne de répudier ces formules, non moins justes que pittoresques.

VII

Enfin, si le langage policé, celui qu'on appelait jadis le *sermo nobilis*, s'insinue « à dose réfractée » dans la langue populaire, lui-même il ne résiste pas à l'envahissement de mots et d'expressions

du plus bas étage. Nous voulons parler de l'argot. Il y a un argot classique, et un argot fantaisiste : l'un et l'autre, en tout cas, traduisent les choses anatomiques médicales et chirurgicales avec une vérité étrange et saisissante. Dans le sujet que nous allons traiter, l'argot n'est point une quantité négligeable. Il a existé partout et de tout temps, c'est-à-dire que toutes les langues ont eu le leur. Les vieux maîtres du bon français ne se faisaient pas scrupule de lui emprunter largement. En dépit de l'exclusivisme puriste, il a fait son chemin. Après tout, le cynisme est une forme de sincérité avec lequel il faut, en bonne justice, ne pas se montrer intraitable¹.

Il existe également dans le vocabulaire médical *essentiellement populaire* quelques jeux de mots, quelques dictons mnémotechniques que les bonnes femmes, les rebouteurs, *remigeux* ou

1. Il va sans dire que l'argot ne figurera dans les chapitres suivants qu'autant qu'il exprimera des idées ou des faits d'ordre scientifique ; nous établirons immédiatement par un exemple la part qui lui sera réservée. L'argot exprime l'idée de mourir par des formules telles que : *tourner l'œil ou de l'œil, avaler sa langue, prendre sa secousse, roidir le jarret*, etc. ; toutes ces locutions visent des phénomènes *physiologiques* réels. Au contraire, les métaphores plus ou moins ingénieuses telles que *lâcher la rampe, se dévisser*, etc., et tant d'autres, n'ont rien à voir avec notre sujet. Quelques-unes comme *chtourber, basir*, etc., ont un intérêt historique ou linguistique, mais ne sauraient non plus nous arrêter.

sorciers des campagnes se transmettent de générations en générations¹. Nous leur réserverons une place à l'occasion. On pourra d'ailleurs les retrouver dans ces petits manuels de médecine pratique intitulés : « *le Médecin des Pauvres, les Remèdes de M^{mo} Fouquet, le Miroir de beauté corporelle* », etc., qui formaient tout le bagage scientifique des praticiens de province il y a deux et trois siècles. Il faut savoir gré à ces humbles ouvrages de nous avoir conservé intact l'antique langage médical français. Ils ne s'adressaient pas seulement aux médecins, mais à tout le monde, ou plutôt à quiconque savait lire, et voulait tirer profit de leurs précaires leçons. C'était aussi à ce même public qu'Ambroise Paré dédiait son œuvre magistrale : « *Je n'ay voulu, disait-il, écrire en aultre langage que le vulgaire de notre nation, ne voulant estre de ces curieux et par trop superstitieux, qui veulent cabaliser les arts et les serrer sous les loix de quelque langue particulière.* »

1. Nous avons systématiquement exclu de notre programme les formules de traitement. C'est un sujet trop étendu pour notre cadre. Puis il faut avouer que la thérapeutique populaire n'a aucun rapport avec la pathologie. Elle mériterait plutôt de figurer dans un *Traité des Superstitions*.

CHAPITRE II

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE POPULAIRES

La médecine scientifique aura toujours pour bases inébranlables l'anatomie et la physiologie. Sauf pour le « rhabilleur » de la campagne dont le métier exige quelques vagues notions sur les jointures, ces deux sciences n'ont aucune application à la pathologie populaire. Dans un conte bien connu, La Fontaine dit :

Qu'au temps jadis le genre humain avoit
Fenêtre au corps, de sorte qu'on pouvoit
Dans le dedans tout à son aise lire :
Chose commode aux médecins d'alors¹.

Nous ne savons à quel temps « le bonhomme » fait allusion ; en tout cas, ce temps est loin et « *le dedans* » reste un mystère pour les profanes. Les

1. *Contes*, 86.

surfaces seulement leur sont accessibles. Aussi, l'anatomie des gens du monde a-t-elle quelque analogie avec l'anatomie dite artistique, qui est tout extérieure et qu'on appelle encore l'*anatomie des formes*. De même, la physiologie se borne à la notion de ces fonctions obtuses de certains animaux inférieurs, dont l'organisme consiste en une masse homogène percée de deux orifices, l'un pour absorber la nourriture, l'autre pour en rejeter le superflu. C'est donc une anatomie et une physiologie tout à fait enfantines.

La connaissance un peu plus exacte de la configuration et des rapports de nos organes profonds repose sur leur assimilation avec ceux des animaux domestiques, du cochon en particulier, qui a la désobligeante réputation d'être très voisin de nous par ses viscères. Sur ce point, l'immense majorité des gens, même cultivés, en sait moins que le paysan. Du reste, l'assimilation en question n'est qu'un préjugé dont Cuvier a facilement démontré le mal fondé. Il n'en subsiste que la similitude des mots que le peuple emploie pour désigner les mêmes organes ; il dit *le bréchet*, *les foies*, *les mous*, etc.

Par contre, son attention a toujours été sollicitée au plus haut point par les orifices naturels qui, de part ou d'autre, conduisent à ces organes cachés qu'il ignore. L'anatomiste n'a guère qu'une

manière de désigner l'entrée des voies digestives ; il n'en a qu'une, en tout cas, pour désigner la sortie, tandis que le peuple en a trente ou quarante, peut-être davantage. La physiologie des mêmes parties défraie un vocabulaire plus riche encore. A côté de cela, il y a des appareils, des systèmes tout entiers, qu'il néglige même de définir par un nom spécial. Ainsi, les muscles, qui représentent en poids plus de la moitié de l'organisme ne sont pour lui que *de la viande*¹, c'est-à-dire ce qui se mange. Le terme de boucherie est prépondérant, vu l'importance économique de la substance musculaire.

Passons en revue les principales notions de cette anatomie vulgaire.

Les Os.

I

Les os et les articulations sont du déchet. Ils ne comportent pas une nomenclature bien variée

1. *Vivenda.*

ni complète. Les quatorze os de la tête n'ont pas de noms distincts, car ils sont soudés les uns aux autres pour former un ensemble dont le squelette s'appelle simplement le *crâne*. Seul, le maxillaire inférieur, en raison de sa mobilité qui l'a fait séparer du reste, a un nom à lui, la *mâchoire*.

Le mot de « *mandibule* », encore employé quelquefois à la campagne, n'est plus usité dans le langage courant que sous la forme ironique, ou bien, dans la langue technique, pour désigner la mâchoire des insectes.

II

Le squelette du tronc, constitué par la colonne vertébrale, par les côtes, le sternum et le bassin ou os coxal exige un peu plus de mots. Les parties de la colonne vertébrale, visibles à travers la peau, et qui sont formées par les apophyses épineuses, s'appellent, dans leur ensemble, l'« *épine du dos* » ou *épine dorsale*. Il n'y a pas de substantif qui désigne le sacrum, celui-ci n'étant qu'une continuation directe de l'épine. Le coccyx, au contraire, qui fait une saillie appréciable, s'appelle communément le « *croupion* » ou la « *queue* »

(A. PARÉ). Ce dernier mot est encore employé, paraît-il, dans la France centrale. C'est la justification populaire d'une théorie scientifique chère à Broca.

Comme le sacrum, l'os coxal est trop profondément situé pour figurer dans cette nomenclature. Le bord externe de cet os volumineux apparaît seul à la partie latérale du tronc sous la forme d'une éminence allongée, qu'on appelle la *hanche* ou le « *hanchau* » (Berry) ou « l'*ainche* » (Morvan) ou l'« *ance* ». Les anatomistes réservent toutefois ce mot pour l'articulation de la cuisse. D'ailleurs à l'origine — il dérive du haut allemand *ancha* — il signifiait simplement la jambe. Nous retrouvons ici la même restriction du sens général de *membre* à celui, plus particulier, de *segment d'un membre*¹.

Inversement, le substantif *coxa* qui s'appliquait seulement à la cuisse a été usurpé par les anatomistes pour désigner l'articulation de la hanche. On a même étendu cette acception à toutes les articulations, puisque le mot *articulus* vient de *artus* (membre). Les expressions moins savantes

1. Chose curieuse les anatomistes qualifient l'os coxal d'*innominé*, et c'est lui, au contraire, qui a le plus de noms (*os coxal*, *os iliaque*, *os pelvien*, *os des îles*, *bassin*, enfin *os innominé*). Au xvi^e siècle, les sages-femmes appelaient la portion transversale du pubis « l'os barré » ou l'« *os bertrand* ». Cette dernière désignation subsiste en Béarn, en Provence, etc., mais elle se rapporte au coccyx.

de « *nouures* » ou de « *jointures* » sont assurément beaucoup plus justes.

Les côtes n'ont pas de synonymes. Quant au sternum, il n'est connu que sous le nom de « *bréchet*¹ » ou de « *fourchette* ».

III

Les os des membres fournissent encore moins de mots au langage usuel. L'omoplate, qui donne insertion au bras (*ἄμος*, épaule, *πλάτη*, chose plate),

1. « Les os du *bréchet* sont unis ensemble par symphyse. » (A. PARÉ, IV, 13.) « Celui qui est à la fin de la poitrine appelé *scutiforme* et du vulgaire la *fourchette* sert comme de rempart et de sauvegarde à l'orifice inférieur de l'estomach. Le commun populaire estime qu'il tombe hors de son lieu : ce qu'il ne fait et ne peut à cause qu'il est si fort attaché contre l'os du sternon qu'il ne peut nullement tomber. » (II, 1.)

C'est de là que vient l'expression « *avoir mal au bréchet* », pour avoir « mal à l'estomac ». Le vieux français disait aussi la « *fourcelle de l'estomac* » pour désigner le creux de l'estomac : « S'il y a aucune bleccure es boiaux ou es nerfs des costés, la douleur en est en la *concavité de la fourcelle*, entre le nombril et les mamelles. » (*Triomphe des Dames*.) Bien plus, le mot s'applique à l'estomac lui-même. « Et il me dit (saint Louis)... que les gouttes et maladies de fourcelle me penroient, que jamais n'auroie santés. » (JOINVILLE, p. 12.)

s'appelle partout la « *palette du dos*¹ ». ὤμος n'a pas d'équivalent dans la langue du peuple : c'est tout simplement l' « os du bras ».

Le radius et le cubitus sont « *le petit et le grand fociles* », on ne sait trop pourquoi. On dit encore parfois le « *rais* » pour le *petit focile* ou radius². Enfin les os du poignet et de la main sont confondus sous le nom général d' « *osselets* ». Il en est de même pour les os du pied.

Au membre inférieur, le bas-latin *cossa* (de *coxa*) sert à désigner soit la cuisse ou « *coisse*³ », soit la jambe proprement dite, ou « *queusse* » (Berry et Morvan)⁴. La jambe se compose, comme l'avant-bras, d'un grand et d'un petit fociles. Le *grand focile*, c'est-à-dire le tibia, était jadis l'os « *de la grève*⁵ » et plus brièvement la « *sous-grève* ». La grève désignait donc le devant de la jambe, la région qui correspond à la crête du tibia. Ce terme est banal dans la campagne, et l'argot l'a conservé⁶.

1. *Palleron* ou *espaulette* (A. PARÉ).

2. Les deux formes *rais* ou *rayons* d'une roue sont indifféremment employés aujourd'hui.

3. *Coiter*, dans les Amognes, signifie courir.

4. *Cauches* (Picardie), *Cûsses* (Franche-Comté).

5. A. PARÉ, XI, 23.

6. *Se tirer des grèves* ou *des grègues*, pour s'enfuir. On a beaucoup trop discuté sur la question suivante : *Grève* s'applique-t-il à tout le grand focile ou à une partie de la jambe ? M. Félix Brémont, se basant sur quelques citations intéressantes, suppose que le mot *grève*, sans avoir une significa-

Enfin, la rotule se dit : « *rouelle du genou* » ou « *palette* » du genou.

Les Régions anatomiques

Ici l'anatomie chirurgicale cède le pas à l'anatomie des formes.

La tête, par exemple, est en quelque sorte une seule et même « région ». L'origine de son nom n'a rien de bien relevé, puisque *testa* signifiait : vase de terre cuite. Au contraire, les vieux mots « *caboche* » ou « *cabosse* », qui subsistent encore dans le saintongeais et dans le morvandau usuels, dérivent en droite ligne de *caput*¹. Ils figuraient dans

tion bien précise, doit être considéré généralement comme désignant la saillie musculaire charnue appelée *mollet*. Cette opinion est inadmissible. La définition de A. Paré suffit. D'ailleurs les citations de M. Brémond ne justifient pas son dire, et si le mot *grève* pouvait se rapporter à une région anatomique et non à la crête du tibia, cette région serait plutôt le tiers inférieur de la jambe, celle qui est enveloppée par le brodequin. Le mot anglais *greaves*, signifiant jambière, en est une preuve de plus. Montaigne parle aussi de « femmes qui portent en l'une et l'autre jambe, des *grèves* de cuivre » (*Essais*, I, 22). C'est dans la *grève* que certains malades ont la « *sensation de la botte* ».

1. Le celtique *kab* et le vieux français *cab* ont le même sens.

le style noble au xv^e siècle : « Biau Sire, laissez mee *caboche* » (EUSTACHE DESCHAMPS). Rabelais employait, et non dans un sens trivial, celui de *cavèche*¹.

I

Considérons d'abord la région crânienne. Le sommet de la tête, que les anatomistes appellent le *sinciput* est la « *suque* » pour les paysans des Dombes. Le front, par où la sueur perle d'abord, est le « *suet* » pour les Berrichons. Les tempes se prononçaient *temples* en vieux français :

Les joues avoit comme deux sabbots,
Les *temples* comme une chantepleure².

L'euphonisme a toujours chance de durer, et celui-ci s'est perpétué dans toutes les campagnes. *Temple* est encore la prononciation anglaise. Pour la même région, on disait aussi le *pouls*, car une artère bat à la tempe³. Cette désignation, tom-

1. On dit un *cabochard* (argot), pour un homme têtù, et *acaboicher* pour casser la tête. De là vient également *cabosser*.

2. *Pantagruel*.

3. « Le suppliant donna cette pierre sur la teste à icellui et l'ataigny près du *poux*. » (DANS LA CURNE.)

bée dans l'oubli, n'est pas à regretter puisqu'elle s'applique maintenant à la région de l'avant-bras, où bat le pouls radial. Enfin les saillies sus-orbitaires s'appelaient et s'appellent toujours les *surcillières*¹

II

Passons maintenant à la face.

Il y a peu de choses à dire des joues ou *masselles*² ainsi que du nez, qui toutefois se voit si bien au milieu du visage qu'il définit souvent, à lui seul, toute la figure. La locution triviale : « Regardez-moi ce nez, » a eu cours de tout temps et dans toutes les langues. Seulement on appelait le nez d'autre façon. Le « *morviau* », comme on dit

1. Le vieux français *uce* (sourcil) n'est plus employé nulle part.

2. De *masser* (mâchoire). On dit *jote* dans le centre de la France et *jotte* en Saintonge, comme on disait jadis *jode* ou simplement *joe*. Jusqu'au XVIII^e siècle, *giffle* était synonyme de joue :

Les vents Eure, Note et Zéphire
S'ébouffent, mais non pas de rire,
Où bien à force de souffler,
Ce qui fait leurs *giffles* enfler.

(SCARRON, *Virgile travesti*.)

encore dans beaucoup de provinces, désignait l'organe d'après une de ses fonctions. On oubliait sans doute la fonction quand il s'agissait, comme dans le passage suivant, de deux amoureux (mais il est remarquable que ce cas soit celui où le mot « *morveau* » trouve surtout son emploi) :

Est-il rien plus doux et plus beau ?
 Ilz s'entreleschent le morveau
 Comme les chatz au moys de may¹.

« *Babignon* » se dit encore pour le menton, ainsi que « *bagotouère* ».

III

La région dorsale comprend la *nuque*, l'*échine*, l'*échinon* et le *filet*. La « *nuque* » ou la « *nique* » est bien la région sous-occipitale, quoique les médecins du xvi^e siècle se servissent de ce mot pour désigner la moelle épinière. On l'appelle encore le

1. *Ancien Théâtre français*, t. I, p. 170. « *Morveau* » se trouve souvent dans Scarron. Le voici dans P. DE L'ESTOILE : « On ne voioit autre chose au Palais et partout que gentilshommes et religieuses accouplés qui se faisoient l'amour et se leschoient le *morveau*. » (*Mémoires*, t. VI.)

« *cagnon* » ou « *chagnon*¹ » ou même « *cagne* ». Au-dessous s'étendent les « *nœuds de l'échine* » qui prennent dans la région lombaire le nom de « *filets des reins*² ».

Le tronc présente aussi plusieurs régions. C'est « *le corps* » proprement dit. Les deux faces antérieure et postérieure du thorax sont « *l'estomac* » et l'« *échinon* ». L'estomac n'a cependant que de faibles rapports avec la poitrine³, mais il n'y faut pas regarder de si près, puisqu'on appelle ainsi par extension les mamelles⁴.

Le grec *στόμαχος* désignait à la fois les seins et tout le devant de la poitrine. Par un retour ana-

1. De *catena*, chaîne. C'est sans doute de *chagnon* qu'est venu *chignon*.

2. Il n'y a aucun rapport entre cette dénomination et celle qu'on réserve au muscle *psaos*, pour désigner le plus délicat morceau de viande de boucherie. Celui-ci tire probablement son nom de l'exiguïté de ses fibres. Quant au mot « *échinon* », il désignait plus spécialement l'espace interscapulaire.

3. « D'une voix basse et presque à peine sortant de son *estomach*. » (Cité par LA CURNE.)

4. Quand je vois Barbe en habit bien duisant
Qui l'*estomach* blanc et poly descœuvre...

(MAROT, III, 126.)

Il ne s'agit pas là seulement du haut de la poitrine, mais de la région des seins, comme il ressort de ce passage :

« Monstrant aucunes fois son gentil *estomach*, où il y avait deux petits tetins qui semblaient deux pommes. » (*Nuits de Straparole*, I.)

logue vers le sens primitif du latin *pectus*, le mot « *pis* » a été également appliqué aux mamelles et employé pour désigner le *poitrail*, même chez l'homme : « L'abbé de Saint-Cyran, après avoir mis la main au *pis*, promet et jura sur les Saints Ordres de dire la vérité¹. » Le mamelon de la femme est encore appelé ainsi dans le style familier des campagnes, surtout, paraît-il, dans la Suisse romande, avec des variantes de prononciation. On dit aussi le « *pé* » ou le « *pei* » en Bourgogne et le « *pect* » en Champagne. Exceptionnellement le vieux français employait la forme dérivée du latin « *chicheron*² ».

L'épigastre (expression technique) est très généralement connu sous le nom de « *creux de l'estomac* ». Les parties latérales, les hypochondres³ ont conservé la forme « *sous-tendrons* ». Les « *tendrons* » dont il s'agit sont évidemment les cartilages costaux qui, enveloppés de leur périoste ou de leur périchondre, présentent une grande analogie avec de gros tendons.

Le ventre est divisé par les anatomistes en

1. Cité par LITTRÉ.
2. *Cicer, ciceris*.

Sur vos tetins fletris les *chichérons* tout noirs
Représentent les bouts de deux vieux entonnoirs.

(Des Accords, cité par LA CURNE.)

3. Autrefois les petites côtes ou côtes flottantes s'appelaient *hypocondrilles* (LA CURNE).

deux parties : l'une sus-ombilicale, l'autre sous-ombilicale. La première est la « *panse*¹ » en raison du voisinage immédiat de l'estomac, ou la « *beude* » (Morvan) ou « *bodène* » (Wallon), etc. Les mots de cette forme, très nombreux avec des acceptions assez différentes, ont le même radical *bed* ou *bid*. Le celtique *both* exprime l'idée de rotondité, comme le latin *botulus*, qui veut dire à la fois *boudin* et *ventre*. On dit encore « *bedon* » comme au temps de Rabelais², en parlant ironiquement des gros ventres; mais le peuple s'exprime ainsi, même sérieusement. La partie sous-ombilicale ou bas-ventre était le « *petit ventre* » au xvi^e et même au xvii^e siècle³. Les anatomistes lui ont attribué la forme grecque d' « hypogastre » qui n'est ni plus précise ni mieux justifiée.

Le *nombril* est la cicatrice ombilicale. Les médecins n'emploient guère ce mot, auquel ils préférèrent celui d' « ombilic ». Peut-être ont-ils voulu éviter la confusion qui résulte de ce qu'il s'appliquait autrefois au cordon aussi bien qu'à sa cicatrice. A. Paré en effet « *coupait le nombril* » et non le cordon. Cet organe, envisagé isolément, s'appelait alors le « *petit boyau* ». Il n'en est pas

1. *Pantex, panticis*, ventre.

2. « Tiens moy un peu joyeux mon *bedon*. » (*Pantag.*, II, 22.)

3. M. de Turenne tué d'un boulet qui le frappa au *petit ventre*. (PELLISSON, *Lett. hist.*, t. II, p. 381.)

moins vrai que les deux formes *nombril* et *ombilic* sont de même provenance. Ὀμφαλός désignait la cicatrice ombilicale, qui était, au XII^e siècle, *l'omble*; par l'agglutination de l'article, ce nom se transforma en celui de *lomble*, dont on retrouve encore l'analogie « *lambouri* » dans le Berry. Les lettres euphoniques variant selon la contrée, nous voyons subsister partout le nom de *nombril* et, dans quelques provinces, ceux de « *nombeillot* » ou « *rambillot* » (Morvan). Le pourtour du nombril qui constitue la région ombilicale était appelé aussi la « *bouteillière*¹ », expression assez heureuse puisque c'est là qu'on entend le « clapotage » gastrique.

IV

Les régions des membres peuvent être énumérées rapidement.

L'aisselle² n'a perdu que depuis cent ans le nom de « *gousset* », qui subsiste dans le langage populaire des campagnes et même des villes, et qui n'avait encore rien de trivial au grand siècle. Le

1. OUDIN et COTGRAVE.

2. En latin *axilla*, de *ala*, aile.

pli du coude est resté la « *saignée* ». La paume de la main s'appelait, dans le vocabulaire anatomique de Rabelais, la « *vole* » ; il a été remplacé par celui de *paume* (*palma*), qui est mauvais, puisque les doigts seulement sont la partie palmée de la main. D'ailleurs le substantif *vole*¹ est peut-être une création de Rabelais et il ne paraît pas s'être vulgarisé². En passant, nous ajouterons que la main gauche a été quelquefois désignée par l'adjectif *pote*³, tombé depuis longtemps en désuétude.

Enfin les parties du membre inférieur auxquelles sont réservés des noms de « région », sont la *fourche des jambes*, le *jarret* et la *rate*, sans parler de la *grève* dont il a été question plus haut (voy. page 29, note 6). La « *fourche* », c'est le périnée ; l'expression est juste et se passe de commentaires⁴. Le « *jarret*⁵ » désigne le creux poplité. On se sert encore des locutions « *donner un coup de jarret* », « *avoir les jarrets solides* », etc. ; mais le catalogue technique a délaissé ce mot, qui réa-

1. *Vola*, paume de la main ou dessous du pied.

2. « De la main dextre, il frappa le doigt milieu contre le muscle de la *vole*. »

3. L'étymologie de *pote* serait *pôtu*, lourd, engourdi. On disait d'abord mains *potelées* pour mains engourdies par le froid. Cet adjectif, comme on le voit, a fait du chemin avant de parvenir jusqu'à sa signification actuelle.

4. *Fourchure*, au xv^e siècle ; antérieurement, *furcheure* (xii^e siècle, *Chanson de Roland*, str. 102).

5. *Poples*, *poplitis*, en latin.

lise, lui aussi, une restriction du sens général de jambe (*garra*)¹

La « *rate* » correspond au *gras de la jambe*, où il y a cependant peu de graisse². Le cou-de-pied s'applique, par extension, non plus à la partie rétrécie de la jambe, qui est au-dessus des chevilles, mais à une partie renflée, formée par les os du tarse. Les orteils sont les « *doigts de pied* », sauf le premier, ou gros orteil, qui, dans la langue vulgaire, est l'« *orteil* » tout court³. Exceptionnellement le petit *doigt de pied* s'appelle « *ortignolle* ».

1. En provençal.

2. Jaubert se demande si *dératé* ne viendrait pas aussi bien de cette acception du mot *rate* « et de ce que les hommes à jambes sèches, dératés, privés de rate, sont en général bons marcheurs? D'autant que, d'après l'autorité de l'Académie, le muscle charnu qui dans le gigot de mouton a quelque analogie avec le *mollet* de l'homme s'appelle la *souris*. Or, *rate* (de rat) et *souris* se ressemblent beaucoup. » Cette hypothèse n'est qu'amusante. Jaubert aurait dû d'abord nous dire d'où vient *rate* dans le sens de mollet. Ce qui est plus intéressant, c'est que le gras de la jambe s'appelle en wallon *bodene*, c'est-à-dire *ventre*; et que le lexique anatomique a conservé la forme « *ventre musculaire* » pour désigner la partie la plus renflée d'un muscle.

3. Orteil vient du latin *articulus*, dans le sens non pas d'articulation, mais de petit membre : « Pline écrit que le pouce ou *artoy* du pied droict du roy Pyrrhe donnait guérison à ceux qui avoyent douleur de rate. » (*Lec. de A. Duver-dier de Vauprivas*, III, 27.)

La Bouche.

I

Il n'y a presque rien à dire des lèvres. C'est seulement en manière de plaisanterie que Rabelais et Beroalde de Verville les ont appelées *badi-goinces*, ou *babouyn*, ou *babines*¹. La forme ancienne *leffre* ou *loffre* a fait « *lofré* », qui s'applique à tout individu qui a les lèvres épaisses et saillantes. Ce caractère est parmi ceux de la scrofule ; le mot avait sa raison d'être, et il l'a encore.

Les dents ne sont plus actuellement l'objet d'une classification méthodique. Autrefois elles avaient des dénominations spéciales. Les dents de devant, les incisives s'appelaient les *quennes*².

1. L'expression « *escalier de la meurve* » pour désigner la lèvre supérieure (JAUBERT) n'est pas toujours d'un emploi trivial à la campagne. A la ville, *margoulette* (*mar* péjor. et *gula*) et *mouloir* sont presque des termes d'argot. Le premier de ces mots toutefois se dit encore dans le patois normand. Dans la France centrale, *bagotouère* s'applique à la mâchoire inférieure, organe du bagou.

2. *Rom. du Renard*. Le mot *quenne* dérive du scandinave *kenna*, mâchoire. D'autre part, M. Moisy (*Rev. hist. de*

On se sert encore de « *quenottes* » quand on parle des dents des petits enfants, et en effet, parmi les « *dents de lait* » ou « *rates*¹ », ce sont les incisives qui poussent les premières. Ce sont celles aussi qui sont le plus exposées aux accidents de toutes sortes. Les individus qui en sont privés sont « *brèche-dents*² ».

On leur a également appliqué le nom de *naques*³. Chez l'adulte elles prennent celui de « *pincés* ». Les canines sont dites « *œillères* » pour la mâchoire supérieure. Enfin, les molaires sont les « *maisseliers* » ou « *masselières* », « *meulières* », « *meules* », autant de vieux mots, qu'on retrouve souvent dans *Gargantua*, et pour cause.

Le peuple ne paraît pas attribuer une grande importance esthétique à la bonne disposition des dents. Il désire avant tout n'en pas souffrir. Mais pourquoi ce dicton, absolument universel : *Mal*

l'anc. lang. fr., 1877, p. 113) fait remarquer que *Quen* et *Kien* sont les formes normandes du mot chien, lesquelles ont donné au vieil anglais *Kenet* (petit chien) et à l'anglais moderne *Kennel* (chenil).

1. *Glossaire saintongeais*. Ici, *rate* n'est qu'une corruption du latin *radix*, racine.

2. La première idée qui vient à l'esprit est que *brèches* signifie *brisées*. Cependant le bas-latin *broca*, dent, et *broccus*, qui a les dents en avant, donnent à réfléchir. Nous n'avons pas la prétention de trancher la question.

3. Probablement de *nacre*. D'où « *naqueter* » pour *claquer des dents*.

de dents, mal d'amour? Nous tenons d'un médecin de Châtellerault que le mal de dents¹ est réputé fréquent chez les jeunes mariés. Il est probable que le mal en question est celui que provoque si souvent l'apparition des *dents de sagesse*, « de *prudence* ou de *discrétion* » comme disaient nos pères, « dents qui poussent hors des gencives au temps que l'homme commence d'entrer en sa gail-lardise² ».

Cependant ni la sagesse, ni la prudence, ni la discrétion ne passent pour des vertus spéciales à l'âge du *mal d'amour*.

II

La langue, au point de vue anatomique, n'a qu'un nom. Mais sa physiologie et ses maladies, comme nous le verrons plus tard, donnent lieu à un assez grand nombre de locutions. Ainsi, on dit « *tirer la langue* » pour avoir soif, par analogie avec ce qui se passe chez le chien, qui ne trans-

1. Le mal de dents s'appelait « mal Saint-Nicolas », « mal Saint-Greluchon », « mal Saint-Guignolet », « mal Sainte-Apollinie », etc.

2. HÉMARD, XVII^e siècle.

pire pas par la peau comme l'homme, mais par les muqueuses du poumon, de la bouche et de la langue. On dit aussi, « *avoir la langue déliée* », par allusion à l'ancienne opération de la section du *filet* ou frein lingual. Les enfants, dont le *filet* se prolonge jusqu'à l'extrémité de la langue, étant censés ne pas pouvoir parler, on avait pris l'habitude de pratiquer la division de cette membrane chez tous les nouveau-nés.

Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
A peine du *filet* encore débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée ¹.

Dans le vieux français le *filet* se disait le « *lignou* », évidemment dérivé de *lingua* et *lingue*. Rabelais l'avait appelé *encyliglotte* dans un passage célèbre : « Le bon mary voulut qu'elle parlast. Elle parla par l'art du médecin et du chirurgien qui luy coupèrent un *ancyliglotte* qu'elle avoit sous la langue. La parole recouverte, elle parla tant et tant que son mary retourna au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin répondit en son art

1. BOILEAU, *Épît. IX*. — Par extension, on dit familièrement d'une personne qui s'exprime aisément, qu'elle a le *filet coupé*. Ainsi on lit dans les *Caquets de l'accouchée* : « Quiconque s'est trouvé dans cette assemblée n'a pas eu le *filet à la langue* » (p. 242).

bien avoir remedes propres pour faire parler les femmes : n'en avoir pour les faire taire. Remede unique estre surdité du mary contre cestuy interminable parlement de femme¹ »

Le mot *ancyliglotte* créé par Rabelais n'a pas eu la destinée qu'il méritait. Nous ne pensons pas, du reste, qu'il ait été prononcé ou écrit ailleurs que dans la citation précédente. Il avait cependant l'avantage de caractériser la soudure trop étendue de la langue au plancher de la bouche, tandis que l'expression « *avoir le filet* » exprime un fait constant et absolument normal².

III

Le nom de *gorge* équivaut à peu près à celui de *gosier*, mais celui-ci est populaire et le premier seul s'emploie dans le langage anatomique. Néanmoins les médecins ont gardé l'expression d' « isthme du gosier » qui est détestable, puis-

1. *Pantagruel*, III, 31.

2. L'ancienne chirurgie s'est servie du mot « ankyloglosse » pour désigner la convexité de la langue dans différents cas pathologiques (ἀγκύλος, courbe). On dit encore, en ophtalmologie, « ankyloblepharon » pour désigner la soudure des deux paupières.

qu'elle s'applique à un espace vide ; les anciens disaient bien plus justement « *le détroit de la gorge* ».

Le *gosier* est, au point de vue de la nomenclature, une des régions les plus intéressantes : elle est d'ailleurs une des plus importantes quant à ses fonctions. La définition de Pantagruel, souvent rééditée, est très exacte : « C'est la réunion des deux conduits par lesquels sortent les bons mots et par où entrent les bons morceaux. » D'Alembert a résumé cette physiologie dans un style plus choisi : « Digérer un peu et rire beaucoup, voilà en quoi je borne mes prétentions¹. »

La gorge est en effet comme un carrefour où s'accomplissent, en grande partie, les fonctions de la déglutition, de la respiration et de la phonation. On remarquera d'abord que la plupart des mots qui la désignent renferment la lettre *g* qui est la gutturale par excellence : *gosier*, *gorge*, *gargueillot*², *gaviot*³, etc. Ce dernier substantif avait

1. Lettre à Voltaire (29 août 1764).

2. Morvan.

3. Argot. On dit encore dans tout le Centre la *gave*, la *gaviette*, le *gavion*, le *goulailon*, le *gairzeillot*. L'hébreu *garghera*, le grec γαργασίων, le latin *gurges*, l'italien *gargatta*, l'espagnol *garganta*, le berrichon *gargane*, le saintongeais *gargate*, le morvandeau *garguille*, le bourguignon *gargari*, sont tous de même origine que le mot actuel « gargariser ».

autrefois une acception technique : « Les ulcères, dit A. Paré, souvent commencent par les gencives et cheminent jusqu'au palais et gagnent jusqu'à la luette et le *gavion*¹ » Le « *gavion* », la « *gorge* », le « *gosier* » caractérisent donc une seule et même région, qui est l'extrémité supérieure du pharynx, visible lorsque la bouche est largement ouverte; c'est ce qu'on a encore appelé l'arrière-gorge, dont la limite antérieure est l'isthme ou détroit².

A la partie supérieure du détroit se trouve la luette³, dont l'utilité est très problématique pour le physiologiste, mais non pour le paysan. L'imagination populaire lui attribue un grand rôle. Il y a des bonnes femmes qui « *remettent la luette* ». C'est même là un usage presque universel, puisque les négresses des Antilles n'y sont pas moins expertes que les matrones en France. Ce petit organe a gardé, en Picardie, le vieux nom de « *lampas* », mais en le restreignant; car dans le principe *lampas* signifiait tantôt le gosier tout entier, tantôt le plancher du gosier, en d'autres

1. A. PARÉ, XI, 16.

2. Quand le *détroit* est rétréci par un obstacle quelconque, il en résulte une angoisse respiratoire que A. Paré appelle la *détresse*. Il est assez intéressant de rencontrer dans un phénomène pathologique la cause de la synonymie des mots figurés *détresse* et *angoisse*; car *angine* et *angoisse* s'équivalent rigoureusement.

3. En vieux français, la *vule* ou la *columelle*.

termes l'« *avaloir* » ou l'« *avalouère*¹ ». On employait de préférence ce dernier mot quand il s'agissait de la déglutition, et en particulier de la déglutition des liquides.

... Ah! ah! sire Grégoire,
 Vous avez soif! Je crois qu'en vos repas
 Vous humectez volontiers le *lampas*².

Le pharynx se continue par l'œsophage³, organe inaccessible à la vue, et dont le peuple soupçonne seulement les rapports et la forme.

Au contraire, sur les deux parties latérales, les amygdales sont très visibles; ce sont les « *glandes du gosier* ». Rabelais les appelait *les adènes*⁴. Elles n'ont pas conservé ce nom. Quant aux glandes

1. Un jeu de mots a fait de cette région le « *chemin de la vallée* » : « D'où vient qu'étant le pain en la bouche, il est longtemps à se démener çà et là avant de trouver *le chemin de la vallée*? » Beroalde de Berville, à qui nous empruntons cette citation, disait dans le même sens : « La forêt d'Angoulême », du vieux mot *engouler*; et l'argot a conservé cette plaisanterie dans la formule « *se caresser l'Angoulême* », qui correspond à *manger*.

2. LA FONTAINE, *le Paysan qui a offensé son seigneur*.

3. Œsophage (οἰσοφάγος), littéralement « le porte-aliment ».

4. Ἀδένες. — Rabelais en fait mention plusieurs fois, en particulier dans ce passage où Frère Jean se distingue : « Luy coupant entièrement les veines jugulaires et artères sphagittides du col, avec le *garguaçon* jusques es deux *adènes* et retirant le coup lui entreouvrit la moëlle spinale entre la seconde et tierce vertebre. »

salivaires (parotides, sous-maxillaires), elles ne sont connues que des vétérinaires sous le vieux nom d'*avives*¹.

Le phénomène de la déglutition possède, lui aussi, un vocabulaire assez détaillé. Reconnaissons d'abord que « déglutir » (le mot technique)² est deux fois mauvais : en premier lieu, parce qu'il laisse supposer le phénomène inverse de celui qu'il désigne ; ensuite, parce qu'il peut être avantageusement remplacé par « *engloutir* » ou « *engouler* ». Nul n'ignore que Gargantua « *engoula* six pèlerins ».

Gardons cependant *déglutir*, qui, s'il a deux défauts, a aussi deux excuses : d'abord l'usage qu'on en a fait depuis longtemps dans la langue technique, puis son emploi dans l'ancienne langue usuelle : « Ung morcel de pain ou une tasse de vin, vous le pouvez *dégloutir* sans danger³. »

Avaler, qui est un mot courant, présente un intérêt d'un autre genre. On l'employait autrefois pour « faire descendre », et c'est du jour où il s'est spécialisé dans le sens physiologique qu'on en a tiré le substantif déjà mentionné d'« *ava-*

1. « Aux *avives*, le plus prompt remède est le meilleur... c'est d'arracher les *avives* avec la lancette. »

(OLIVIER DE SERRES, *Th. d'Agric.*, p. 889.)

2. *Glutus*, gosier. — Le verbe trivial et bas « *déqueuler* » reproduit strictement la forme « déglutir ».

3. *Histoire de la Toison d'Or* (vol. II).

loir», de beaucoup préférable à celui de pharynx¹

Une expression interdite par le bon usage est celle de « *flûter* », dans le sens de boire. L'origine en est curieuse. On dit encore dans le Morvan et dans le Poitou « *sûler* » pour boire en humant, comme dans le cas où l'on se sert d'un chalumeau en faisant le vide. C'est une contraction de *subler* ou *sibler*, deux formes intermédiaires qui équivalent au latin *sibilare* (siffler). L'emploi d'un tel mot ne peut s'expliquer que par l'identification du gosier, organe de la parole et du chant, avec le gosier, organe de la déglutition. On disait jadis comme aujourd'hui « *couper le sifflet* » pour couper la gorge, et on dit encore dans le Centre « *couper le sûlot* ». Ce vocable n'est point à regretter puisqu'il entretiendrait une confusion. Cependant on peut lire dans A. Paré, à propos des glandes salivaires : « Elles humectent non seulement la langue mais aussi toutes les parties de la bouche *comme le sifflet*² ». Il paraît avoir été employé sur-

1. *Pharynx* ne signifie pas autre chose que « portoir ».

2. A. PARÉ, IV, 2.

On disait même au xv^e siècle *anche* au lieu de *sifflet*.

Ung bon vin est friant appast,
Car quand on a bien mouillé l'*anche*
On auroit la couleur bien blanche
S'elle ne changeoit tantost taint.

(*Misteres de la Passion de Jhesus Crist.*

Cité par Francisque MICHEL).

tout pour le cas où l'on boit « à la régalade », ce qu'on appelle encore « boire à la cloquette¹ ».

Les Viscères.

I

Les viscères — ce que La Fontaine appelait *le dedans* — sont confondus sous le titre assez vague de « *fressure* » ou « *frée* ». Ce mot, qui avait autrefois une certaine valeur anatomique, n'est plus usité qu'au sens figuré, par exemple dans l'exclama-

1. La *cloke* ou *clockete*, dans le vieux français du XIII^e siècle, était un instrument de musique à l'usage des bergers. Les citations suivantes montreront un emploi de ces dernières expressions dans le français ancien et moderne :

A la *clockete*, et à la muse
Aloit chantant une cançon.¹

ERN. CAUPAINS (La Curne).

Du vin, du vin cependant qu'il est frais!
Verse, garçon, verse jusques aux bords,
Car je veux *chiffler* à longs traits,
A la santé des vivants et des morts.

(SAINT-AMAND, *Orgie.*)

J'avions encore à la maison
Quatre quillers, un vieux poelon,
Une vieille chemisette.
Au jeu j'ons tout porté
Pour arroser *cloquette*.

(Vieille Chanson à boire.)

tion : « Il fait un vent!... Faut avoir la *fessure* ben accrochée pour y tenir¹. » Il n'est plus guère employé que dans le langage des bouchers et des tripiers, et ce qu'il définit est, en somme, peu précis. S'il est toutefois permis d'invoquer une autorité bien surannée, le *Ménagier de Paris* (xiv^e siècle) nous apprendra que « la *froisseure*, c'est le foie, c'est le mol, le cuer et la langue... Es yssues du mouton a la *froissure* à laquelle sont la pance et la caillette, les quatre piés et la teste... Les yssues du veel coustent à la triperie deux blancs, c'est assavoir la *froissure* et y a la teste et la fraze et la pance et les quatre piés. » Ainsi la *fressure* représenterait à peu près la totalité des viscères, y compris ceux du thorax et même davantage. Au cas peu probable où ce mot proviendrait de *fraise*², qui désigne le mésentère, il s'agirait plutôt des viscères abdominaux.

II

Les « *entrailles* » ne sont pas mieux définies.

1. JAUBERT.

2. Cette opinion est contestée par de Chambure qui fait dériver *fressure* du bas-latin *frixura*, friture.

Elles ne consistent pas seulement dans l'intestin, mais dans tous les organes profonds qui servent à la digestion. Ceux-ci, sans doute en raison de leur utilité vitale, passent pour ce qu'il y a de plus précieux en nous. Les Berrichons les appellent en bloc « le *tabernacle* ». On peut, à la rigueur, se passer d'un bras ou d'une jambe, mais non de ses entrailles, et c'est pour cela que ce dernier mot intervient au figuré, même dans le style noble. Le Français dit : « *se sentir remué jusque dans ses entrailles* » ; l'Espagnol dit : « *avoir des tripes de père* » ; sous une forme encore moins relevées s'est conservée l'expression « *ménager sa petite oie*¹ ».

La première chose qui frappe les yeux à l'ouverture de l'abdomen est l'épiploon² ou « *toilette* » ou *petite toile*. On l'appelait autrefois la *coiffe*, « pour ce qu'il nage et est tendu entièrement par dessus tous les intestins le plus souvent³. »

1. *La petite oie* est formée des abatis et des viscères de la volaille. Ce mot a quelquefois une signification différente, mais toujours au figuré :

*La petite oie, enfin ce qu'on appelle
En bon français les préludes d'amour.*

(*L'Oraison de saint Julien.*
Contes de LA FONTAINE, liv. II.)

2. Épiploon, de *ἐπί* et *πλεῖν*, flotter. C'est l'*omentum* des Latins.

3. A. PARÉ, I, 13.

III

Au-dessous apparaît l'estomac autrement dit la « *panse* » ou le « *cœur* ». Le cœur, en effet, désigne en français comme en latin, aussi bien le ventricule gastrique que l'organe central de la circulation. Il s'appliquait même jadis à l'ensemble des viscères quand on disait : « *toute la corée*¹ », dans le cas où nous disons familièrement « *tripes et boyaux*. La formule « *avoir mal au cœur*² » s'explique donc par l'ancien emploi de ce mot, dont A. Paré a fourni une justification encore plus pérennitaire : « Le ventricule a deux orifices à savoir un supérieur nommé l'estomach et vulgaire-

1. Ou « *toute la coraille* ». En Saintonge, « *goraille* » s'applique à l'ensemble des viscères du porc. C'est peut-être un jeu de mots sur *goret*.

2. Cruveilhier interprète de la façon suivante l'emploi du mot « cœur » pour désigner l'estomac : « La face postérieure et inférieure du *cœur* repose sur le centre aponévrotique du diaphragme qui le sépare du foie et de l'*estomac*... Comme conséquence de ces rapports je noterai : 1° les battements épigastriques, lesquels sont quelquefois bien plus prononcés que les battements contre la paroi antérieure du thorax ; 2° la confusion de langage qui fait attacher la même exception aux mots *scrobicule du cœur* et *creux de l'estomac*, ainsi qu'aux locutions *mal au cœur*, *mal à l'estomac*, etc. » Cette explication de Cruveilhier est donc inexacte.

ment *cœur*; et l'autre inférieur nommé pylorus¹.» Les expressions « à *cœur jeun*² », « avoir *du cœur au ventre*³ » ne font donc que confirmer le premier sens de ce mot.

IV

Au-dessous de l'estomac, toutes les divisions du tube digestif se confondent sous le nom de *boyaux*. Bossuet⁴ appelait *replis des boyaux* ce que les anatomistes actuels appellent, non sans pré-

1. *Loc. cit.*, I, 14.

2. FROISSART.

3. Cette expression, tirée du *Lexique militaire* et employée dès le XI^e siècle, se retrouve fréquemment dans Brantôme et Montluc. « Les Suisses, dit Montluc, *donnaient du cœur au ventre* à notre infanterie » (LOUIS LACOUR, *Annotat.* de Bonav. des Périers). Il est même probable que lorsqu'on disait *avoir du cœur*, on ne faisait qu'étendre le sens primitif de *cor* à l'idée plus générale et plus abstraite de courage. Témoin ce vieux proverbe : « *Rien ne vaut grand cœur en pauvre pance.* » L'interpellation de don Diègue : « Rodrigue, as-tu du cœur ? » est la même métaphore. De nos jours même, on dit, en parlant d'un homme audacieux dans les affaires et surtout au jeu « qu'il a *de l'estomac* ». *Avoir bon estomac* et *avoir de l'estomac*, c'est tout un; de là également les vieux dictons : « *La panse fait l'homme* », ou « *de la panse vient la danse* », etc.

4. *Connaiss. de Dieu et de soi-même.*

tention, « les anses intestinales ». Le peuple ne connaît ni le duodénum, ni le jéjunum, ni l'iléon, ni le cæcum, ni le côlon. Il sait seulement qu'il y a un « *petit boyau* » et un « *gros boyau* » et que ce dernier présente une portion transversale qui est « l'*entre-boyau*¹ ». Une dernière portion, rectiligne, le « rectum » des auteurs, est jugée digne d'une dénomination spéciale qui est « *boyau cul-lier* ». On ne s'exprimait point autrement dans la langue scientifique il y a deux cents ans.

Le rectum aboutit en effet à l'anus, orifice terminal, « *trou final* », « *trou fignon* » comme on dit encore, sans penser à mal, dans le langage populaire². Cette dernière appellation était fort usitée à l'époque de A. Paré, qui, toutefois, ne s'en servait pas. Déjà elle paraissait malséante et on lui préférait le terme *fondement*, plus vague, par conséquent plus discret et, en tout cas, suffisamment explicite. Mais le latin, dans le mot *anus*, brave l'honnêteté, et on l'emploie tel quel aujourd'hui dans la langue usuelle et dans la langue médicale³.

1. Le côlon transverse.

2. N'est-ce pas d'un chirurgien qui se dispose à pratiquer la dilatation ano-rectale que Béroalde de Verville veut parler dans ce passage : « Et des deux premiers doigts vous ouvrirez le *troufignon* ». L'argot dit, pour plus de concision : *le fignard*.

3. Les termes plus ou moins irrévérencieux par lesquels on désigne l'orifice anal ou les parties avoisinantes ne se

V

Parmi les viscères glanduleux annexés au tube digestif, le *foie* est le seul que le peuple connaisse. Ce mot est consacré, comme on le sait, depuis le fameux souper de Nasidienus¹ Dans le mets succulent que mentionne Horace,

Pinguibus et *ficis* pastum jecur anseris albi,

il y avait sans doute plus de figues que de foie, et c'est pour cela que le foie a pris le nom de la figue. Au XII^e siècle, on disait *la fie* pour la figue et *le fie* pour le foie. Plus tard on écrivit *le fye*.

comptent pas. Il n'y a rien de choquant dans la préposition *derrière*, mais on évite de prononcer le substantif. Il en est de même pour les mots *fesses* et *fessier* (de *fessus*). S'il s'agit « des femmes de bien qui monstrent l'apanage de leur fessier aux eaux de Pougues » (B. DE VERVILLE), on préfère parler évasivement du « *bas des reins* ». Autrefois la civilité puérile et honnête préconisait *le dodier* dont l'étymologie est probablement *dos-derrière*, comme en témoigne ce passage emprunté à La Curne : « En la blandissant, il l'avait ferue de la paulme sur le *dos-derrière*. » Abstraction faite des locutions tout à fait malsonnantes qu'on a accumulées comme à plaisir et dont il ne peut être ici question, il y en a quelques-unes dont la trivialité date de peu de temps. Telles sont : *petouère, vesnières, veson*, etc.

1. HORACE, *Sat.*, II, 8.

Dans certains dialectes, en béarnais par exemple, fige et foie ont le même nom « *hidje* » ; le flamand contemporain dit toujours *le fi*.

La fonction de cette glande volumineuse, imparfaitement connue même des physiologistes, consiste seulement, pour le vulgaire, dans l'élaboration de la bile, une vilaine humeur que les gros mangeurs fabriquent, dit-on, en très grande abondance. Dans cette notion physiologique, qui n'a qu'un maigre fonds de vérité, la cause et l'effet sont confondus. C'est ainsi qu'on dira : « Il n'est pas étonnant que vous mangiez tant ; vous avez le *foie chaud*. » Dans un autre cas, on imputera les mauvaises odeurs des déjections à une maladie du foie, appelée le « *foie pourri* ». Hormis l'idée de pourriture, notoirement exagérée, le fait est parfaitement juste ; car il est très vrai que dans la jaunisse, qui est, par excellence, le symptôme populaire des maladies du foie, les matières fécales ont une odeur particulièrement fétide.

Mais c'est surtout en tant que siège des appétits charnels que le foie joue un rôle important dans la langue vulgaire, même dans d'autres pays que la France. Nous lisons dans le *Moyen de Parvenir* que « Laurence pratiquoit les jeux d'amour avec un moine de Saint-Denis *qu'elle aimoit de bon foie* ». Il y a cent ans à peine, les médecins eux-mêmes entretenaient ce préjugé,

que « l'appétit d'union est situé dans le foy qui est la *cause matérielle de l'amour*¹ ». Mais voici affirmée plus formellement encore cette fonction : « On rit par la rate, on se courrouce par le fiel, *on aime par le foie*². »

VI

Nous arrivons à la rate, l'organe le plus mystérieux de tous, celui dont Lieutaud disait « qu'il est au foie ce que le vicaire est au curé ». Cette comparaison n'est pas plus fondée que l'hypothèse en vertu de laquelle la rate est l'origine du rire. Telle était cependant l'opinion de Pline, d'Aristote, de Galien, etc. Les médecins du XVIII^e siècle eux-mêmes l'ont adoptée les yeux fermés, et, pour en démontrer la justesse, ont dû recourir à des explications extravagantes. Fidèles à l'humorisme galénique, ils professaient que la rate sécrète des « *humeurs noires* », d'autant plus perni-

1. JEAN AUBERY, *l'Antidote d'amour avec un ample discours contenant la nature et les causes d'iceluy, ensemble les remèdes les plus singuliers pour se préserver et guérir les passions amoureuses.* (A. Delff, Arnold Bon, 1663.)

2. (*Triomphe de la noble Dame.*)

cieuses que les voies d'élimination de celles-ci sont plus encombrées ou plus « *oppilées* », ce qui nous paraît aujourd'hui burlesque. De ce point de départ découlent toutes les théories et tous les procédés thérapeutiques relatifs à la « *désopilation de la rate* ». C'est ainsi qu'on dit toujours « se désopiler ou *s'épanouir la rate* ». Bien plus, on allait jusqu'à supposer que les « *dératés* » n'avaient plus de motifs « *d'engendrer la mauvaise humeur* ». Au sens figuré, les adjectifs *ératé* ou *dératé* en vinrent à signifier joyeux, alerte : « Je me contenterois bien d'une de ces trois filles, dit un personnage du vieux théâtre français, elles ont le teint vif et *l'œil bien ératé*¹ »

On croyait aussi que la rate est sujette à se gonfler par le fait d'une course rapide et prolongée; on attribuait le point de côté à cette cause plus que problématique. Dans le Poitou, les enfants qui ont un point de côté, disent, en interrompant leur jeu : « Je m'arrête, *j'ai la rate*². »

1. T. VIII, p. 437.

2. Les locutions « ne pas se fouler la rate » et « courir comme un *dératé* » sont de même provenance.

VII

Il y a peu de locutions intéressantes concernant les reins, dont l'équivalent « *rognons* » tend à disparaître, du moins dans le sens anatomique. Quant à leurs fonctions, nul n'ignore qu'elles consistent dans l'élimination de *l'eau* superflue. L'urine n'est que de « l'eau » légèrement colorée : « Il est bon, dit Montaigne¹, de *tumber souvent de l'eau*. » Le peuple ne s'exprime pas autrement² Mais il faut avouer que c'est une eau singulièrement propice à la fermentation ammoniacale; aussi appelle-t-on quelquefois l'ammoniaque « *essence d'urine*³ ».

1. II, 37. Cette façon de parler était familière à MONTAIGNE. On lit encore (*Ess.*, I, 3) : « Il se déroboit pour *tomber de l'eau*, aussi religieux qu'une pucelle. »

2. Uriner se dit aussi communément « *faire de l'eau* », « *lâcher de l'eau* », « *gâter de l'eau* » (Anjou), d'où vient *gâteux*. L'expression par trop réaliste « *faire une vachée* » dans le cas d'une miction abondante est spéciale au centre de la France. En Saintonge, on dit de même « *faire une dalle* », c'est-à-dire couler comme une dalle.

3. M^{me} de Sévigné écrit à sa fille : « Pour des vapeurs, ma très aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour; je pris huit gouttes d'*essence d'urine* et elle m'empêcha de dormir toute la nuit. Mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour cette *essence*. Je n'en ai pas eu besoin depuis. » (13 juin 1685.)

VIII

Les organes de la respiration sont encore plus imparfaitement connus que les précédents. Nous avons déjà dit qu'on les confond, à leur extrémité supérieure, avec les organes de la déglutition, sous les noms de « *soufflet* » ou « *sifflet*¹ ».

Le larynx proprement dit n'est désigné que par la saillie qu'il présente à la région antérieure du cou et qui s'appelle indifféremment la « *pomme d'Adam* », ou le « *morceau d'Adam* », ou « *la noix du gosier* », ou « *le nœud de la gorge* ». La première de ces dénominations est une réminiscence biblique embellie par la légende : « Adam aurait avalé de travers, et la pomme se serait arrêtée en route :

Eve Adam paussé
Et fuguet créguda.
L'homme s'eynoussé².

Ce dernier mot se retrouve dans le morvandean contemporain qui dit « *s'ennosser* » pour s'en-

1. A. PARÉ, II, 9.

2. Noël des *grands jours*. Trad. : « Ève poussa Adam et elle fut crue et l'homme s'étrangla. »

gouer¹. Mais si les notions anatomiques relatives à l'organe de la voix sont incomplètes, les expressions qui s'appliquent aux phénomènes respiratoires et en particulier à l'acte du rire sont plus variées. La respiration et l'haleine sont confondues sous les mêmes noms : le « *vent* » ou le « *respir*² ». On a le « *vent court* ». Un des deux compagnons de la fable

... Plus froid que n'est un marbre
Se couche sur le nez, fait le mort, *tient son vent*³.

En Sologne, on dit encore le *respir*⁴.

1. Littéralement *s'ennoua*. On retrouve dans un refrain de vieille chanson berrichonne l'emploi d'un mot analogue à *noix* pour désigner la « *noix du gosier* ».

Arrosons-nous
La noque,
La noque,
Arrosons-nous
La noque du cou.

L'argot a même remplacé le mot *noix* par celui de *coco* qui est le nom d'une noix des tropiques. De là l'expression argotique « *se passer par le coco* », prise dans le sens de manger.

2. Ainsi froideur et mortifere place
Print peu à peu en sa poitrine place,
Lui estoupant les conduicts de la vie
Et le *respir* sans lequel on desvie.

(CL. MAROT, *Métam.*, liv. II.)

3. *L'Ours et les deux Compagnons.*

4. « Le trot, en descendant, coupait le *respir* à la grosse Sévère et l'empêchait de causer. » (G. SAND, *François le Champi.*)

Quant au rire, s'il est certain que le larynx en est en quelque sorte l'organe indispensable, le peuple n'ignore pas non plus que beaucoup d'autres appareils y participent. Autre chose est de rire « *du bout des lèvres*¹ » et de rire « *à gorge déployée*² ». Croyons-en Bonaventure des Périers : « *Ventre d'un petit poisson ! Rions. Et de quoy ? de la bouche, du nez, du menton, de la gorge et de tous nos cinq sens de la nature, mais ce n'est rien, qui ne rit du cueur*³. »

La trachée-artère était, dans l'ancienne langue des anatomistes, la *canne du poumon*. Nous ne savons trop si cette désignation conserve actuellement un équivalent populaire vraiment français et d'usage général ; mais il existe quelques termes exclusivement localisés dans certaines régions, tels que « *guéniot* » (Cher), « *courgnole* » (Indre)⁴, « *gargasson* » (Ardennes), tous dérivés du même radical.

1. Comp. avec le vieux dicton : « *C'est un ris de boucher, il ne passe pas le nœud de la gorge.* »

2. Dans le *Roman de la Rose*, « *gorge* » est remplacé par un vocable moins poétique.

Fame doit rire à bouche close,
Car ce n'est mie belle chose
Quand el rit à *gueule estendue* :
Trop semble estre large et fendue.

3. *Nouv.*, I.

4. Dans le même pays, on dit le *luteriau* ». De *lut* ou *luth* (?), instrument, de musique ; ou de *eluter*, par l'intermédiaire de *eructare* (?).

Enfin, les poumons sont les « *mous*¹ » dans tous les dialectes et les « *foies blancs* » en Touraine, en Anjou et en Poitou. Ici encore le sens primitif de *foie*, c'est-à-dire d'organe parenchymateux, s'est étendu à celui de viscère en général.

Organes génitaux.

« Ces parties-là sont *secrètes*, nobles... comme l'or que l'on cache, il est vrai qu'elles peuvent devenir *honteuses* et le sont quand il leur survient une belle petite écrevisse de mer (c'est-à-dire un chancre), ou que... etc. » Arrêtons là cette définition de l'auteur du *Moyen de Parvenir*. Elle suffit à démontrer que les organes génitaux s'appellent tantôt « *parties nobles* », tantôt « *parties honteuses* ». Mais cette dernière appellation l'emporte.

1. On les appelle ainsi parce qu'ils sont « *mous* ». Le foie lui-même, qui est moins mou que les poumons, porte le nom de « *mou rouge* », par opposition aux poumons qui sont les « *mous blancs* ». Ainsi s'explique une ancienne métaphore : « Le cœur leur devint foie » (Le Duchat), c'est-à-dire : ils perdirent courage.

I

Chez l'homme, le latin *mentula* n'admet qu'un synonyme français décemment exprimable¹. Ici plus que partout ailleurs, le mot technique prenant un sens plus obscène à mesure qu'il devenait populaire, on lui substitua provisoirement le nom d'une région voisine, « l'aine », qui n'offensait pas la décence². Cet usage n'a pas prévalu. A. Paré lui-même éprouvait quelque scrupule à user du mot scientifique, dans le langage relevé, et il préférait le « *cultiveur du champ de nature humaine* »³. Quant aux diverses parties de l'organe, elles n'avaient pas de dénominations spéciales, sauf le prépuce qui s'appelait le « *circoncis* ». « En 1444 fut apporté le *circoncis* de Nostre Seigneur à Paris⁴. » On dit aujourd'hui *le Saint*

1. On appelait dans le vieux français « *verge de saint Benoît* » celle « dont il ne faut qu'un brin pour faire une poignée » (OUDIN).

2. Ainsi s'explique le proverbe : *Douleur dans l'aine, pierre prochaine*.

3. Dans le jargon des bateliers de la Loire, le *porte-feuille* par allusion à la feuille de vigne des statuaires est un euphémisme assez original.

3. *Journal de Paris sous Charles VI*.

Le Saint Prépuce est, paraît-il, admirablement conservé

Prépuce. Comme on le voit, le *circoncis* ne désignait que la membrane préputiale excisée¹. Quand elle était intacte, elle portait le nom d' « *avant-peau* ».

II

Au contraire les testicules ont éveillé moins de susceptibilités de langage. « Le mot français *couillon* n'était pas, dit La Monnoye, un mot sale; on le trouve dans la plupart des livres de physique »; il dérive du grec *κολεός* par l'intermédiaire du latin *coleus*². Mais le féminin du mot « *couillon* » ne s'est jamais dit que dans le langage obscène, quoique le chirurgien Malgaigne le préférât à celui de « testicule ». Outre ces deux mots, il en est plusieurs que certains dialectes ont conservés, en toute innocence du reste. Tels sont : « *roupettes* » (qui se dit encore en Berry), « *amourettes* » (aux environs d'Issoudun), « *couillets* » (Berry et Tou-

dans une châsse de l'abbaye de Charroux, en Poitou.

1. Les Juifs ou Circoncis, pour donner le change sur leur origine, se soumettaient à une opération réparatrice, après laquelle ils étaient des « *recutits* » ou « *retailés* ».

2. Ce n'est donc pas, comme on l'a prétendu, une aphérèse de *testiculus*.

raine), et qui sont répudiés, même dans le langage usuel. Jadis, selon Oudin, quiconque en était privé les appelait « *la joie du monde* », métaphore expressive, même éloquente, vrai cri du cœur. A quelque chose malheur est bon.

Le mot d'origine latine *testicule* signifie simplement témoignage. A une époque qu'il est difficile de préciser, on a francisé ce substantif et chacun sait l'histoire du « cardinal de Luxembourg et de la bonne femme qui voulait faire son filz prêtre qui n'avait point de *témoins* ». Les mêmes organes s'appelaient aussi « *dates*¹ » et « *trebillons* ». Leur enveloppe commune était désignée sous le nom de *trousse* (actuellement on dit « bourses »). Enfin l'ensemble constituait les « *génitoires*² ».

Les théories du vulgaire relatives aux fonctions génitales témoignent d'une profonde ignorance. Une opinion accréditée est que le sperme provient de la moelle épinière : « C'est, dit Galien, le doux *écoulement de la moelle du dos*³ »; et comme la moelle épinière est assimilée, dans l'esprit popu-

1. A rapprocher de *daintiers*, testicules du sanglier.

2. Un roi dans les grecques histoires,
Sachant des siens la trahison,
Voulut pour en tirer raison
Qu'on leur coupât les *génitoires*.

(*Cabinet satirique.*)

3. POUR A. PARÉ, c'est « l'excrément humide et benin qui vient la plus grande part du cerveau » (XVIII, 4).

laire, à la moelle des os, les phénomènes de la sécrétion séminale et de la formation de la moelle osseuse se confondent :

La lune pleine enfle les sources
Et les *moelles des os creux*,
La femme désenfle nos bourses
Et *vide nos os moëseux* ¹.

Or c'est la lune qui préside à la formation de la moelle, c'est elle qui « exécute les lois de son pouvoir sur les choses humides comme la mer, les huîtres, écrevisses, *moelle des os* ², *cerveaux*, qui tous se remplissent et se vident selon son mouvement ». Et si ce n'est pas la lune, ce sont d'autres astres, en particulier *Sirius*, la plus belle étoile de la constellation du *Grand Chien*, qu'on appelle

1. Remontrances aux mariez et mariées (*La lune et la femme légère sont d'une même qualité*), 1644. (Var. hist. et litt. d'E. FOURNIER, *loc. cit.*)

L'argot s'exprime d'une façon encore plus cynique, mais toujours conforme à la même théorie physiologique : « La femme tire la *moelle des os* sans les casser. »

2. On trouve dans les *Proverbes de Bouvelle* : « C'est contre nature de coustume de chercher *moëlle en nouvelle lune* » — *In novilunio medullam quærere.* »

Les naturalistes du xvi^e siècle prétendaient en effet, eux aussi, que, dans ce temps, les os n'ont pas de moelle. De nos jours même, les cuisiniers affirment que, pendant la nouvelle lune, les écrevisses ont les pattes creuses et la queue vide : double erreur, puisque cette prétendue moelle des pattes et de la queue des écrevisses est de la substance musculaire.

communément la *Canicule*. Nous voilà donc arrivés par une voie bien détournée à ce fameux préjugé que les jours caniculaires¹ sont contraires à l'amour. Jusqu'au dix-septième siècle, s'il faut en croire M^{me} de Sévigné, « les bons frères ordonnaient le lit à part dans la canicule² » et les médecins eux-mêmes n'étaient pas moins sévères³.

III

Les organes féminins ont un vocabulaire prodigieusement riche, dans les dictionnaires érotiques; mais il ne peut être question de cela ici. Le plus ordinairement les parties externes sont

1. La période zodiacale de la canicule dure du 24 juillet au 26 août.

2. *Lett.*, 16 novembre 1689.

3. Ils se mêlent de trop d'affaires
De prétendre tenir nos chastes feux gênés
Et sur les *jours caniculaires*
Ils nous donnent encore, avec leurs lois sévères,
De cent sots contes par le nez...
Non, je soutiens que cela conclut mal,
Ces raisons sont raisons d'extravagantes têtes :
Il n'est ni vin, ni *temps* qui puisse être fatal
A remplir le devoir de l'amour conjugal,
Et les médecins sont des bêtes.

(*Amphytrion*, II, 3.)

dites : « la *nature*¹ » et le « *bas* », quelquefois la « *matrice* », quoique ce dernier mot dût être réservé à l'utérus dont le nom vulgaire est « la *mère* » ou l'« *amarri*² ». En dehors de la grande fonction utérine, qui est la gestation et dont il sera parlé plus loin, le phénomène de la menstruation comportent certaines locutions intéressantes.

On dit aujourd'hui « *avoir ses fleurs* », « *avoir ses semaines* », « *avoir ses mois* », ou plus brièvement « *voir* » ou « *marquer*³ ». On disait au xvi^e et au xvii^e siècle « *avoir les males semaines* », « *être mal sur soi* », etc. Pour ce qui est de *fleurs*, on a joué sur les mots, car dans le principe c'était *flueurs* qu'on devait prononcer⁴. Le jeu de mots est singulièrement accentué dans l'explication suivante de A. Paré : « La *fleur* est le fondement ou préparatif à la *semence et au fruit* de chaque plante. Pour cette cause on appelle *fleurs* les purgations menstruelles de la femme, d'autant qu'elles précèdent commu-

1. Le pénil est la *couronne de la nature*.

2. AMB. PARÉ et tous les auteurs du xvi^e siècle disaient l'*amarri*. On prononce la « *maïre* » dans le Centre et même quelquefois l'« *aubatri* », qui n'est qu'une altération du même mot. On trouve encore dans le vieux français la « *vitte* ».

3. L'argot dit un « *marqué* » au lieu de *un mois* parce que « la lune, pour tenir sa diette et vaquer à ses purifications menstruelles, fait *marquer* les logis féminins par son fourrier, lequel pour écusson n'a que son impression rouge » (*Neuvième Matinée de Cholières*).

4. De *flux, fluere*.

nément et sont comme préparatifs à leur *fruit* qui est l'enfant, dont il s'ensuit que les femmes ne peuvent avoir enfant avant qu'avoir leurs *fleurs*¹. » Voilà une étymologie de la plus haute fantaisie. D'ailleurs le raisonnement de A. Paré aboutit à une erreur, car les femmes « encore qu'elles n'ayent point de *fleurs* si ne laissent-elles à formiller d'enfants² ».

Le grec *καταμήνια*, *menstrues*, nous a laissé le mot *catimini* : « Les femmes ayant leurs cataminies peuvent obfusquer et éblouir la clarté du miroir... Les larrons sont en horreur aux abeilles aussi bien que les femmes qui ont leur cataminy³. » *Catimini* est ainsi passé dans le sens figuré et l'on ne soupçonne plus guère son origine. Il exprime simplement l'idée d'une chose mystérieuse, qu'on dissimule quoiqu'elle n'ait aucune importance. C'est encore pour cela qu'on la désigne quelquefois du nom banal et vague d'« *affaires* », d'« *histoires* », de « *brouilleries* ».

1. A. PARÉ, XVIII, 58.

Les sages-femmes disent : « *Qui ne fleurit ne graine* ».

2. *Serées* de BOUCHET, liv. II.

3. *Ibid.*, liv. III.

Appareil circulatoire et système nerveux.

I

La prodigieuse ignorance où les anatomistes et les physiologistes ont vécu pendant des siècles relativement aux fonctions du cœur et des artères explique la pénurie de mots ou d'expressions dont traitera ce paragraphe.

Chacun se sait possesseur d'un cœur, organe indispensable à la vie. Nul n'ignore les battements de ce cœur, que l'argot, toujours pittoresque et vrai, appelle le « *battant* » ou le « *palpitant* ». Mais on ne sent son cœur palpiter que dans l'état de maladie ou dans des conditions physiologiques spéciales, par exemple à la suite d'une course forcée. Alors l'intensité des battements et une certaine sensation d'oppression font dire qu'« *on a le cœur gros* », qu'« *il ne tient plus dans la poitrine* », qu'« *il est près d'éclater* », etc., toutes locutions passées dans le langage figuré¹.

1. « Il faut, dit Pierrot dans *Don Juan*, que je *débonde* mon cœur » (acte II, sc. 1).

L'appareil circulatoire, dans l'opinion populaire, n'est donc représenté que par les veines. D'abord ce sont les seuls vaisseaux qu'on distingue à travers la peau ; et puis l'absence du sang dans les artères des cadavres empêche d'admettre que ces dernières soient des organes analogues aux veines. Quelques artères superficielles telles que les radiales ou les temporales étaient autrefois regardées comme « *des vaines qui batent*¹ ». Leurs pulsations plus précipitées apparaissent à l'occasion des émotions morales. Aussi, pour les savants, qui faisaient la différence des deux ordres de vaisseaux, les battements artériels de cause psychique tenaient surtout à un plus grand mouvement des *humeurs*. Par extension, les pulsations désignaient la qualité de l'humeur elle-même. On disait « *en telles artères* » comme nous disons « *de telle humeur, de tel caractère, dans telle disposition d'esprit* ». Les passages cités à ce sujet par Littré sont des plus curieux. En voici un seulement, emprunté par La Curne à Pasquier : « Comme l'Italie estoit en ces artères après la mort de Frédéric et de Conrad son fils, il y eut une forme d'interrègne d'empire². »

La confusion était poussée alors si loin que « *tâter le pouls* » c'était « *tâter la veine* ». L'École

1. Alebrand, cité par LITTRÉ.

2. VIII, p. 743.

de Salerne n'avait rien dit des artères¹, sujet indigne d'arrêter l'attention. En revanche, elle déclarait que le corps humain possède 365 veines, pas une de plus, pas une de moins, juste le nombre des jours de l'année². Ce chiffre cabalistique ne répond évidemment à rien de réel. Si l'usage, bien plus répandu jadis, de la saignée exigeait une connaissance assez exacte de l'anatomie des veines superficielles, l'ancienne nomenclature de ces vaisseaux a été dressée en pure perte, car il ne subsiste que quatre ou cinq de leurs noms, que la routine a respectés, et qui sont précisément les plus baroques de tous. Par exemple, la veine collatérale interne du petit doigt s'appelait la *salvatelle*, et la veine externe du pouce, la *céphalique*³.

En résumé, on n'a de sang *que dans les veines*; c'est dans les veines que le sang « *se fige* » ou « *se glace* » ou « *bouillonne* ».

Quant au cœur, vaguement connu comme le centre et l'agent essentiel de la circulation, le mécanisme si simple de sa fonction n'est entrevu que de bien peu de gens. La circulation n'étant

1. *Altères*, en vieux français.

2. Ch. II.

3. La saignée de la *salvatelle* (*salvare*) était considérée comme le salut des malades atteints de maladie du foie. Dans les maladies de la tête, on saignait la collatérale externe du pouce : d'où son nom de *céphalique*.

plus contestable, la langue populaire a même adopté certaines expressions caractéristiques comme : « *Tout mon sang n'a fait qu'un tour,* » pour exprimer l'impétuosité du torrent circulatoire, en cas d'une vive émotion.

Enfin, sur le système des vaisseaux lymphatiques, le vocabulaire usuel est muet. Seuls les « ganglions » ont un nom; mais uniquement dans les conditions morbides, telles que la scrofule, le poulain chancreux, etc. Encore sont-ils confondus avec les « *glandes*¹ » ou « *glandres* » en général, dont le rôle est presque complètement ignoré.

II

II. L'anatomie du système nerveux est encore plus incomplète que celle du système circulatoire, à tous les points de vue. Il faut bien avouer, du reste, que les attributions physiologiques des centres nerveux, c'est-à-dire de l'encéphale et de la moelle épinière, n'ont été scientifiquement étudiées que depuis la fin du siècle dernier. Déjà, nous avons dit quelques mots de la moelle épi-

1. De *gland*, par assimilation.

nière. Ce qui a trait au cerveau ne comporte pas beaucoup plus de développements.

Les anatomistes considèrent dans la masse encéphalique un grand nombre de subdivisions très compliquées qui échappent forcément au vulgaire. L'organe tout entier représente une pulpe homogène qu'on appelle la *cervelle*, munie d'un appendice à sa partie postérieure : le *cervelet*. Le nom de « *cervelle* » implique pourtant l'idée que le cerveau est composé de portions distinctes (*cerebella*, les petits cerveaux), qui correspondent aux « lobes », dans le langage anatomique¹. L'opinion générale que la cervelle est l'organe de l'intelligence se révèle dans une foule de locutions banales telles que « *cerveau brûlé* », « *cerveau fêlé* », « *écervelé* », « *tête sans cervelle* », etc., dont nous reparlerons ultérieurement ; mais la langue populaire n'a rien qui fasse soupçonner la localisation des facultés intellectuelles dans telle ou telle partie de l'encéphale. La doctrine des localisations cérébrales est trop récente pour avoir déjà reçu cette consécration définitive². Il ne faudrait pas

1. *Cerebellum*, diminutif de *cerebrum*.

2. Toutefois l'argot des étudiants en a fait une application assez ingénieuse. Il dit pour désigner un homme inintelligent : « Il n'a pas la cervelle *très plissée*. » Les « plis du cerveau » sont les circonvolutions dont le nombre est réputé proportionnel au développement de l'intelligence. Remarquons en passant que l'analogie de ces plis avec les

croire pourtant qu'on n'en soupçonnât pas quelque chose, et même depuis fort longtemps. La théorie, quoique incomplète et inexacte, était en vigueur bien avant la démonstration anatomo-pathologique de Charcot et de son école : « Si vous parlez aux médecins, ils vous diront que notre cerveau est composé de trois ventricules, dont le premier, siège de l'imagination, occupe la partie devancière; au second, qui est celui du milieu, se loge le jugement; et celui qui est au derrière, qu'ils appellent la *cerebelle*¹, est l'hébergement de notre mémoire² » Les faits sont inexacts, mais l'idée de localisation est évidente.

III

Pour les nerfs, nous voyons qu'ils sont invariablement confondus avec les *tendons* musculaires. Ce dernier mot n'est pas d'un usage bien répandu, puisqu'il n'a été introduit dans la langue que de-

circonvolutions intestinales justifie l'expression *tripes du cerveau* dont se servait Rabelais (*Gargantua*, XIX). L'argot moderne en fait « les *boyaux de la tête* ».

1. Le cervelet.

2. *Recherches de Pasquier*, liv. VIII.

puis le xvi^e siècle, époque à laquelle on appelait les tendons « *lisières* » ou « *tirailles* ». Mais tout le monde les appelle invariablement « *des nerfs* ». Les vrais nerfs, au contraire, même les plus importants, comme le facial ou le trijumeau, n'ont pas de noms. A peu près seul, le *sciaticque* a échappé à l'oubli; et encore n'est-ce qu'en raison de la douleur, dont il est souvent le siège. Enfin un autre encore — et non des plus volumineux, — le cubital, apparaît parfois, dans le style familier, sous le sobriquet de « *petit juif* »; ainsi baptisé, parce que la contusion de ce nerf derrière le coude fait brusquement fermer les doigts.

La Peau.

I

Il n'est pas nécessaire de recourir au microscope pour constater que la peau est formée de deux couches parfaitement distinctes : l'une, la plus superficielle, qui est très mince, sèche, transparente, « l'épiderme¹ »; l'autre, la plus pro-

1. Ce mot était autrefois féminin.

fonde qui est épaisse, élastique, colorée par le sang, « le derme ». Ce qui frappe dans la première, c'est qu'elle se régénère au fur et à mesure que les actions extérieures la détruisent. A la suite d'une brûlure par exemple, lorsque « *la peau morte* » s'exfolie, on voit apparaître au-dessous une couche épidermique nouvelle; on fait « *peau neuve* ». Il est donc de notion courante que les couches les plus extérieures de cette peau neuve sont toujours *mortes*; et c'est une stricte vérité. La différence que le peuple établit entre l'épiderme et le derme s'affirme encore davantage dans des locutions telles que « *à vif* » ou « *trancher dans le vif* », c'est-à-dire dans le tissu *vivant et sensible* du derme. Celui-ci est séparé des parties sous-jacentes par un tissu lâche qui est, dans le langage des anatomistes, le « tissu cellulaire sous-cutané » et, dans le langage populaire, l'« *entre cuir et chair* ».

Le mot *cuir*, banni du vocabulaire technique, était préférable à celui de derme dont le sens étymologique est certainement bien plus vague. *Cuir* était employé couramment encore au milieu du siècle dernier. Il était de même provenance que *chair* qui, lui aussi, accusait mieux sa vitalité. La manie des mots grecs l'a fait abandonner ainsi que les diminutifs *pellicule* et *cuticule*, dont les synonymes vieux français la « *petite peau* », la

« *surpeau* » s'appliquaient exclusivement à l'épiderme¹.

II

Parmi les organes annexés à la peau (les glandes sudoripares, les glandes sébacées, les poils), les poils seulement ont donné lieu à certaines locutions intéressantes. Leur structure assez complexe est ignorée; on n'envisage que leurs attributions. Ils sont, avant tout, le signe de la force virile. On n'est homme qu'à partir de la puberté². De là, à admettre que les poils font la force, il n'y a qu'un pas, et, depuis la légende de Samson, « *avoir du poil* » c'est être fort. Aussi les anciennes lois des Allemands³ interdisaient-elles de tondre un homme libre. L'idée de force suggère celle d'audace à laquelle s'applique surtout la susdite expression que l'usage a consacrée. Hébert, en 1793, demandait « des bougres à *poil* déter-

1. L'argot manifeste en toute occasion ce même besoin de substitution : *basane* a remplacé *parchemin*.

2. Un adolescent s'appelle en Franche-Comté un « *primpoi* », littéralement un *premier poil*.

3. Titre LXV.

minés à vivre libres ou mourir¹ ». Parfois le sexe faible ne serait pas indigne d'être caractérisé de même. Témoin la virago de Cervantès² : « T'udieu ! c'est une fille de tête faite et parfaite et *de poil à l'estomac*³ ». Aussi, quand Arnolphe proclame que « du côté de la barbe est la toute-puissance », les femmes lui ripostent par leur proverbe : *La barbe ne fait pas l'homme*.

En dehors de sa valeur significative de force et de virilité, les locutions relatives au système pileux ne visent, dans le vocabulaire usuel, que des qualités esthétiques, car les causes finales, en matière de physiologie populaire, sont très indé- cises. La seule locution « *avoir un poil dans la main* » laisse soupçonner que l'absence de poils à la face palmaire tient aux frottements de l'instru- ment de travail. Quant au duvet³ formé par les « *poils follets*⁴ », on ne saurait lui attribuer aucun rôle, attendu que ses relations fonctionnelles avec les glandes sébacées exigeraient la connaissance préalable de celles-ci.

1. Les anciens croyaient que les hommes braves nais- saient avec du *poil au cœur*. PLINE le jeune l'affirme : « *Hirto corde gigni quosdam homines proditur, neque alios fortio- res esse industria* » (XI, 20).

2. *De pelo en pecho*.

3. *Dumet* en v. fr. ; *duma* dans le bas-latin ; *deumet* dans le normand moderne.

4. *Pole vole* en v. fr.

L'autre point de vue physiologique, celui qui concerne la sécrétion de la sueur, est plus obscur encore. La sueur, comme l'urine, n'est pas autre chose que « *de l'eau* ». On dit « *être en eau* », pour être en sueur. On dit aussi « *être en nage* », et on devrait écrire *en age*¹. La transpiration est un des résultats des efforts pénibles. L'homme gagne son pain à la *sueur de son front*² Et comme les sueurs accompagnent la fatigue, elles sont considérées comme une cause de fatigue ou de faiblesse ; telle est l'opinion courante. Mais il n'échappe pas au vulgaire que la sueur peut être sécrétée, même abondamment, en dehors des conditions qui échauffent la peau. Les « *sueurs froides* » en sont la preuve. Cette expression, d'une absolue justesse, n'a reçu sa sanction physiologique définitive que depuis cinq ou six ans³. Il s'agit là d'un phénomène réflexe où les émotions agissent aussi effi-

1. De *aige* (v. fr.), *aigue*, *aqua*.

2. Pourquoi : *de son front* ? Les glandes sudoripares frontales sont peut-être des premières à entrer en activité ; mais cela n'a rien de constant. Bossuet se conforme davantage à la réalité des faits : « Accablé de tous ces travaux, saint Paul s'impose encore lui-même la nécessité de gagner sa vie à la *sueur de son corps* » (*Panég.* de saint Paul). Rabelais avait été encore plus exact, mais très irrévérencieux à l'endroit du texte sacré : « Gagner son pain, comme le premier père, à la *sueur de ses molles fesses*. »

3. Expériences de Kendall, Luchsinger, Ostrumow, Vulpian et Straus.

cacement que le plus dur labeur. Une frayeur violente fait dire : « *J'en ai eu des sueurs froides.* »

III

De tous les mots, de toutes les locutions que nous venons de passer en revue, se dégage en somme l'idée d'une anatomie bien imparfaite. La physiologie ne vaut guère mieux ; et il n'en saurait être autrement puisque cette physiologie manque de la base anatomique indispensable. Encore néglige-t-elle les rares notions quelque peu précises dont elle pourrait tirer parti.

Puis, comme la physiologie vraiment scientifique ne compte qu'une cinquantaine d'années d'existence, son vocabulaire technique n'a pas pénétré encore dans la langue usuelle. Si l'on dit parfois (style moderne) qu'on a agi, dans telle circonstance, *par action réflexe*, le plus souvent c'est sans se rendre compte de la nature du fait qu'on veut exprimer. L'état actuel de la physiologie populaire, à le juger, comme nous l'avons déjà dit, par les mots qui sont d'un usage courant, reflète la phase la plus rudimentaire de cette science. Et en effet, la physiologie des gens

du monde est toujours celle des *humeurs* et des *tempéraments*.

Résumons cette physiologie.

IV

La constatation de la chaleur animale implique d'abord la supposition d'une combustion intime et permanente, où les substances alimentaires représentent le combustible et les excréments, les cendres. D'autre part, comme « il n'y a pas de feu sans fumée », cette combustion produit nécessairement des vapeurs. Quoique invisibles, on ne doute pas de leur existence : il en est question à tout moment dans la langue littéraire du xvii^e siècle. Nous y reviendrons plus amplement à l'occasion des vapeurs hystériques.

La combustion s'effectue aussi aux dépens de nos humeurs¹, le sang, la bile, le phlegme qui sont les trois principales. Il y en avait bien jadis une

1. *Humour* que le peuple prononce souvent *himeur*, provient directement de *humor*, et sans doute de *χυμός*. Les anciens auteurs et les paysans actuels disent *un* humour. Ce maseulin est logique, mais il n'est que logique, et l'on doit dire *une* humour, puisque l'usage fait loi.

quatrième, l'atrabile¹, que personne n'a jamais vue, mais qui n'en était pas moins jugée indispensable à l'équilibre de la santé. Elle ne compte plus, quoiqu'on dise encore d'un homme « à humeurs noires » qu'il est *atrabilaire*.

Le sang, la bile et le phlegme existent en proportions définies et la permanence de ces proportions caractérise l'état physiologique normal. Quand ces liquides ne se *tempèrent* pas réciproquement², celui qui l'emporte imprime à l'ensemble des fonctions son caractère particulier. On a le *tempérament* sanguin, ou bilieux, ou phlegmatique³. La grande vogue du mot tempérament est

1. En vieux français la *noire cole*.

2. Le mélange en proportions inégales a un nom tiré du grec, *dyscrasie* (δύς, mal, κράσις, mélange). Ce mot, qui ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie, est d'un usage courant dans la langue technique contemporaine ; mais il n'a pas gardé son sens étymologique. Au xv^e siècle il désignait l'*amaigrissement* : un homme décharné était *dyscrasié*. On lit dans *Pantagruel* : « L'âme d'ung homme indebte est toute hectique, *dyscrasiée*. »

3. Il ne faut pas croire que le mot *phlegme* ait disparu de la langue actuelle. C'est au contraire un de ceux qui sont encore le plus usités dans tous les dialectes provinciaux ; mais il faut remarquer qu'on l'applique indifféremment à toutes les mucosités, *sécrétées en grande abondance*. Ainsi, en Normandie et en Picardie, la *pituite* s'appelle *fleume*. C'est exactement le mot *fleuma* (bas-latin) ou *fluma* qui signifiait *crachat*. Le wallon a conservé *flemme* ou *flime* qui sont synonymes de

un peu passée aujourd'hui, bien qu'on l'utilise parfois dans son sens primitif, mais il a pris peu à peu une signification tout autre. On a reconnu que l'état d'équilibre qu'il définit, et qui est synonyme de santé, peut être troublé par des causes indépendantes de la variation des humeurs; et selon la nature de ces causes, on parle communément de tempérament nerveux, de tempérament chaud, sec, etc., où la qualité des anciennes humeurs fondamentales n'a plus rien à voir. On dit même d'une façon plus générale : « avoir un *bon tempérament*, un *tempérament robuste* », au lieu de « avoir une bonne santé, une robuste constitution ». Enfin depuis quelques années, par un de ces retours que nous avons déjà signalés, vers une acception plus circonscrite, on arrête le sens de tempérament à l'idée d'une certaine propension aux appétits génésiques. Il est vrai que dans ce cas on se sert presque exclusivement de la formule : « avoir du *tempérament*¹ »

glaires. En Berry, on prononce *flême*, et en Saintonge *flemme*. Les lymphatiques ou scrofuloux, race indolente en général, sont sujets au catarrhe des fosses nasales; c'est pour cela que *flemme* a pris le sens de paresse, timidité, laisser-aller, etc. L'argot est le premier à avoir adopté cette synonymie. Elle se retrouve d'ailleurs dans le roman provençal *flemma* ou *flecma*, dans l'espagnol *flecma* et dans le portugais *fleima*.

1. Le contraire de *tempérament* est la « *froidueur* ». Et comme

La surabondance d'une humeur exerce sur tout l'être une influence si directe que le moral ne peut y échapper : « Nous agissons, dit Bossuet, *par humeur* et non *par raison*. »

Donc rien de plus logique que de définir le caractère d'un homme par la nature de son humeur dominante. On est d'abord, d'une façon générale, « *de bonne ou de mauvaise humeur* », ou, suivant les circonstances, « *dans ses bonnes* ou *dans ses mauvaises*¹ ». Mais « *humeur* » ne dit rien si l'on ne spécifie pas. Alors, selon qu'il s'agit d'un sanguin, d'un bilieux, d'un phlegmatique, le caractère prend le nom de l'humeur elle-même. C'est le « *sang bouillant qui fait les héros*² ». C'est la bile, c'est le fiel qui suscitent la jalousie, la rage³. Mais on disait aussi « *avoir bon fiel*⁴ ».

les hommes *froids* sont nés sous l'influence de Saturne, on les qualifiait autrefois de *saturniens* :

Une bonne boisson
Prise avec marisson
Par un *saturnien*
Ne luy fait point de bien.

(O. BASSELIN, *Vaux de Vire*.)

1. « *Être dans ses bonnes* » était d'un usage fréquent dans la langue de Rabelais.

2. SÉVIGNÉ (cit. par LITTRÉ).

3. Picrochole « *tua son cheval en sa chole* ».

4. *Chole* et *cholère* désignaient indifféremment la bile ou la colère.

Villon a usé largement de cette métaphore¹ On la retrouve, très explicite, dans le sermon de Philinte à Alceste :

Mon *phlegme* est philosophe autant que *vo*tre *bile*².

Chose curieuse, le sang³, qui est en réalité « l'humeur » par excellence, n'a pas toujours eu le rôle principal dans la physiologie des gens du monde.

C'est seulement depuis les travaux dits hémato-logiques du commencement de ce siècle qu'il a repris, surtout en pathologie, sa véritable importance. L'anémie est devenue à la mode, elle a été l'alpha et l'oméga, le point de départ et l'aboutissant de tous nos maux; son nom s'est rapidement vulgarisé. De tout temps il y a eu ainsi une maladie qui a fait fortune, en ce sens qu'elle a accaparé toutes les autres. En cela, et jusqu'à l'heure présente, rien n'est changé; on n'est plus anémique, mais on est « dilaté ».

1. Des Périers remplace même *fiel* par *amer*.

Ceux qui vont delà la mer
Changent le ciel, non leur *amer*.

Amer remplace le mot *animus* du vers :

Cœlum non animus mutant qui trans mare currunt,

Le *fiel*, c'est l'*amer* du ventre.

2. *Misanthrope*, acte I, sc. I.

3. Le mot *sang* est d'un usage universel, sauf dans l'argot

Ainsi il n'est plus guère question de « *chaleurs de sang*¹ ». On n'en a pas moins le *sang chaud* ou le *sang bouillant*, tout comme on peut avoir du *sang froid*. On dit encore que « le *sang monte à la tête* », ce qui est strictement vrai; ou qu'on a « du *sang aux ongles*² » quand on veut exprimer l'idée de vigueur associée au courage, car l'abondance du sang a toujours paru développer une grande activité vitale. Les gens qui vivent avec trop d'intensité, les sanguins en un mot, « se brûlent et se grillent les sangs ». En dehors de ces formules, le vocabulaire ordinaire est remarquablement pauvre. Il n'y a donc pas lieu d'insister.

Quant aux autres humeurs, la lymphe proprement dite (qu'il ne faut pas confondre avec le phlegme pituiteux), ou le suc pancréatique, ou le liquide céphalo-rachidien, etc., leur rôle ne paraît commencer qu'avec l'état de maladie³.

Et voilà toute la physiologie populaire, voilà la base de la doctrine pathologique générale que nous allons maintenant esquisser.

qui lui préfère celui de *vermois* composé de *vermeil* (relatif à sa couleur), et de *mois* (relatif à son rôle chez la femme).

1. « Ce sont *chaleurs de sang* dont parfois on n'est pas le maître, » dit M. Tomès (*l'Amour médecin*).

2. SÉVIGNÉ, 301.

3. Certains produits excrémentitiels comme le « *cérumen* » du conduit auditif, le « *smegma préputial* », etc., n'ont un nom que dans le plus bas langage.

CHAPITRE III

LA PATHOLOGIE GÉNÉRALE

I

« Tout le monde, dit Chomel, sait ce que c'est que la maladie, mais personne ne saurait la bien définir. » L'idée la plus générale et aussi la plus légitime est que tout mal physique est accidentel. Il répugne à l'esprit d'admettre que nous échappions à cette loi naturelle en vertu de laquelle tous les êtres animés ont droit à une certaine durée d'existence. Qui ne se croit destiné à *mourir de sa belle mort* ou, comme dit le peuple, à « *mourir dans son lit* », expression détournée de sa vé-

ritable signification et qui équivaut à *mourir de vieillesse* ?

D'autre part, qui meurt de vieillesse meurt usé; aussi a-t-on prétendu que les « maladies ne sont que des manières de mourir ». Cette pensée a été traduite par Bossuet dans le plus beau langage : « Le repos et la maladie ne sont-ils pas de faibles remèdes à la continuelle maladie qui nous travaille? Et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant¹? » Il y a des familles dont tous les membres succombent dans la force de l'âge. Il y a des races d'hommes où l'on est vieux à trente ans; ceux qui atteignent le demi-siècle sont l'infime exception. La mort précoce est donc héréditaire.

Les faits de ce genre parlent assez haut à l'imagination pour que l'hérédité des maladies ait, de tout temps, occupé une place primordiale dans les doctrines pathologiques. Pourquoi, dit-on, ce proverbe dans le pays d'Israël : « Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants en ont été agacées² » ?

N'est-on pas allé même jusqu'à admettre que

1. *Orais. fun. de Marie-Thérèse d'Autriche.*

2. *Ézéchiel, XXVIII, 1; Jérémie, XXXI, 29.*

les transmissions morbides des parents aux enfants est chose fatale ?

Car un mauvais un mauvais *gendre*¹.
 Il ne le vous fault pas apprendre ;
 Un pouacre, un homme pouacreux²
 Et un racheux *gendre* un tigneux³.

Mais la santé la plus florissante⁴ ne présage pas la plus longue vie. On a beau éviter les fautes d'hygiène, se garder des imprudences, et surtout des vices qui hâtent la vieillesse, cependant la maladie survient en dépit de tout. Un de nos maî-

1. Pour *engendre*.
2. Pour *podagre, podagreux*.
3. EUSTACHE DESCHAMPS, f. 481.
4. Rien n'est tel que la vie végétative pour vivre vieux. Montaigne nous assure que de tout temps le proverbe suivant fut dans la bouche du peuple :

Tenez chauds les pieds et la tête,
 Au demeurant vivez en bêtes.

(II, 12.)

Cette prophylaxie est tellement entrée dans l'opinion du vulgaire que « *avoir les pieds chauds* » équivaut à se bien porter. L'idéal de don César de Bazan n'est-il pas de :

Dormir la tête à l'ombre et les « *pieds au soleil* » ?

D'autre part, la vie végétative conduit souvent à l'obésité ou simplement à l'embonpoint. Un homme « *en bon point* » se disait autrefois pour un homme bien portant. Le sens actuel du mot embonpoint, formé par agglutination, est assez inexact puisque l'apparence est trompeuse. La preuve en est qu'on en est venu à dire, par extension, « *crever de santé* ».

tres — hypochondriaque, il est vrai — n'a-t-il pas défini la santé « un état précaire, transitoire et qui ne présage rien de bon? » Par une sorte d'ironie de la nature, les mieux portants sont quelquefois les plus durement frappés et les plus vite abattus. De vieux dictons le proclament : « *Ad lectum ad lethum* » — « *Aussi sot qu'un athlète malade* » — *On a raison de dire qu'une première maladie emporte les gens robustes¹* », etc. Il faut donc expliquer la maladie autrement que par l'évolution naturelle de la vie vers la mort. Alors et nécessairement interviennent des influences extérieures, indépendantes de nous-mêmes. Comment agissent ces influences?

II

L'équilibre des humeurs, dont nous avons parlé dans le précédent chapitre, est troublé. Le sang, la bile, le flegme ou plus simplement l'*humeur*,

1. Cette formule s'applique à un certain nombre de maladies qui frappent en effet les hommes les mieux constitués et les plus résistants en apparence. Pour expliquer ce paradoxe pathologique, les théoriciens prétendent que chez les jeunes gens dans la force de l'âge les *réactions morbides* sont plus intenses. C'est se payer de mots.

comme on dit aujourd'hui, s'altèrent, s'agitent. « *On fait du mauvais sang* », « *on a les sangs tournés* », on est victime, en un mot, d'une « *sang-mélure* » ; et comme les maladies « *dans le sang* » sont supposées les plus fréquentes de toutes, l'intervention curative à laquelle on a recours aussi le plus souvent est la saignée.

Il n'y a pas encore bien longtemps qu'à la plus petite alerte, on s'empressait d'ouvrir la veine ; et, par prévoyance d'un mal toujours possible, on saignait d'avance, à certaines époques de l'année. Dans les couvents où l'emploi du temps n'abandonne rien à l'imprévu, la règle prescrivait des saignées à jours fixes. C'étaient les « *jours malades* » ou « *jours de la minution du sang* ». Les Chartreux étaient saignés cinq fois par an, les Prémontrés quatre fois seulement¹. L'habitude

1. Les fêtes de saint Valentin et de saint Mathias étaient célébrées par une saignée générale :

Seigneur du jour saint Valentin
Fait le sang net soir et matin,
Et la saignée du jour devant
Garde des fièvres en tout l'an.

La Saint-Valentin tombe le 14 février. Le 24 du même mois on recommençait la cérémonie sous l'invocation de saint Mathias :

Si tu fais tirer de ton bras
Du sang le jour de saint Mathias,
Il sera net toute l'année.
Et du jour devant la saignée
Sans fièvre te maintiendra sain
Jusqu'au retour de l'an prochain.

des saignées périodiques s'est perdue peu à peu depuis que la réaction contre la thérapeutique sanguinaire de Broussais a mis en relief la fréquence de l'anémie. Le nom d'« hydrémie » donné à une des variétés de cette maladie n'est qu'une traduction de la formule populaire : « *Le sang s'est tourné en eau.* »

III

Ce qui a trait aux humeurs est plus précis. Le fait essentiel, du moins celui qui frappe tout d'abord l'observateur le moins subtil, c'est la variation des qualités et de la quantité des sécrétions morbides. Dans l'état de maladie, la *pituite* coule en plus grande abondance, ou bien c'est la *bile*, ou bien c'est le liquide intestinal, enfin et surtout c'est le *pus*, qui s'amasse en un point pour constituer des *abcès* ou *aposthumes*. Ce surcroît anomal d'humeurs que chacun peut porter en soi n'est autre chose que « l'humeur peccante » des galénistes. Aussi le peuple croit-il « qu'un vésicatoire ne fait jamais de mal, car il attire l'humeur au dehors ». Il est convaincu que, s'il a beaucoup d'humeur ou d'« *humeur* », ce vésica-

toire produira une quantité de sérosité équivalente (celle-ci lui représentant l'*humeur peccante* elle-même).

Mais les vésicatoires, les cautères et tous les topiques irritants ne sont que des adjuvants. Leur but est de faire sortir plus rapidement de l'organisme une humeur qui aurait pu, à la rigueur, s'éliminer spontanément par les surfaces muqueuses ou par la peau. Quand cette élimination s'accomplit toute seule, la maladie est un « catarre » ou « *catherre* ». L'influence du vieil humorisme se fait sentir encore dans le langage populaire avec une telle intensité qu'il y a des pays où tout homme malade s'appelle un « *humeureux* » ou un « *catarrheux* ». Pour préciser davantage, le « catharre » est la maladie qui oblige à garder le lit. Du substantif on a fait un verbe : « Il y a huit jours qu'il est *catherré*. »

Si l'on saignait dans les maladies du sang, dans les *maladies d'humeurs* ou *catherres* on purgeait. Sous ce rapport, la pratique d'il y a cinquante ans était conforme à celle que Molière raillait dans le dialogue suivant :

LE MÉDECIN. — Combien a-t-il été saigné de fois ?

LA PAYSANNE. — Quinze, Monsieur, depuis vingt jours.

LE MÉDECIN. — Quinze fois saigné ?

LA PAYSANNE. — Oui.

LE MÉDECIN. — Et il ne guérit point?

LA PAYSANNE. — Non, Monsieur.

LE MÉDECIN. — C'est signe que la *maladie n'est pas dans le sang*, nous le ferons purger autant de fois pour voir si *elle n'est pas dans les humeurs* (1).

L'importance des « *maladies dans les humeurs* » était telle qu'on employait encore le mot *catarrhe* pour désigner les affections qui s'en éloignent en réalité le plus. Comines écrit que « le mal du roi Charles VII fut un *catherre* ou *apoplexie* ».

Cependant, vers le seizième siècle, à mesure que la doctrine hypothétique des humeurs s'effaçait devant l'observation plus sage et plus simple des faits, l'usage du mot se restreignait aux seuls cas où le *catarrhe* est visible et incontestable. Comme le *catarrhe bronchique* l'emporte en fréquence sur tous les autres, la langue usuelle finit même par n'appliquer ce mot qu'à la « *bronchite catarrhale chronique* », maladie caractérisée par de l'emphyseme et des crises plus ou moins répétées, mais qui ne compromettent pas pour cela la santé. Montaigne connaissait certainement un malade de cette espèce, dont il disait : « Il est sain sinon quand son *catherre* le harcèle. » Ajoutons que les médecins ont conservé à « *catarrhe* » son sens étymologique général dans le vocabulaire noso-

1. M. de Pourceaugnac, acte I, sc. VIII.

logique. On dit « catarrhe de l'intestin, de la vessie, de l'oreille, etc.¹ ».

Mais le cas où l'« *humeur* » a toujours paru jouer le rôle le plus important est celui de la suppuration. On connaît, il est vrai, des circonstances où le pus se collectionne dans toutes les parties du corps : l'infection purulente, par exemple. Ce n'est pourtant pas là ce dont le peuple se préoccupe, quand il constate « à propos de l'action plus ou moins efficace des cautères » que « *l'humeur rendue n'est plus dans le corps* ». Il est persuadé que le pus, avant de former un abcès, circule, comme toute autre humeur, en quelque sorte à l'état d'émulsion, dans les liquides normaux. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Bornons-nous à faire remarquer que l'hypothèse est justifiée, à la rigueur, par un ordre de faits particuliers.

IV

Le sang ou les humeurs, en s'accumulant en un lieu restreint, produisent des « *engorgements* ».

1. L'otite externe catarrhale est signalée dans les *Nouvelles* de BONAVENTURE : « Sçavez-vous que c'est? — Il y a eu un *catherre* qui luy est tombé sur l'oreille et est quasi devenu sourd. »

Bien avant la découverte de la circulation, on admettait que les liquides organiques sont animés de certains mouvements oscillatoires, et sujets à des déplacements.

Quand c'est le sang qui *s'engorge*, on dit qu'il y a « *fluxion* » : c'est l'*épirrhée*¹ des anciens auteurs. Et comme ces engorgements présentent parfois des rémissions spontanées, on les a comparés au flux et au reflux de la mer. Le vieux mot *flux*², qui correspond à ce que nous appelons la « congestion active », convient peut-être mieux que *fluxion* à ce phénomène³. Les « *mouvements d'humeur* », expression passée aujourd'hui dans le langage figuré, nous conduisent tout droit à la théorie de la métastase.

V

Grâce à la multiplicité de leurs attributions, la *bile*, le *sang*, l'*humeur* peuvent se suppléer réci-

1. De *ἐπιρροία*.

2. La fluxion dentaire s'appelle dans le patois du Sud-Ouest *la mareye* (la marée).

3. Tandis que *flux* désignait la congestion, *fluxion* s'appliquait à toute sorte d'écoulement, « de *fluere* ».

proquement. Il n'y a rien de plus général et de plus répandu que cette doctrine hippocratique de la métastase, vivante encore dans le « *rhume tombé sur la poitrine* », « *la goutte remontée* », ou « *le lait répandu* », etc. Ce n'est d'ailleurs rien moins qu'un dogme scientifique. Mais le peuple, qui dépasse facilement la mesure, en a généralisé à l'excès les applications. Les prétendues « *sueurs rentrées* » en sont un exemple. La fluxion de poitrine éclate souvent à la suite d'un refroidissement, survenu au moment où le corps est tout en sueur. N'est-il pas logique de considérer la sueur qui rentre dans la profondeur de l'organisme comme la cause de cette maladie, que le paysan landais appelle « *chudou-rentrade*¹ » ?

Quoi qu'il en soit de ces abus d'interprétation, la métastase, ou, pour mieux dire, la crainte des métastases dangereuses, est le point de départ de presque toutes les indications thérapeutiques ; elle justifie la plupart des remèdes de bonnes femmes, et même beaucoup de médications réputées savantes. On s'évertue à maintenir ou à attirer le mal le plus loin possible des organes nobles, sur lesquels il risquerait d'exercer une action funeste. Tel est le principe de la méthode *dérivative* des thérapeutes. Il semble qu'en appelant le sang ou

1. « Sueur rentrée. »

l'humeur à une grande distance du premier foyer de la maladie, on écarte le danger. C'est en vertu de cette hypothèse, nous n'osons pas dire de ce préjugé, qu'on prescrit des sinapismes aux pieds contre le mal de tête¹.

En résumé, les maladies consistent, à l'origine, non seulement dans l'altération des humeurs, mais dans leurs mouvements intempestifs et dans leurs métastases. Ultérieurement, plusieurs humeurs peuvent être troublées à la fois; de là encore une série de réactions qui vont faire varier à l'infini le pronostic, conformément au vieux dicton : « *Un mal attire l'autre* »². »

VI

Mais il n'a pas été question jusqu'ici des causes de tous ces phénomènes. Si le peuple explique

1. Les compatriotes de Henri IV ont conservé ce dicton : « *Qu'ey maü de cap! — Unte-t-lou cu dap oli* » (« J'ai mal à la tête! — Frotte-toi le c. avec de l'huile »).

2. Un galéniste du xvii^e siècle, Sanctorius Sanctorinus, qui avait employé sa vie à étudier les altérations des quatre humeurs cardinales, « ne craignit pas de porter à quatre-vingt mille les humeurs mixtes qui résultent de leurs diverses combinaisons » (JACCOURD, Th. agr., 1863).

aisément les actes ou « processus » intimes des maladies, il n'est pas plus embarrassé pour préciser leur point de départ et expliquer leur mise en train. Dans bon nombre de cas, le doute n'est pas possible : c'est une blessure, un coup, une chute; c'est la foudre, c'est le chaud ou le froid, c'est la peur, c'est le diable. Le besoin d'interpréter est tellement impérieux qu'il va jusqu'à contre-balancer le désir de guérir. Quant à rechercher l'enchaînement immédiat de la cause avec les symptômes, il n'en est guère question; la pathogénie existe peu pour le vulgaire.

Parmi les causes connues, celles qui consistent dans l'action plus ou moins brutale des choses extérieures, les traumatismes en un mot, ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ce que le chirurgien appelle un *trauma*, le peuple l'appelle *un coup* : il dit « *coup de froid* », « *coup d'air* », « *coup de soleil* », « *coup de chaleur* », etc.

A côté du traumatisme, la fatigue physique, cause non moins évidente, joue un rôle capital, dans la pathologie des champs plus encore que dans celle de la ville. N'a-t-on pas décrit, dans une nosographie justement célèbre, une « *fièvre de fatigue* »? Nous y reviendrons bientôt. Mais les médecins ne vont-ils pas un peu trop loin quand ils attribuent au *surmenage* une foule de maladies qui relèvent d'influences extrinsèques? La fièvre

typhoïde, par exemple, qu'on a si longtemps considérée comme la conséquence d'un travail cérébral excessif, est une affection exclusivement microbienne. Combien d'autres encore rentreront un jour dans la même catégorie?

VII

Nous venons de parler des maladies microbiennes. A ne les envisager qu'au point de vue de la présence du parasite, mille formules du langage usuel nous démontrent que leur histoire remonte bien au delà des découvertes contemporaines. Le parasitisme est une condition étiologique universellement reconnue. Le paysan dit, en parlant d'un homme qui jouit d'une santé parfaite, qu'il est « *sain comme un poireau* », comparaison fondée sur ce fait que le légume en question n'a pas de parasites¹. N'y a-t-il pas dans cette locution comme une intuition du « microbisme latent »?

Il fut un temps où les plaies vermineuses

1. Du moins il en a peu. Le poireau, l'ail et encore d'autres plantes bulbeuses sont en effet presque toujours épargnées par les vers. Le Béarnais dit : « *Saa coum u asele d'ail* » (sain comme une gousse d'ail).

n'étaient pas rares. Les larves qui grouillaient dans les suppurations abondantes étaient censées naître dans l'intimité de nos tissus et de nos humeurs, pour s'éliminer avec le pus à la surface des plaies. Il n'est pas jusqu'aux poux qui ne « se peuvent engendrer, dit A. Paré, par toutes les parties de notre corps, même dans la masse du sang, comme témoigne Pline en plusieurs lieux¹ ». On avait vu également des malades rejeter, par l'une ou l'autre extrémité du tube digestif, de grands vers presque identiques aux vers de terre; on n'ignorait pas que des animaux comme le lapin domestique sont souvent porteurs de kystes, renfermant des corpuscules vermiformes. Jamais les bonnes femmes, en voyant s'agiter un lombric dans les matières d'un vomissement, n'hésitent à déclarer que la « poche des vers est crevée² ». Enfin les tænias, les oxyures, et en général tous les helminthes imposaient comme une hypothèse nécessaire la suprématie étiologique du parasitisme dans le plus grand nombre des maladies. Aussi, chose à prévoir, l'influence pathogénique des parasites fut-elle affirmée avant qu'on n'eût

1. XXII, 6.

2. Des médecins renommés, Rœderer, Wagler, van den Bosch ont décrit des fièvres vermineuses. Joseph Frank, Lépecq de la Cloture ont assisté à des épidémies meurtrières où les malades rendaient en quantité des lombrics, vivants ou morts, tantôt par les vomissements, tantôt par les selles.

constaté leur existence *de visu*. Selon les manifestations morbides qu'ils provoquent, on leur assignait un milieu d'existence, en quelque sorte une humeur de culture et un mode de propagation déterminés d'avance, tantôt l'eau, tantôt l'air, tantôt la terre. Bien plus, on prévoyait le moyen de susciter, entre tant d'ennemis acharnés contre nous, des rivalités et des conflits où ils pourraient, pour notre plus grand bien, s'annihiler les uns les autres. « Nous avons eu, dit Voltaire, plusieurs charlatans qui font accroire que toutes les maladies étaient causées par des vers et que chaque espèce d'animaux étant dévorée par une autre espèce on pouvait faire manger les vers de l'apoplexie et de l'épilepsie par des vers anti-apoplectiques et anti-épileptiques¹ »

Malheureusement le parasite est, en réalité, un infiniment petit; sa forme et ses moyens d'action sont inappréciables à l'œil nu. Force est de s'en prendre à son « milieu ». De tout temps et dans tous les pays on a cru que les épidémies sont produites par l'ingestion d'eaux malsaines. Depuis la peste d'Athènes jusqu'aux plus récentes épi-

1. *Bible expliquée, Lévitique*. — Ces charlatans n'étaient-ils point les précurseurs des savants de nos jours qui cherchent à opposer au *bacille* de la tuberculose le *bacterium termo*? Nous reviendrons sur l'histoire de cette méthode prophylactique à propos de la syphilis.

démies de fièvre typhoïde, ceux-là seuls sont frappés qui « *ont bu de mauvaise eau* ». Depuis Thucydide jusqu'à Chantemesse, cette notion n'a pas varié. Le peuple de Paris commence seulement à soupçonner qu'il est empoisonné par l'eau de la Seine, où le nouvel Hôtel-Dieu verse directement les eaux de son amphithéâtre. Écoutons Voltaire : « Cet Hôtel-Dieu, devenu l'Hôtel de la mort, infecte le bras de la rivière sur lequel il est situé. O Welches, habitants de Paris! vous n'y faites nulle attention, et la dixième partie du petit peuple est sacrifiée chaque année; et cette barbarie subsiste dans la ville des jansénistes, des financiers, des spectacles, des bals, des brochures et des filles de joie¹. » Il n'y a plus de jansénistes, et l'Hôtel-Dieu reconstruit infecte un autre bras de la rivière. A part cela, quoi de changé?

L'influence pernicieuse de l'air n'est pas moins indiscutée. Quel que puisse être le bacille encore ignoré qui donne la grippe, c'est l'air qui le propage : « *on est frappé d'un mauvais vent*. » Juvénal des Ursins raconte que « le mois de février et de mars se leva un vent *merveilleux et puant...*, pour occasion duquel plusieurs gens furent tellement enrhumés et entoussés que merveilles² ». A. Paré n'admet pas qu'on puisse recourir à une autre

1. *Dict. phil.*, AIR.

2. *Charles VI*, p. 274.

explication : « Je ne sçache homme si peu versé en la philosophie naturelle, ny en astrologie, qui ne recherche en l'air la cause efficiente de tant de maux... car d'où procederoient tant de pestes contagieuses indifferemment advenues aux vieux, aux jeunes, aux pauvres, et aux riches, et en tant de divers lieux, *sinon de l'air qui n'a esté chiche de son poison* mais nous en a infecté à son plaisir? D'où seroit venu tant de *coqueluche, de pleuresies, d'aposthemes, caterrhes, fluxions, etc.*?¹ »

Que dire des innombrables conséquences de la doctrine parasitaire, en ce qui touche à la thérapeutique et à la prophylaxie populaires? Il vaut mieux ne s'y point risquer. Aussi bien, nous écartérons-nous de notre sujet. Mais il est impossible de passer sous silence ce préjugé, que chacun de nous porte en soi un ver qu'il convient de *tuer* par des libations matinales. « *Tuer le ver* » est une locution toujours jeune qui répond à un vieil usage. Passe encore de tuer le ver; mais pourquoi tous les jours²?

1. A. PARÉ va même plus loin, et beaucoup trop loin, car il attribue à cet air infecté « grenouilles, crapaux, sauterelles, chenilles, araignees, mouches, hannetons, limaçons, serpens, viperes, couleuvres, lezards, scorpions, et aspics... »

2. Quand on a tué le ver, on est, comme Janotus de Bragmardo, « *antidoté* ».

VIII

Les empoisonnements ne comportent pas de formules de langage bien variées, en dehors de la variété même des poisons. Presque toutes les intoxications sont désignées, aussi bien dans le langage technique que dans le langage populaire, par le nom du poison qui les produit. D'ailleurs le peuple ne connaît guère que les empoisonnements aigus; il ignore les empoisonnements chroniques, même l'« alcoolisme »... peut-être parce que ce nom ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie¹? Quant aux empoisonnements dits « auto-intoxications » où le poison vient de nous-même et non de l'extérieur, ils n'ont pas encore de désignation populaire; mais les gens du monde ne les ignorent pas pour cela. Il est tout naturel que le « *mauvais sang qu'on se fait* » empoisonne. N'est-il pas évident que la rétention prolongée des matières fécales dans l'intestin peut altérer les humeurs? On dit, d'une façon assez libre,

1. On dit quelquefois d'un homme empoisonné qu'il est *entochié* (altération de intoxiqué). Le peuple dit aussi communément *la poison*. Ce féminin est logique et justifié par l'étymologie *potio* et le synonyme *potion*.

mais juste, en somme, d'un homme acariâtre qu'il a « *l'humeur constipée* ». On dit même par ironie : « gai comme un constipé. » Dans ses leçons sur les auto-intoxications, M. Bouchard nous enseigne que les hypochondriaques et que tous les aliénés sont constipés¹. L'homme a une psychologie différente selon la vacuité ou la réplétion de son rectum : « Qu'il ait une diarrhée, il est languissant et doux : la force lui manque pour être méchant. Qu'il soit constipé, alors les sels et les soufres de sa merde entrent dans son chyle, portent l'acrimonie dans son sang, fournissent souvent à son cerveau des idées atroces². »

Les causes de maladie que nous venons d'énumérer ne produisent pas toujours des résultats identiques et invariables. Il faut compter avec les résistances individuelles. Ici la langue usuelle ne le cède en rien à la langue technique. Celle-ci n'a qu'un mot, « l'idiosyncrasie » ; mais elle en use largement, car ce mot tient lieu de bien des explications difficiles. Le peuple apprécie à leur juste valeur les prédispositions morbides ; il sait que la « *malpropreté ennige*³ *la vermine* », et quand une épidémie vient à sévir, il se rassure avec

1. *Leçons sur les auto-intoxications dans les maladies*, p. 156.

2. *Dict. phil.*, art. DÉJECTIONS.

3. *Ennige* pour engendre.

le proverbe : « *Il n'en mourra que les plus malades.* »

IX

Ce qui précède nous amène à jeter un coup d'œil sur la nomenclature populaire des maladies.

La notion de cause prime toutes les autres. Si compliquée que soit une maladie, du moment que la cause en est connue, c'est par elle qu'on la désigne. Le vieux mot de « *thalasie*¹ », inaccessible à quiconque n'entend pas le grec, n'a jamais pu supplanter le nom de « *mal de mer* ». La nostalgie s'appellera toujours, surtout pour le paysan, « *mal du pays* ». Le cultivateur landais sait parfaitement que les savants attribuent la pellagre à l'alimentation par le maïs de mauvaise qualité; mais il n'ignore pas pour cela l'influence prédisposante d'un mauvais état général, et il s'obstine à l'appeler « *mal de misère*² ». De la même façon, les médecins ont introduit dans la nomen-

1. De *θάλασσα*, la mer.

2. Peut-être est-ce parce que les pauvres mangent du maïs, et les riches du froment.

clature technique des dénominations telles que « mal de montagne, mal de théâtre », etc. Le besoin de rapporter les symptômes à leur cause première explique encore pourquoi le peuple, en voulant désigner certaines maladies, se borne à en invoquer l'origine plus ou moins problématique, au lieu de leur donner un nom. Quand un enfant a des convulsions, ou de la diarrhée, ou autre chose, les bonnes femmes ont toujours un diagnostic tout prêt : « *C'est les vers, c'est les dents qui le travaillent.* » L'épilepsie vermineuse, souvent identique à l'épilepsie vraie, est ainsi « le *coup de vers* ».

Au cas seulement où il paraît impossible de remonter à une cause plausible, la langue usuelle désigne la maladie par sa lésion. Encore faut-il que celle-ci soit appréciable à l'extérieur. Tels sont les cancers superficiels¹. S'il s'agit d'organes profonds, un examen plus attentif permet encore d'y localiser le mal. On dit, dans toutes les campagnes, « *avoir le pylore* » au lieu de « avoir un cancer du pylore », car la palpation de la région pylorique rend accessible au toucher la tumeur en question. Enfin l'expérience a démontré qu'à certains symptômes correspondent des lésions viscé-

1. On peut d'ailleurs se demander si le mot *cancer* ne s'applique pas à la cause autant qu'à la désorganisation du tissu.

rales, qu'il n'est plus permis au vulgaire d'ignorer. Les maladies de cœur, la phtisie pulmonaire rentrent dans cette catégorie.

Pour les maladies dont on ignore la localisation anatomique, la nomenclature se contente de termes empruntés à la sémiologie. Il est des symptômes que le malade est seul en état de percevoir, ceux que le médecin appelle subjectifs. Ainsi le « *vertigo* », ou vertige, a été pendant longtemps le nom d'une espèce morbide. De même la « blennorrhagie » que certains spécialistes appellent quelquefois « gonorrhée » a toujours été et est toujours pour le malade la « *chaudepisse* ». La victime attribue en effet plus d'importance à la douleur qu'à tout le reste. Le mot usuel est malpropre, mais le mot technique est impropre¹.

Les palpitations de cœur, surtout celles qui sont indépendantes d'une lésion organique, rentrent dans la même division, vu que, souvent, elles semblent constituer, à elles seules, toute la maladie; à telle enseigne que les médecins, les premiers, n'ont pu faire autrement que de les appeler palpitations « essentielles ». C'est le « *pantellement* » des anciens auteurs². Et, puisque nous parlons des palpitations cardiaques, nous dirons, pour

1. *Gonorrhée* signifie perte séminale.

2. On disait autrefois « *pantoier* » dans le sens de *panteler* pour désigner la dyspnée des palpitations de cœur. Ce

n'y plus revenir, qu'en dehors de ce symptôme et d'un autre encore, la syncope, les maladies du cœur n'occupent qu'une toute petite place dans la pathologie populaire. La syncope étant un des plus graves accidents qui puissent en résulter, ne saurait passer inaperçue. C'est un commencement de la mort. Moins accentuée, on l'appelle « lipothymie¹ », « *faiblesse de cœur* » ou « *défaillance* ». Au XVII^e siècle c'était le « *défailement de cœur* ». Ici, cœur signifie bien l'organe circulatoire central et non l'estomac. Au XVIII^e siècle, alors même que la circulation était encore contestée, on ne pouvait pas ignorer que, dans la syncope, le cœur s'arrête; on reconnaissait que la *défaillance* se produit par « *imbécillité du cœur* ». Les exemples de cet accident n'étaient pas rares au temps où l'on « *saignait à blanc* », c'est-à-dire à un tel degré que le patient en devenait « *ablémi*² » et

vieux mot très caractéristique est malheureusement tombé dans l'oubli. La Curne en cite deux exemples :

Son estomac *pantois* sous sa chaleur frissonne.

(REGNIER, *Disc. au roi.*)

De la frayeur *pantoie* mon aleine.

(LOYS LE CARON.)

1. Λείπειν laisser, θυμός sens.

2. On dit encore dans le Morvan : *aiblâmi*. « Si on ne m'avait pas *faiblesée* en me tirant du sang, je serais comme à l'ordinaire. » (G. SAND, *Jeanne.*)

« *tournait l'œil*¹ ». La ressemblance de cet état avec la mort est si frappante que les paysans disent encore « *mourir* » pour *avoir une syncope* : « Quand alle a su qu'son gas était tombu au sort, *a mourit* trois foués dans la même heure². » Des expressions telles que « *s'estomacher*³ », « *faire le mort* », « *decœurer*⁴ », s'appliquent encore à la syncope, où l'on « ne donne plus signe de vie ».

Mais ce sont les manifestations extérieures, visibles et tangibles, qui défraient presque tout le vocabulaire médical usuel. Le phénomène le plus frappant est celui qui donne à la maladie son nom. Parmi les choses visibles, les lésions du tégument ont fourni les noms de « *charbon* », « *lentilles* », « *crêtes de coq* », etc. D'autres signes, non moins évidents à l'examen le plus superficiel, définissent encore certaines affections, dont on sait pourtant que le point de départ réside dans les viscères. Tels sont : l'anasarque, l'hydro-

1. Dans la *Chanson de Roland* :

Tant ad seinet,
Li oil li sunt trublet.

2. JAUBERT.

3. Par allusion à la syncope consécutive à un coup reçu au creux de l'estomac.

4. Et mon las corps qui plaint, soupire et pleure
Aura confort, ou il faut qu'il *déqueurre*.

(E. DESCHAMPS.)

pisie, les œdèmes¹, les épanchements en général. « *Avoir une gonfleté*² », dans le centre de la France, c'est avoir une hydropisie de provenance hépatique ou cardiaque.

Parmi les phénomènes appréciables par l'odorat, la « *punaisie* » désigne l'ozène³. Ce dernier mot, qui n'est que la traduction exacte du premier, vise, quoiqu'il n'ait qu'une valeur seméiologique, une lésion anatomique connue.

X

Une autre série de noms bizarres est empruntée aux symptômes qui tombent sous le sens au-

1. Ce mot, qui est une reproduction fidèle du grec οἴδημα (gonflement), avait un équivalent dans le vieux français usuel, « *undimie* ». Celui-ci, dont la forme rappelle œdème, est cependant de toute autre provenance. L'explication qu'en fournit Cotgrave ne laisse aucun doute sur sa véritable signification, « *enflure qui ne cause point de mal et dans laquelle le doigt reste imprimé* ».

2. C'est-à-dire *être gonflé*. Cet adjectif se retrouve à tout instant dans A. Paré. Il dérive directement de *conflare*, souffler. On dit encore être « *soufflé* » ou *bouffi*. L'hydropisie a pour nom populaire « *mal Saint-Eutrope* » (voy. *Pantagruel*, IV, 7).

3. ὀσεία, puanteur.

ditif. La maladie est alors caractérisée par une harmonie imitative. Les fièvres s'appellent « *rioules* » en Béarnais; ce mot semble reproduire le claquement de dents du frisson initial. « *Croup* » est l'onomatopée de la raucité aphone de la voix dans la diphthérie laryngée. « *Hem!* » est la petite toux de la pharyngite granuleuse des professeurs, des prédicateurs, des chanteurs. « *Aï!* » est le cri poussé par le malade atteint de synovite tendineuse, et chez lequel le chirurgien recherche le signe douloureux de la crépitation. Ce nom était employé depuis longtemps par les paysans de la Gascogne; c'est Velpeau qui l'a introduit dans la nomenclature technique.

Enfin le langage vétérinaire fournit encore quelques termes suggérés par la similitude des symptômes : *fourbure*, *jambe gorgée*, *avives*, *piétin*, *pépie*, etc., etc., mais leur emploi est exceptionnel.

Le pronostic, à son tour, intervient dans cette classification. Il est des maladies qui « *font leur frein*¹ », c'est-à-dire qui s'arrêtent spontanément sans l'intervention des moyens thérapeutiques. D'autres vont toujours « *pis qu'antan* », c'est-à-dire

1. France centrale (JAUBERT).

« *de pire en pire* », ou « *rengrègent*¹ » malgré tous les traitements.

Le cancer en est l'exemple le plus terrible; aussi l'appelle-t-on le « *mauvais mal* », ou « *méchant mal* ». L'« étranglement intestinal » offre peu de chances d'aboutir à une guérison spontanée. Dès le moment où il s'est déclaré, il n'y a plus qu'à dire les prières des morts. On l'appelle le « *miserere* ». Toutes les maladies désespérées se partageaient, dans le vieux français, le substantif *despéracion*². De même, la pustule maligne est presque toujours mortelle, si le chirurgien n'arrive à temps. Le danger est toujours imminent, mais elle peut guérir, et dans le Berry, on l'appelle, tout simplement « *le danger* ». Jaubert nous affirme qu'il est des gens qui sont très habiles à « *panser du danger* » dans la campagne³.

1. De *greigner* (grandir) :

Et voyant que l'espoir commence à me faiblir,
Ma douleur se *rengrege* et mon cruel martyre
S'augmente et devient pire.

(MATHURIN RÉGNIER.)

2. « Dieu frappa le petit-fils de David et Betzabée de *despéracion*... Au septième jour mourut l'enfant. » (*Triomphe des IX Preux*.)

3. Les pronostics favorables n'ont pas suggéré de noms de maladies, mais seulement quelques proverbes : « *De grande maladie vient-on en grande santé* », ce qui paraît viser la croissance et l'embonpoint qui succèdent quelquefois aux fièvres graves. On dit encore : « *Les maladies viennent à che-*

XI

Enfin lorsque la cause, le siège, la nature d'un mal paraissent tout à fait inexplicables, l'imagination populaire les attribue à l'intervention mystérieuse et perfide du diable, des génies malfaisants, des esprits. Alors ce n'est plus au médecin qu'on a recours, c'est à un Saint dont on implore l'intercession. Les « maladies de saints » sont aussi nombreuses que les saints du calendrier. Encore de nos jours, on dit « *mal sacré* », « *mal Saint-Jean* », « *mal Saint-Loup* », « *mal Saint-Roch* », etc. — Autrefois on conduisait les malades au temple d'Esculape où ils passaient une nuit. Dans le *Plutus* d'Aristophane, *Crémyle* propose d'y faire coucher Plutus. Au XIX^e siècle, on mène les incurables en grand pèlerinage vers d'autres lieux sanctifiés, où, forts du conseil de leur médecin,

val et s'en retournent à pied. » Dans la haute Bourgogne, *entrer en convalescence* se dit « *mieuler* », c'est-à-dire aller mieux. Une maladie, la seule peut-être qui tire son nom de son pronostic bénin, est la rougeole que le vieux français appelait « *morbille* » (diminutif de *morbis*). Il s'en faut de beaucoup que la rougeole mérite toujours ce nom, surtout dans les grandes villes, où ses complications comportent parfois une gravité extrême.

ils peuvent espérer une guérison miraculeuse.

L'habitude de désigner un mal par le nom du saint qui le guérit est commandée par la reconnaissance. Les médecins ont imité ce bon exemple, en immortalisant, comme on fait pour des bienfaiteurs, le nom des inventeurs de maladies nouvelles. Au peuple qui dit : *mal Saint-Jean, mal Saint-Loup, mal Saint-Roch*, les cliniciens répondent : *mal de Bright, maladie de Parkinson, maladie de Charcot, maladie de Reclus*, etc... Faut-il souhaiter que la liste s'augmente ?

« Ceux que presse un furieux désir de guérison se laissent aller à toutes sortes de conseils. »¹ La thérapeutique sacrée n'est pas menacée de tomber en désuétude. Périodiquement sa vogue se rajeunit. Elle est simple d'ailleurs, et à la portée de tous, depuis qu'on la met en bouteilles. Elle supplée avec avantage aux médicaments, que le paysan surtout redoute, même en dehors de la question d'argent, parce que les *potions sont toujours des poisons*². Il dit et non sans raison : « *A trop récurer son chaudron, on l'use.* »

D'autres noms de maladies sont tirés de superstitions où la croyance religieuse n'intervient pas. Si les rois de France tenaient de l'Esprit-Saint la

1. MONTAIGNE, LI, 25.

2. L'étymologie de ces deux mots est conforme au proverbe.

prérogative incontestable de guérir les *écrouelles* (le « *mal du Roy* », le « *mal Saint-Louis* », comme on dit encore au sud de la Loire et jusqu'aux Pyrénées), de simples mortels encore ont gardé le même privilège. A la fin du siècle dernier, les descendants de Pierre de Lentivi guérissaient par le toucher une certaine maladie dont la nature reste problématique, mais qui s'appelait le « *mali-touche*¹ ». Dans une bonne moitié de notre France, le septième enfant mâle est encore guérisseur de naissance. Dans le Nord, le rachitisme s'appelle « *le petit vieillard* » (de *oude man*) ; on prétend que c'est un petit vieillard mystérieux qui le donne.

Nous n'entrerons pas dans les détails historiques que comporte la nomenclature des Maladies de Saints ; c'est un sujet épuisé. Il ne sera cependant pas sans intérêt de signaler, à l'occasion de chacune des maladies qui seront ultérieurement passées en revue, le nom sacré que la tradition populaire lui a conservé. On sait que la plupart de ces noms se rapportent à des saints imaginaires, qui n'ont point été canonisés, qui n'ont même jamais existé. La foi n'est pas l'ennemie d'un innocent badinage ; elle n'interdit pas les calembours par à peu près. C'est à cette tolérance

1. *Mercur de France* (1753).

que nous devons des dénominations telles que *mal Saint-Agapet, mal Saint-Langouret, mal Saint-Oreille, mal Saint-Foutin, etc.*, qui sont, dans quelques pays, synonymes de colique venteuse, maladie de langueur, surdité, syphilis, etc.

CHAPITRE IV

LES FIÈVRES ET LES MALADIES DANS LE SANG

Les Fièvres.

I

En clinique, le symptôme qui domine tous les autres, c'est la fièvre. Elle appartient aussi bien aux maladies dans les humeurs qu'aux maladies dans le sang¹. Nous avons déjà dit comment on

1. Plutôt aux maladies dans le sang. — Un médecin célèbre du xiii^e siècle, Arnould de Villeneuve, attribuait la fièvre à ce que le sang est mélangé d'humeurs gâtées. Cette opinion est restée en vigueur jusqu'au milieu du xvii^e siècle.

l'interprète, il nous reste à dire ce qui la caractérise.

Dans les grandes maladies aiguës, la fièvre est ce qu'on observe tout d'abord, avant même qu'il soit possible d'entrevoir l'avenir de cette maladie et par conséquent d'en discerner la nature; et la première manifestation de la fièvre c'est le frisson. Aussi l'expression « *avoir la fièvre* » est-elle devenue, dans le langage figuré, synonyme de *frissonner*¹. Le lièvre de la fable *a la fièvre* au bruit des grenouilles. Peut-être même le mot fièvre (*febris*) dérive-t-il du grec φέβομαι qui signifie trembler de peur.

Pour le médecin, la fièvre consiste avant tout dans l'élévation de la température centrale et dans l'accélération du pouls; pour le peuple, l'impression trompeuse de froid est beaucoup plus importante, et les phénomènes consécutifs, tels que la chaleur réelle de la peau et la transpiration sont

1. Le vieux français disait *deffrir*. Les paysans disent encore « *fribler* » ou bien « *avoir une frigiton* », ou « *avoir la petite mort* ». Cette dernière locution n'est qu'un abrégé de « *avoir la petite mort dans le dos* ». C'est qu'en effet les frissons, l'horripilation fébrile, la chair de poule se font d'abord sentir entre les deux épaules. Sans éprouver le grand frisson qui fait claquer des dents, un fébricitant peut ressentir simplement un malaise spécial de la peau qu'il rapporte à ce que son duvet se hérissé. Cette sensation s'appelait au xvi^e siècle l'*horreur*. On sait quel parti le style figuré a tiré de ce mot. Nous disons aujourd'hui « horripilation ».

considérés comme secondaires et aléatoires. En effet, on ne tombe pas toujours « *de fièvre en chaud mal* », c'est-à-dire que la chaleur ne suit pas toujours le frisson. En d'autres termes, le frisson et la sensation de chaleur qui appartiennent en réalité à un même accès de fièvre sont considérés ordinairement comme indépendants : le premier résume « *la fièvre froide* » et le second « *la fièvre chaude* ». La constatation de la fréquence exagérée du pouls n'exige pas, comme l'appréciation exacte de la température, l'emploi d'un instrument; c'est ce qui fait que la fièvre a pu être définie par la fréquence et l'amplitude des pulsations qui caractérisent la « *fièvre battante* ». Les gens robustes sont censés « *porter la fièvre* » ou « *faire la fièvre* » plus énergiquement que les faibles; de là l'expression « *fièvre de cheval* ». — En dehors de son importance symptomatique dans les maladies aiguës, la fièvre n'est pas considérée toujours comme un signe de mauvais augure. Il y a dit-on, des fièvres salutaires.

Qui a la fiebvre au mois de mai,
Le reste de l'an vit sain et gay¹.

1. *Trésor des Sentences* (xvi^e siècle).

II

Nous avons déjà fait allusion aux fièvres essentielles ou « idiopathiques », comme disent les médecins, fièvres dans lesquelles rien ne fait soupçonner l'existence d'une lésion organique. Ce sont, au premier chef, les fièvres de marais (fièvres palustres ou paludéennes), appelées ordinairement *fièvres d'accès* ou intermittentes et, plus souvent encore, « *les fièvres* ». Ménage, dans ses *Observations sur la langue françoise*, blâme cette façon de parler : « Il faut dire : j'ay la fièvre et non pas j'ay les fièvres. » Malherbe également déplorait le pluriel. Les récriminations de Malherbe et de Ménage n'ont rien pu faire contre l'usage. Elles étaient d'ailleurs d'autant plus mal fondées que le pluriel avait été employé dès l'origine de la langue et même, antérieurement, dans le latin, où *febres* n'était point un barbarisme¹, On

1. Nec dolor ullus adest, nec *febribus* uxor anhelis.

(OVIDE, *Pontiques*, I, 10.)

« Surgens autem Jesus... introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur *magnis febribus*. » (LUC, IV, 38.) Le pluriel se trouve également dans HORACE (*Épît.*, I, 2, 48), dans LUCRÈCE (II, 34), et, ce qui est le plus important, dans CELSE et dans PLINE. Ce dernier spécifie même :

dit « les *fièvres* » parce que la maladie consiste en accès successifs, séparés par des intervalles de santé que les cliniciens désignent sous le nom de « rémissions » et que nos ancêtres appelaient, par opposition aux accès, les *recès*¹. Ici encore le frisson est considéré comme le phénomène capital. Dans la Sologne et dans la Brenne, qui sont des *pays fiévreux*, « avoir les frissons » ou « les *feursons* » c'est avoir la fièvre paludéenne. On dit de même « avoir le *tremblé* », « avoir la *tremblaison* », « *trembler la fièvre* », « *trémîner*² », etc., et les fébricitants sont appelés des « *trembleurs*³ ». Dans une des régions les plus marécageuses de la Sologne, une commune porte le nom significatif de *Tremblevif*⁴. Nous avons déjà signalé le mot non moins pittoresque de « *rioules* » par lequel les Béarnais désignent non seulement le claquement

febres periodicæ (XX, 3, 8). Le pluriel désigne donc clairement ici les fièvres d'accès, ou « les *fièvres* ».

1. *Recez*, de *recessus*, qui se retire. Ce nom, tombé en désuétude, n'a plus aujourd'hui qu'une signification très peu médicale puisqu'il s'applique à certains procès-verbaux de conventions diplomatiques (LITTRÉ, *Dict.*).

2. De *tremere* (trembler).

3. Nous verrons ultérieurement une autre acception de ce mot.

4. Cependant la tradition rapporte — car il faut tout dire — qu'un tremble (*populus tremula*) avait pris racine sous le porche de l'église de ce village et en avait traversé la toiture: d'où le nom de Tremblevif.

de dents du frisson initial, mais la fièvre elle-même¹.

Le plus souvent, ce n'est pas par le frisson qu'on définit les fièvres palustres, c'est par leurs intermittences. En beaucoup de lieux, on les nomme « *fièvres réglées* »; et, comme les intervalles d'un accès à l'autre varient d'un jour à dix, les médecins ont désigné chaque forme par les noms de tierce (ou tertiane), quarte, quintane, sextane, septane, octane, nonane, décimane. Le peuple a bien vite accepté ces appellations, d'abord exclusivement techniques. La quarte surtout, qui était réputée la forme la plus rebelle à tous les traitements, a joué un certain rôle dans la langue usuelle et même littéraire, comme une formule de malédiction². Une autre variété, l'« algide » des cliniciens, où la sensation de froid est vraiment cruelle, s'appelait, on ne sait trop pourquoi, *épiale*³. Une autre encore, l'« hémitritée », était une quotidienne compliquée d'exacerbations de tertiane.

1. Voy. plus haut p. 117. En vieux français, on disait : « *battre le tambour avec les dents.* »

2. « D'où vient, dit Pasquier, qu'entre les Français on souhaite la fièvre quarte pour grande maudisson? » (*Lettre I.*)

3. Ἠπίαλος (épiale, fièvre continue). Le frisson ne correspond pas à un refroidissement réel. Si l'emploi relativement récent du thermomètre nous a appris qu'au plus fort de la fièvre algide la température du sang est supérieure à la normale, Amb. Paré n'ignorait pas que « *le dehors demeure froid tandis que le dedans brule* ».

Les fièvres continues, où les accès n'ont plus d'ordre, portaient et portent même encore le nom de « *trainiau* » parce que rien n'en fait prévoir l'issue¹. En pareil cas la cachexie est imminente : c'est le « *malandr * », dans le Sud-Ouest et en particulier dans les Landes, où l'impaludisme est assez r pandu, et o  l'on connaît le signe anatomique le plus caract ristique de la cachexie palud enne : l'hypertrophie de la rate²

Toutes les locutions relatives au rythme des fièvres sont tomb es dans l'oubli. Cela tient d'abord   ce que le d frichement des terres et l'ass chement des marais ont restreint peu   peu le domaine des pays fi vreux, et ensuite,   ce que l'emploi m thodique des m dicaments dits anti-p riodiques, au premier rang desquels figure le quinquina, ont singuli rement diminu  la dur e du mal. Les paysans eux-m mes n'ont plus re-

1. La fi vre qui correspondait au « *trainiau* »  tait appel e, il y a trois si cles, fi vre hectique (de ἥξις, habitude). Aujourd'hui on entend par fi vres hectiques toutes les fi vres de consommation et en particulier celle de la p riode ultime de la phtisie.

2. L'impaludisme y porte le nom de « *ma  de la me sse* » (*me sse*, rate) comparable   l'allemand *Milz* et   l'ardennais *miss*. Les m mes malades s'appelaient jadis des « *rateleux* », c'est- -dire des gens atteints de la maladie de la rate. Les m decins emploient une fa on de parler analogue quand ils disent : les « cardiaques », les « h patiques » au lieu de malades du c ur, malades du foie.

cours aux prières pour « *nouer la fièvre*¹ ». Il faut bien dire aussi que les intermittences de huit à dix jours, en d'autres termes, celles de l'octane ou de la décimane, ne sont rien moins que prouvées. Pour les anciens médecins, ces formes se compliquaient toujours d'un certain caractère de « putridité », qui nous permet de soupçonner quelques erreurs de diagnostic. Par « fièvre putride », « fièvre synoque », « fièvre bilieuse », etc., on désignait probablement ce que nous appelons aujourd'hui la fièvre muqueuse, ou la fébricule typhoïde ou l'embarras gastrique fébrile, autant de degrés peut-être d'une seule et même infection de l'organisme, où la fièvre joue encore le rôle essentiel.

III

Depuis le commencement de ce siècle, la fièvre typhoïde a été attribuée successivement à des

1. Toutefois, dans la Seine-Inférieure, à Jumièges, *on noue les fièvres* dans la chapelle de la Vierge.

Ce mot est exactement synonyme de *juguler*, qui est toujours usité dans la langue médicale. *Saint Victor* guérit les fièvres palustres.

causes d'ordres très divers, parmi lesquelles figurent au premier rang les fatigues prolongées. Sans aborder la discussion des théories étiologiques, nous dirons seulement que la fièvre typhoïde ou fièvre muqueuse est considérée comme un accident fréquent chez les jeunes gens atteints de « *nostalgie*¹ », dans les pays où ils sont nouveaux venus. C'est donc, dans l'esprit populaire, une sorte d'exagération du « *mal du pays* », du « *hemvé* », comme on dit encore dans la vallée de la Loire, par une singulière réminiscence du *Heimweh* des Allemands. Le rapatriement passe pour le grand remède :

... Demain pars au réveil,
Va refleurir à ton premier soleil!

On ne connaît guère de cette maladie que sa longueur et sa gravité, car on l'appelle tantôt *méchante fièvre*, tantôt *fièvre de 40 jours*. On sait également que ceux qui en sont atteints supportent une diète prolongée sans éprouver un amaigrissement notable, au moins jusqu'à la période de convalescence. Une formule proverbiale exprime ce fait d'une façon bien caractéristique : « *Fièvre nourrit.* » Il s'agit là d'ailleurs d'un phénomène trop remarquable pour avoir passé ina-

1. Νόστος (retour).

perçu et dont l'interprétation physiologique est assez obscure ¹

Les fièvres dites *continues* ², assimilées par les cliniciens à la fièvre typhoïde, consistent en une série de formes intermédiaires, qui, dans la langue usuelle, portent des noms assez curieux. C'est, par exemple, la fièvre éphémère, ainsi appelée, non pas parce qu'elle ne dure qu'un jour, mais parce qu'elle est passagère. C'est l'« *effimerie* ³ » des anciens auteurs. C'est la « *détournée* ⁴ » des Morvandeaux. C'est l'« *échauffaison* » des paysans de la plupart de nos campagnes, appelée encore « *fièvre de courbature* ⁵ » ou « *fièvre de fatigue* ». C'est une vraie maladie, que les traités contemporains de pathologie ont passée sous silence, bien à tort, mais dont Pinel a donné heureusement une description détaillée dans sa *Nosographie*. Ce n'est pas toujours une maladie légère;

1. Il y a deux ans à peine, cette question était à l'ordre du jour de la *Société médicale des Hôpitaux de Paris*.

2. Ce mot, pris substantivement, « la *continue* », est déjà fort ancien. On le trouve dans la *Farce de Patelin*.

3. Ce n'est qu'une *effimerie*
Que vous avez ma suer Marie.
(*Histoire des Trois Marie.*)

4. « — Avez-vous fait une maladie? — Non, seulement une petite *détournée.* » (DE CHAMBURE.)

5. Quiconque en est atteint est « *courbatu* ». Ce mot était employé par Rabelais.

la preuve en est que l'expression « *bien fatigué*¹ » s'applique, dans certaines provinces, à un malade presque mourant. C'est la *fièvre de fatigue* qui fait « *malader*² » ou qui « *engrote* » le travailleur des champs après les dures journées de la moisson. Comme il résulte de la description de Pinel, la convalescence de la fièvre de courbature est aussi longue et aussi pénible que celle d'une grande maladie. Dans le Nivernais, on en sort « *aque-nité*³ », « *éreiné*⁴ », « *abraté*⁵ ».

1. Tel était le sens du latin *fessus*. *Fatiguer* vient de *faticere* (se lasser) qui lui-même est formé de *fessum agere*.

2. *Malader* (Touraine, Berry, Anjou, Poitou, Saintonge). Dans le Berry, un *maladeux* est celui qui a une maladie passagère, et un *maladif* celui qui a un mal chronique.

3. « Ce mot qui signifie *réduit à rien* porte la trace de son origine *nihil*, rien ».

4. « Cette pauvre fille est *éreinée* de fatigue. » (G. SAND, *François le Champi*.)

Éreiné équivaut à éreinté. Il est même plus conforme que ce dernier à son origine étymologique. On en peut dire autant de *échiné* et *échigné* plus conformes que *esquinté* au provençal *esquina* (dos, échine). L'argot traduit *être esquinté* par « *en avoir plein le dos* ».

5. Qui a les bras rompus. On disait de même jadis *escuissé*. Un mot analogue est *patraque*. Il est assez vague et il serait difficile de le définir exactement puisqu'il veut dire en somme : « malade sans être malade. » Son étymologie, dit Littré, est inconnue. Nous croyons toutefois qu'on peut le rattacher au morvandean *epatraché* qui se dit d'un homme qui a les jambes meurtries. Le mot *patte* intervient sans nul doute dans la formation de cet adjectif. De *patraque* on a fait

IV

Il y a encore une autre fièvre qu'on attribue à tort à la fatigue : c'est la « fièvre herpétique¹ ». Celle-ci se traduit par des boutons aux lèvres, « boutons de fièvre » ou « échauffetures ». Quand l'éruption labiale apparaît, le plus souvent la fièvre est déjà calmée. On en a tiré cette conclusion que les boutons arrêtent la fièvre parce qu'ils font sortir le mal. Cette hypothèse explique également la dénomination de « fièvre dépuratoire » qui a cours dans toutes les régions.

V

Si la fièvre typhoïde ne comporte qu'un petit nombre de mots ou d'expressions, il n'en est pas

« *patraquerie* » qui s'applique fréquemment aux gens qui ont des douleurs de jambe.

1. Le mot technique *herpes*, dans le cas actuel, n'est pas justifié par l'étymologie grecque ἕρπης, dartre serpentineuse (de ἕρπω, équivalent de *serpere*).

Dans la France centrale, l'herpès des lèvres s'appelle le « *becquériau* ».

de même des fièvres dites éruptives, où les manifestations cutanées ont, aux yeux du plus grand nombre, le rôle primordial. La plus tristement populaire est la variole qui, encore au siècle dernier, détruisait, selon d'Alembert, entre la septième et la huitième partie du genre humain. L'éruption variolique consiste en des pustules qui, suivant leur âge, présentent des aspects variés. De là le nom même de variole (de *varius* ¹). A l'origine, on disait les *varioles*; puis, par une altération de prononciation, on adopta *varole* et *vérole*. Lors de l'apparition ou de la grande recrudescence de la syphilis au xv^e siècle, l'analogie de certaines de ses manifestations éruptives la fit assimiler à la variole. On l'appela *vérole* comme celle-ci, qu'on qualifia dès lors de *petite vérole*; et puis on les distingua mieux encore, en appelant la première « *grosse vérole* ». Dans la plupart des provinces, la variole porte le nom de « *poques* ² » ou « *poquette* ». Ces deux mots qui déri-

1. En saintongeais, *variolé* signifie de *diverses couleurs*, comme *bariolé*. Mais *bariolé* ne dérive pas de *variolé*.

« Se une femme est malade *des varoles*, il convient que son mari achate un noir aigneau de l'année et qu'il couche et lye sa femme en la peau de celluy aigneau toute chaude... et pour certains elle en guarira. » (*Évangile des Quenouilles*, p. 89.)

Dans l'Anjou, on dit « *vérette* ».

2. Le mot anglais *pox* signifie *bouton*, éruption.

vent de poche s'appliquent aux pustules (ou petites poches liquides) qui laissent à leur suite les cicatrices que tout le monde connaît. De même qu'on disait « *les varioles* », de même on dit aujourd'hui « *les pocques*¹ » en particulier dans le Nord.

Mais c'est surtout à ses cicatrices indélébiles que la variole emprunte sa dénomination la plus vulgaire. Il n'y a pas une région de la France où elle ne s'appelle la « *picote*² ». On dit encore d'un homme qui a eu la variole, qu'il est « *roué*³ » ou « *raté* », ou « *ratoriné*⁴ » ou « *bequé*⁵ » ; qu'il a « *le nez buriné*⁶ », qu'il a « *les fosses*⁷ » ou bien et plus communément qu'il est « *grêlé*⁸ ».

Parmi les formes cliniques de cette maladie, la variole hémorragique ou « *variole noire* » est la plus redoutable ; elle ne pardonne pas. Les taches noires de la peau résultent de suffusions sangui-

1. « Ung autre grand personnage me demanda si le roy avoit eu *les pocques*. » (*Lettres de Louis XII.*)

2. « *Picota*, morbus variolarum, gallicæ *petite vérole*, non raro *picote* dicitur, quod faciem punctis deformat... » (Du CANGE, *verbo Picota.*)

Dans le Centre, on dit *popote*.

3. Pour ronger. *Roer* en espagnol signifie ronger (de *rodere*).

4. Gignoté par les rats.

5. Frappé à coups de bec.

6. *V. fr.* Oudin et argot moderne.

7. Cette expression usitée au xvii^e siècle tend à disparaître.

8. L'expression béarnaise a encore plus de couleur locale : *cadut sou gluré* (tombé sur le gravier du Gave).

nes, sortes d'ecchymoses spontanées qui, tout d'abord, peuvent présenter une coloration rouge ou purpurique. C'est ce que les médecins appellent le « purpura variolique », et ce que les paysans appellent « *le pourpre* ». « *Avoir le pourpre* », c'est être condamné ¹ Cependant ce purpura passe pour quelque chose de surajouté à la variole ². Il survient, à titre de symptôme accessoire ou de complication, dans d'autres maladies telles que la scarlatine et la fièvre miliaire. Dans cette dernière, en particulier, où la peau est parsemée de petites vésicules remplies d'un liquide blanc et transparent, il a gardé son très ancien nom de « *pourpre blanc* ».

VI

Une fièvre éruptive qui n'affecte qu'une analogie grossière avec la variole, la *varicelle*, est appelée communément « *petite vérole volante* »

1. « M^{me} de la Vieuville, dit M^{me} de Sévigné, meurt du *pourpre* de la petite vérole. »

2. On lit en effet dans SAINT-SIMON (295,26) : « Le *pourpre* mêlé à la petite vérole dont Monseigneur mourut fit juger *inutile* et *dangereuse* l'*ouverture* de son corps. »

ou « *picote folle* » ou « *picote gourde*¹ ». La désignation de *petite vérole volante* est détestable à deux points de vue, et même dangereuse : d'abord, parce que sa nature est complètement différente de la petite vérole proprement dite ; puis, parce que les gens qui en ont été atteints se croient à l'abri de la variole vraie, en raison de l'immunité que confère une première variole contre toute récurrence de celle-ci. Beaucoup de personnes ayant eu « *la petite vérole volante* » considèrent la revaccination comme superflue. Littré a donc très mal défini la varicelle : « Une petite vérole survenant la plupart du temps sur un sujet vacciné ou qui a déjà eu la petite vérole. » Cette définition s'applique rigoureusement à la « varioloïde » et non à la varicelle.

VII

La scarlatine et la rougeole se confondent souvent dans la langue des paysans sous la rubrique

1. *Gourde*, c'est-à-dire froide ou apyrétique. La varicelle cependant n'est pas tout à fait apyrétique, surtout chez les jeunes enfants, et c'est pour cela qu'on la range encore parmi les fièvres éruptives. Les Béarnais l'appellent plus justement « *picote bourde* » ou bâtarde.

de « *fièvres rouges* ». La confusion est formelle et absolue dans certains dialectes, comme celui de la Gascogne, où la scarlatine s'appelle « *rougeole* » ou « *rouïole* ». Les deux maladies cependant sont complètement différentes à tous les points de vue. La rougeur même ne se présente pas avec les mêmes caractères d'intensité, de forme et de distribution topographique. Le pronostic aussi est différent. La rougeole ou « *rougerole* » ou « *rouée volante* », abstraction faite de ses complications, est beaucoup moins grave; aussi a-t-elle conservé dans la terminologie technique le nom de « morbille » ou *petite maladie* ¹.

VIII

Les nosologistes ont assimilé aux fièvres éruptives une maladie qui en diffère par l'absence de toute manifestation cutanée, les « *oreillons* » ou « *ourles* ». Cette assimilation est cependant justifiée par certaines considérations théoriques, qu'il n'y a pas lieu de développer ici. Le mot seule-

1. *Morbilli*, diminutif de *morbus*. En quelques endroits on l'appelle aussi « *mal des roses Notre-Dame* » ou « *vérole cardinale* ». *Saint Saintain* la guérit.

ment nous intéresse. Jadis il s'appliquait à un coup reçu sur l'oreille ¹ Or les oreillons s'appellent encore, dans le Morvan et dans la Champagne, les « *giffles* ». Giffle, nous l'avons dit, signifiait joue. « *Avoir les giffles* » est donc synonyme de avoir les joues; et, en effet, les oreillons ne sont pas moins remarquables par le gonflement des joues que par la douleur des oreilles. Mais nous savons que, dans la nomenclature populaire des maladies, les phénomènes subjectifs et, en particulier, les douleurs accusées par les malades, l'emportent toujours sur les signes objectifs constatés par le médecin. C'est donc le mot *oreillon* qui a prévalu. A une époque où il n'était pas encore en usage, on employait celui d' « *oripeaux* », également relatif à la douleur des oreilles ².

IX

Enfin, une dernière maladie, au moins aussi contagieuse que les fièvres éruptives et non

1. Je ly donrray tel *oreillon*
Qu'il y aura du vermillon;
Tiens ce cop; fui-je mensongiers?

(La *Passion de N.-S. J.-Ch.* Cité par LITTRÉ,
d'après LA CURNE.)

2. *Saint Orban* guérit les oreillons et les orgeolets.

moins pestilentielle, la *coqueluche*, vient naturellement après elles. Nous n'avons pas la prétention de résoudre le problème étymologique qu'on a soulevé à propos de son nom. Le mot *coqueluche* est-il une onomatopée tirée de la ressemblance de la quinte de toux avec le chant du coq? ou bien le nom d'une forme de capuchon porté par les *coqueluchoux* ou *coqueluchons* du moyen âge? Nous pencherions vers l'hypothèse de l'onomatopée; d'autant que le vieux français et le berri-chon contemporain ont adopté l'onomatopée similaire de « *quahouette* » ou « *quehnette* ».

Les documents historiques ne nous renseignent que très imparfaitement sur les modes de désignation de la coqueluche, depuis l'époque assez problématique de son apparition vers le XIII^e siècle. Mézeray, qui n'est point une autorité médicale, l'avait confondue avec la grippe, sous le nom collectif de *tac*¹ Mais la chronique suivante qu'il a

1. La gale s'appelle en certains endroits le « *tac* ». On conçoit que les éruptions de la gale soient qualifiées ainsi, du moment que *take* (forme picarde) signifie tache. C'est à des maladies éruptives et probablement à la gale que Rabelais faisait allusion dans l'énumération suivante : « L'ung y avoit la picote, l'autre le *tac*, l'autre la vérolle! » (*Pantag.*, liv. IV, c. 52.)

On dit encore en effet d'un syphilitique qu'il est *taché*. Mais le *tac* de Juvénal des Ursins, celui qui remonte à la fameuse épidémie du XV^e siècle, a une étymologie différente. Son nom provient évidemment de *tactus* (contact) qui ex-

certainement consultée, s'applique bien mieux à la grippe qu'à la coqueluche : « En mars au dit « an 1414 commença à Paris une maladie popu- « laire qu'on nommait le *tac* ou *horion* qui dura « *trois semaines au plus, et plus de cent mille per-* « *sonnes furent atteintes, mais nul n'en mour-* « *roit.* »

Les Maladies dans le sang.

Les fièvres que nous venons de passer rapidement en revue sont des « *maladies dans le sang* ». Mais il y a d'autres maladies moins aiguës, partant plus longues, où le symptôme fièvre n'est que passager, et dans lesquelles, par contre, l'altération humorale occupe le premier plan. Ce sont les maladies que les médecins qualifient de « *dyscrasiques* » et qui aboutissent aux « *cachexies* ». De ce nombre sont le rhumatisme, la goutte, la chlorose, la scrofule, etc.

prime l'idée de contagion. Les grandes maladies épidémiques, comme la peste, se sont appelées jusqu'au xvi^e siècle des *contagions*.

I

Le rhumatisme¹, dont le nom — dans son acception actuelle — ne date pas encore de trois siècles, est caractérisé, sous sa forme aiguë, par des fluxions articulaires que le peuple appelle des « fraîcheurs », Ambroise Paré l'appelait *descente*, *rheume* ou *catarre*. Le mot *descente* exprime l'idée de la métastase. S'il descend, le rhumatisme peut aussi remonter, et quand on parle de « *rhumatisme remonté au cœur* », on interprète mal le fait parfaitement démontré et très fréquent de l'endocardite rhumatismale. L'influence incontestable du froid humide sur l'apparition du rhumatisme a suggéré à l'imagination populaire la métaphore de « *descente de bois flotté*² », par laquelle, encore au siècle dernier, on désignait cette grave maladie. Quant aux phénomènes articulaires, de beaucoup

1. De $\rho\epsilon\upsilon\mu\alpha$, fluxion.

2. Le Duchat fournit l'explication suivante, qui nous paraît contestable : « Avoir un visage de bois flotté : le bois flotté a beau se sécher, il n'est jamais si bon à brûler que l'autre. De même, avoir un visage de bois flotté, c'est avoir le visage d'une couleur et en un état qui marquent qu'on ne guérira jamais. » (*Remarques sur quelques proverbes français*, in *Rev. hist. de la langue française*, 1878, p. 152.)

les plus importants, il est vraiment singulier qu'ils ne portent pas d'autre nom que celui d' « *eaux aux jambes* », lequel sans doute vise l'hydarthrose rhumatismale. Il y a quelque chose de plus étrange encore : les fluxions articulaires des membres supérieurs semblent ne pas compter. On dit simplement et d'une façon générale « *avoir des eaux* », pour caractériser le fait d'être rhumatisant ; et c'est probablement à l'œdème rhumatismal, forme d'ailleurs assez rare du rhumatisme, que se rapporte la locution : « *avoir des eaux entre cuir et chair*¹. »

On peut se demander, vu la pauvreté des expressions relatives au rhumatisme aigu, si cette maladie n'est pas de date relativement récente. D'abord, il est surprenant qu'elle n'ait été bien décrite pour la première fois qu'à la fin du xvi^e siècle par Baillou. A cette époque, tous les symptômes qu'on peut rattacher au rhumatisme étaient confondus sous les noms peu scientifiques de « *fourbure*² » et « *engorgement* ». Ou bien on était

1. Cette locution qui, au premier abord, paraît désigner tous les œdèmes, n'est guère usitée que dans le cas de rhumatisme articulaire.

2. L'étymologie de ce mot, selon LITTRÉ, est la suivante : « *Fourbu*, participe présent de l'ancien verbe *se forboire*, qui, signifiant boire avec excès, signifiait aussi se morfondre, devenir *fourbu*. La fourbure était attribuée à ce que le cheval buvait avec excès ou à contre-temps. *Forboire* vient du latin

« *entrepris de ses membres* » et plus simplement « *entrepris* ». D'autre part, l'analogie évidente du rhumatisme chronique avec la goutte articulaire avait indistinctement confondu les expressions relatives à l'une et à l'autre de ces maladies. Le mot technique ἀρθρίτις définissait les deux espèces. La forme la plus commune du rhumatisme chronique, celle qu'on appelle le rhumatisme *noueux*, était, au temps de Rabelais, la « *goutte nouée* ».

II

Et maintenant, qu'est-ce que la goutte? Dans l'esprit des gens du monde comme dans l'esprit des médecins, même à l'heure actuelle, la goutte est la maladie humorale par excellence. Elle est produite par une humeur viciée, distillée « *goutte à goutte* » sur les jointures, en particulier sur les petites articulations du pied : c'est pour cela que

foris (hors) et de *boire* : Boire mal à propos. » Une étymologie qui conviendrait mieux à la signification de ce mot dans le cas du rhumatisme résulterait de l'agglutination de *foris* et *via*, c'est-à-dire : *hors d'état de tenir la voie* (*fourvoyé*).

goutteux et *podagre*¹ sont synonymes. Mais l'altération humorale produit autre chose que des lésions articulaires. On peut même avoir la *goutte sciatique*, la *goutte sereine*, et nous verrons plus loin que d'autres affections rapportées à un vice analogue des humeurs étaient taxées, il y a longtemps il est vrai, de *goutte* quoique les articulations n'y participassent point. Tel est le *bubon* de l'aine, produit par le dépôt d'une goutte d'humeur malsaine :

Je sai garir de toz malages;
 Je guaris de la *goute en l'aisne*.
 Li un l'apelent mal volage
 Parce que sovent va et vient²

La goutte a toujours figuré parmi les maladies qu'on n'avoue pas. Ambroise Paré l'appelait « *catarre, parce que le nom de goutte est odieux, principalement aux jeunes gens.* » La princesse de Tarente trouvait fort plaisant, dit M^{me} de Sévigné, « comme en français on appelle la goutte, ce que les médecins appellent poliment arthritisme³ ». Cette

1. *Podagre* ou malade du pied a fait *poacre* et *poacrise* ou *pouacre* et *pouacrise*. La *pouacrise* a désigné ultérieurement, ton ne sait trop pourquoi, toute maladie malpropre : « Quarorze en furent ladres, dix et huit en furent pouacres » (*Pant.*, II, 16). Dans le Berry, un goutteux s'appelle encore un « *pouaque* ».

2. Cité par LA CURNE.

3. 21 août 1680.

mauvaise réputation tient certainement à l'opinion très répandue que la goutte est une conséquence de la débauche. Au xv^e et au xvi^e siècles, les gens de mœurs dissolues étaient taxés de « *goute-prenants* ». On sait quelle importance étiologique Sydenham attribuait à ce qu'il appelait « *Venus immodica*¹ ». En dehors de cette notion étiologique dont il est d'ailleurs permis de contester la valeur, le peuple ne sait plus grand'chose de la goutte, ni même des formes similaires du rhumatisme chronique. Il s'en tient pour la guérir à la formule de la fable :

Goûte bien tracassée
Est, dit-on, à demi pansée²,

et se venge de l'impuissance thérapeutique, en répétant le très vieux proverbe : « Le médecin ne voit *goute* à *la goutte*. »

1. Brantôme dit de Charles-Quint : « Lorsqu'il couchoit avec une belle dame (car il aimoit l'amour *et trop pour sa goutte*), il n'en eust jamais party qu'il n'en eust jouy trois fois. » L'antique adage médical : « *Le faire debout engendre les gouttes* » se rapporte peut-être à la paraplégie ataxique plutôt qu'à la goutte articulaire.

2. LA FONTAINE, III, 8. *Saint Genou, saint Gueslain et saint Maur* guérissent la goutte :

Sire Saint Mor ! rendez-le-moi gouteux,
Je vous en fais prière et orison :
Rendez-li bien ses déliz oultrageux.

(E. DESCHAMPS.)

III

Une autre maladie qui révèle à première vue une profonde altération du sang, c'est la chlorose¹, universellement connue sous le nom de « *pâles couleurs* ». Pour elle semble avoir été inventé le dicton :

Maladie et douleur
Se cognoissent à la couleur.

La chlorose est, en outre, une maladie vraiment populaire, aussi fréquente à la campagne que dans les villes. Partout et de tout temps elle a été attribuée à la trop grande effervescence des instincts sexuels chez les adolescents². C'est le *mal des amants* (le *morbus amantium* des anciens auteurs), auquel Ovide a consacré une bonne partie de son poème *De l'art d'aimer et des remèdes d'amour* :

Palleat omnis amans, hic est color aptus amanti.

Pallidus in Lyrice silvis errabat Orion :
*Pallidus in lenta Naïde Daphnis erat*³.

1. Χλωρός, jaune et vert.

2. Rabelais joue sur les mots quand il appelle « *paillardes couleurs* » la mine défaite des libertins.

3. I, 735.

S'il est exagéré de faire jouer un si grand rôle aux passions dans l'étiologie de la chlorose, il n'en est pas moins évident que cette maladie est liée à une certaine perversion de l'évolution génitale. Deux symptômes semblent avoir frappé plus vivement tous les auteurs qui s'en sont occupés, médecins ou poètes : la fièvre et l'insomnie. Le premier a donné lieu aux noms de « *fièvre blanche* », « *fièvre lasse* »¹ et « *fièvre de langueur* ».

Il n'y a rime ne raison,
Quand on a telles *fièvres blanches*²

Et c'est bien aussi une maladie de langueur³. Le vieux français l'appelait le « *languisson* », mot que le paysan de nos jours a gardé sous la forme « *languissement*⁴ ».

L'insomnie est considérée tantôt comme la cause, tantôt comme l'effet :

Pensser, veiller, soupir, sangloz
Et soupirez m'avait tost
Fait pâlir et descoulorer.

1. Le duc envoya des médecins qui après l'avoir visité firent rapport au duc que Flores estoit atteint de passion amoureuse qui lui causait une *fièvre lasse*. »

(*Roman de Floir et Blancheflor*, p. 100.)

2. Cité par LA CURNE.

3. *Saint Fort* guérit les maladies de langueur.

4. « Je vous dis qu'il mourra de *languition*, d'ennuyance

Mais si la chlorose est le fait de l'amour non satisfait, l'insomnie n'en est-elle pas la cause aussi bien que le résultat?

Attenuant juvenum vigilatæ corpora noctes¹.

Voici comment, au xvi^e siècle, un médecin décrivait les origines et le développement du *mal d'amour* : « La *passion d'amour* est un chaisnon dans lequel sont bouclez et entrelacez par mutuelles estreintes plusieurs accidens se rapportans à une mesme cause, laquelle ne peut être longuement sans leur suite, l'amaigrissement du corps, la couleur pâle, les soupirs, les veilles, le refroidissement des parties externes et l'embrasement des internes, les pleurs, les songes, les pensez, le silence, la solitude et l'extase². » Ces derniers mots ne sont-ils point une allusion à la chlorose si fréquente des religieuses cloîtrées?

Désir de fille est un feu qui dévore,
Désir de nonne est cent fois pire encore³

Ce feu qui dévore est quelquefois mortel, et

et de dégoût (G. SAND, *Claudie*). « *Alanguï* » et « *éleri* » s'équivalent dans le sens de « chlorotique ». *Éleri* peut être rapproché du *lenta Naïde* du vers d'Ovide cité plus haut.

1. OVIDE, *ibid.*, 737.

2. JEAN AUBERY, *l'Antidote d'amour*.

3. GRESSET, *Vert-Vert*, ch. II.

le proverbe le dit bien : « *C'est trop aimer quand on en meurt.* »

Contre un mal dont la cause est si bien connue,
que doit faire le médecin ?

Aux esprits que l'amour possède
Ordonner un médicament,
C'est vouloir donner un remède
Aux maux qui n'en ont nullement¹.

Rien ne nous sert la médecine
Contre les amoureux appas :
Les simples sont bons pour la mine,
Mais elle ne nous guarit pas².

Malheureusement, le vrai remède, préconisé
par saint Paul : « *Melius est nubere quam uri*³ », est
quelquefois plus facile à conseiller qu'à suivre⁴.

IV

La chlorose n'est pas la seule maladie de lan-

1. DESTOUCHES, *Stances à M. Aubery*.

2. PONTOISE, Bourbonnois, *ibid.*

3. *Corinth.*, 7.

4. Les pâles couleurs ont été chantées par Ch.-Tobie-Eph.-Reinhard : *De pallore faciei salutari, et morboso carmen*

gueur, la seule maladie de *marasme*¹. La scrofule, le scorbut, le carreau, etc., conduisent aussi à l'inanition²; mais comme on ignore leurs causes, il ne reste que la cachexie où elles aboutissent pour les désigner. On sait seulement que ce sont des maladies de misère, dont le grand symptôme commun est l'amaigrissement, qu'on appelait, au xvi^e siècle, la « *vuidange*³ ». Car ce sont des maladies qui « *essément* », c'est-à-dire qui font disparaître les parties grasses; et comme il semble que la graisse n'ait qu'un moyen de disparaître (lequel est de fondre), on s'explique qu'une maladie « *vous fonde en un rien de temps* ».

La scrofule n'a pour le peuple d'autres manifestations que les « *humeurs froides* », en particulier celles du cou⁵. Elle est donc limitée ainsi à un très petit chapitre. Du reste, on ne la redoute pas tant pour ses graves conséquences, la phtisie pulmonaire, les caries osseuses, etc., que pour les « *coutures* », que les humeurs froides laissent après elles.

Le scorbut a été, pendant tout le moyen âge,

1. De *μαραίνειν*, *dessécher*.

2. *Saint Langouret* guérit les enfants atteints de maladie de langueur.

3. De nos jours, on dit trivialement : « Il est vidé. »

4. « Si estoient si faibles, si *fondus* et si affamés que a painnes pouvoit il avant aler. » (FROISSART, II, 179).

5. *Saint Marcoul* guérit les écrouelles (*mar péjor. et cou*).

une maladie beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est de nos jours. Son nom technique ne date guère que du xv^e siècle. Avant cette époque, on employait des locutions ou des circonlocutions empruntées à ses manifestations multiples. On connaissait sa fréquence chez les marins qui faisaient de longues traversées avec un approvisionnement insuffisant d'eau potable, et on l'appelait « *mal de mer* ». Comme le scorbut prédispose à des éruptions purpuriques, grossièrement analogues à celles de la rougeole, il emprunta quelquefois à cette fièvre son nom de « *fleurs Notre-Dame* ». On le considérait donc comme appartenant à la même catégorie que les « *maladies rouges* », la rougeole, la scarlatine, etc. Le déchaussement des dents qu'on observe dans ses formes graves lui valut aussi le nom de « *mal des gencives* » dont le berrichon actuel a conservé la forme altérée « *avoir les gendives* ».

Dans le même sens, on dit « *avoir le javart*¹ ».

Il n'y a presque rien à dire du « *carreau* », sinon que ce mot, exclusivement populaire, est

1. Ce mot, tiré du lexique vétérinaire, désigne, selon l'Académie, une tumeur ulcéreuse au bas de la jambe du cheval. L'étymologie en est inconnue, ce qui ne l'a point empêché d'être usité dans le vieux français pour toutes les variétés de maladies ulcéreuses ; mais il est singulier de le voir persister jusqu'à nos jours et servir à désigner l'affection scorbutique des gencives.

entré de force dans le vocabulaire technique, et l'on ne sait vraiment trop pourquoi ; attendu que la maladie à laquelle il se rapporte est au moins aussi indéfinie que rare. Les médecins ont, à la rigueur, le droit d'appeler *carreau* la « tuberculose mésentérique », parce que les autopsies leur démontrent quelquefois la nature et la forme de cette lésion ; mais le peuple, qui est le parrain du nom, ne la soupçonne point. Il se sert d'ailleurs du mot *carreau* dans tous les cas où le ventre est dur. C'est (pour employer une forme de rhétorique) une synecdoque exagérée et malheureuse.

V

Les enfants rachitiques ont, eux aussi, un gros ventre et les commères leur attribuent parfois le *carreau*. C'est remplacer un mauvais mot par un autre plus mauvais encore. Le mot « rachitisme » est mauvais parce qu'il semble s'appliquer seulement à une maladie du « rachis », de la colonne vertébrale. Quand on dit d'un enfant rachitique qu'il est « *noué*¹ », on ne préjuge rien ni de la nature, ni

1. Nous avons déjà signalé le nom populaire du rachitisme dans la Flandre : *de oude man* (voy. p. 121). Il faut

de la localisation de son mal; mais on est plus près de la vérité, car les nodosités osseuses des articulations demeurent, sous la réserve de certaines conditions de forme et de siège, la meilleure caractéristique de la maladie. La torsion des jambes qui confirme, à un moment donné, la nature du rachitisme a donné lieu à l'expression « *être bancroche* », c'est-à-dire avoir les jambes crochues¹

Il manque à cette revue rapide un grand nombre de maladies, même des plus communes, des plus populaires. Mais le peuple les ignore. Telles sont les albuminuries, les diabètes, etc. Cela tient à ce que leurs signes pathognomoniques ne peuvent être discernés que par le médecin. L'intervention des procédés d'exploration chimique est indispensable. Il y a bien des médecins qui « *soignent par les urines* », mais on les considère

ajouter que saint Damoins et saint Loup corrigent les maléfices du petit vieillard.

Trois anges sur la mer qui tord et détord
 Notre Seigneur qui retord
 Le bon saint Damoins
 Les mette dans les *joint*s,
 Et le bon saint Loup
 Les mette dans les *noud*s.

Incantation bourguignonne (à répéter neuf jours de suite).

(J. DURANDEAU. *Rev. trad. pop.*, Avril 1887.)

On s'adresse également à saint Pâtis.

1. *Bein*, jambe (en allemand).

comme des charlatans, — et c'est pour cela aussi qu'on les consulte quelquefois. Si les gens du monde connaissent vaguement le diabète sucré et l'albuminurie, c'est en tant que symptômes; quant au paysan, il ne leur a pas encore donné de nom, et la gloire de Willis n'est pas près de devenir populaire. Il n'y a guère plus de deux siècles que l'analyse des urines est devenue un moyen de diagnostic et l'on n'a pas encore oublié les satires dirigées contre les promoteurs de la méthode :

... Si j'eusse étudié
Jeune, laborieux, sur un banc à l'école,
Galien, Hippocrate ou Jason ou Bartolle,

J'aurois un bon teston pour juger d'une urine
Et, me prenant au nez, loucher dans un bassin
Des ragousts qu'un malade offre à son médecin¹.

Sans remonter si haut, Voltaire écrivait : « La ridicule charlatanerie de deviner les maladies et le tempérament par les urines est la honte de la médecine et de la raison². »

1. RÉGNIER, *Sat.*, IV.

2. *Lettre à Florian*, 1774.

CHAPITRE V

MALADIES DANS LES HUMEURS

Les maladies qu'on appelle ainsi sont surtout, avons-nous dit, celles où les humeurs apparaissent au dehors, modifiées dans leur qualité ou dans leur quantité. Les altérations de qualité sont mal connues puisque la chimie populaire ne compte pas : tout au plus se borne-t-on à remarquer que les urines sont « *lourdes* », « *disgracieuses* » ou « *chargées* » ; de même pour les autres sécrétions ou excrétiens, qu'on déclare « *louables* » ou « *recuites* » selon leur couleur, leur odeur, leur consistance, etc., tous caractères notoirement insuffisants.

Au contraire, la surabondance des humeurs peut fournir quelques indications sur les maladies en question ; et comme les troubles des sécrétions ne se jugent que par la nature du produit sécrété, ce sont les différents catarrhes des

orifices naturels, qui, dans l'ancienne pathologie, avaient suggéré la notion hypothétique des « *maladies dans les humeurs* ». Les plus fréquentes étaient — cela va sans dire — les maladies du tube digestif et de l'appareil respiratoire. Ces dernières, toutefois, se confondent avec celles de la cavité buccale et du pharynx; car, pour le plus grand nombre, elles paraissent relever de causes identiques. En thèse générale, « *avoir mal à la gorge* », « *être enrhumé* », « *être grippé* », sont des états morbides qui surviennent dans des conditions analogues, où tantôt l'échauffement, tantôt le refroidissement jouent le rôle principal. De même, la bronchite, avec toutes ses conséquences (pneumonies, pleurésies, etc.) n'est qu'un « *rhume négligé* ». Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Commençons donc par passer en revue les formules de langage relatives aux affections du tube digestif, en réservant tout ce qui concerne la cavité buccale. Cette division est artificielle; mais, outre qu'elle facilitera notre étude, elle est justifiée par le fait qu'elle répond à la classification la plus généralement admise par les gens du monde.

I

L'altération humorale par excellence est celle qui résulte d'une *coction insuffisante* ou d'une *coction exagérée* des aliments ; d'où suit une altération du flegme, et parfois une altération de la bile. On parle très communément de « *première* » et de « *seconde digestion* ». Ces expressions désignent évidemment la digestion stomacale¹ et la digestion intestinale, ou, comme on disait encore au commencement de ce siècle, la chymification et la chylification. Pour que le chyme soit sécrété dans des proportions convenables, il faut prendre des aliments « *assatres*² », en d'autres termes, de coction facile. Il faut au préalable que la mastication ait été complète et satisfaisante. « Pour bien digérer, dit Montaigne, il faut *caqueter les morceaux*³ ».

Mais tout le monde ne se nourrit pas de « *blancs-mangers* » ; il y a des aliments indigestes, « *lourds* » ;

1. « *La première digestion*, laquelle se fait en l'estomach.
(A. PARÉ.)

2. Du latin *assare*, faire rôtir. Le mot technique de l'art culinaire *assation* se rapporte à la cuisson des aliments dans leur jus.

3. « *Viande bien maschée est demi-digérée.* » (*Vieux prov.*)

il y en a même qui, malgré leurs qualités nutritives, sont mal accueillis par les estomacs capricieux¹. Or « *quand l'estomac va, tout va* ». Cette formule proverbiale est foncièrement vraie². Ce qu'il faut d'abord pour se bien porter, c'est n'être pas *malade de cœur*, c'est-à-dire de l'estomac; en d'autres termes, c'est conserver son appétit, quitte à n'absorber que des aliments de coction facile. Au temps où l'on jeûnait avec toute la rigueur prescrite par les règles de l'Église, on se plaignait que « le caresme n'engendre que catarrhe, ventositez, cruditez, frigiditez, *mal d'estomach*³ ».

Cependant faut-il assouvir son appétit ou « *rester sur sa faim* »? C'est Ponocrates qui va nous répon-

1. Un proverbe franc-comtois qui, par bonheur, n'a pas force de loi, dit :

Tout fait ventre
Pourvu que ça y entre.

Boileau exprimait la même idée dans l'épître à M. de La Moignon :

Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain.

2. Un proverbe analogue dit « *qu'il n'est sauce que d'appétit* ». « *Avoir bon estomac* » et avoir bon appétit sont deux expressions de même signification dans la langue du peuple. D'ailleurs le substantif grec *στόμαχος* n'est que la forme adjectivale du substantif *στόμα*, bouche. Il signifie donc : qui a rapport à la bouche, et, originairement, définissait le pharynx.

3. *Exile de mardy gras, etc.* 1603, in *Curios. littér.* de E. FOURNIER, V. p. 115.

dre. Il préconisait à Gargantua « le souper copieux et large, car tant en prenoit que lui estoit de besoing a soi entretenir et nourrir. Ce que est *la vraie diete prescrite par l'art de bonne et seure medicine*, quoiqu'un tas de badaulx medecins herse-lés en l'officine des sophistes, conseillent le contraire ». Il faut faire exception pour les cas où la faim prend des proportions démesurées. « *La faim canine* », « *la faim calle* », comme on dit encore dans l'Anjou, dans le Berry, dans la Saintonge, accusent vraiment un état maladif, appelé par les auteurs la « boulimie » ou « *faim de bœuf*¹ » ou « faim de cheval ». D'autres fois l'appétit est perverti; c'est surtout le cas de ces hystériques qui mangent tout ce qui leur tombe sous la main, et qui paraissent avoir une prédilection spéciale pour le salpêtre des murailles². Les médecins ont conservé à ce symptôme le nom de « pica », parce que la pie (*pica*) a la réputation, d'ailleurs imméritée, de se nourrir des choses les plus indigestes. Enfin il faut que les aliments soient pris dans un certain ordre, qui n'est pas commandé seulement par la

1. Βοῦς (bœuf) et λιμός (faim). *Faim calle* n'est que la traduction de *fames caballi*. On prononce encore « *faim valle* ». Ce dernier mot correspond dans le langage des anciens vétérinaires à une névrose qui oblige les chevaux à interrompre leur travail pour manger. Les *fringales* (trad. de faim calle) des malades « neurasthéniques » sont de la même espèce.

2. « *On ne vit pas de lécher les murs.* » (*Vieux Prov.*)

tradition, mais encore par certaines exigences physiologiques dont les savants n'ont pas dédaigné de s'occuper. Ainsi nous pensons qu'on ne sera pas fâché d'apprendre que, si la salade vient sur le menu après le rôti, c'est parce qu'elle est apte à « *dégraïsser le cœur*¹ ». Quand on n'observe pas toutes ces règles et en particulier l'ordre de la succession des plats, on s'expose à une indigestion.

II

Qu'est-ce donc qu'une indigestion ?

Il faut distinguer. Car il y a l'indigestion stomacale et l'indigestion intestinale. Mais la plus fréquente, surtout dans le peuple, c'est l'indigestion stomacale : il n'est pas nécessaire d'en développer les raisons. Le professeur Bouchard, dans une de ses plus belles leçons, s'est appliqué à démontrer que les indigestions sont des *intoxications*. Par ce temps de revendications de priorité, il convient de rappeler que Voltaire avait soutenu la même thèse. Il dit textuellement : « *Toute indiges-*

1. « Passe-moi la salade, que j'me *dégraïsse le cœur* ». (*Fr. Cent.* JAUBERT.)

*tion est un empoisonnement*¹ ». Mais comment agissent les substances alimentaires pour empoisonner? Ici M. Bouchard est plus explicite que Voltaire. C'est tantôt par leur qualité, tantôt par leur quantité... Ne nous laissons pas entraîner par la théorie et revenons aux faits.

Si les aliments sont acides, ils donnent des « *aigrettes*² » ou « *aigreurs d'estomac* », qui sont un signe de l'âcreté du chyme. C'est le « *vercouriau*³ » des Morvandaux. Les aigreurs d'estomac, à leur plus haut degré, produisent le « *pyrosis*⁴ » que les soldats appellent « *la colonne de feu* ». Le petit vin clair, par exemple, « est doux à la gargate, mais blesse les boyaux » en empêchant la coction; aussi prétend-on qu'il donne « *des crudités* ». C'est, dit Montaigne, un « petit dieu *indigeste et roteur* tout bouffy de la fumée de saliqueur⁵ ». Il faut le rendre responsable de beaucoup de *glaires*, de beaucoup de pituites matinales⁶.

1. *Dict. Phil.*, art. EMPOISONNEMENT.

2. De *acer*, âcre.

3. De *verd* (aigre, acide) et *couriau*, une forme patoise du mot cœur (courée, estomac). Plus à l'ouest, on dit le « *cu-raçon* » qui paraît correspondre à *cœur acide*.

4. Πύρωσις brûlure. On emploie indifféremment le masculin et le féminin.

5. IV, 288.

6. La pituite des buveurs, *matutinus vomitus potatorum*, est une sécrétion transparente, légèrement visqueuse à laquelle convient bien le nom de glaire (*clara ovi*) blanc d'œuf.

III

Les indigestions dépendent non seulement de la qualité ou de la quantité des aliments et des boissons, mais aussi et surtout de la susceptibilité personnelle de celui qui les absorbe. Il y a des gens inébranlables, à qui l'on peut appliquer le proverbe : « Ils ont bon cœur ; *ils ne rendent rien.* » Mais chez le plus grand nombre l'indigestion se traduit d'abord par des nausées et bientôt par des vomissements. Au xvi^e siècle, les médecins désignaient les nausées par le nom de *cardialgie* qui est conforme à la première signification du mot *cardia*. Aujourd'hui nous retrouvons la traduction de *cardialgie* dans des expressions telles que « *cœur barbouillé* », « *cœur soulevé* », « *cœur sur les lèvres* », « *écœurant*¹ », « *à contre-cœur*² », « *rancœur*³ », etc. L'acception actuelle du mot

1. *Écœurant* et *écœurgeant*. (France centr.)

2. Dans le Berry, « *donner un contre-cœur* », c'est faire effort de vomissement. L'expression « *tirer au cœur* » est générale. Nous avons entendu une mère dire à son enfant : « *Lève ton cœur* », pour voir sa gorge en lui faisant ouvrir largement la bouche. On sait que ce mouvement provoque quelquefois des hoquets involontaires.

3. Le *rancœur* désigne la *nausée* dans une bonne partie

nausée est elle-même bien plus générale que son sens étymologique : nausée ne signifie pas en effet autre chose que *mal de mer*¹ et dans le vieux français, qui jouait volontiers sur les mots, on appelait les nausées le *mal d'amarry*.

IV

Le vomissement prête à beaucoup de locutions métaphoriques, depuis les termes discrets du langage qui se respecte, jusqu'aux formules les plus « naturalistes ». Le mot *vomir* est cependant le seul qui devrait être employé, car le fait auquel il s'applique est nécessairement malpropre et les expressions relevées, pas plus que les expressions les plus grossières, ne peuvent rien changer au résultat. L'antiquité de son origine sanscrite *vam* lui est un titre de noblesse. Chose assez remarquable, on ne connaît guère à la ville que la forme *vomir* tandis qu'à la campagne la de la France; mais dans l'étymologie de ce mot, cœur n'intervient pas, car il dérive du latin *rancidus*.

Dans l'estomach, jette-lui le *rancœur*.

(RONSARD, *Franciade*.)

1. *Ναυσία*, de *ναῦς* (nef, vaisseau).

forme « *gomir* » est presque aussi répandue. Telle était du reste la prononciation du vieux français¹.

Les verbes polis *rendre*, *restituer*, *renverser*, *repandre*, ont donc pour équivalents familiers « *decœurer* », « *dégobiller* », « *dégosiller* », « *se dégoïser* », etc. Nous ne dirons qu'une chose de ces derniers, c'est que leur trivialité, qui est voulue dans le parler des villes, disparaît, en vertu de l'usage, dans le parler des campagnes. Leur étymologie n'a rien de choquant pour les oreilles².

1. « C'est grande honte a ung homme de tant manger qui luy soyt force de *vomyr* ou *gomyr* ». (PALSgrave, p. 478.)

2. *Dégobiller*, de *gobiller*, fréquentatif de *gober*. « Et puis la belle matière à remuer pour vous que son *dégobillage!* » (P -L. COURIER, cité par LITTRÉ.)

Dégosiller est peut-être un jeu de mots suggéré par *dégobiller* et où l'on a fait intervenir l'idée de gosier. L'origine de *dégobiller*, selon Le Duchat, serait la suivante : « Pour retourner un renard comme on en retourne la peau, il faudrait que la queue lui passât par la gueule. Or comme les fusées que fait un ivrogne qui vomit ont quelque rapport avec la grosse et longue queue d'un renard, de là est venu qu'on a appelé *renarder* et *écorcher le renard* le vomir des ivrognes... Peut-être que, comme de *vulpes* nous avons fait *goupil*, de goupil sera venu *dégobiller*, qui est la même chose qu'écorcher le renard. » Voilà une explication tirée d'un peu loin et qui nous paraît inadmissible. Quant à l'expression « *écorcher le renard* » ou, comme on dit aujourd'hui, « *piquer un renard* », ou « *renarder* », ne vaut-il pas mieux la rapporter à ce fait que le mot *renard* désigne « en parlant de canaux, de bassins, un trou par où l'eau se perd et qui est difficile à découvrir » (LITTRÉ, *Dict.*, article RENARD).

Inutile d'insister sur les mots « *revouagner*¹ », « *paumiottes*² », etc., qui s'appliquent aux vomissements répétés de l'ivresse. Quant aux hoquets qui accompagnent les vomissements, il n'y a rien à en dire, si ce n'est qu'on les appelait autrefois des « *sanglots*³ ». Le sens de ce dernier mot s'étant anobli, l'usage lui a substitué l'onomatopée « *hoquet*⁴ » qui signifie secousse.

V

Si le vomissement est le symptôme principal de l'indigestion (qu'on a appelée la « dyspepsie aiguë »), il est également le symptôme des dyspepsies chroniques. Ici, où les médecins ne sont pas

1. C'est-à-dire *revomir*.

2. *Être de paumiot*, dérivé du verbe *paumer*, manger avidement, à pleines mains.

3. C'est le mot latin *singultus*, qui s'est conservé dans notre vocabulaire technique et qui s'applique aux contractions hoqueteuses du diaphragme, avant ou après le vomissement.

4. *Hochoer*, secouer. L'origine vraisemblable de ce mot est le celtique *hak*, d'où sont dérivées les formes anglaises *hicket*, *heccough*, *heckup* et la forme flamande *hick*. Une vieille prononciation française de hoquet (qui est toujours la prononciation enfantine) est « *le loquet* ».

d'accord, le peuple est unanime. Toutes les formes de dyspepsie, et, en général, toutes les maladies gastriques, y compris « *le pylore*¹ », se résument pour lui dans le « *décrochement de l'estomac* ». Sur ce point l'opinion populaire se rapproche donc singulièrement d'une théorie médicale tout à fait contemporaine, qui rattache l'immense majorité des dyspepsies à la « dilatation de l'estomac ».

La dilatation de l'estomac dans les maladies en question est un fait incontestable ; mais la cause n'en est pas facile à déterminer. On a prétendu que l'estomac en se dilatant *tombe* bien au-dessous du niveau normal de sa limite inférieure, et on a appelé cette condition pathogénique la « gastéroptose ». Il est impossible de mieux traduire en grec francisé la locution « *tombure* » ou « *décrochement de l'estomac*² ». D'ailleurs il faut bien que

1. Voy. plus haut p. 112.

2- Cette femme s'en faisait bien un peu accroire, car elle vous ôtait des maladies que vous n'aviez jamais eues telles que le *décrochement de l'estomac*, la chute de la *toile du ventre*. » (G. SAND, *la Petite Fadette*.)

N'en déplaise à G. Sand, la chute de la *toile du ventre* est un fait anatomo-pathologique réel sur lequel insiste M. Glénard dans son travail sur la *gastéro-entéroptose*.

Il n'y a rien d'in vraisemblable d'ailleurs à ce que l'estomac *tombe* ou tout au moins se démette surtout chez les gens obèses. C'est un accident dont Th. Gautier s'est cru un instant menacé : « Des cahots à *décrocher le cœur* le plus soli-

l'estomac se décroche puisqu'il y a des bonnes femmes qui le « *remettent* » ; et elles le remettent par certains procédés de massage suivis de l'application d'une ceinture, ce qui est, à très peu de chose près, le traitement de la « gastéropse », préconisé par M. Glénard. Mais l'interprétation populaire perd de sa valeur, quand elle va jusqu'à faire jouer un rôle à l'appendice xiphoïde du sternum, dans ce déplacement viscéral ; à plus forte raison lorsque, sous l'influence de vomissements répétés, on prétend avoir « *l'estomac retourné* ».

Les mêmes malades qui ont l'estomac « *abattu* » l'ont également « *gobourd*¹ », c'est-à-dire engourdi, paresseux ; leurs digestions sont pénibles ; et comme il n'y a pas de gros symptômes qui échappent aux intéressés, ces malades sont parfois les premiers à déclarer qu'ils ont « *une poche d'eau* » dans l'estomac. La recherche et la constatation de la dilatation gastrique n'ont pas d'autre criterium en clinique que l'existence de cette « *poche d'eau* ».

dement chevillé me jetaient le nez en avant au moment où je m'y attendais le moins. » (*Voy. à Constantinople*, p. 330.)

1. *Gobe*, engourdi. On dit également *gogue* et *gouble*.

VI

Le deuxième acte de l'indigestion, ou, si l'on veut, la forme intestinale de la dyspepsie, se traduit par des symptômes qui éclatent à l'autre extrémité de l'appareil digestif. Toutes les fois que les évacuations ne sont pas conformes à ce qu'elles doivent être, une altération humorale est en cause. Dans l'état normal, les excréments ne sont pas considérés comme ayant le moindre rapport avec les humeurs.. Nous avons déjà dit que ce sont les « cendres du foyer ». Ils ont même les propriétés thérapeutiques de la cendre : « Le fient¹ humain fait rejoindre et glutiner les playes quand il est mis dessus². » Mais toutes les fois que la consistance des matières diminue, c'est qu'une certaine quantité de phlegme s'y est mélangée. Gargantua « se conchioit a toutes heures, car il étoit merveilleusement *phlegmatique des fesses*³ ».

D'où vient ce phlegme ? On ne saurait dire,

1. De *fien* (*firmus*, fumier).

2. JEAN DE CUBA (*Ortus sanct.*). C'est dans sa plus haute expression l'application du *pansement sale* préconisé par un chirurgien de l'hôpital de la Charité, à Paris.

3. Ch. VII.

mais il vient de quelque part, d'où il s'est « *dévoyé* ». La diarrhée est un « *dévoisement* » d'humeurs, ou un « *dérangement* » ou « *devoise* » ; c'est un catarrhe, au sens des vieux mots « *menual* » et « *menoison*¹ » et des expressions actuelles « *flux de ventre* », « *débord*² », etc.

Quant aux mots qui désignent la diarrhée, nous n'avons pas la prétention de les énumérer ici. Notre chapitre n'y suffirait pas : « Hippocrate dit que lorsqu'on a le cours de ventre on a la *foire*³. » Ce substantif est de ceux qu'on évite dans le discours, quoique certains dialectes, le normand en particulier, l'aient conservé dans son sens propre⁴.

1. De *manare*, couler. Le roi saint Louis y fut sujet le jour où il contracta le dysenterie en Palestine : « Si li en avint ainsi que par la *menoison* qu'il avoit, que il li convint le soir couper le font de ses braies » (JOINVILLE, § X.) Ce mot ne pouvait être négligé par Rabelais : « Les fouaces des-troussées comparurent devant Picrochole, le duc *Ménual*, comte spadassin et capitaine merdaille. »

2. Saintonge.

3. *Médecine volante*, 1667. *Foire* est la reproduction littérale du latin *foria* et du grec *φορεια* (bourbier, fange).

4. Ce que les médecins appellent diarrhée émotive avait nom au xvi^e siècle « *foirolle de male peur* ». Les plus graves auteurs s'étant occupés de cette question au point de vue physiologique et pathogénique, il n'est pas inutile de faire remarquer que les expressions populaires visent surtout l'instantanéité de cette sécrétion d'origine nerveuse. C'est ce qui justifie cette locution classique (?), mais triviale, qu'on applique à un homme qui serait atteint du catarrhe en question : « On lui boucherait le derrière d'un grain de

On dit plus ordinairement « *la courante* ¹ », « *la courance* », ou la « *va-vite* », ou la « *va-tôt* ». Le vieux français disait la « *drille* ² » ou la « *driolette* », deux formes encore usitées dans le Centre, avec des acceptions un peu différentes, en ce sens que la « *driolette* » est plus tenace que la « *drille* ». On dit de préférence le « *carmet* » quand il s'agit du dévoiement produit par l'abus du raisin et du vin doux dans la saison des vendanges ³. C'est, dit M. Jaubert, une allusion empruntée aux satires des anciens auteurs du xv^e siècle contre les religieux carmes ⁴. Restent les mots « *drouiller* »,

millet. « La peur extrême, dit Montaigne, et l'extrême ardeur de courage troublent également le *cœur* et le *lâchent*. » (I, 54.)

1. De parler elle s'effraya,
Dont il eut bien fort la courante.
(Virgile travesti.)

2. Dans le *Dict. de l'Académie* (1718), le verbe *driller* est signalé comme signifiant courir vite; or *drille* veut dire soldat. « Ce mot, dit Francisque Michel, vient certainement de *soudard* qui a produit *soudrille* » ?...

3. Rabelais appelait *foirard* une variété de raisin aigrelet qui n'est autre que le *pineau* des Angevins.

N'apportez point de vin nouveau,
Car il fait avoir le *va-tost*.

(PATELIN.)

Sous ce rapport, le vin nouveau le cède au « *cidre berneur* qui le ventre amolie » (EUSTACHE DESCHAMPS).

4. D'où le verbe *carmeter*.

« *drincer* », « *déclore* », « *gingler* », « *gicler* ¹ », « *guiller* », etc., dont les origines sont faciles à reconnaître.

VII

Le « dérangement d'entrailles » n'est jamais qu'un symptôme; mais il a quelquefois une si grande importance, qu'il sert à désigner, même dans la langue technique, la maladie tout entière; c'est ce qui a lieu pour les diarrhées « essentielles » des pays chauds, pour la dysenterie, par exemple, ou pour le choléra.

Le choléra indien, qui n'a fait son apparition en Europe que depuis soixante ans à peine, ne pouvait avoir de nom dans le vieux français; mais on connaissait le *choléra nostras* qui se présentait souvent avec des allures assez graves pour mériter le nom de « *trousse-galant* ». Quant à la dysenterie, elle est aussi mal définie que possible par son nom scientifique, qui ne représente rien de précis et qui pourrait en somme s'appliquer aussi bien à n'importe quelle forme de dyspepsie intes-

1. Vieux mot français qui signifiait *lancer*, d'où l'on a fait *giclette*.

tinale. S'il y a quelque chose de spécial dans la diarrhée dysentérique, c'est l'hémorragie. Sous ce rapport le vieux substantif « *caquesangue*¹ » était infiniment préférable.

L'altération humorale dans les maladies de l'intestin ne se manifeste pas seulement par la diarrhée, mais aussi par la constipation. Si l'on a le *ventre paresseux*, c'est parce que la bile est « *recuite* » et le « *sang aduste* ». La régularité de la dernière fonction digestive étant considérée comme un des meilleurs signes de la bonne santé, on donne aux constipés une préparation de rhubarbe que les apothicaires ont baptisée : *élixir de longue vie*. Si la constipation est opiniâtre, les principes des matières fécales, comme nous l'avons déjà vu, rentrent dans les humeurs et les altèrent d'une nouvelle manière : c'est un cercle vicieux. Le médecin Hecquet prétendait que chez les Crétois, qui allaient rarement à la selle, la « matière fécale refluant dans leur sang les rendait de mauvaise humeur et en faisait de méchantes bêtes² ». Puis la constipation est la cause d'autres complications fâcheuses : elle donne des *coliques* et elle

1. « Il y a un accident de peste appelé *caquesangue* qui est un flux de ventre qui ulcère et corrode les intestins. » (A. PARÉ, XXIV, 30.)

Saint Gerbold guérit la dysentérie.

2. VOLTAIRE, *Dict. Philos.*

« *barre les vents* ». Nous profiterons de l'occasion pour parler de ces deux symptômes.

VIII

Le mot *colique* est encore un de ces termes génériques dont le sens, autrefois restreint à l'idée de la douleur qui accompagne les maladies du gros intestin ou côlon, s'est étendu peu à peu à toutes les douleurs des conduits contractiles. C'est ainsi qu'on parle de « coliques hépatiques » ou « néphrétiques » et même de « coliques utérines¹ ». L'ancien mot « tranchées » encore usité pour caractériser les fortes douleurs qui « *qui coupent le ventre en deux* », était en somme préférable. On n'employait alors le substantif colique que dans le cas de la *passion iliaque* ou de *colique-passion* ou *colique de miserere*, dont nous avons déjà parlé. Puis, en vertu de la même loi de l'extension progressive du sens des mots, on était venu à dire « *avoir le miserere mei* » au lieu de : avoir la colique. Entre toutes les formes de coliques intestinales que le malade est du reste incapable de lo-

1. Dans le Nivernais, les coliques utérines s'appellent des « *ventrées* ».

caliser dans telle ou telle partie de l'intestin, il n'y en a qu'une dont le nom soit resté invariable : c'est la colique de l'orifice ano-rectal qu'on appelle « épreintes¹ ». Au dix-septième siècle on prononçait « *épresses* » ; mais l'étymologie *exprimere* est invariable. Les médecins qui ont éprouvé le besoin de traduire ce mot en grec-français ont adopté le mot *ténesme* qui répond, en somme, à la même idée d'une contraction intense, où l'effort est malheureusement très supérieur à la tâche.

IX

Les gaz intestinaux sont le résultat de la coc-tion des humeurs ; ils passent pour aussi dange-reux que la bile recuite qui les engendre². Il faut à tout prix leur donner libre cours. Rien n'est plus général que cette crainte de la rétention des gaz intestinaux. Les plus vieux auteurs de méde-cine ont sonné la trompette d'alarme. Les avertis-

1. Toutefois les épreintes sont désignées parfois dans le vieux français sous le nom de « *aguillons* » (aiguillons).

2. Saint Agapet guérit les coliques venteuses.

sements de l'école de Salerne sont effrayants :

Quatuor ex vento veniunt in ventre retento
Spasmus, hydrops, colica, vertigo : quatuor ista¹.

Et voici la morale :

Non ventrem stringens, retines bombum venenosum;
Nam ventum retinens nutris morbum veteratum.

Mais, dans les pays de langue d'oïl, on hésite à suivre ces conseils. Madame, duchesse d'Orléans, n'avait toutefois aucun scrupule à cet égard. En présence des dangers qui peuvent résulter des « vents barrés », elle écrivait au jeune roi Louis XV âgé de douze ans :

Vous qui dans le mésentère
Avez des vents impétueux,
Ils sont dangereux
Et pour vous en défaire
Pétez²!

Il n'est pas interdit de modérer, dans la mesure du possible, la pétulance du symptôme, qui, dès lors, sous une forme plus discrète, prend les noms assez euphoniques de « *sansonnet*³ » ou de

1. *Morbi ex ventositate.*

2. L'étiquette était, comme on voit, assez tolérante. — SAINT-SIMON écrit : « La fille de Dangeau passe pour très riche, mais aussi pour ne pas retenir ses vents. » (XXI, 251.)

3. C'est un vieux jeu de mots sur la préposition *sans*, et le substantif *son*. « Ainsi qu'elle se remuoit étant pressée,

« *secrette* ». Ils datent du xvii^e siècle. Cela prouve qu'à cette époque on commençait à ne plus attribuer tant d'importance aux variétés acoustiques de l'efflation intestinale.

Ventulus absque sono figurat meliora sonoro;
Pessimus inclusus, nisi claustris sponte fit usus;
Bombus non sponte phrenesim notat atque dolores¹.

Il n'y a pas lieu de s'attarder aux mots du vocabulaire argotique qui sont presque tous dérivés du latin *visire* et dont les formes archaïques « *vesnir* », « *vesner* », « *veugner* », sont encore

fit un petit sansonnet qu'elle ne put toutefois si dextrement couvrir que l'esclat n'en fut ouy. » (TABOUROT, *Escraignes dijonnaises*.) Il y a dans cette citation une contradiction.

1. SALERNE (*Semiotice ventositatis*). Nous ne nous laisserons pas entraîner, à propos de la sémiotique des flatuosités abdominales, à ouvrir un paragraphe sur les borborygmes. Nous dirons seulement que les borborygmes ou « *grenouillons* » ou « *guernouillons* » sont considérés en général comme un signe de santé. C'est « l'estomac qui crie la faim », comme il ressort déjà de ce passage des *Ménechmes* de Plaute.

LE MÉDECIN. — Entends-tu quelquefois tes boyaux crier?

MÉNECHME. — Ils ne crient pas si j'ai bien mangé; mais c'est quand j'ai faim qu'ils crient. (Act. V, sc. v.)

Voici encore une allusion aux borborygmes du Carême :

Les joueurs d'instrument qui monstrent les cinq pas
Et cessent leur tonton en cette quarantaine,
Trouvent en leur disner de si maigres repas
Qu'on entend leurs boyaux chanter dans leur bedaine.

(*Le Purgatoire des bouchers, charcutiers, poullayers, paticiers, cuisiniers, joueurs d'instruments comiques et autres gens de mesme farine*, Éd. FOURNIER, *loc. cit.*, t. V, p. 263.)

admises dans le parler des campagnes. Quant à l'origine émotive des ventosités, elle comporte les mêmes développements littéraires que celle du catarrhe intestinal; mais ses applications médicales sont en réalité restreintes.

X

Ne quittons pas cette région, sans dire un mot du mal Saint-Fiacre, mal respectable s'il en fut, car il établit une heureuse dérivation aux fluxions humorales dont l'extrémité du tube digestif est si souvent le siège¹

Grand bien fait ce mal de Saint-Fiacre
 Qui veut dire autant que fi atre.
 Quand on vuide le sang du cu
 A gens mornes comme un cocu
 A la phrénésie enragée,
*Par le cul la tête est purgée*².

1. Saint Étanche guérit les hémorroïdes. Le mot technique « hémorroïdes » étant de ceux que la bienséance du langage interdit, on a cru devoir le remplacer par des à peu près tels que : « *amourranes* », « *amourance* », « *émeraudes* ».

Une approximation moins poétique avait cours autrefois. Cholières parle de « *réprimer le sang des morues* ».

2. FLEURY DE BELLINGEN (*Étym. des prov. français*, p. 217).

Pourquoi saint Fiacre est-il le patron des hémorroïdes¹? Parce que les tumeurs hémorroïdaires ont, sans doute à cause de leur couleur et de leur forme pédiculée, quelque analogie avec le fruit du figuier (*fic* ou *ficus*). Du reste, saint Fiacre ne peut pas faire disparaître ce mal que le Deutéronome déclare incurable². Tout au plus a-t-il le pouvoir d'en atténuer les douleurs. C'est pour cela qu' « on apporta les reliques de saint Fiacre de Meaux pour la guérison du cul de M. le Cardinal Richelieu³ ».

1. Le mal Saint-Fiacre s'appelait aussi maladie de saint Antoine : « La principale maladie dont ledit roy (Henri VI d'Angleterre sans doute) alla de vie à mort, lui vint par feu qui lui print dessoubz au fondement, assez semblable que l'on dit estre la maladie Saint-Antoine » (MONSTRELET, I, ch. 265.)

2. XXVIII, 27.

3. Pièce imprimée en 1643. Il y est fait allusion dans Tallemant des Réaux.

CHAPITRE VI

LES MAUX DE GORGE, LES RHUMES, BRONCHITES ET AUTRES « REFROIDISSEMENTS »

« *Avoir mal à la gorge,* » c'est, en vertu d'une confusion de langage dont nous avons déjà parlé, avoir mal au pharynx ou au larynx indifféremment. Cette distinction qui est très importante pour le médecin ne l'est pas pour le malade, qui va jusqu'à assimiler aux angines proprement dites toutes les inflammations buccales. Le refroidissement, considéré comme la cause la plus ordinaire des maux de gorge, produit aussi le « coryza » : d'où une confusion nouvelle. Puis, comme tout rhume « tombe », presque infailliblement, sur la poitrine, la bronchite et les pneumonies consécutives rentrent encore dans le même

chapitre de pathologie populaire. Enfin, « *le rhume négligé* » conduit à la phtisie. Cette classification, tout arbitraire qu'elle soit, mérite d'être respectée.

Quelques mots d'abord sur la stomatite et les angines.

I

La plus bénigne de toutes les inflammations de la bouche est la « stomatite aphteuse ».

« *Aphte* » signifie inflammation¹. C'est donc un mauvais mot; mais le peuple s'en est emparé et lui a donné une véritable valeur spécifique. Il confond cependant quelquefois les aphtes avec le muguet ou « *chancre blanc* ». Longtemps en effet on a cru que le muguet était le point de départ des ulcérations beaucoup plus graves qui appartiennent à la stomatite gangréneuse des enfants, ou « stomacace »; et c'est pour cela que le mot chancre² a été improprement donné aux petites

1 Ἄφθαι, de ἄπτω, j'enflamme.

2. « Le vulgaire appelle ceste maladie le *chancre blanc* » (A. PARÉ, XVIII, 17). On l'appelle même de nos jours « *cancer blanc* ».

végétations cryptogamiques du muguet. De la même façon que les médecins disent qu'un enfant a *du* muguet, les nourrices disent qu'il a *du* chancre. Pour justifier dans une certaine mesure une si défectueuse application du mot chancre, il faut se rappeler que le muguet présente quelquefois des modifications de sa couleur première et qu'il peut aussi ressembler, exceptionnellement il est vrai, à des végétations de la muqueuse. Qu'on en juge par cette prière de sorcier : « Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur... » (dire les noms et prénoms du patient et répéter trois fois, puis souffler trois fois sur la langue) et ajouter : *chancre rouge, chancre blanc, chancre noir, chancre morveux, chancre fileux, chancre boutonneux, chancre baveux*, par-dessus tout, les *chancres donnés et non donnés*, je te conjure, de la part du grand Dieu vivant, de mourir en trois jours ou de te blesser à ce que la personne ne l'ait plus ! » La formule « *chancre donné ou non donné* » n'implique-t-elle pas la notion de ce fait, scientifiquement démontré, que le muguet est contagieux?

Après cela il n'y a presque plus rien à ajouter sur les stomatites, si ce n'est que le peuple en connaît un symptôme intéressant, le « trismus »,

1. Prière rapportée par le Dr E. Bessières.

spécial aux stomatites gingivales postérieures. Seulement il l'appelle « *bredissure* ». Ce mot, qui n'est pas dans le *Dictionnaire Encyclopédique* de Dechambre, dérive évidemment du verbe *brédir*, qui est lui-même une forme de *brider*.

II

Toutes les angines étaient confondues, il n'y a pas encore bien longtemps, sous la rubrique très générale de « *squinance* » ou « *esquinancie* ». Dans la terminologie médicale, *esquinancie* ne se dit que de l'angine phlegmoneuse, et le mot générique est angine. Une angine, au sens propre, c'est tout ce qui rétrécit la gorge¹. Il en résulte nécessairement une certaine angoisse. Ce dernier mot, nous l'avons déjà vu, est identiquement le même qu'« *angine*² ». Dans la Champagne, étrangler se dit *anguster*.

Les angines sont bénignes ou graves. Celles-ci méritent donc seules l'appellation d'esqui-

1. ἄγγω, j'étouffe; *ango*, je serre; *angustus*, étroit.

2. « De peur que la *squinancie* *angoissant* les glandes du col et enflammant luette, fourcelle ou gorgouille. » (COMENIUS, *Janua aurea*.)

nancie qui exprime l'idée d'étranglement¹ C'est seulement au siècle dernier que le célèbre médecin anglais Willan a donné une classification scientifique des angines. La plus terrible de toutes, la diphthérique ou « *couenneuse* », n'a pas eu dans l'histoire un nom populaire, duquel on puisse conclure à l'ancienneté de son existence. C'est que la diphthérie est une maladie dont les progrès épouvantables se sont accentués surtout depuis un siècle environ. Il n'est guère admissible qu'elle eût passé inaperçue si elle avait présenté le caractère sporado-épidémique qu'elle affecte aujourd'hui. Il est possible que dans l'antiquité le « mal égyptique » ait été l'angine diphthérique infectieuse. Nous savons également par Rabelais qu'il existait à l'époque de la Renaissance une « *male angine* » et une « *mortelle squinance*² » ; mais

1. Κυνάγχη, angine; de κύων, chien, et ἄγγειν, étrangler; « *κυνάγχη* s'étant dit d'une angine violente qui fait tirer la langue comme le chien haletant » (LITTRÉ). En espagnol, l'esquinancie se prononce *l'esquillencia*, qui correspond au languedocien le *lanci*. Dans le vieux françois, on disait *lansi*: « Que le *lansi* vous esclatte » (BONAV. DES PÉR., LXV).

2. Dès le XIV^e siècle il est question d'épidémies d'angines graves, pour lesquelles on implorait saint Martin: « Pour cause du *Mal Monsieur Saint Martin* qui le tenoit *en la gorge et en la bouche*, si qu'à grant painne pouvoit parler, et qu'il en avoit la gorge toute enflée » (Arch. 1342, LA CURNE). Saint Martin étant le patron de l'érysipèle, il est possible que cette sorte d'esquinancie fût l'angine érysipélateuse: hypothèse d'autant plus vraisemblable que le malade était entrepris « *de la bouche* ».

peut être Rabelais fait-il allusion à des cas isolés. Nous n'oublions pas non plus que, en « 1606, il régnoit à Paris une dangereuse « contagion » que Malherbe appelle « *peste à la gorge*¹ » et dont il est fait mention dans le *Journal de l'Estoille*². Déjà nous avons signalé la synonymie des mots *contagion* et *épidémie* dans le vieux langage³ Après tout, cette *peste à la gorge* de 1606 était peut-être la diphthérie⁴? En tout cas, l'opinion que l'angine diphthérique est une maladie pestilentielle s'est rapidement propagée de nos jours :

... O noire maladie,
De l'air par qui l'on vit sinistre perfidie⁴!

Dans ses immortelles leçons sur la diphthérie scarlatineuse, Trousseau dit que la maladie « sent la peste⁵ ».

Il faut profiter de l'occasion que nous fournit l'angine couenneuse, pour ajouter quelques mots sur le « nasonnement », qui résulte non seulement des paralysies diphthériques du voile du palais, mais encore de beaucoup d'autres causes. Les mé-

1. *Lettre à Peiresc* (10 octobre 1606.)

2. T. III, p. 378.

3. Voy. page 142.

4. V. Hugo, *Contemplations*.

5. Saint Blaise guérit les maux de gorge.

decins emploient ce mot depuis quelques années, quoiqu'il ne soit pas français, et ils paraissent avoir oublié *nasillement*, exclusivement admis par l'Académie. Ils ont même introduit dans leur jargon le verbe « nasonner » dans le sens de « *parler du nez* ». Cette dernière expression est absolument exacte. Autrefois on disait « *parler renaud*¹ » ou « *parler regnaud* ». Or — et ceci semble étrange au premier abord — les lettres nasales sont impossibles à prononcer quand on parle du nez. C'est de là que viendrait l'expression *parler renaud*, comme l'indique le passage suivant : « Et quelques fois après avoir combattu ou contre celles-ci ou contre les sereines, estans vaincus, sont releguez par elles jusques en ce maudict pays de Suerie ; duquel quand ils reviennent il leur est défendu de *prononcer renaud*². » Cette explication nous paraît plus fondée que celle qui fait dériver ladite locution du vieux mot français *regnaud* qui désignait le cri du renard.

1. A. PARÉ.

2. *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé*, etc. (sans lieu ni date), in-8°, p. 294. Il s'agit évidemment du nasillement qui suit les perforations syphilitiques de la voûte palatine. Le pays de Suerie, comme nous le verrons plus loin, est une métaphore qui rappelle le traitement de la vérole par les bains de vapeur.

On disait aussi « nasarder » : « Hervé leur dit en son renaud, car il *nasardoit* et parloit du nez pour avoir charg^é de la plus fine au pot d'estain, etc. (*Les Contes et Discours d'Eutrapel*, ch. XVI.)

III

Avec le rhume de cerveau nous nous retrouvons en pleine doctrine humorale. Les anatomistes auront beau protester, on croira éternellement que l'humeur pituiteuse des fosses nasales coule de la cervelle; et non seulement cette pituite, mais aussi les larmes: « Ensemble eulx commença rire maistre Janotus a qui mieulx a mieulx tant que les *larmes leur venoient es yeulx par la vehemente concussion de la substance du cerveau à laquelle furent exprimées ces humidités lachrymales et transcoulées jouxte les nerfs optiques*¹. » D'ailleurs « rhume » de cerveau n'est-il pas synonyme de « *catarrhe* » du cerveau? Et ne sait-on pas que les vaisseaux de la pie-mère correspondent par l'intermédiaire des « veines émissaires de Santorini » avec les vaisseaux de la membrane pituitaire?

Trois symptômes présageux
 Me font remarquer en ses yeux
 Que l'importune diarrhée
 D'une pituite effarée
 Que respand la pia mater
 Tourmente le pauvre frater²

1. *Gargantua*, ch. XX.

2. SCARRON, *Satire* (citée par Wittkowsky, *le Mal qu'on a dit des médecins*).

Les applications thérapeutiques que réclame cette étrange pathogénie sont innombrables. Mais il n'en est pas de plus singulière que celle qui consiste à se raser le sommet de la tête. Marie Stuart eut recours jusqu'à la fin à cette prophylaxie héroïque : « Le bourreau la decoiffa par manière de mespris et dérision, afin de montrer ses cheveux déjà blancs et le sommet de la teste nouvellement tondue, ce qu'elle estoit contrainte de faire bien souvent à cause d'un rheume auquel elle estoit sujette¹ » Le peuple prononce indifféremment *rheume*, *rime*, *s'enrheumer*, *s'enrimer* comme on faisait au xvi^e siècle : « Je rime tant et plus et en rimant souvent je *m'enrime*² »

On dit aussi *se morfondre* et dans quelques dialectes subsistent les vieux mots *morfondement* et « *morfonture*³ ». Ce dernier ne signifie pas autre chose que *morve fondue*. Nos arrière-grands-pères ne se mouchaient pas : il se *morvaient*. Quand ils étaient morfondus, ils se « *morvaient en archidiacres*⁴ » ;

1. JEBB, *le Martyre de la royne d'Écosse*, t. II, p. 309.

2. *Gargantua*, I, 13.

3. « Si l'apoplexie assoupit et esteint tout à fait la veue de notre intelligence, il ne faut pas douter que le *morfondement* ne l'éblouisse. » (MONTAIGNE, II, 37.)

Le *larfondement* désignait, au xvi^e siècle, la diarrhée graisseuse (lard fondu). Ce mot, imité de *morfondement*, n'a eu cours que peu de temps.

4. La morve, sécrétion des fosses nasales, s'appelait en vieux français la *nasque*. *Renasquer* voulait dire renifler et est

On prétend que les médecins n'ont jamais pu rien faire contre le rhume de cerveau, si ce n'est de l'appeler « coryza ». C'est une erreur. Mais il faut convenir que le remède est pire que le mal, puisque pour « se guarir, le mieulx est rester chez soi ». Marguerite d'Angoulême écrit : « J'ai ung reume si grand, que j'en ai esté enfremée, et de vray je n'en ouse saillir de la chambre. » Ce moyen n'était pas du goût de Montaigne : « Encore vouldroit-il mieulx souffrir un rheume que de perdre par désaccoutumance le commerce de la vie commune¹. »

IV

La complication la plus ordinaire du rhume de

encore employé dans ce sens en Normandie. Le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694 définissait ce verbe : « Faire un certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez. » — En Bourgogne, la *naque* désigne toujours la maladie de la morve chez le cheval. Un autre mot, qui dérive du bas-latin *ropida*, s'appliquait à la même sécrétion : la *roupie*. Un enfant qui ne sait pas encore se moucher n'est qu'un *morveux*. Un étudiant en médecine de première année s'appelle, dans le dialecte du quartier latin, un *roupiou*.

Morveux et *roupiou* sont synonymes. De *ropida* sont dérivées les formes berrichonnes « *rouiche* » et « *reuche* » et la forme poitevine *russe*.

1. III, 13.

cerveau est le « *rhume de poitrine* » ou « laryngo-trachéite. » Elle apparaît quand le rhume descend, et se manifeste, tout d'abord, par l'enrouement, puis quelquefois par l'aphonie. Être *enroué* et avoir *la voix rauque* sont une seule et même chose¹. Un chanteur dont la voix s'enroue tout à coup s'excuse en disant qu'il a « *un chat dans la gorge* ». Cette locution date d'une vieille plaisanterie que débitait en 1605 Turlupin-le-souffreteux, sur le terre-plein du Pont-Neuf : « J'avais un frère qui fut étranglé par un chat qu'il avala dans une pottée de lait, dont bien luy en prinst : il ne partit pas à jeûn de ce monde. » Quand la voix devient tout à fait voilée, on est « *égosillé* » comme si l'on avait le gosier coupé, on est « aphone » ; et, de fait, le verbe *égosiller* équivalait, dans notre vieille langue, à couper la gorge.

On s'égosille aussi à chanter trop fort². Le rhume n'est donc pas la seule affection qui enroue. Il y a même beaucoup d'autres causes d'enrouement. L'abus des liqueurs fortes détermine un enrouement chronique que les médecins appellent

1. « Enrouement » dérive de *in* et *raucus*. On dit dans le style rustique *rauche* pour enroué et *raucher* pour respirer avec bruit. On dit également *enroué*, *enrauché*, *enrouché*. A. Paré disait une *enrouure*, pour un enrouement.

2. Le mauvis et l'alouete
Chante si gay et s'esgarguete.
(*Histoire des trois Maries.*)

« laryngite crapuleuse¹ ». L'expression « *avoir vu le loup* » répond seulement au cas où la voix est complètement cassée².

Toutes les maladies du larynx sont d'ailleurs mal connues. Le peuple n'en connaît qu'une et ce n'est pas une maladie du larynx : le goitre.

On appelait autrefois les goitreux des « *gourmés* » parce qu'ils « se rengorgent », mais il n'y a que des rapports de contiguïté entre la tumeur goitreuse et le larynx. Ici encore c'est la faute du mot s'il existe une pareille confusion, goitre dérivant de *guttur*³. On peut donc regretter dans une certaine mesure l'ancien terme technique « *gongrone*⁴ » dont se servait A. Paré.

1. *Crapula*, grossière débauche. Écoutez le conseil que A. Paré donnait à un gentilhomme genevois : « M'ayant dit qu'il estoit difficile à vomir, je luy conseillay qu'il *crapulast* et mangeast plusieurs et diverses viandes au souper, avec ognons, poreaux, et semblables : puis qu'il beust d'autant et divers vins asçavoir doux et aigres... (XXI, 14.)

2. C'est une assimilation à l'aphonie par terreur :

..... *vox faucibus hæsit.* »

3. La prononciation nivernaise « *couatre* » a pu faire supposer que goitre était formé de *cou* et *ater* (noir), adjectif qui implique une idée de mal. C'est une hypothèse peu vraisemblable, car le vieux français a toujours dit « *goitron* ». En voici une preuve empruntée à La Curne : « *Icelluy Pierre le fery deux cops en la gorge ou goitron* » (*Arch. nat.*, 1376).

4. Ce mot provient du grec γόγγρος, congre, poisson au col volumineux.

V

Le rhume tombe aussi facilement du larynx aux bronches que du cerveau au larynx : c'est la même maladie qui suit son cours. D'ailleurs le mot bronchite dans le principe n'impliquait d'autre idée que celle d'un mal de gorge¹ Mais un symptôme intervient ici, qui n'existait pas dans le simple rhume : le malade « *roumionne* », c'est-à-dire qu'on entend des bruits de « *roumeau* » dans sa poitrine. Ces bruits sont produits par l'air, qui traverse, dans les bronches, les exsudats visqueux du catarrhe bronchique. De tout temps on a connu ces bruits ; les médecins leur attribuaient une certaine valeur diagnostique, évidemment moins précise et moins délicate que celle de l'auscultation méthodique. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est pour avoir voulu les constater de plus près que Laënnec a découvert l'auscultation. *Roumeler* signifie donc respirer avec bruit. L'étymologie de ce verbe est confuse ; il est probable que c'est une onomatopée dont la

1. Βρόγχος, gorge.

forme originelle était *grommeler*. Les variantes en sont innombrables ¹.

Le *roumeau* implique une certaine difficulté respiratoire. Où les médecins disent « dyspnée » le peuple dit « *ahan* ». Il remplace « anhelant » par « *ahannant* ». *Faire ahan* » est encore une onomatopée qui est bien caractéristique de l'effort ². Toutes les formes « *ahaner* », « *ahanner* », « *ahanir* », « *enhanner* », etc., en sont dérivées. « On a fait venir ce mot, dit Ch. Nodier, du grec $\alpha\omicron$ et du latin *anhelare*. C'est l'opinion de Du Cange. Ménage en a cherché l'étymologie dans l'italien *affanno*, peine, douleur. On aurait pu le retrouver tout entier dans le dictionnaire des Caraïbes et dans beaucoup d'autres, puisqu'il est tiré du

1. *Romeler, roumer, roumeler, roumiouner, rhumeler, rouminer* (en anglais, *rumble*). Le râle de l'agonie s'appelait au xvi^e siècle et s'appelle encore dans la plupart des dialectes de langue d'oïl le *rouneau de la mort*. « Tant qu'elle fut aux abois et au *roumeau* de la mort, elle ne bougea plus d'auprès d'elle. » (BRANTOME, *Dames Galantes* : Marguerite de Navarre.)

On dit aussi que le malade « *ronchonne* », de $\rho\acute{o}\gamma\chi\omicron\varsigma$, ronflement. Le mot technique est « rhonchus ».

2. Tout le monde connaît les jolis vers de Joachim du Bellay :

De votre douce haleine
Esventez cette plaine,
Esventez ce séjour,
Cependant que j'*ahanne*
A mon bled que je vanne
A la chaleur du jour.

(*Un vanneur de bled au vent.*)

dictionnaire de la Nature. C'est la plus évidente des onomatopées. Pasquier et Nicod ne s'y sont pas mépris¹ » Peu à peu, le verbe *ahanner* a été admis dans le sens de respirer, puis d'aspirer : « Nous autres médecins, nous sommes sujets au gain; et *ahannissons* après les écus². »

VI

Par un phénomène inverse, le mot « asthme³ », qui ne signifie pas autre chose que « respiration », est devenu synonyme de « dyspnée », c'est-à-dire de difficulté respiratoire. Chose curieuse, il n'est entré dans le lexique médical qu'après avoir été, au moyen âge, un terme de fauconnerie. L'*asma* était en effet une forme de dyspnée des oiseaux, qui survient aux changements brusques de température⁴. Enfin, après avoir été synonyme de « dyspnée », il est arrivé à caractériser une névrose pulmonaire accompagnée de catarrhe bronchique,

1. *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, 1808.

2. *Contes de Cholières*.

3. ἄσθμα, respiration.

4. On disait un oiseau *asmé*.

dont le poète Deschamps était peut-être affligé :

Dieux scet que ma vieillesse endure
De froit et reume, jour et nuit
De flemme, de toux et d'ordure...

La langue rustique emploie pour désigner la même maladie des termes qui n'ont rien de plus caractéristique, mais qui n'en ont pas moins une signification limitée au même fait. Un asthmatique est un « *court de vent* », il a le « *court vent*¹ » ou le « *deshalen*² » ou le « *pousseriau*³ ».

VII

Revenons aux maladies aiguës du poumon. La mieux connue est la « *fluxion de poitrine* », ou « *pneumonie* », ou « *pulmonie* ».

Ici l'étiologie commande une autre désignation qui est encore plus générale. Dans tous les pays, aussi bien à l'étranger qu'en France, la pneumonie porte un nom qui exprime l'idée de *refroidisse-*

1. Gatinais.

2. Landes.

3. Berry. Être *poussif* et *asthmatique* sont une seule et même chose.

ment. Pour rester dans les bornes que nous nous sommes imposées, nous ne ferons que signaler les termes les plus usités du français proprement dit : « *le chaud et froid* », le « *chaud refroidi* » (qui a fait « *chaufferdi* »), la « *raferdissure* » ou « *referdissure* », le « *renfraichissement*¹ », etc., etc. Il y a en outre, dans la fluxion de poitrine, un symptôme pathognomonique (peut-être le plus pathognomonique de tous ceux que la clinique nous révèle), et qui consiste dans une expectoration épaisse, collante et d'une couleur de rouille. Cette dernière comparaison est classique; bien mieux, elle est populaire. De Chambure nous apprend qu'on dit « *roueiller* », pour « cracher des mucosités épaisses et sanguinolentes² ».

VIII

La pleurésie, qui vient toujours dans les descriptions après la pneumonie, parce qu'elle présente avec celle-ci une certaine similitude de symptômes, relève également du refroidissement;

1. Ce mot du pays morvandeau est identique à l'italien *rinfrescamento*.

2. *Glossaire du Morvan*.

mais il y a une nuance. La pneumonie passe pour se déclarer à l'occasion d'un refroidissement *qui succède* à un échauffement; tandis que la pleurésie serait produite *d'emblée* par le refroidissement simple et, en particulier, par le refroidissement humide : c'est la « *sanglaçure*¹ ». Conformément à la règle, si ce n'est pas la notion de cause qui sert à définir la maladie, c'est le fait du principal symptôme douloureux. Pleurésie ne signifie pas autre chose que « point de côté² ». Du reste, le vieux français ne disait pas autre chose que *mal de flanc*³; et quand on parlait de pleurésie (mot tiré du grec), il était permis de prononcer mal, on disait comme aujourd'hui *plurésie* et même *purisie*. « Ceux qui seront *plurétiqes* auront grand mal au costé⁴. » « Il y prist un gros vilain *purisy* et une fièvre chaude dont il en mourut au bout de six jours⁵. »

1. Le « refroidissement du corps que nous appelons *sanglaçure*. » (G. SAND, *la Petite Fadette*.)

2. Πλευρὸν, côté.

3. OUDIN.

(*Point de côté*, c'est-à-dire douleur *poignante* (de *punctum*, supin de *pungere*, poindre, et non pas douleur qui n'occupe qu'un *point*.)

4. *Prédiction des plus véritables affaires qui se doivent passer en France, cette année 1620.* (ED. FOURNIER, *Curiosit. littér.*, t. VII, p. 2.)

5. BRANTÔME.

IX

Le mot « pulmonie » n'a pas toujours désigné la fluxion de poitrine ; on le trouve chez les vieux auteurs dans le sens actuel du mot « phtisie¹ » qui, en vertu d'une simple mais formelle convention de langage, équivaut à « tuberculose pulmonaire ».

Ce qui frappe le plus chez un phtisique, c'est la combinaison à peu près invariable des symptômes suivants : la toux², une expectoration abondante et quelquefois sanglante³, la profusion des sueurs, la diarrhée, la fièvre en permanence, un amaigrissement progressif, la rougeur des

1. « Un fantôme de corps fiévreux et *pulmonique*. » (RONSARD, *Élegie XXIX*).

2. La phtisie laryngée, qui complique si souvent la phtisie pulmonaire, se reconnaît à une toux « éructante ». On disait autrefois mais moins justement « *toux de renard* », « toux de reignard qui mène jusqu'au terrier », c'est-à-dire jusqu'au tombeau (COTGRAVE). C'est donc plutôt la toux « féline » des cliniciens. « Les pauvres haïres toussissoient comme renard. » (*Pantagr.*, II, 28.) On prononce toujours *toussir*.

La toux du matin, ou toux de la *cinquième* heure, très fréquente chez les phtisiques s'appelait autrefois la *quinte*. Le sens de ce mot s'est généralisé.

3. Une expectoration sanglante s'appelait en vieux français une « *sanglonnée* ».

pommettes, la chute des cheveux; bref, tout ce qui caractérise un état de profonde langueur¹.

Les causes de cet affreux mal sont multiples et bien difficiles à classer, car elles sont toutes contingentes, hormis la présence indispensable du parasite qui l'engendre.

Le peuple ne croit plus guère qu'on devienne phtisique pour avoir été « *enchenillé* » par un sorcier; il sait au contraire que la phtisie est la suite d'un « *rhume négligé* », ce rhume que l'argot appelle « rhume qui sent le sapin ». Il n'a que trop éprouvé l'influence pernicieuse des durs hivers². Enfin il n'ignore pas que c'est un mal contagieux.

Il y a trois siècles, d'illustres médecins, Fernel et Baillou, affirmaient la contagiosité de la phtisie. Au siècle dernier et pendant une grande moitié de celui-ci, les savants s'évertuèrent à démontrer l'inanité de cette « hypothèse ». Dans un livre sur les préjugés, P. Salgues, fort de l'autorité de Portal et de Lieutaud, consacre un chapitre à la question suivante : « La phtisie, pulmonie, peut-elle se transmettre d'un individu à un autre, par la cohabitation, l'ouverture des cada-

1. In phtisis fluxus ventris, casusque capilli
Mala rubens, fœtor sputi sunt signa pericli.
(*École de Salerne.*)

2. L'argot appelle l'hiver « l'*homicide* ».

vres, l'usage des hardes et autres effets qui ont servi à une personne pulmonique? » La réponse, naturellement, est négative. Mais pour le peuple, qui y regarde de près, la contagion n'a jamais passé pour un préjugé : « Après la mort d'un phtisique, ses hardes sont brûlées, les murs de sa chambre blanchis à la chaux, et le rabot ratisse scrupuleusement son plancher, parce que les com-mères prétendent qu'« *il suffit de marcher pieds nus sur le crachat d'un poitrinaire pour attraper son mal*¹. » Or c'est bien par les crachats que la contagion s'effectue ; car, selon l'expression courante, le malade « *crache ses poumons* ».

Le dicton franc-comtois : « Il est comme le mouton de saint Pierre, il n'a plus de *fressure* », s'applique aux phtisiques qui « *crachent leur foie blanc* ». Voici sur ce dicton la légende, telle que la raconte le docteur Ferron : « Les apôtres affamés demandaient à manger ; Jésus dit à saint Pierre : « Tue ce mouton et le dépouille. » Saint Pierre obéit ; mais poussé par la faim il en avala subtilement la fressure. Jésus s'en aperçut : « Où est la fressure de ce mouton ? demanda-t-il en faisant les parts. Ah ! Seigneur, répondit saint Pierre, je crois qu'il n'en avait pas. »

Enfin si la phtisie (mot scientifique) désigne

1. MUNARET, *le Médecin des villes et des campagnes*.

un état spécial de consommation¹, les expressions « *poitrinaire* » et « *attaqué de la poitrine* », « *avoir les mous malades* » ou « *les mous pourris* », ne laissent aucun doute sur la localisation anatomique de ce mal; mais on en ignore généralement la véritable nature.

1. Φθίσις, consommation. Les paysans ont gardé la prononciation du vieux français « *tesie* » et « *tésique* », de *tesis*, phtisie (DU CANGE).

CHAPITRE VII

LES ÉRUPTIONS DE SANG, LA ROGNE, LA TEIGNE LA VÉROLE, ETC.

Plus clairement encore que tout ce qui précède, les mots et les expressions relatifs aux maladies de la peau feront voir à quel point sont identiques les théories médicales classiques et les théories populaires traditionnelles. Deux conditions étiologiques essentielles se partagent ce grand chapitre de la pathologie : le parasitisme et les diathèses.

Le vulgaire admet que la plupart des affections cutanées sont produites tantôt par des êtres organisés (végétaux ou animaux), tantôt par un « *vice des humeurs* » inné ou acquis, mais toujours général et, comme on dit, constitutionnel. Chacun de ces agents morbigènes opère à sa façon, et chaque individu réagit selon son tempérament. De là une

prodigieuse multiplicité de formes. Nous verrons également que les noms de toutes ces espèces ou variétés ont subi, depuis les origines de notre langue, des transformations incessantes : d'où la grande difficulté qu'on éprouve à reconstituer leur histoire. En effet les plus simples de ces mots, ceux de *gale*, de *lèpre*, de *dartres*, etc., sont aujourd'hui fort éloignés de leur signification première. A ce seul point de vue, leurs variations (par extension ou restriction) offriraient au linguiste un très vif intérêt.

I

Avant de passer en revue le catalogue des maladies de peau proprement dites, il faut jeter un rapide coup d'œil sur certaines anomalies congénitales ou accidentelles du tégument qui ne sauraient trouver place ailleurs.

Il y a des enfants dont la peau présente, dès la naissance, « *des taches de vin* », « *des fraises* », « *des groseilles* », « *des raisins* », « *des pattes d'écrevisse* », « *des côtes de melon* », etc., toutes choses comestibles et généralement appréciées. D'autres enfants, moins nombreux heureusement,

sont porteurs de « couennes », de « morceaux de peau de cochon », ou d'autres « signes » encore plus désobligeants. On sait à quoi il faut attribuer ces « signes » : la mère, pendant sa grossesse, a eu une « envie », une « désirance¹ », une « lubie² » ; et lorsqu'elle n'a pas reçu satisfaction immédiate, comme la bûcheronne des *Trois Souhais*, c'est son enfant qui lui apporte, en venant au monde, l'objet de sa convoitise. Pour cette raison, toutes les lésions congénitales dont il s'agit s'appellent, suivant les pays, envies, lubies ou désirances. Le médecin les nomme « nævi » ou « verrues naturelles ». La nature accomplit parfois des choses si extraordinaires qu'on ne saurait nier formellement la réalité de cette cause³. En tout cas, si, comme il semble probable, l'influence des envies⁴ n'est qu'un pré-

1. Picardie, Champagne, Nivernais, Berry, Touraine, Normandie, etc.

2. Du latin *lubere*, avoir envie.

3. Les médecins ont été les premiers à vouloir confirmer cette opinion par une invraisemblable accumulation de faits ; ils ont écrit sur ce sujet, jusqu'à la fin du siècle dernier, de volumineux ouvrages.

4. On appelle encore *envie* un petit repli de l'épiderme, unguéal, qu'on ne peut s'empêcher d'écorcher jusqu'au sang dès l'instant qu'on a commencé. On lui a donné aussi le nom de *livette* (du latin *livere*, être livide ?). Cette étymologie proposée par De Chambure ne nous semble guère justifiée. Il est plus probable que le mot *livette* dérive de *lubere*, et que ses premières formes étaient *lubette* ou *luvette*.

jugé, le temps n'est pas proche où le scepticisme scientifique l'aura déraciné. Toute femme grosse qui a une lubie, ne manque pas de dire : « Mon enfant en sera marqué. »

Laurent Joubert, dans son livre dédié à l'ex-reine Marguerite de France, « reine de Navarre, fille, sœur et femme de roy », rappelle à ce propos « que la femme grosse est conseillée de mettre la main à son cul, si elle ne peut estre soudain contentée de ce qu'elle désire. Le vulgaire a opinion que si durant ceste affection et phantasie elle se touche le visage, en semblable endroit il paroistra à l'enfant une marque de ce que la mère a eu appétit, et pour ce afin que ceste note soit cachée, il vaut mieux qu'elle soit imprimée aux fesses ou autre lieu que le vestement couvre. Or si le précédent qu'on craint est vray, c'est très bien advisé¹... »

II

La grossesse, surtout vers les derniers mois, s'accompagne fréquemment d'une coloration jau-

1. *Loc. cit.*, ch. VII.

nâtre du visage, rappelant le hâle des gens qui vivent au grand air ou travaillent au soleil. Comme cette couleur ne dépasse guère les limites de la face, on lui a donné le nom de « *masque* ». Tantôt uniforme, tantôt constituée par l'agglomération d'un grand nombre de petites taches, dites « *taches de rousseur* », que les dermatologistes appellent « *éphélides*¹ » ou « *lentigo*² », cette éruption a toujours beaucoup intrigué et contrarié les femmes enceintes. Si l'on dit « *taches de rousseur* », c'est parce que les « *lentilles* » ou « *pioles*³ » sont surtout fréquentes chez les femmes à cheveux roux; mais les hommes y sont sujets aussi bien que les femmes. La couleur des éphélides est variable; le plus souvent elle est d'un jaune terne et se rapproche de celle du son : d'où les expressions « *avoir du bren de Judas*⁴ » ou « *être brané* ».

1. De ἐπι et ἥλιος. Ce mot est mauvais en ce sens que les rayons solaires ne sont pas la seule cause des taches en question.

2. Lentilles.

3. D'latin *picula*, diminutif de *pix*, poix. On dit en Franche-Comté « un visage *pioulé* »; on prononce *piolé* dans le Morvan, et *pipolé* ou *pipoté* en Bourgogne. Là encore on emploie la métaphore « grenier à *lentilles* » pour désigner un visage criblé d'éphélides.

4. Dans tous les dialectes celtiques, *bran* signifiait *son*. Ce substantif a gardé sa forme et son sens en Angleterre et en basse Normandie. Aujourd'hui le mot *bran* désigne, par extension, autre chose que l'excrément du blé.

Les « grains de beauté » sont, eux aussi, des pigmentations congénitales ou acquises de la peau. Leur coloration, en général plus foncée, correspond assez exactement aux limites d'un petit épaissement verruqueux du derme¹. La forme de cet épaissement n'a rien de constant. Le « grain » est tantôt sessile, tantôt pédiculé. Dans le premier cas on l'appelle « porion² » ou « poireau³ », dans le second « verrue pensile » ou « fic⁴ ».

1. C'est de *verrucosus* que sont dérivés les mots *verrue*, *verrure*, *verruges*, *verruques*. La prononciation *verrure*, qui est très générale, n'était pas incorrecte dans le vieux français : « Pour guérir des *verrures*, faut toucher à la robe d'un cocu ou d'un mouton » (NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, p. 79.)

2. On appelle aussi *poireau* toutes les verrues non colorées et plus spécialement les *verrues proprement dites*. « Qui-conque frotte un porion la veille de Saint-Jehan, de la feuille d'un sehus (sureau) le porion seichera. » (*Évang. des Quenouilles*, 40.)

3. Parce que les lamelles de l'épiderme sont quelquefois imbriquées comme le bulbe du poireau. Rien n'est plus répandu que cette opinion que les « *poireaux* » sont contagieux. Les savants ont affirmé longtemps le contraire, jusqu'au jour où il a été démontré que les verrues sont provoquées par un parasite, le *bacillum porri*.

4. *Fic*, de *ficus* (figue). Il s'agit là du *molluscum pendulum* des auteurs. Le mot *molluscum* n'a rien à voir avec celui de mollusque : il désigne les nœuds de l'érable.

III

Parmi les lésions de la peau qui résultent d'une action physique ou mécanique extérieure, le plus grand nombre se présentent avec les caractères d'une inflammation superficielle. Ici l'intervention du chaud et du froid est fréquente, mais surtout celle du froid qui produit tout d'abord la « *chair de poule* », puis les « *gerçures* » et les « *crevasses* ». Mais tout le monde n'a pas droit aux gerçures, même sous l'influence du froid le plus vif : il faut une « *idiosyncrasie* », une susceptibilité spéciale, presque une diathèse. Le peuple qui connaît bien ce fait, l'interprète différemment ; il croit que c'est un état de la peau elle-même qui favorise l'apparition des gerçures. Ce sont les gens « *à peau trop courte* » ou, comme on dit, qui ont la « *chair courte* ». Il est certain que cette prédisposition anatomique peut se développer dans quelques circonstances exceptionnelles bien déterminées. Ainsi, chez les débardeurs, dont les mains sont en contact permanent avec l'eau, rien n'est plus commun que la maladie épidermique appelée la « *gre-*

nouille ¹ ». Les parties du tégument qui sont naturellement les plus humides, en raison de l'abondante sécrétion de sueurs dont elles sont le siège, se gercent où « *se coupent* » plus aisément, surtout chez les gens obèses². Les coupures sont « écorchures provenant de chaleur ou sueur ès parties molles qui s'entretouchent³ »; et comme les parties molles où ces coupures se produisent, sont surtout les parties génitales, on dénommait jadis cette forme de gerçures « *des souillures* ». « Cet accident, dit Nicot⁴, arrive fréquemment aux femmes qui chevauchent. » Quand il s'agit d'une grande coupure, on emploie quelquefois encore le vieux nom de « *lardasse* ».

Toutes les gerçures cependant ne sont pas des coupures, bien que l'étymologie de gerçure soit synonyme de « scarification⁵ ». A son premier degré

1. Ce mot est bien curieux. Rien n'est plus juste que l'identification de la peau humaine constamment mouillée avec la peau de la grenouille. La peau, à force d'être humectée, prend les caractères d'une muqueuse et devient ainsi plus fragile et plus sujette à s'excorier.

2. Saint Bondon et saint Léger guérissent l'obésité.

3. MORET, *Diction. lat. françois*, 1636.

4. *Trésor de la Langue françoise* (1606).

5. De *charaxarè*, scarifier. La forme saintongeaise *gearce* est très voisine du bas-latin *garsa* (scarification) : « Ce vent de mars nous *garschera* les lèvres. (PALSGRAVE, *Éclaircissements de la langue française*, p. 434.) Le vent de mars et en général tous les vents froids produisent le même effet.

la lésion consiste en un état ridé et rugueux de l'épiderme qui fait qualifier la peau de « *grésie*¹ », c'est-à-dire grillée, ou « *chagrulée*² », c'est-à-dire fendillée par le froid. Ces fendillures, qu'il ne faut pas confondre avec les « *fronces*³ », ont gardé dans quelques provinces le vieux nom de « *rimures*⁴ ».

IV

Les modifications de l'épiderme qui résultent d'une altération mécanique prolongée consistent en des durillons, cors, oignons, œils de perdrix, etc. Le mot *durillon* correspond à celui de

Aussi voyons-nous dans le Béarnais désigner un enfant dont les joues sont gercées par le mot *bisat* (la bise).

1. Dans le Centre, lorsque la terre chauffée par le soleil se fendille, on dit qu'elle est « *cressie* ».

2. De *sagri*, nom turc de la peau d'âne *chagrinée*.

3. Les *fronces* ne sont autre chose que les rides. La couenne du crocodile enlève les rides :

Les vieilles fames s'en oigneient,
Par cel oignement se estendoient
Les *fronces* del vis e del front
Et plusors encore le font.

(*Bestiaire divin*, V, 1608.)

Quand on a beaucoup de rides, on est *écuiré* ».

4. Du latin *rima*, fente, fissure, crevasse.

callosité, qui a son équivalent latin, même dans la langue populaire « *calus* ». Les *cors* sont des épaissemens épidermiques produits le plus souvent par le frottement des chaussures; aussi Balzac, selon le *Menagiana*, prétendait-il que les « cordonniers » s'appellent ainsi parce qu'ils donnent des cors. En réalité, *cor* est une apocope de *corne*, justifiée par la ressemblance du tissu induré avec certaines productions exceptionnelles de l'épiderme ¹. Peut-être *cor* dérive-t-il du latin *corium* ². A ce titre nous trouvons le mot usuel suffisamment savant pour exclure l'intervention des mots grecs proposés par certains dermatologistes, et qui sont disproportionnés avec la minime importance du mal. Bazin en effet divisait les cors en trois espèces, le « tylosis gompheux », le « tylosis bulbeux », le « tylosis calleux »!... Quant aux locutions « *œils de perdrix* », « *oignons* », etc., elles trouvent leur raison d'être dans des analogies assez grossières et assez évidentes pour se passer de commentaires.

1. C'était l'étymologie admise par A. PARÉ : Leur cal est dur et espais comme la *corne* de lanterne, c'est pourquoi sont appelés *cors*. » (V, 21.)

2. *Corium* signifiait cuir. Cette étymologie est d'autant plus défendable que les mots *cors* et *cuir* étaient, à une certaine époque, employés pour désigner le cuir ouvré. L'inventaire des livres de Charles V fait mention d'un Psautier *couvert de cors*.

V

Nous arrivons aux inflammations proprement dites de la peau. Leur caractère le plus général consiste en une rougeur plus ou moins intense et plus ou moins étendue. Les plus superficielles et aussi les plus transitoires sont les « érythèmes », auxquels le peuple donne le nom générique de « *feux* ». Les plaques rouges des joues chez les enfants qui « *mettent des dents* » sont des « *feux de dents* ». De même l'érythème pudique (du visage ou d'ailleurs) avait reçu de nos aïeux le nom de « *feu volage* ». Mais il ne s'agit là que de rougeurs passagères ; les vrais érythèmes ont une durée plus longue. Tel est l'érythème des jambes produit et entretenu par la chaleur prolongée des chaufferettes, et que le peuple appelle « *maquereaux* » parce qu'il survient surtout chez les personnes atteintes de varices et affecte pour cette raison une coloration bleuâtre et un aspect tigré.

La « couperose » ou « *goutte rose* » de la face est encore une variété d'érythème persistant, mais sujet à des recrudescences. M^{me} de Sévigné demande à sa fille si son teint n'est pas « *brésillé* ».

C'est une allusion à la couperose dont M^{me} de Grignan était affligée, comme sa mère sans doute, et qui donnait à son visage comme un maquillage au bois du Brésil¹.

Mais la forme de couperose la plus connue est la couperose alcoolique. Ici l'érythème se localise de préférence au nez : « *A la trogne² on connaît l'ivrogne* » ; en outre, il admet toutes les nuances du rouge. Les descriptions ne manquent pas dans les poètes du xvi^e siècle :

Beau nez dont les rubis m'ont coûté mainte pipe
De vin blanc et clair et
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et violet³.

Oudin nous dit expressément que la locution : « *avoir le coup de bouteille* » était synonyme de

1. Le bois de Brésil est un bois de teinture. M^{me} de Sévigné demande encore à sa fille dans une autre circonstance si son teint n'est pas pulvérisé (pulvérulent). Nous nous demandons si *brésillé* ne pourrait pas signifier crevassé, car les gerçures du visage s'accompagnent souvent de desquamation pelliculaire. *Bresiller* peut dériver de *briser* dont la forme provençale est *brezillar*.

2. Origine inconnue.

3. BASSELIN, *Vaux de Vire*, XVIII. On trouve encore dans DE BURE (*l'Anatomie d'un nez à la mode*, dédiée aux bons buveurs) :

Nez que les pots et les bouteilles
Ont peint avec plus de merveilles
Que n'eussent fait les gobelins.

(*Bibliog. instruct.*, t. II, p. 40.)

« être couperosé ». Mais le coup de bouteille est un accident, qui peut n'avoir pas de suite : au contraire, la couperose alcoolique est un état chronique¹. Elle se complique d'ailleurs d'une éruption pustuleuse :

Par taverniers brouilleurs de vin
Gros bourgeons avons entour nez
 Ce sont biens que nous ont donnés
 Les taverniers en leurs buvettes.
 Voyez nos nez bien *bourgeonnés*,
 N'en reste plus que les cliquettes².

Quelquefois l'érythème et les bourgeons gagnent le menton comme chez certaine « affreuse compagne » bien connue. Ces boutons s'appellent des « *taves*³ » ou « *tavelures* » ou « *taverdettes* ».

VI

L'érythème, envisagé d'une façon générale, a pu être considéré comme le premier degré de

1. Évidemment « goutte rose » est un jeu de mots qui, dans le cas actuel, s'explique aisément.

2. Cité par E. FOURNIER, t. V, p. 138.

3. Du vieux français *tavan* (taon). Dans le principe, ce mot semblait donc désigner des piqûres de mouches.

l'érysipèle. Il n'en est rien ; et si nous parlons de l'érysipèle à cette place, c'est parce que le peuple le considère avant tout comme une inflammation aiguë de la peau. Sur le mot lui-même il n'y a qu'une remarque à faire, c'est qu'il a figuré de tout temps dans la langue usuelle. C'est l'exemple le plus frappant — peut-être l'exemple unique — d'un mot scientifique qui n'ait jamais eu de concurrent populaire en dehors de ses noms sacrés. Il est vrai que presque tout le monde, à l'exemple des savants du xvi^e et du xvii^e siècle, prononce *érésipèle*.

Les noms sacrés de l'érysipèle sont : *Mal Saint-Antoine* ou *feu Saint-Antoine*, *mal Saint-Damien*¹, *mal Sainte-Geneviève*², *mal Saint-Germain*³, *feu Saint-Martin*⁴, *mal Saint-Martial*⁵, *mal Saint-Vérain*⁶, etc. Cette grande richesse de titres em-

1. Saint Damien paraît être devenu le saint de l'érysipèle à la suite d'une épidémie qui eut lieu à Amiens au commencement du xvi^e siècle. « Par accident d'une maladie que on dit le mal d'Amiens, icellui Buisson ala de vie à trepas. » (Cité par LA CURNE.)

2. « Icelle Jehanne qui estoit malade en sa jambe du mal que l'on dit de Sainte-Geneviève et de Saint-Antoine. » (Arch. 1411, *ibid.*)

3. *Ibid.*

4. On appelait « *racailles du mau Saint-Martin* » les racclures de l'érysipèle.

5. Trop proche parent de saint Martin, du moins par la forme de son nom, pour n'avoir pas les mêmes vertus que lui.

6. Invoqué encore dans le Nivernais contre toutes les

pruntés au calendrier ne démontre en somme que l'extrême gravité de cette maladie au moyen âge. Mais à part saint Antoine, la plupart de ces saints n'ont eu qu'une notoriété éphémère.

VII

Les phlyctènes, *bulles* ou *pustules* des dermatologistes, sont connues, dans la langue vulgaire, sous les noms d' « *ampoules* », « *vessies*¹ », « *cloques* », « *bouffoles* », etc. Cette nomenclature comporte autre chose que les caractères morphologiques de l'éruption. Chaque nom répond en effet à une lésion déterminée par une cause connue. Ainsi les *ampoules* désignent les poches liquides sous-épidermiques produites par le frottement². Tel était

maladies pestilentielles, saint Vérain guérissait l'érysipèle gangréneux, si l'on en croit l'histoire d'un enfant qui « cheoit en maladie que l'en dit de Saint-Othoine et de Sanct-Vérain et avant que les diz clers ne le porent plus souffrir en leur chambre pour la puantie de la dite maladie. » (*Arch.* 1389, *ibid.*)

1. D'où *vésicules*.

2. On prononçait jadis et on prononce encore dans le Languedoc *emboule*. On dit quelquefois « *poulettes* ».

déjà le sens de ce mot au temps de Ronsard :

Ainsi que vigneron qui ont es mains l'*ampoule*
A force de bêcher.

Cloques a fait « *coques*¹ » et « *cloches*² », dont la signification est à peu près la même que celle d'« *ampoules* » ; mais on ne les emploie que pour des poches un peu volumineuses. De la même façon, nous voyons les mots techniques *pustules* et *bulles* désigner des lésions, semblables par leur nature et seulement différentes par leur volume, les bulles étant plus volumineuses que les pustules.

Les « *bouffioles*³ » sont les vésicules de l'herpès. D'autres vieux mots, et non des moins heureux, définissaient cette lésion, il n'y a pas encore longtemps : « *aiguerolle* », « *eaurolle* », « *éverole* ». Le dialecte angevin a eu le bon esprit de conserver ce dernier. Abstraction faite de leur désinence commune, on voit que leurs radicaux *aigue*, *eau*,

1. Berry.

2. Français ancien et moderne.

3. D'où les formes *bouillole*, *boudiffe*, *boutiffe*, *boutiffle*, *boucholle*, etc. Tous ces mots qui proviennent de *bullā* et qui rappellent le fait de l'ébullition sont, en somme, synonymes du mot savant phlyctène (de φλύκταινα), lequel dérive de φλύζειν (bouillonner). La forme morvandelle « *cambole* » aurait identiquement le même sens, puisqu'elle serait issue, suivant La Monnoye, de *calida bulla*.

eve, témoignent du même fait, à savoir qu'ils désignent des poches d'eau. La caractéristique de l'herpès réside en effet dans la transparence et la limpidité du contenu de ses vésicules.

VIII

Une variété d'herpès qui, en raison de sa constante unilatéralité, était bien faite pour inspirer l'idée d'une maladie mystérieuse, le *zona* ou *feu persique*¹, a donné lieu à des discussions historiques intéressantes, mais auxquelles nous ne saurions nous attarder². La traduction française de

1. Du latin *zona*, *ceinture*. Le nom de « feu persique » se rapporte à des formes épidémiques d'éruptions d'herpès dont l'exégèse médicale nous paraît impossible.

2. On a prétendu que le *zona* avait été confondu à une certaine époque avec l'érysipèle. Or cette assimilation passe les bornes de la vraisemblance et même de l'invraisemblance. Il n'y a de possible ici qu'une confusion de mots. Saint Antoine étant à la fois le patron de l'érysipèle et du *zona*, les deux maladies avaient été appelées l'une et l'autre « *feu Saint-Antoine* ». Or il y a beaucoup de saints qui guérissent plusieurs maladies : Saint Roch par exemple guérit la peste et la phthisie des tailleurs de pierre. Il ne viendra à l'esprit de personne d'identifier ces deux maladies. D'ailleurs, saint Antoine lui-même guérit aussi les hémorroïdes, qu'aucun médecin n'a jamais considérées comme un *zona* de l'orifice anal.

zona (ceinture) se retrouve dans les mots « *cintre* » et « *cindre* », qui ont cours encore un peu partout. Il n'y a rien de spécial à dire sur ces locutions et nous ne ferons que signaler l'aphorisme populaire : « *Le double cintre est mortel.* » Il faut toujours supposer qu'il y a quelque chose de fondé dans les dictons, surtout dans ceux qui affectent une allure scientifique. Pris au pied de la lettre, le susdit aphorisme est faux ; mais il signifie probablement, — du moins nous voulons le croire, — que le *zona* bilatéral est tellement rare que, si jamais il se produit, on en meurt. Et puis, peut-être, le peuple avait-il observé, avant les savants, ces cas, rares il est vrai, de *zona* bilatéral, qui accompagnent les plus graves maladies de la moelle épinière. Peut-être aussi le confondait-il avec l'herpès de la méningite cérébro-spinale, maladie presque toujours fatale?

IX

Les « *gourmes* » sont des éruptions croûteuses qui succèdent souvent aux formations vésiculeuses. Le vulgaire entend par ce mot ce que les méde-

cins appellent, on ne sait pourquoi, l' « impétigo¹ ». La gourme est une espèce de *gomme*² concrète jaune et transparente, qui encombre souvent le visage des enfants en apparence les mieux portants, ce qui fait qu'on croit qu'elle est un signe de santé exubérante. Il est bon cependant que ce surcroît de « *bonne humeur* » s'élimine ; il vaut mieux « *jeter sa gourme*³ ». D'où vient la gourme ? Évidemment du lait de la nourrice puisque c'est une maladie des nourrissons : c'est « *un lait répandu* », une « *croûte laiteuse* ». Le lait ne forme-t-il pas des grumeaux⁴? *Grumeau* et *gourme* sont, de par leur étymologie, une seule et même chose. Lorsque les croûtes s'indurent en vieillissant, elles prennent le nom de « *galons* » ; mais la gale vraie n'est pour rien ici. Lorsqu'elles tombent ou qu'on les écorche, on dit qu'elles « *échalent*⁵ ». A partir

1. *Impétigo* veut dire « attaque » (*in et petere*).

2. La lésion porte le nom de *gourme* puisque ce mot dérive du portugais *gosma* (gomme), avec le changement de l's en r.

3. Cette dernière locution est empruntée au langage vétérinaire : la gourme est une maladie croûteuse des fosses nasales chez les jeunes chevaux. On sait l'application figurée de la formule *jeter sa gourme* : .. Après que ce prince (don Carlos) eust bien *jetté sa gorme* comme ces jeunes poulins... » (BRANTÔME, I, p. 324.)

4. *Grume* (écorce), écorce ou substance concrétée à la surface d'un liquide. On dit d'une même façon, de la crème qui surnage, l'*écorce* ou la *croûte* du lait.

5. Ce verbe essentiellement paysan nous paraît devoir

de ce moment la gourme devient la « *raffle*¹ ».

L'impétigo se développe dans le cuir chevelu aussi bien qu'à la face et forme, chez les enfants mal soignés une couche épaisse d'une matière noire et dure qu'on appelle vulgairement la « *crasse baptismale* » ou le « *chapeau*² » ou le « *petas*³ » ou la « *matte*⁴ » ou la « *rabinelle*⁵ ». Les cheveux s'enchevêtrent; l'exsudat adhère intimement à la peau et les bonnes femmes, dans l'impossibilité de faire disparaître cet enduit malpropre une fois qu'il a acquis une certaine épaisseur, déclarent qu'il faut le respecter, parce qu'il protège utilement le cerveau⁶. Pour peu que la vermine s'en mêle, le petit malade est à l'abri de tous les maux : « Si votre enfant a des poux, réjouissez-vous : *c'est signe de santé*. S'il n'en a pas, craignez de le perdre : les poux, au lieu de rester sur la tête, ont fait une trouée dans sa chair et mena-

être rapporté au grec ἐσχάρα (qui veut dire croûte noire), par transformation de l'*l* en *r*.

1. Cf. le mot *éraslure*. Raffler dérive de l'allemand *rappen*, enlever.

2. Les tout jeunes enfants y sont particulièrement sujets. En parlant d'un enfant qui ne compte encore que quelques mois d'existence, on dit : « *Il a encore le chapeau*. »

3. Πέτασος, chapeau à large bord.

4. L'allemand *Matte* signifie encore lait caillé.

5. Pour *ravinelle*, diminutif de *raffe*. Cf. avec *raffle*. *Rappe* est le nom hollandais de la teigne.

6. Dans le Morvan on l'appelle la « *curie* ».

cent de descendre jusqu'à son cœur¹ » La métastase a du bon, mais il n'en faut point abuser. Cette opinion ridicule n'a pour excuse que l'autorité de Pline, de A. Paré, et de tant d'autres, conservant, dans notre langue contemporaine, une inébranlable force de loi². D'ailleurs les poux ont eu encore d'autres apologistes que les médecins; ils ont inspiré leurs poètes³. N'étaient les désagréables, démangeaisons qu'ils procurent, ils compteraient parmi les meilleurs amis de l'homme.

Aujourd'hui cet enthousiasme s'est refroidi; on se montre à leur égard moins complaisant que jadis. Au xvi^e siècle, la malpropreté était révoltante. On versifiait agréablement sur la vermine, mais sans chercher à s'en garantir. Grandgousier faisait exception à la règle générale en s'interdisant de mettre Gargantua « au collège de *pouillerie* qu'on nomme Montagu⁴ ». C'était l'époque où l'on demandait, à l'heure des jeux innocents: « Où y a-t-il sept *P* sous un *P*? » Et la réponse était: « *Pouils, puces, punaises, pauvreté, patience, petite portion* que les escoliers endurent sous un *pedant*⁵. » Même

1. *Maximes bretonnes* de L.-F. SAUVÉ (*Mélusine*, 5 avril 1887).

2. Voyez plus haut, p. 105.

3. *Ursini pœgnion de laude Pediculi*. — J.-P. Lotichii *laus Pediculi*, Francfort, 1646, etc., etc. La liste complète de ces œuvres se trouve dans le *Rabelæsiæna* (édit. Ledentu, 1835).

4. I, 37.

5. OUDIN.

à la cour, l'étiquette ne défendait pas de donner asile aux « *quatre mendiants*¹ » et l'on faisait bon ménage avec les « *bandes grises* ». Mais grâce à l'avènement d'une mode nouvelle, une heureuse réaction s'accomplit et les nobles seigneurs et nobles dames prirent un beau jour le sage parti de recourir à des spécialistes dont la besogne consistait à :

Tondre Maujoint et raser Priapus².

X

La « phthiriase³ », au sens médical de ce mot, n'est une maladie qu'à la condition que le parasite produise une lésion irritative du derme ou de l'épiderme. Il n'en est pas de même des « teignes », autres affections parasitaires occasionnées par des cryptogames de diverses espèces. Ici l'altération de la peau est une conséquence nécessaire.

1. *Poux, morpions, pulces et cirons*. Les gros poux s'appelaient « *cirons de Saint-Job* » ; il n'en faut que trois pour faire un ladre. » (OUDIN.)

2. Cl. MAROT.

3. Φθειρίασις de φθειρ, pou.

C'est seulement vers le milieu de notre siècle que les médecins ont su reconnaître les multiples variétés de « *la teigne* ». De temps immémorial, ce mot s'appliquait indifféremment à tout un groupe d'éruptions, dont le seul caractère commun consistait dans leur localisation sur le cuir chevelu et en particulier à la racine des cheveux. On croyait que la teigne était héréditaire¹, mais on ne pouvait méconnaître que la malpropreté en favorise le développement :

Rarement et peu souvent
*Teste teigneuse sans lendes ou poux*².

On ne savait que trop l'opiniâtreté de ce mal, qui a donné lieu à la formule proverbiale « *tenace comme teigne* ». Cependant la nature de l'affection passait inaperçue, puisque l'investigation microscopique peut seule permettre de reconnaître l'existence du parasite.

Quoique le nom de *teigne* soit le même que celui d'un lépidoptère parasite des grains de céréales, on ne l'a adopté qu'en raison de la grossière ressemblance du travail de cet insecte avec certains aspects de l'éruption teigneuse. Il y a une sorte de teigne du cuir chevelu où les cheveux sont enveloppés d'une gaine; de même le

1. Voy. plus haut, p. 93.

2. GABRIEL MEURIER (*Trésor des Sentences*, XVI^e siècle).

lépidoptère *tinea*¹ s'engaine dans un fourreau de soie qu'il sécrète, comme font beaucoup d'autres larves avec le fil de leurs cocons².

L'enchevêtrement des cheveux au milieu de la substance concrète de l'éruption fait que le malade n'arrive plus à se peigner : « *Jamais teigneux n'aima le peigne*³. » Dès lors il n'y a plus que deux partis à prendre : ou bien raser la tête, ce qui est fort douloureux, sinon à peu près impossible, ou bien porter perruque. Les teigneux ont donc été « des premiers à prendre la perruque, et comme ils n'avaient pas soin de la tenir bien propre et bien peignée, on a donné le nom de *teignasse* aux perruques mal peignées⁴ ». Ceux à qui leurs ressources ne permettaient pas l'acquisition de cet objet de luxe, gardaient leurs chapeaux sur leur tête. C'est ainsi que s'est perpétuée la formule ironique : « *Il a la teigne* » qu'on applique à un incivil qui ne salue que du geste et sans se découvrir. Enfin les teigneux

1. Le savant dermatologiste Bazin prétend (peut-être avec raison) que le mot *tinea*, qui se trouve pour la première fois dans Étienne d'Antioche, traducteur des Arabes, exprime, dans la langue populaire, le caractère le plus saillant de cette maladie : la *ténacité*.

2. Le *favus*.

3. Il s'agit sans doute ici de la teigne favreuse ou « favus », ainsi nommé parce que l'exsudat du cuir chevelu a la couleur jaune des rayons de miel.

4. L'abbé THIERS (*le Livre des Perruques*).

avaient pris encore le nom de *callots*, qui leur est resté, parce qu'on les soumettait à un traitement barbare, consistant dans l'application d'une calotte de poix. Plus tard on les appela « *calotins* », qualification détournée aujourd'hui de son premier sens, mais toujours méprisante.

XI

La *teigne*, loin de présenter les caractères d'une éruption croûteuse, entraîne parfois la chute non seulement des cheveux, mais de tous les ornements pileux du tégument (duvet, cils, sourcils, poils, etc.). On ne connaît guère, heureusement, qu'une forme de pelade qui aboutisse à un résultat si complet et si lamentable. Le mot technique « *alopécie*² », qui, de nos jours, ne se rapporte qu'à la chute des cheveux en général, désignait autrefois cette singulière « *tricopathie* ». « Henry le Quint fut malade d'*alopisie*, qui est ladrerie

1. On appelle la teigne *feu Saint-Aignan*. Saint Lambert guérit aussi la teigne, mais exclusivement dans le Var.

2. De ἀλώπηξ, renard, parce que les vieux renards deviennent pelés.

au *cœur* et à la teste ¹. » Par contre le nom de pelade était réservé à l'alopecie syphilitique ². Au xvii^e siècle, on appelait « *male-teigne* » ou « *gale tignon* » ce que les médecins appellent la « teigne tondante ». Antérieurement on employait le mot « *rache* » (de l'italien *rasciare*, gratter) ³, parce qu'on croyait que le grattage était la cause de la chute des cheveux. Il va sans dire que le grattage n'y est pour rien.

Mais il est temps de quitter les symptômes pour les maladies elles-mêmes.

Nous parlerons d'abord de la « *grattelle* ».

XII

La « *grattelle* » n'est plus actuellement ⁴ une démangeaison quelconque : c'est la gale. Pour

1. *Mém. d'Ol. de la Marche*. Ici le *cœur* désigne certainement la *poitrine*.

2. « Le régime qui arrête le buveur avant l'ivresse, le *paillard avant la pelade*, n'est ennemy des plaisirs. » (MONTAIGNE.)

3. Cf. avec les formes *rash* (anglais), *rascar* (provençal). Le paysan français dit encore « *racheux* » pour galeux.

4. Il faut croire d'après le passage suivant que la *grattelle* était à un moment donné le nom générique de toutes les

qui a la gale, l'éruption n'est rien, ou peu de chose; la démangeaison ¹ est tout. Elle est tenace, impérieuse, irrésistible. « L'amour, la touse, la *gale*, ne se peuvent celer ² »; c'est la « *male mort* » si l'on cherche à dissimuler cette misère. Mais aussi, quelle joie de se satisfaire! Où peut-on « trouver de plaisir, plus que n'ont les *roigneux* quand on les estrille ³ »? D'autre part,

Il convient que trop parler nuise,
Ce dit-on, et *trop grater cuise* ⁴.

démangeaisons. M^{me} de Longueville écrit à sa belle-mère : « Madame, je suis très-marrie de vostre gratèle qui ne s'en va point et voudrois estre auprès de vous pour vous ayder à gratter, s'il estoit besoing. » (*Soc. de l'hist. de France*, I, p. 22).

1. *Démangeaison*, dans plusieurs dialectes de langue d'Oïl, veut dire perte d'appétit. On ne dit pas : la *peau me démange*, on dit : la *peau me cousine*.

2. Comme on ne peut triompher du besoin de se gratter, le langage figuré admet le mot démangeaison dans le sens *d'envie* immodérée : « J'ai une furieuse *démangeaison* de voyager. » La même métaphore était usitée au xvii^e siècle, avec le mot *gratelle* au lieu de démangeaison. « Une extrême vieillesse ne peut souffrir qu'une *gratelle* amoureuse. » (J. AUBERY, *loc. cit.*)

L'introduction des mots techniques dans la langue usuelle a fait adopter ensuite le terme « prurit » dans le style métaphorique. « Le député X... a le *prurit* de la parole. » L'adjectif « *pruant*, » qui appartenait au vieux français usuel, était synonyme du mot actuel *pruriginieux* exclusivement médical.

3. *Gargantua*, III.

4. CHARLES d'ORLÉANS, *Prov. communs*.

De la grattelle naissent alors les éruptions et les excoriations de la gale : la *roufle*, la *rofle*, la *rofe*, la *rifle*¹ et la *rogne*²

On disait autrefois : « Les plus *rogneux* sont en Limousin. » C'est une imputation calomnieuse; la *rogne* n'a pas de préférence.

Le nom de *gale*, dit le comte Jaubert, signifie littéralement la *mauvaise*. Dans le centre de la France on l'appelle par antiphrase « *la charmante* ». Qui sait si cette étymologie fantaisiste n'est pas préférable à toutes celles qu'on a proposées? Littré convient que le mot peut provenir soit de *galla* (noix de galle); soit de *callus* (calleux). Il ne répudie pas toutefois l'origine anglaise *to gall* (excorier). Le problème n'étant pas de ceux que nous ayons la prétention de résoudre, nous n'y insisterons pas et nous nous bornerons à faire remarquer que, si la gale est réputée une maladie dangereuse, c'est parce qu'elle a, elle aussi, des chances de « *rentrer* ». Cette opinion, erronée si l'on suppose que la gale est susceptible de métastase³, comporte encore une vérité. Les galeux

1. Toutes ces variantes dialectales proviennent du bas-latin *rofia*, écaille.

2. De *ronger*. Ce mot désigne toujours et d'une façon spéciale la gale du porc.

3. Le fait que la gale est une affection des plus opiniâtres et des plus désagréables a été l'origine d'une foule de locutions qu'il serait superflu d'énumérer. Elle est de celles

chez qui survient une maladie grave et longue, la fièvre typhoïde, par exemple, sont presque toujours, de par ce fait, guéris de leur gale; mais ce n'est pas à la gale qu'il faut imputer la maladie aiguë. La gale cesse simplement parce que le parasite qui l'engendre meurt presque infailliblement de la maladie de son hôte.

La découverte de l'*acarus* ou *sarcoptes scabiei*, l'agent provocateur de la gale, n'est pas, comme on le croit généralement, de date récente. Il y a bien longtemps qu'on connaît les cirons¹, « petits animaux toujours cachés sous le cuir, sous lequel ils se traînent, rampent et le rongent petit à petit² ». Ce n'est point toutefois, ainsi que l'affirme Ambroise Paré, *sous le cuir*, mais, comme l'indique Guyon de la Nauche, « *sous la petite peau* » que les cirons élisent domicile³. Assurément ces infimes arachnides ne sont pas faciles à déloger. Il faut, selon un vieux proverbe, « *avoir de bons yeux pour prendre les cirons à la lune⁴* ».

qu'on souhaite à ses pires ennemis. Son nom intervient à toutes les époques dans le style poissard. C'est de la même façon qu'on dit d'un joueur endurci : « S'il jouait la gale, il voudrait la gagner. »

1. Du latin *sirones*.

2. Amb. PARÉ, XXII, 6.

3. *L'Art de beauté corporelle*. Lyon, 1674, p. 20.

4. *Anc. Th. fr.*, t. IX, p. 336.

Il n'en est pas moins vrai que les anciens les connaissaient bien ; seulement ils ne soupçonnaient pas leurs rapports de cause à effet avec l'éruption galeuse. Sans revenir sur un historique longuement exposé dans les ouvrages classiques, nous ferons simplement remarquer que les *Remèdes de M^{me} Fouquet* renferment un paragraphe relatif au *traitement des cirons et gale*. La juxtaposition de ces deux mots ne laisse-t-elle pas entendre qu'on pressentait, déjà au xvii^e siècle, l'influence étiologique du parasite sur le développement de la dermatose ? D'autre part il y a beau temps que le peuple appelle « *gale d'eau* » l'éruption prurigineuse déterminée par la présence sous l'épiderme des *rougets* du chanvre roui¹.

Nous n'insisterons pas sur les *cirons ambulatoires* ou « *ortigeons*² » qui ne sont autre chose que des *pediculi*, parasites des paupières, ni sur les « *vers du nez*³ », sortes d'acares, décorés du nom scientifique de *demodex folliculorum*.

1. Saint Main, sainte Raphine, saint Raffe guérissent la gale. Sainte Reine guérit la gale des femmes et la teigne des deux sexes.

2. Ils produisent des démangeaisons qu'on a comparées à celles de l'ortie.

3. Le peuple confond avec les vers du nez la matière grasse des glandes où ces parasites se logent.

XIII

Le terme générique de *dartre*¹ s'applique, dans la langue usuelle, à toutes les éruptions sèches qui desquament. Le mot latin *furfur*² représente la matière desquamée. Comme la gale, les dartres désignent, de nos jours, un grand nombre de « dermatoses », mais les spécialistes paraissent n'avoir pas oublié l'origine du mot quand ils parlent de diathèse « dartreuse », c'est-à-dire d'une variété de tempérament morbide où les éruptions sèches et desquamatives sont fréquentes. Le grec *πίτυρον*, dont le sens est identique à celui du latin *furfur*, a fait le mot « pityriasis », qui s'emploie pour désigner une de ces affections. Or on a longtemps appelé la crasse le « *furfur* » ; et il est assez remarquable qu'une forme de dermatose qui se développe de préférence chez les personnes négligentes, peu disposées à se débarrasser de leurs

1. Mot d'origine probablement celtique dont le sens n'est pas très précis. On prononce communément *dartres* et on dit « avoir des endardes ». Ce dernier substantif n'exprimerait-il pas l'idée de prurit ou de démangeaison en général ?

2. *Furfur*, son.

crasses épidermiques, porte précisément le nom de « pityriasis¹ ».

Les mêmes considérations s'appliquent à la lèpre, sur laquelle il n'y a plus lieu d'insister, puisque c'est une maladie éteinte; mais il faut encore signaler les mêmes oscillations du sens de ce mot. Il avait dans le principe la même signification que le mot actuel de psoriasis, puisque λέπρα dérive de λεπός, *squama* (écaille). D'autre part le psoriasis, à ne considérer que son étymologie grecque², s'appliquait à une éruption pustuleuse. Les léproseries du moyen âge pouvaient donc donner asile à autant de galeux que d'« éléphantiaques » ou lépreux vrais³. Voilà bien des mots complètement dévoyés, et qui n'ont reconquis

1. Il y avait autrefois à Vaupitre, dans la paroisse de Saint-Germain-des-Champs, un pèlerinage en l'honneur de sainte Diétrine, pour obtenir la guérison des dartres. Suivant la légende du pays, le corps de la sainte est enfermé dans un rocher d'où suinte une eau que le malade buvait en récitant neuf *Pater* et neuf *Ave*. » (DE CHAMBURE.) — Darte se prononce en flamand *diete*, en normand *dertre*, en morvandean *diètre*.

2. Ψώρα, gale pustuleuse.

3. Au xv^e siècle, la lèpre proprement dite s'appelait *éléphantie*. Saint Sylvain de Livroux (Indre) guérit les maladies lépreuses depuis une épidémie qui sévit sous le règne de saint Louis. Le porehe servait de refuge aux lépreux et leur guérison leur imposait de devenir serfs du Chapitre. Dans le Berry, la moindre apparition de tubercules cutanés est taxée de *mal Saint-Sylvain*.

peu à peu une signification précise qu'en vertu d'une convention tout à fait arbitraire.

XIV

Nous pourrions en dire autant de toutes les maladies de peau grossièrement caractérisées par des ulcérations *rongeantes*, et cependant tout à fait indépendantes les unes des autres quant à leur nature et à leur mode de développement. On les appelait des « *loups*¹ ». Les ulcères variqueux des jambes étaient ainsi catalogués sous la même rubrique que la tuberculose de la face, avec toutes les formes du « phagédénisme² » syphilitique.

XV

Entre toutes les affections cutanées, celles qui appartiennent à la vérole sont universellement

1. Le mot technique est « *lupus* » pour ce qui concerne certaines ulcérations tuberculeuses.

2. Φαγέδαινα, faim dévorante.

reconnues par le peuple comme dérivant d'une « *maladie dans le sang* ». Il serait d'autant plus inadmissible de séparer ici leur histoire de celle des maladies de la peau, que les dermatologistes ont, à très juste titre, accaparé le traitement des syphilides, et que, d'autre part, les marchands d'orviétan, spécialistes surtout dans l'art d'exploiter la crédulité populaire, soignent les « *maladies de peau, vices du sang, écoulements anciens ou récents* », par les mêmes médicaments « *dépuratifs* ». Ce dernier paragraphe sera donc consacré à la nomenclature des « *maladies secrètes* ».

Il n'y a pas cinquante ans qu'on discutait encore sur l'identité de la blennorrhagie et de la syphilis. Indépendamment des motifs de confusion qui tiennent à la localisation même des accidents primitifs sur l'appareil génital, il faut reconnaître, pour excuser ou expliquer l'erreur de nos pères, que leurs clients réalisaient le plus souvent et à la fois l'une et l'autre inoculations. Ce coup double n'est pas rare non plus de nos jours. La blennorrhagie passait donc pour une conséquence ou un symptôme de la vérole ; et qui disait « *vérole* » englobait sous ce nom les multiples affections ayant pour commune origine une contamination vénérienne.

Déjà nous avons parlé de l'étymologie du mot *vérole*. Mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que

la syphilis avait, à une certaine époque, emprunté à la variole non seulement son nom technique de « vérole », mais son nom populaire de « *poques*¹ ». Plus tard, en considération de sa provenance honteuse, on lui appliqua les prénoms assez significatifs de « *gorre*² », de « *baude*³ », de « *catafouine*⁴ », d'« *aristoffe*⁵ », de « *denterelle*⁶ », etc.

Eu égard aussi à son lieu d'origine supposé, les soldats de Charles VIII et de Louis XII la quali-

1. « Jehan Bonnel concherge de la Halle et sa femme sont crus enteehiés de la maladie de Napples appelé volghairement *pocques*, pourquoy les esehevins n'alloient plus ehézlui, mais ès tavernes de la ville, ee qui estoit ineonvenant, pourquoy on proposoit d'en nommer un aultre. » (*Vieux registre municipal* de 1524, Glossaire de la France centr.)

2. Rabelais emploie ee substantif dont l'étymologie n'a pas besoin d'être commentée.

3. Du vieux mot *baud*, joyeux. C'est la maladie du plaisir. L'argot, sans altérer la prononeiation, dit *la baude*. Au xv^e siècle on disait proverbialement : « *Il a le mal saint Baude* », locution rapportée dans les adages et proverbes de Solon de Voge par l'Hetropolitain (Jean Lebon), qui ne dit pas à quelle sorte de malades on l'appliquait.

4. Origine inconnue. Ce terme est eneore en usage dans le Berry.

5. De *arista*, épine. Inutile d'insister.

6. Je tais encore la *verolle goutteuse*,
La *denterelle* et pellade honteuse.

Joachim du Bellay ferait-il allusion, dans le premier de ees deux vers, à l'arthropathie syphilitique secondaire, ou à l'arthrite blennorrhagique, ou à la chaudepisse elle-même, en jouant sur l'adjectif?

fièrent de *mal Napolitain*. Les Napolitains ne tardèrent pas à leur rendre la pareille. Les Français étaient les premiers à déclarer, au xvii^e siècle, que « *vérolle de Rouen* et *crote de Paris* ne s'en vont jamais qu'avec la pièce¹ ». — Une éruption vésiculeuse qui survient aux amygdales et au pourtour des lèvres, au cours de la période secondaire, valut également à la syphilis le nom de « *cristalline*² » ; de même les syphilides dites « *papulo-crustacées* » de la même période lui avaient procuré celui de « *crouste-levure* ».

Mais avant que le mot « syphilis » inventé par le médecin-poète Fracastor n'entrât dans la langue usuelle — et il n'y est pas encore tout à fait acclimaté, — on remplaçait, par euphémisme, le nom vulgaire par celui de « *mal honteux* ». Aujourd'hui encore quand un médecin reçoit cet aveu : J'ai attrapé « *du mal* », il ne se méprend pas sur le sens de cette locution dont M^{me} de Sévigné avait déjà fait usage : « Le mari de votre nourrice vint avant-hier crier miséricorde au logis, que sa femme lui avait mandé qu'on l'avait accusée *d'avoir du mal*³. » Enfin il était inévitable que la syphilis devint à son tour une maladie de malé-

1. *Prov. Francion*, 1663, p. 557.

2. « Il y a chancre, poulain, pissechaude, *vérolle, cristalline* et autres apanages. » (*Essais de Mathurine*, p. 271.)

3. IV. 73.

diction : « On ne l'appelle plus la vérolle, on l'appelle « l'eussiez-vous¹ ! »

Dès le début, les méthodes de traitement firent admettre des locutions nouvelles. Aujourd'hui, lorsqu'on veut faire allusion discrètement à un malade atteint de syphilis, on dit : « Il prend de l'iodure de potassium² » Autrefois on aurait dit : « *Il passe par la casserole ou par les réchauds de Saint-Come*, ou sous l'*archet* » ; ou bien encore : « Il voyage en Suède³. » « Celui n'est pas réputé vaillant champion qui n'a fait cinq ou six voyages en Suerie⁴. » Une autre cure, et la plus efficace de toutes, consistait dans les frictions avec l'onguent *Napolitain* répétées jusqu'à ce que le malade eût de la salivation mercurielle. Alors c'était le « *voyage en Bavière* » ou « *pays de claquedents*⁵ ». On appelait ainsi l'hôpital des Vénériens.

De tout temps la syphilis a été de ces maux

1. OUDIN.

2. « Le docteur M... a commencé un *traitement par les iodures*, administrés à l'intérieur. » (*La France*, 26 fév. 1888.)

3. Toutes ces locutions sont tirées, de près ou de loin, du mot *suer*. Le bain de vapeur étant la base du traitement, on plaçait un *réchaud* ou une *casserole* sous les couvertures relevées par un cerceau ou *archet*.

4. HENRI ESTIENNE, *Apologie d'Hérodote* : « Au retour de ce pays on était un pèlerin de Suerie » (OUDIN).

5. Allusion à la gingivite expulsive mercurielle qui déchausse les dents. Saint François de Sales guérit (sans mercurie) les chancres et les ulcères syphilitiques.

qu'on n'ose pas avouer, même à son médecin. Déjà au xv^e siècle les médecins prenaient soin de « passer par l'étamine » quiconque cherchait à dissimuler :

Qui veut la guarison du mire ¹
Il lui convient tout son mal dire.

Et c'est bien de la syphilis d'ailleurs qu'on peut dire avec Montaigne : « Le malade n'est pas à plaindre *qui a la guérison en sa manche* ². Il est vrai que nos aïeux ne connaissaient pas la syphilis héréditaire tardive qui fait, paraît-il, d'innombrables victimes ; et Voltaire est excusable d'avoir écrit « qu'on ne doit pas purger les petits-fils pour la maladie de leurs grands-pères ³ ».

La vérole est le type de ces maladies que les médecins appellent *totius substantiæ*, et le peuple

1. *Mire*, médecin. (*Vieux Prov.*, dans COTGRAVE.)

2. Saint Baude et saint Foutin peuvent toujours être invoqués utilement. On a douté de l'authenticité de ces bienheureux. Cependant D'Aubigné, dans la *Confession de Sancy*, est formel : « Il y a saint Foutin de Varailles en Provence. Il y a un autre saint Foutin à la ville d'Auxerre, un autre en un bourg nommé Verdre, aux Marches du Bourbonnais ; il y a un autre saint Foutin au Bas-Languedoc, diocèse de Viviers, etc. »

La syphilis s'appelle plus souvent le *mal Saint-Job*. On ne sait exactement quelle était la maladie de saint Job : lèpre, gale ou vérole ? Dans le doute, on les lui a attribuées toutes trois.

3. *Facéties*.

n'en a jamais douté puisqu'elle attaque « *jusqu'aux moelles* ». Bien plus, depuis longtemps on soupçonne sa nature microbienne. Au siècle dernier, un fameux charlatan, Boile, posait en axiome que la syphilis est engendrée par des animalcules circulant dans les humeurs. Il annonçait que ces parasites funestes pouvaient être détruits par d'autres animalcules plus robustes. Mais « comment se procurer le parasite secourable et comment l'introduire dans l'organisme en souffrance? C'était le secret du maître, et personne n'eût osé lui demander la confiance. Il possédait cependant dans son laboratoire un immense microscope qui montrait au public libéralement convié les divers parasites extraits, séance tenante, du sang même des malades. Mais ceci n'était rien, il fallait voir l'action du spécifique : ces petits êtres, si agiles sur les lamelles de verre où ils étaient recueillis, disparaissaient soudain et comme par enchantement dès qu'on laissait tomber sur la préparation quelques gouttes d'une liqueur saturée d'animalcules contraires. Boile fit bientôt fureur et put remplir ses coffres en gorgeant le client de drogues mystérieuses. Mais le microscope le perdit. On s'aperçut un beau jour que l'instrument avait un double fond...¹ »

1. ALBERT PIGNOT, *Intermédiaire des curieux*, 25 sept. 1885.

Le bactériologiste Lustgarten n'a peut-être découvert, après tout, que le bacille de Boïle. Quoi qu'il en soit, et en attendant des preuves plus péremptoires que celles de Boïle et de Lustgarten, tout syphilitique sait qu'« *il en a pour la vie* ». La maladie est infectieuse et l'infection est définitivement acquise, dès qu'apparaît l'engorgement ganglionnaire des aines appelé « bubon » ou « *poulain* ».

XVI

L'origine de ces deux mots n'est pas sans intérêt : « *Bubo*, ainsi nommé, dit A. Paré, parce que les apostumes qui viennent ès cavitez des aisnes et aixelles des malades y sont cachés comme le hibou ès creux des arbres¹. » Le hibou (*bubo*) n'a que faire ici. Bubon ou *boubon* dérive de βουβών (aine). Voilà encore un mot technique qui ne signifie rien ; car ce que les médecins nomment *bubon* peut siéger non seulement au pli de l'aine, mais dans le creux de l'aisselle, à l'angle de la mâchoire, derrière l'oreille, partout enfin où

1. *Introd.*, XXI.

l'existence préalable d'un ganglion lymphatique permet le développement d'une « *bosse chancreuse*¹ ». Quant au nom de *poulain*, il provient, dit Littré, de ce que l'engorgement ganglionnaire « fait marcher les jambes écartées, démarche comparée à celle du poulain, jeune cheval ». Cette interprétation nous fait l'effet d'un pis-aller. Elle était admise pourtant au commencement de ce siècle par les auteurs du *Dictionnaire en 60 volumes*, et il y a plus de deux cents ans qu'on dit d'un homme atteint de bubon syphilitique qu'« *il fait une écurie de ses chausses* ».

XVII

Pour avoir la vérole, on n'est pas garanti contre la blennorrhagie². Demandez plutôt à Pantagruel :

1. Cette manière de désigner le bubon vénérien est infiniment préférable. Elle aurait dû être consacrée par l'emploi qu'en a fait Rabelais. Qui ne se rappelle l'histoire du pèlerin à qui un coup de cure-dents rendit un si grand service ?

2. Βλέννα (mucosité) et ῥεῖν (couler). Les débutants qui hésitent à confier au médecin le secret de leur malheur n'accusent jamais qu'un « *échauffement* » du canal, atténuation de langage qui ne donne pas le change au médecin, et encore moins au malade lui-même.

« Parce qu'ung malheur ne vient jamais seul, lui print une *pisse chaude* qui le tourmenta plus que ne penseriez¹. » Elle, aussi, peut faire apparaître le bubon inguinal. Nous ne reviendrons pas sur la critique qu'on peut adresser au mot gonorrhée². Mais pourquoi faut-il que l'agent septique de cette maladie ait été baptisé par un Allemand du nom de *gonocoque*?

4. *Pantagruel*, II, 33. La blennorrhagie en question devint même la « *goutte militaire* », puisque « son urine estoit si chaude que depuis ce temps-là elle n'est encores refroidie ». La « *goutte militaire* » est une expression technique désormais. *Militaire* parce que les soldats, dans la crainte d'une peine disciplinaire, n'avouent pas leur mal, qui se transforme alors le plus souvent en blennorrhagie chronique ».

2. Les pertes séminales ayant été considérées depuis le *Lévitique* comme une maladie honteuse, on a pu les assimiler à la chaudepisse sous la rubrique par trop compréhensive de *gonorrhée*.

CHAPITRE VIII

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX

Le faible bilan des notions anatomiques et physiologiques exposées dans un précédent chapitre explique l'incertitude et la variabilité des doctrines relatives aux maladies du système nerveux, en dehors de l'influence du diable ou des malins esprits. D'ailleurs l'absence relativement fréquente des lésions met en défaut souvent les médecins eux-mêmes.

Les maladies nerveuses se divisent en deux catégories : celles qui relèvent d'altérations du cerveau, de la moelle épinière ou des nerfs, et celles qui paraissent exister et évoluer *sine materia*.

I

Les premières ont été d'abord assez justement comparées aux accidents traumatiques qui portent sur la tête ou l'épine dorsale. Ainsi l'apoplexie désignait autrefois le syndrome consécutif à un coup violent asséné sur le crâne ². On avait une « *popelisia* ³ » quand on avait reçu « *martel en tête*. » Le fait est qu'alors l'ébranlement et même l'hémorragie du cerveau sont presque inévitables, et les lésions faciles à constater. Quand les médecins eurent démontré qu'une hémorragie peut se faire dans l'intérieur de la cavité crânienne indépendamment du traumatisme, on conserva le même nom d'apoplexie à cette lésion spontanée, dont les symptômes, d'ailleurs, ressemblent beaucoup à ceux de la première. Le peuple l'appela, par une métaphore heureuse, « *coup de sang* ». Le symptôme principal est cet assoupissement profond avec perte de connaissance et impuissance musculaire qu'on appelle dans le langage technique « le coma ».

Dans le cas où le coma n'est pas tellement ac-

1. Ἀπὸ et πλῆσσω.

2. Mot dérivé d'apoplexie par l'élision de l'α.

cusé qu'on ne puisse le dissiper momentanément en stimulant vivement le malade ou le blessé, on l'appelle « coma vigil ». Cet état était caractérisé jadis par le mot *dorme-veille*, qui a l'avantage de se passer d'explications.

La théorie humorale et la notion des métastases firent ensuite adopter l'expression de « transport au cerveau », qui n'est plus employée par les médecins. Du reste, il ne s'agit pas toujours d'un transport de sang, en d'autres termes, d'une congestion, qui prédispose à l'hémorragie cérébrale. La simple commotion peut, elle aussi, être suivie de coma; et le coma lui-même varie d'intensité depuis le simple éblouissement où l'on voit « *trente-six chandelles* » jusqu'au « stertor » qui présage la mort à bref délai. Les mots qui s'appliquent à ces degrés intermédiaires sont nombreux : l'« *élourdissement* », l'« *étourdissement*¹ », le « *ravissement* », etc. Ils étaient, dans notre vieux langage, synonymes d'apoplexie, mais sans définir nettement ni la forme, ni le siège, ni l'étendue, ni la nature de la lésion correspondante. On n'ignorait pas cependant que les mêmes accidents sont produits par des formes de l'apoplexie où une hémorragie n'est point en cause.

Ainsi la connaissance du ramollissement céré-

1. *Saint Atourni* guérit les étourdissements.

bral est de date ancienne puisque déjà au xvii^e siècle on disait « *avoir des places vides dans le cerveau* ». Si cette expression est une simple métaphore, elle est singulièrement juste ; car, au sens propre, elle définit très exactement le ramollissement cérébral chronique.

II

En dehors de ces états graves où une altération grossière des centres nerveux est patente, il existe bien d'autres circonstances qui ne permettent pas de méconnaître que le cerveau est le siège du mal. La plus simple et la plus fréquente de toutes est le *mal de tête*. Les médecins disent « céphalalgie » et les gens du monde commencent à se servir du même mot. A un mal de tête violent, tenace et profond le vocabulaire technique réserve le terme de « céphalée », qui avait au xvi^e siècle son équivalent dans celui d' « *entesture* ¹ ».

La forme de céphalalgie dont le nom est le

1. On lit au mot SODA (*Dict. étym. des mots d'origine orientale*, de M. Devic) : ancien terme de médecine, violent mal de tête; de l'arabe sodā', même sens, qui se rattache à sadā', fendre en deux.

plus souvent employé, c'est *la migraine* ¹ Il est vrai qu'on applique ce mot à tous les cas où le mal de tête est localisé à la moitié du crâne, et ils sont en réalité relativement nombreux. Le vocabulaire médical, au contraire, moins libéral, réserve ce nom à une névrose, non seulement caractérisée par une douleur hémicrânienne, mais en outre accompagnée de beaucoup d'autres symptômes. Pour le migraineux, la douleur est l'essentiel; pour le médecin, c'est l'accessoire. Beaucoup de gens se considèrent comme des migraineux qui ne le sont pas aux yeux de leur médecin. N'est pas migraineux qui veut, puisque « la migraine, dit M. Bouchard, rentre dans cette catégorie de maladies qui sont le lot des classes élevées et comme la rançon de la supériorité intellectuelle et de la suprématie sociale ». Un proverbe franc-comtois dit avec la même précision et non moins d'élégance : « *C'est un mal de grand seigneur, on ne peut pas l'avoir plus haut.* »

La coïncidence très fréquente du mal de tête avec le délire, dans les fièvres en général, et plus particulièrement dans les fièvres dites « cérébrales », ne permet pas non plus d'ignorer que ce dernier symptôme résulte d'un trouble fonction-

1. Ou hémicrânie.

nel ou d'une lésion encéphalique. Sa coïncidence avec les états fébriles, surtout chez les enfants, l'a même fait appeler quelquefois « *fièvre à la tête*¹ ». Le sens étymologique de ce mot se retrouve dans beaucoup de locutions usuelles autres que délire (*délire* signifie *hors du sillon*)². Telles sont « *battre la campagne* », ou « *bâtelier*³ », « *s'évader* », « *extravaguer* », « *divaguer* ». On dit de même, au figuré, « *quitter les sentiers battus* », et l'argot contemporain dit « *dérailer* ». Quant aux formes chroniques du délire, elles sont confondues, dans le style ordinaire, sous le nom banal et très peu scientifique de *folie*. Nous y reviendrons dans un instant.

III

Avec le mal de tête et le délire on voit survenir encore d'autres accidents nerveux imputables à une maladie cérébrale localisée. Les plus importants sont les convulsions. Les médecins les divi-

1. *Frébe aü cap.* (Béarn).

2. *De lird* (*lira*, sillon du laboureur).

3. Ce vocable, employé dans la même acception par Montaigne, n'a plus cours que dans les provinces du Centre.

sent en convulsions « toniques » ou « contractures » et convulsions « cloniques », suivant que le spasme musculaire est permanent ou caractérisé par des secousses. Les convulsions toniques ne sont autre chose que les crampes ou « *adurciements* » ; dans l'état de contracture, les nerfs « *se retirent* ». Cela est vrai, du moment qu'on admet que les nerfs ne sont autre chose que les tendons. Aussi un malade contracturé s'appelait-il, en vieux français, un « *contrait* ¹ » ou un « *crampi* ».

Le type de contracture le plus frappant est celui du tétanos. Par ce mot les médecins désignent, non plus comme c'était l'usage au xvi^e siècle, toute espèce de *spasme* où le corps devient rigide, mais une maladie cérébro-spinale où le spasme tonique est le symptôme essentiel et présente une évolution déterminée ².

Les convulsions cloniques³ ont gardé, dans le langage courant, le nom de « *convulsions* » sans qualificatif⁴, sauf dans les cas de « *convulsions internes* ⁵ »,

1. VILLON.

On écrit encore *contrait*, *contraict*, *contrainct*.

2. Σπάω, tirer, qui a fait *spasme*, est presque synonyme de τείνω, tendre, qui a fait *tétanos*.

3. Κλόνος, agitation.

4. Dans l'Indre-et-Loire, les convulsions des enfants s'appellent *mal d'Aiguevives*. C'est le nom d'une abbaye voisine de Montrésor où l'on va en pèlerinage.

5. Mal Saint-Loup.

locution qui s'applique au « spasme de la glotte », sorte d'épilepsie du larynx.

L'identité des convulsions infantiles avec l'épilepsie est si frappante, que le même mot de *convulsions* désigne encore le « *mal caduc* ». Celui-ci comporte toute une nomenclature. On sait la terreur qu'il inspire : c'est le « *grand mal* », le « *haut mal* », le « *beau mal*¹ » ou « *le mal* », tout court. Dans quelques campagnes, le nom de *mal caduc* est toujours usité : « Quod genus morbi, epilepticum, peritorum medicorum vocitavit auctoritas, rustici *cadivum* dixere pro causa quod *caderet*² ». Le bas-latin appelait les épileptiques *caducarii*. En Guyenne, en Gascogne, on dit toujours le « *mal de terre* », et avoir une attaque d'épilepsie, c'est « *tomber le mal* », « *tomber de mal* », et plus simplement « *tomber* ».

Toutefois le nom le plus répandu est celui de « *haut mal* », « parce qu'il saisit *la teste premièrement* qui est la plus haute partie de l'homme ». L'épileptique, en effet, tombe sur la tête, et c'est cette chute inopinée, imprévue, vraie surprise, qui a servi à caractériser la maladie tout entière. Épilepsie veut dire *surprise*³. Ajoutons que si *attaque*

1. « André Guibretea qui avoit cheu de *mal caduc* appelé vulgairement le *beau mal*. » (Cité par LA CURNE.)

2. GRÉGOIRE DE TOURS, *De Miraculis sancti Martini*.

3. Ἐπί et λαμβάνειν.

d'épilepsie et *accès d'épilepsie* sont, pour tout le monde, deux expressions synonymes, cependant, dans les asiles comme la Salpêtrière où des femmes épileptiques et hystériques sont réunies et confondues, cette équivalence n'est pas admise. L'épileptique a des *accès* et l'hystérique a des *attaques*. Celle-ci considérerait comme une injure qu'on lui parlât de ses *accès*.

Le mot d'épilepsie, en devenant populaire, a subi quelques altérations de prononciation. On dit tantôt « *espilencie* », tantôt « *épilencie* ». Il y a trois cents ans, on ne prononçait pas autrement : « Les roys de France, après leur sacre, guarissent comme miraculeusement des escrouelles, maladie incurable ; les roys d'Engleterre de l'*épillencie*¹. »

IV

Si cette maladie peut être *guarrie miraculeusement*, c'est qu'elle est de cause divine ou diabolique, surnaturelle en tous cas. La superstition lui a prêté de tout temps des noms étranges : *Mal des prophètes*, *mal d'Hercule*, *mal d'Alcide*, etc. Le

1. *Histoire de la Toison d'or.*

vieux français, plus modeste et plus sincère, l'appelait la « *maladie obscure* ». Mais elle a eu un nom bien plus populaire et qui lui est resté, celui de *Mal Saint-Jean* ¹

1. Saint Jean guérit en effet de l'épilepsie. Mais quel saint Jean? Car il y en a deux: l'Évangéliste et le Précurseur. On affirme que des épileptiques ont éprouvé une certaine amélioration de leur maladie à la suite de bains froids pris dans la nuit du 23 ou 24 juin à des fontaines consacrées. D'autre part on prétend que la Saint-Jean, étant une occasion d'assemblées, de foires, de fêtes dans les villages, le nom de *mal Saint-Jean* n'est qu'une traduction chrétienne du *morbus comitialis* des païens. — Saint Jean le Précurseur a aussi ses partisans. Il serait devenu le patron des épileptiques dès le moment précis où sa tête *tomba à terre* quand il fut décapité.

Mais les fidèles qui implorent l'intercession de l'Évangéliste sont les plus nombreux. Ils se fondent sur ce fait que le Sauveur imposa aux apôtres Jean et Jacques le surnom de « fils du tonnerre » (Saint MARC, III, 17). Nul n'ignore que saint Jean ayant voulu examiner de près la nature du tonnerre en éprouva une telle frayeur qu'il fut subitement atteint de mal caduc (d'après DE CHAMBURE). Dans le doute, il est plus simple d'adresser ses prières aux deux saints, et même à saint Loup et à saint Leu.

Le nom français de *haut mal* et le nom latin de *morbus solsticialis* viennent peut-être de ce qu'« à l'époque de la fête de la Saint-Jean du solstice d'été, le soleil est arrivé au plus *haut* point du zodiaque, et ne fait plus que descendre et tomber de haut en bas jusqu'à la fête de la Saint-Jean du solstice d'hiver, qui le guérit de sa chute et le fait remonter au ciel » (*Comment. d'Éloi Johanneau aux XXXIII Manières de Vilains*, Paris, 1834.)

V

Le mot technique *chorée*¹, dont le sens étymologique n'implique que des phénomènes spasmodiques rythmés à forme saltatoire, désigne une maladie non moins mystérieuse, la « *danse de saint Guy* ». Cette dernière appellation est de beaucoup préférable à la précédente, et les médecins ne se refusent pas à l'employer, car elle définit une véritable espèce morbide, qui a sa place à part dans le cadre neuro-pathologique. Les enfants qui en sont atteints sont appelés quelquefois « *trembleurs* » ou « *branleurs*² », deux mots également mauvais, mais traditionnels. D'ailleurs, celui de chorée lui-même a pénétré dans la langue des paysans sous la forme altérée de « *chérée* ». La maladie actuelle dite « de saint Guy » n'est peut-être pas identique à celle que son patron luxembourgeois guérissait jadis. Il est probable que, dans le principe, il s'agissait d'une forme d'hystérie dansante, tout à fait distincte de la chorée moderne. Mais les paysans n'y regardent pas de si près, ni le saint non plus, puisqu'on va toujours

1. Χορεία, danse.

2. France centrale.

en pèlerinage le mardi de la Pentecôte à Epternach. Parmi les pèlerins, les uns dansent pour leur propre compte, les autres dansent pour obtenir la guérison de leurs parents, de leurs amis, voire même de leurs bestiaux ¹

Les sceptiques en matière de miracles — il y en a eu de tout temps — se sont évertués à découvrir les causes physiques ou physiologiques de ces maladies singulières. Comme toujours, c'est à la doctrine humorale qu'ils ont eu recours. Nous avons vu quelle extension le mot *goutte* avait prise dans la pathologie des humeurs; cependant on ne s'attendait guère à le voir figurer dans l'histoire de l'épilepsie. « Icellui jeune enfant estoit entachié d'une maladie d'avertin de teste nommé *goute* dont il *cheoit* volontiers par intervalle². » On ne saurait hésiter sur la nature de cette « goutte d'avertin », car on disait encore « *goute felonnesse* ». Les sceptiques n'ont pas eu gain de cause. C'est toujours le diable qui l'a emporté : le diable, « *l'autre* », ou ses suppôts, les « *farfadets* » de la Touraine³, ou les « *nocets*⁴ », lutins méchants qui hantent le Maine et l'Anjou, ou les « *gobe-*

1. Charcot et P. Richer (*les Démoniaques dans l'Art*).

2. *Arch. nat.* 173, p. 311, ann. 1425. (Cité par LA CURNE.)

3. Quand on lit ce mot dans Rabelais (car il s'y trouve en maint passage), il faut savoir que le curé de Meudon l'emploie pour désigner les moines mendiants.

4. De *nocere*, nuire.

*lins*¹ », esprits familiers qui exercent leurs maléfices dans la basse Normandie, ou les « *jalins* », qui ont leur quartier général en Berry.

VI

S'il est une maladie dont on ait toujours fait remonter la cause jusqu'au diable, c'est l'*hystérie*, la maladie des *démoniaques* ou « *possédés du démon* », la maladie du « *diable au corps* ». Ici la superstition n'a plus de bornes. Ce n'est pas que le vulgaire n'ait observé, étudié, analysé les manifestations multiples de cette névrose ; mais la violence et le désordre des crises ne pouvaient être rapportés à une influence moins néfaste ni moins immédiate que celle de Satan. Et puis, quel médecin même oserait affirmer que Satan n'y est pour rien ? Dans le langage figuré, les expressions qui

1. De *κόβαλος*, méchant. « Le mot *gobelin*, dit La Monnoye, est usité de toute ancienneté en Normandie, sous la signification d'*esprit follet*. Orderic Vital, moine normand du xii^e siècle, parlant du démon que saint Taurin, premier évêque d'Évreux, chassa du temple de Diane et qui ne laissa pas de continuer son séjour dans la même ville, ajoute qu'il y demeurait encore de son temps et que le peuple le nommait *gobelin* : « Hunc vulgus *gobelinum* appellat.

rappellent cette croyance invétérée et toujours vivace sont innombrables. Il ne nous appartient de parler que des formules vraiment médicales.

L'hystérie¹, ou fureur utérine, c'est-à-dire la maladie de matrice par excellence, la maladie « *de la mère* », paraît résulter des révoltes de l'utérus, dont la malade ne peut triompher parce que « la matrice a ses sentiments propres, estans hors la volonté de la femme... et quand elle désire, elle frétille et se meut, faisant perdre patience et toute raison à la pauvre femmelette, luy causant un grand tintamarre² ». Les hystériques ont souvent conscience en effet que l'utérus est comme le siège et le point de départ de leurs crises. Le phénomène classique consiste dans la « sensation d'une boule qui remonte de l'hypogastre jusqu'à la gorge ». La *boule hystérique* provoque ainsi une sorte d'étouffement, qui s'appelait au xvi^e et au xvii^e siècles « *suffocation de matrice*³ ». Il y a encore à la campagne des matrones qui « *font redescendre la matrice de la gorge* ». Le mot de *pamoison* (dont l'étymologie est

1. Ὑστέρα, matrice.

2. AMB. PARÉ.

3. HENRI ESTIENNE (*Apolog. p. Hérodote*) mentionne la spécialité de *saint Bernardin* dans la guérison des « suffocations de matrice ».

la même que *spasme*) ne devrait donc pas signifier autre chose que « *suffoquer* ». Et de fait, la *pamoison* est une petite crise d'hystérie.

VII

Dans les attaques fortes ou moyennes qu'on appelle habituellement des « *attaques de nerfs* », il y a un phénomène qui ne manque presque jamais : le « météorisme », ou « *hydropisie de vent* ». Il est probable que l'abondante et soudaine production de gaz qui accompagne les crises est l'origine du mot si répandu de « *vapeurs* ». La grande attaque elle-même a pris le nom de ce symptôme : « La Marbeuf, écrit M^{me} de Sévigné, pleure une jeune nièce de dix-sept ans, belle, riche, de bonne maison... Elle est expirée en trois jours d'une *vapeur* de fille¹. » A plus forte raison désignait-on de la même façon des crises de moindre intensité. Marie-Thérèse y était sujette : « M^{me} Fouquet a donné un emplâtre à la reine qui l'a guérie de ses convulsions, qui étaient à proprement parler des *vapeurs*². » A cette époque, ce mot avait ac-

1. 1^{er} octobre 1684.

2. M^{me} DE SÉVIGNÉ, 24 novembre 1684.

quis une telle vogue qu'il était devenu presque indispensable, comme en témoigne ce passage: « Vous n'avez plus si mal à la tête; vous ne voulez pas qu'on dise *vapeurs*, mais que ferons-nous si vous nous ôtez ce mot, car on le met à tout?... C'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom¹. »

Actuellement l'acception de « *vapeurs* » est plus restreinte. On entend par là les bouffées de sang qui montent au visage ou au cerveau et qui, au dire des personnes qui y sont sujettes, donnent la sensation d'une ondée d'air chaud² Mais si l'on n'a plus *ses vapeurs*, on a « des *crispations* » ou plus simplement on a « *ses nerfs* ». Ici le pronom possessif *ses* exprime bien l'idée d'un mal tout personnel: chacun ou chacune a *sa crise* à soi, comme d'autres ont *leur* catarrhe, *leurs* douleurs, etc. « Madame aurait *ses nerfs*, dit Michu? Nerfs contre nerfs. Apportez-moi le nerf de bœuf³. »

1. M^{me} DE SÉVIGNÉ, juillet 1689.

2. Dans le Centre s'est conservée la vieille expression « *avoir le vezon* » qu'on applique aux femmes évaporées, extravagantes. *Vezone* est de même provenance que *vessie* et explique l'idée de bouffissure ou de gonflement.

3. Cité par LOREDAN LARCHEY.

VIII

Le Diable, Dieu merci, n'a pas prise sur tout le monde; il ne s'adresse qu'à une catégorie d'individus (hommes ou femmes), prédisposés par cet état général dont il a déjà été question et qui s'appelle, improprement d'ailleurs, le *tempérament nerveux*; ce sont les gens qui ont « *les nerfs plus forts que le sang* ». Cette locution ne fait que confirmer l'opinion générale, et assez peu fondée, en vertu de laquelle un homme sanguin, robuste, corpulent, ne peut pas être nerveux. Le premier devoir d'un vrai nerveux n'est-il pas d'être maigre, pâle, sec et ne payant pas de mine?

Pour le médecin qui soupçonne l'existence de l'hystérie, l'aspect extérieur dit peu de chose : il doit pousser plus loin son enquête et rechercher avec un soin minutieux les stigmates de cette maladie. Il appelle « stigmates hystériques » un certain nombre de signes parmi lesquels figure au premier rang l'insensibilité ou *anesthésie*. Le mot de stigmaté n'a fait que remplacer le vieux mot de « *marques* » qui figure dans les enquêtes dirigées par les juges du moyen âge contre les sorciers et les possédés : « La *marque* que Satan im-

prime à ses suppôts est de grande considération pour le jugement du crime de sorcellerie¹ » Pierre Delancre, conseiller du roi au Parlement de Bordeaux, qui avait condamné au bûcher un grand nombre d'hystériques du pays de Labourd, invoquait le témoignage d'un « *chirurgien estranger* qui, à force de visiter les sorciers et rechercher les *marques*, y devint merveilleusement entendu et suffisant. » Jacques Fontaine, conseiller et médecin ordinaire du roi en 1611, cherche à démontrer « que le maling esprit *marque* tous les sorciers et que nul n'est *marqué* des *marques* qu'on trouve ordinairement sans son consentement ». Et il ajoute : « *Les marques sont les preuves les plus asseurées de sorcellerie comme immuables et qui ne sont subjectes au soupçon de fausseté*². » Il est impossible de mieux dire, ni plus juste.

1. PIERRE DELANCRE, *Tableau de l'Inconstance des mauvais anges*, 1612 (cité par Pitres, *Des Anesthésies hystériques*, Bordeaux, 1887).

2. *Des marques des sorciers et de la réelle possession que le diable prend sur le corps des hommes*, etc. (cité par Pitres, *ibid.*).

IX

L'hystérie ne se manifeste pas seulement par des attaques. La léthargie, le somnambulisme, sont des variétés de la même maladie. Mais la « léthargie », pour le peuple, n'est autre chose que l'état de mort apparente. Cela tient, sans doute, à ce que la léthargie hystérique, combinée avec certaines attitudes, reproduit assez exactement l'image de la mort. Le premier sens de ce mot s'est conservé longtemps dans notre vieille langue qui définissait la léthargie « *une maladie d'oblivion*¹ ». Et en effet, au réveil de l'état léthargique, il ne subsiste aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant cet étrange sommeil.

L'*extase*, qui est une phase de la crise hystérique assez voisine de la léthargie, possède, dans la langue courante, une dénomination spéciale. Ce nom veut dire simplement que le sujet est en dehors des conditions ordinaires. Il s'abstrait, sa pensée n'est plus présente aux choses qui l'entourent. « *Il voit en dedans.* » C'est le recueillement, la concentration à son suprême degré. Au xvii^e siècle on

1. Δήθη, oubli.

disait des extatiques, non pas qu'ils *voyaient en dedans*, mais qu'ils étaient « *intérieurs* » : « La mère des Anges et la mère Angélique n'étaient point assez *intérieures* au gré des pères Guérinets ¹. »

Les anciens nosologistes prétendaient que l'hystérie est une maladie exclusivement féminine. C'est une erreur que le nom de cette névrose n'a pas peu contribué à répandre. Mais le peuple ne s'y est jamais trompé. Il sait que parmi les démoniaques il y a des hommes tout autant que des femmes. De leur côté, les grands maîtres de l'art, qui ont immortalisé dans tant de chefs-d'œuvre les épisodes miraculeux de la guérison des hystériques ont fait à l'hystérie masculine une part aussi belle qu'à l'hystérie féminine. Les savants se sont donc grossièrement trompés, du moins jusqu'à une époque toute récente ², en affirmant que l'hypochondrie était, chez les hommes, le pendant de l'hystérie chez les femmes.

Quoi qu'il en soit, nous nous bornerons à passer en revue les formules de langage relatives à l'hypochondrie, et ici encore nous constaterons la prépondérance des causes surnaturelles.

1. RACINE, *Port Royal*. Les Guérinets étaient cette fameuse secte d'illuminés qui avaient pour chef Pierre Guérin (de Roye en Picardie). Richelieu, qui n'était pas tendre pour les fanatiques, leur fit la guerre comme à tant d'autres propagateurs de l'hystérie religieuse au XVII^e siècle.

2. Voy. CHARCOT et P. RICHER, *loc. cit.*

X

Pour les médecins, un hypochondriaque ou *hypochondre*¹ n'est autre chose qu'un malade imaginaire. Pour les gens du monde, c'est un mélancolique, un homme à *humeurs noires*. Mais cette mélancolie a pour caractère spécial d'être influencée par une foule de circonstances accessoires, qui font, par exemple, que le mélancolique des villes n'est pas le même que celui des campagnes. Qu'on en juge par le paysan de la Sologne : « Toute cette région dont saint Martin
« n'occupe qu'une faible partie et qui, partant
« du voisinage de Bourges même, va par les bois
« et par les brandes s'enfoncer en plein cœur
« de la Sologne, à laquelle elle emprunte plus
« d'un trait de caractère, offre une nature d'es-

1. L'hypochondriaque se croit souvent atteint de maladies d'estomac (ὑπό et χόνδρος). Pour ne pas prononcer ce mot devant lui, Ricord traduit hypochondriaque par *sous-cartilagineux*. Ce mot a fait fortune; il est en voie de devenir classique.

Saint Gaudé ou *saint Godé* guérit l'hypochondrie. On dit dans la France centrale, en parlant de quelqu'un qui se croit malade de l'estomac et qui conserve cependant un excellent appétit : « Il a la maladie de Saint-Godé; quand i creit mâcher, il avale. »

« prit et un tempérament physiologique parti-
 « culiers. L'intelligence, d'allure souvent plus
 « subtile que sur bien d'autres points du dépar-
 « tement, y est aussi plus portée à s'empreindre
 « d'exaltation mystique. C'est essentiellement le
 « pays des sorciers, des *voyants*, des *hallucinés*.
 « Les névroses n'y sont pas rares, *aussi bien chez*
 « *les hommes que chez les femmes*. C'est là qu'on
 « trouve le plus, suivant l'expression locale, des
 « gens *malades de soi-même* ¹ »

En dehors des sensations pénibles auxquelles les hypochondriaques sont sujets, il est assez difficile de préciser ce qu'il y a de plus spécial, aux yeux des gens du monde, dans cette névrose. Les hypochondriaques ont des idées tristes, des « *papillons noirs* ». Que faut-il entendre par là ? On disait autrefois « *avoir des grillons dans la tête* » ou « *avoir le ver coquin* ». Or le *ver coquin* n'est autre chose que le parasite qui produit le « tournis » du mouton. C'est un helminthe que les naturalistes appellent le *cœnure*. On admet donc, dans une certaine mesure, une cause matérielle aux troubles cérébraux de l'hypochondrie. D'autre part, comme les vers sont des larves de mouches, on a dit des mêmes malades qu'ils avaient « *des mouches dans la cer-*

1. *La Forêt de Haute-Brune et le Château de la Selle-le-Roi*, par M. H. BOYER (*Mém. de la Soc. hist. du Cher*. Paris, Dumoulin, 1885).

velle¹ ». Au xvii^e siècle, une société de Parisiens qui n'engendraient pas la mélancolie, s'était organisée en confrérie vulgairement « dicte des *cervelles émouquées*² ». Enfin le ver coquin de l'hypochondrie et du tournis des bœufs et des moutons est encore désigné dans les campagnes sous le nom d'« *avertin*³ ». On voit quelle étroite parenté étiologique lie les symptômes de l'hypochondrie et ceux de la folie, où l'imagination passe pour l'emporter sur la raison⁴.

Les mêmes malades qui ont des papillons noirs sont également sujets aux « *cauchemars* ». Voilà

1. La *mouche* tout d'un coup à la tête vous monte.

(MOLIERE, *l'Étourdi*, sc. x.)

... Quem Itali *muscam in cerebro* nominabant, co quod plerumque quasi demens videretur... » (Texte de 1467 cité par DU CANGE.) L'argot moderne dit « *araignée dans le plafond* ».

2. *Privilèges et règlements de l'archiconfrérie des cervelles émouquées*. (In *Curios. litt. et hist.* de Éd. FOURNIER, t. III.)

3. L'analogie d'avertin (de vertige, *vertigo*, *vertere*, c'est-à-dire tourner) est évidente. Le vieux français appelait le *vertin* l'imagination. « La manière de faire taire les femmes lorsque leur avertin les prend ? » (BONAV. DES PÉRIERS, *Nouv. Récréat.*, CXV.)

Saint Avertin guérit les mauvaises têtes.

4. Saint Acaire (ou Aquaire) guérit l'humour acariâtre des hypochondriaques (saint Acaire était un évêque de Noyon).

Tu serois plus *hors du sens*

Que ceulx qu'on maine à saint Acaire.

(E. DESCHAMPS.)

encore un symptôme qui comporte dans la langue populaire une assez grande diversité de formes. On désignait ainsi au XVI^e siècle l'oppression nocturne qui trouble le sommeil, surtout à la suite d'un repas trop copieux¹. Aujourd'hui on donne ce nom presque indistinctement à tous les mauvais rêves, et sans tenir compte de l'idée d'oppression qu'il impliquait jadis. La preuve en est qu'il avait pour synonyme « *pesart* » ou « *apesart* ». La pesanteur ressentie confusément dans un sommeil agité justifie même le mot *cauchemar* qui dérive de *chaucher* (*calcare*, fouler aux pieds) et *Mar* (le diable, en vieil allemand). A la personnalité du diable on substitua, en certains endroits, celle d'autres êtres imaginaires², voire même d'animaux. Les vieux auteurs français n'employaient pas d'autre mot que celui de « *chauche poulet* » qui est le nom du milan. Les légendes des *incubes*³ et des « *bêtes noires* » se confondent⁴.

1. « Fèves manger fait *gros songer*. » (V. *Prov.*)

2. A Lyon, le cauchemar s'est appelé longtemps *chauche vieille*.

3. Le languedocien a conservé *chaouche vieilio*, c'est-à-dire la *vieille* qui presse.

4. Les enfants nerveux sont sujets à des cauchemars qui constituent le principal symptôme d'une maladie que les paysans appellent « *la peur* ». *Saint Viatre* et *saint Hermantaire* guérissent la peur des enfants.

XI

La folie proprement dite comporte des locutions non moins variées, mais où l'on n'entrevoit, au point de vue de la classification et des formes des maladies mentales, rien que de trouble et de confus. Si le peuple et même les gens du monde admettent difficilement que la folie soit justiciable de l'intervention et de la sanction médicales, c'est parce qu'ils ne croient pas que le médecin soit plus apte que quiconque à *discerner* l'aliénation. On suppose généralement que la transition entre un homme sain d'esprit et un fou ne s'accuse que par des degrés insensibles ; et c'est à toutes ces formes intermédiaires que répondent les dénominations de : « *braque*¹ », « *écervelé*² », « *éventé*, » « *fantasque*³ », « *quintoux*⁴ », « *toqué* », « *burdago*⁵ ».

1. Origine inconnue.

2. Ce mot désignait autrefois un homme à qui la cervelle sort de la tête : « Il eust une playe en son chef, de ce qui se bleça au cheoir, et fut merveille qu'il ne fust pas tout *ecervellez* et douta l'on qu'il ne mourust. (Suite de JOINVILLE.)

3. Qui voit des fantômes.

4. On entend par là non pas l'homme qui a une quinte de toux, mais celui qui a un accès de fièvre *quintaine*. Cette fièvre, survenant par intervalles de cinq jours et comme à l'improviste, est devenue synonyme de caprice.

5. Ce mot, qui équivalait au précédent et qui est employé

D'autre part, si l'on est fou le plus souvent naturellement, c'est-à-dire en vertu d'une prédisposition native, personne ne doute qu'on ne puisse le devenir sous l'influence de circonstances accidentelles. Au xvi^e siècle, cette distinction avait donné lieu à une expression singulière. Les fous *par nature* étaient appelés fous « *par bémol et par bécarre* », « parce que dans les termes de l'ancienne « gamme, chanter par nature c'était passer de « bémol en bécarre *par nature*¹ ». Cette interprétation est spécieuse, et nous ne la signalons que pour faire voir la différence qu'on établissait entre la folie naturelle et la folie accidentelle. Par contre, la preuve que la folie peut résulter non seulement de circonstances fortuites, mais de certaines altérations du cerveau où les événements extérieurs n'ont rien à voir, reçoit sa confirmation d'un grand nombre de formes de langage, telles que : « *être bien fou du cerveau* », « *avoir le cerveau malade* », « *n'avoir pas la tête bien cuite* », « *être estropié de la cervelle*² », etc. Ces deux der-

encore actuellement dans les patois du Centre, provient du vieux français *burder* (faire quelque chose avec précipitation). C'est de là aussi que viennent *bredouiller*, *bredasser* (Poitou), c'est-à-dire faire du bruit pour rien ; *berdi-berda* (Suisse romande) qui signifie précipitamment.

1. LA MONNOYE (*Annotat. de Des Périers*).

2. Le terme *maboul*, exclusivement argotique, dérive peut-être de *boule* (tête) et *mar*, préfixe péjoratif.

nières expressions, qui datent de plusieurs siècles, sont d'un usage assez ordinaire dans le patois de la Beauce.

Mais on attribuait encore plus d'importance aux influences occultes, aux « *vermeniers*¹ », aux astres, à la lune en particulier. Les « *lunatiques* », pendant un temps seulement, représentèrent aussi bien les épileptiques que les fous; aujourd'hui un lunatique est un fou. On a « *des lunes* », on est « *mal luné* »; pour nos aïeux on était « *troublé de la lune* ». Le mot « *maniaque* » a, de par son étymologie grecque, une signification identique².

Il est encore admis que chacun de nous a son petit grain de folie ou plus simplement « *son grain* ».

Les hommes de génie en ont davantage. Si le fait est exact, c'est à une sorte de folie des grandeurs que les plus fameux conquérants et les « *maîtres du monde* » devront leur immortalité.

Saint Romain et *saint Gildas* guérissent l'aliénation mentale, en concurrence avec *saint Mathurin* de Moncontour (Côtes-du-Nord), qu'on invoque le lundi de la Pentecôte. Brantôme emploie quelquefois l'adjectif « *mathurinesque* » pour folâtre.

1. Les *vermeniers* sont encore des diables dont le nom, dérivé de *vermis*, rappelle les « *vers coquins* ».

2. *Μήνη* (lune). Selon Littré, le sanscrit *manya* veut dire fureur, colère.

La même opinion est mieux fondée en ce qui concerne le développement précoce des facultés intellectuelles chez les enfants. On dit partout : « Cet enfant a trop d'esprit, il ne vivra pas. » C'est, mot pour mot, la justification de Gloucester¹ :

Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu.

Le *Trésor des Sentences* exprime la même idée sous une forme plus concise :

Par trop songer,
Cerveau ronger.

Il n'y a donc pas de milieu :

... Ou beaucoup d'ans sans gloire,
Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire².

Ces belles facultés précoces de l'enfance ou même ces génies prématurés relèvent le plus souvent d'une excitation cérébrale chronique, qui se traduit, à un moment donné, par des fièvres cérébrales ou des « méningites tuberculeuses ». En si triste occurrence, si l'on peut compter sur une guérison, c'est au détriment de la santé intellectuelle de l'enfant. « Phénix à quinze ans, dindon à trente » ! La mort est donc préférable ;

1. CASIMIR DELAVIGNE, *les Enfants d'Édouard*, I, 2.

2. RACINE, *Iphigénie*, I, 2.

et il faut, avec A. de Musset, se consoler en pensant

..... Ce que disaient nos pères :
Que lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des dieux.

XII

Les bossus, eux aussi, ont une réputation de gens d'esprit. Il y en a d'illustres. Pope, Philippe V, Conti frère du grand Condé, le maréchal de Luxembourg, le prince d'Orange, le marquis de Coislin, Florian, Pellisson, Delille, Danton, ont eu ce privilège ou cette compensation. Rien n'empêche d'admettre que la déformation rachitique du crâne influe favorablement sur les fonctions psychiques de l'encéphale. Mais les bossus (rachitiques ou non) passent également pour être aussi libertins que spirituels¹. Tel était le cas de Mayeux, ce personnage imaginaire du caricaturiste Traviès. Si cette opinion est vraie, nous ne saurions trop comment la justifier.

1. De là vient l'expression *rouler sa bosse* (*l'Intermédiaire, etc.*). Il faut tenir compte aussi du caprice des femmes : « avec une boule comme celle-là, dit Mayeux, on en fait des conquêtes ! »

XIII

Quand on a prononcé le mot de folie, on a tout dit; il semble inutile de définir les symptômes. Parmi les plus importants, les hallucinations n'ont pas même de nom dans la langue usuelle, sauf celles de l'ouïe qui sont confondues sous la dénomination générale, mais vague de « *tintouin*¹ ». Chez les lypémaniques, chez les persécutés, chez les malades atteints de la « folie du doute », on attribue une certaine importance aux « *scrupules* ». Il s'agit là d'un symptôme que les casuistes du xvii^e siècle connaissaient mieux que personne, et que les gens du monde appelaient les *picotements de la conscience*. Dans cette forme d'aliénation, on ne pouvait pas manquer non plus de tenir compte du marmottement, dont l'importance diagnostique avait motivé dans

1. Ce mot s'appliquait même autrefois à tous les bourdonnements d'oreilles, quelle qu'en fût la cause. On dit indifféremment « *avoir des tintements et avoir des cloches ou des horloges dans la tête* ». Les maladies organiques de l'oreille, en particulier l'otite des tuberculeux, donnent lieu aux mêmes symptômes. Le roi François II fournit un exemple de ce dernier cas, puisqu'il mourut, dit Sully, *d'un tintouin d'oreilles* (t. VII, p. 398).

le vieux français le mot de « *marmouserie* » appliqué à tort et à travers à tous les genres de folies. —

Les fous ont aussi parfois une manière de rire sinistre qui est censée appartenir plus spécialement à la « frénésie » ; mais lorsqu'on parle de frénésie, on serait bien embarrassé de s'expliquer clairement¹. Quant au rire en question, les médecins l'appellent « *rictus* » ou « *rire sardonique* »².

XIV

Les maladies du système nerveux autres que celles dont la localisation anatomique est l'encéphale, sont pauvres d'expressions populaires. La meilleure raison en est que le peuple ne sait où

1. Du grec φρήν qui signifie à la fois *pensée* et *diaphragme*, parce qu'on localisait la pensée dans ce muscle. « *Charles VI, tous les ans, estoit enclin de cheoir en maladie frénésieuse.* » (FROISSART, IV.)

2. *Rictus* et *rire* n'ont pas la même origine. *Rictus* vient de *ringor* (supin *rictum*) qui signifie « grogner en montrant les dents ». Par extension *rictus* a servi à désigner le contour de la bouche ouverte et même le contour de la paupière. La formule d'Horace « *Risu diducere rictum* » désigne donc simplement le *rire à large bouche*. « Sardonique, à cause du σαρδάκιον, herbe de Sardaigne, qui, disait-on, causait le rire sardonique (LITTRÉ).

les localiser. Pour lui, la moelle épinière est d'une façon générale et vague, le centre de l'énergie, et cela tout simplement parce que la fatigue se traduit souvent par des douleurs de reins. On dit aujourd'hui « éreinté », comme on disait autrefois « démoellé¹ ». « On a de la moelle ou on n'en a pas ; t'as jamais eu de la moelle pour un décime² ! » Ce que les médecins appellent « irritation spinale » est, par contre, une forme d'affection de la moelle épinière, dans laquelle les fonctions de cet organe sont exagérées. Ici le vocabulaire technique a emprunté toutes ses formules à la langue usuelle : les « impatiences », les « inquiétudes dans les jambes », les « fourmillements », etc.

Enfin lorsque la moelle a perdu toutes ses propriétés soit à la suite d'une blessure, soit par le fait d'une lésion organique incurable, le malade devient un *paralytique*³ ou un « amembré ». Ses

1. Vieux français (OUDIN).

2. MONSELET, cité par Loredan Larchey.

3. Dans le vieux français, la paralysie s'appelait, par suite d'un vice de prononciation, la « *palasine* », et un paralytique, un « *palacin* ». Le picard employait l'expression *palatiner* pour « trembler des mains ». Il est assez curieux de retrouver dans la langue usuelle ce mot qui dérive de *paralyse* et qui s'applique à un tremblement ; de la même façon nous avons vu la langue médicale consacrer l'expression tout à fait paradoxale de paralysie « agitante ». Il est donc possible que la paralysie agitante fut spécialement visée par le vieux picard *palatiner*.

jambes se recroquevillent; il garde, même couché sur le côté, l'attitude accroupie; il « *croupit*¹ ». C'est un « tabide » (on dit aujourd'hui un *tabétique*) et si la potion d'anguilles ne le guérit pas, du premier coup, c'est qu'il ne guérira jamais²

XV

Il n'y a presque rien à dire des maladies des nerfs périphériques. Le peuple ne connaît guère en effet que : la paralysie faciale et la sciatique. Nous ne parlerons que de ces deux-là.

La paralysie faciale n'a pas eu d'autre nom

1. Le mot *croupir* a donc singulièrement dévié aujourd'hui lorsqu'on parle d'eau croupissante.

Saint Accroupy guérit de la paralysie dans l'église paroissiale de Saint-Wandrille.

2. Un vieux préjugé thérapeutique consiste à prescrire les anguilles aux paralytiques : « Les écrevisses sont bonnes pour le sang parce qu'étant cuites elles sont rouges comme lui; les anguilles guérissent la paralysie parce qu'elles frétillellent. »

Saint Firmin ou *saint Fremin* guérit aussi la paralysie.

*Du mal Saint-Fremin d'Amiens,
Du Saint-Fiacre et du Saint-Quentin,
De la rage qui prend les chiens
Soit maistre Mahieu confondus.*

(E. DESCHAMPS.)

que « *bouche-torte*¹ » jusqu'au milieu du siècle dernier. A partir de cette époque, elle a pris celui de « convulsion canine² » dans le langage technique, tout en conservant son ancien nom dans la langue des paysans. Ceux-ci la désignent encore par le mot pittoresque de « *tournigoulis* ».

Quant à la sciatique ou « goutte sciatique », c'est la névralgie « qui rend boiteux » et où l'on ne « *va plus que d'une fesse* ». Leroux et Littré ne sont pas affirmatifs sur la signification de cette dernière expression; et nous avons compris leur réserve à la lecture du passage suivant de Montaigne : « Il y a des jouissances étiques et lan-
« guissantes. Mille autres causes que là bienveil-
« lance nous peuvent acquérir cet octroy des da-
« mes : ce n'est suffisant témoignage d'affection.
« Il y peut eschoir de la trahison comme ailleurs.
« *Elles n'y vont parfois que d'une fesse*³. »

1. La paralysie faciale de la syphilis secondaire est de découverte récente. On lui a consacré quelques mémoires intéressants, mais il ne faut pas oublier que A. Paré la connaissait bien puisqu'il disait de certains malades atteints de la vérole qu'ils « *ont la bouche torte comme renieurs de Dieu* » (XVI, 1).

2. Cette expression résulte d'une erreur d'interprétation. La maladie en effet ne consiste pas dans la convulsion du muscle canin du côté sain, mais dans le relâchement du muscle canin du côté malade.

3. *Essais*, III, 5.

CHAPITRE IX

PLAIES ET BOSSES

Pathologie externe.

Dans ce chapitre nous énumérerons tous les noms populaires des traumatismes, depuis le simple « *bobo*¹ » jusqu'aux plus grandes « *entomures* », avec toutes les graves complications qui s'ensuivent. Après les blessures², nous parlerons des maladies externes qui forment le programme de la *Pathologie chirurgicale* et qui sont, d'une manière générale, des maladies de membres (fractures, luxations, etc.), et certaines affections

1. *Bobo, babo, momo*, petit mal sans importance (onomatopée universelle).

2. L'origine de ce mot, *bletz* (moyen allemand), lambeau de cuir, n'implique que l'idée d'un traumatisme grave. Dans son acception actuelle, il est donc beaucoup plus général.

spontanées (hernies, calculs de la vessie, etc.), dont le traitement incombe plutôt au chirurgien qu'au médecin.

La division des maladies en *médicales* et *chirurgicales* ne repose, après tout, que sur la différence des moyens thérapeutiques employés. Le peuple sait parfaitement quelles maladies sont du ressort de la chirurgie. De tout temps ce sont les rebouteurs ou les chirurgiens qui ont soigné les « *entorses* », les « *hargnes* » et la « *pierre* ».

I

L'argot appelle « *dariole* » un coup quelconque. C'est un vieux mot français¹ qu'on remplaçait, suivant la localisation du coup, par une foule de termes, la plupart tombés en désuétude, mais dont les anciens chirurgiens faisaient un emploi journalier. Passons en revue ceux qui concernent les horions non accompagnés de plaies.

Les coups reçus sur la tête étaient appelés « *beugnes* » ou « *bignes*² » devenus équivalents de

1. De *darioler*, lancer vivement.

2. Selon Littré, l'origine de ces mots serait germanique (*bungo*, *bung*).

bosse ou enflure¹ Les coups sur la face étaient les « *bouffes* » ou « *bufes* », dont le français moderne n'a conservé que la riposte « rebuffade² ». Ces mots n'étaient pas jugés indignes de tenir place dans le style noble :

Vien donc, déclaire-toy
Pour moi, mon Dieu, mon roy
Qui de *buffes* renverses
Mes ennemis mordentz³.

Un coup sur la joue, les Berrichons le nomment « *joée* », conformément au précepte de

1. Comme homme vieil qui chancelle et trépigne
L'ai vu souvent quand il s'alloit coucher,
Et une fois il se fait une *bigne*,
Bien m'en souvient, à l'estal d'un boucher.

(VILLON, *Grand Testament*.)

Avec facons Silenus le suivoit
Lequel beuvoit aussi droit qu'une ligne ;
Puis il trépigne et se fait une *bigne*...

(MAROT, *Chansons*, 32.)

Le dialecte poitevin a conservé la forme *beurgne* ou *beügnz*. Elle est encore vivante en Berry, en Bourgogne, en Saintonge, en Champagne, dans toute l'Île-de-France, bref dans presque tous les pays de langue d'oïl. Le normand prononce *bigne*. La vieille locution métaphorique « *manger des beignets après la Pentecôte* » signifiait recevoir des coups sur la tête.

2. *Buffa*, patois languedocien. Le mot bouffe est toujours inséparable de l'idée d'air, de vent, d'enflure, etc. Celui qui le remplace actuellement dans notre langue est *soufflet* qui implique la même idée.

3. CL. MAROT, *Ps.*, III.

l'Évangile: « Si on vous frappe en une joue, baillez une bonne et forte *jouée* en l'autre¹ » Un coup sur l'œil, c'est un « *pochon*² ». Si c'est sur le nez, c'est un « *groignet* » ou « *groingnet*³ » après lequel on reste souvent « *denété* » ou « *camus*⁴ ».

II

La conséquence de toutes ces aventures est d'ordinaire une bosse, avec ou sans ecchymose. Le terme générique employé par les chirurgiens est « contusion ». Le mot est de date récente. On disait antérieurement une « *talure* ». Dans le Nivernais, on prononce « *talle* » ou « *tallure*, » dans le Jura, « *talure* », dans le Morvandean « *tallure* »

1. *Moyen de parvenir*, LXXXI.

2. De *pocher*, battre. Le picard garde les verbes *pocher* et *peucher*, pour presser avec le pouce (*pollex*). « Il resta estourdy et meurtry un œil *poché* au beurre noir. » (*Pantagruel*, IV, 12.)

3. De *groin*, qui a été une onomatopée dans tous les idiomes et dans tous les temps.

4. Un tout autre genre de traumatisme rend aussi le nez camus: « L'enfant imprime le bout de son nez à la mamelle: la trouvant trop dure se fasche et ne veut teter et quelquesfois en devient camus... » (A. PARÉ, XVIII, 25.)

ou « *talle* ¹ ». Comme on voit, cette forme, avec des variantes insignifiantes, est très commune et très répandue. Il y a deux cents ans, on n'en employait pas d'autre. « Les cyrurgiens firent le rapport que icelle femme estoit *tallée* et *froissée* de ses membres tout ainsi que s'elle feust cheue d'un arbre à terre ² » On dit également d'un homme *tallé* qu'il est « *coti* ³ ».

Si la contusion est très violente, elle produit nécessairement une « *mâchure* », et il est rare qu'elle ne s'accompagne pas d'ecchymose. Le mot « ecchymose » a perdu peu à peu sa première valeur de définition qui équivalait à « infiltration par exsudation ⁴ ». On l'opposait à l'«enchymose» qui désignait un abondant et subit afflux de sang dans les vaisseaux; la rougeur émotive du visage était une enchymose. Maintenant qu'on connaît le mécanisme de l'ecchymose, on emploie pour la caractériser le terme exclusivement médical d'« extravasation ». Le peuple, toujours plus précis et ne se payant pas de mots, constate simplement la couleur de l'ecchymose et l'ap-

1. D'où est venu *taloche*. La forme provençale est identique aux précédentes. On prétend qu'elle a pour origine *talar*, *tallar*, couper.

2. DU CANGE, art. *talare*.

3. Il est douteux que ce participe provienne du latin *percutere*.

4. Έξ et χυμός.

pelle un « *bleu* ». Quelquefois c'est un « *noir* »; et comme le latin *niger* a pour diminutif *nigellus*, le vieux français n'avait pas hésité à se l'approprier sous la forme « *nieule* ». Plus tard apparurent les mots « *nirole* » et « *gnirole* » qui ont cours encore dans les dialectes picard et lorrain. Mais il est, en tout cas, impossible de ne pas deviner que c'est le sang extravasé qui produit le « *bleu* » ou la « *gnirole* ». Aussi l'ecchymose a-t-elle pris le nom de « *sang-meurtri* » ou de « *meurtrissure*¹ ». Nous ferons remarquer, en passant, que la meurtrissure est considérée généralement et non sans raison, comme une cause de gangrène.

III

A côté des traumatismes prend place, dans tous les traités de pathologie, l'étude des brûlures et des « froidures ». Sur ce point la langue usuelle est assez pauvre. Le substantif « *échaudure* » qui

1. Voyez si les Normands du xvi^e siècle n'étaient pas les dignes ancêtres des Normands du xix^e : à la suite de la *Coutume de Normandie* (édition de 1510), la taxe des droits pour « coups donnés ou reçus » stipule : « S'il y a *sang-meurdry* : dix sols. »

englobait, il y a longtemps, toutes les formes et tous les degrés des brûlures, est un de ces archaïsmes qui ont été bannis de notre langue dès la première édition de l'Académie, et qu'il n'y a pas lieu de regretter¹. Il n'en est pas de même du mot « *échaubouillure* » qui subsiste dans le parler rustique avec la signification restreinte de brûlure par les liquides bouillants². C'est seulement par extension que l'échaubouillure est devenue le nom de l'« érythème sudoral ».

Les froidures ont, comme les brûlures, des degrés; mais aucune forme de langage ne permet de supposer que ces degrés soient connus du plus grand nombre. L'« *onglée* », les « *marfies* »³, sont des variétés d'« *engelures* »⁴ qui ne visent que la localisation du froid. Parmi les engelures, il en est une, celle du talon, qui porte un nom très populaire, « la *mule* »⁵. C'est un mal qui « *empêche* »; on s'est évertué de tout temps à chercher « quelque occulte propriété dessiccative, qui gua-

1. On dit cependant d'un homme qui s'est fait une brûlure superficielle qu'il s'est « échaudé ».

2. Le verbe « ébouillanter », qui ne possède pas de substantif équivalent, a un sens analogue, mais encore plus limité, puisqu'il ne s'applique guère qu'à l'opération consistant à tuer la chrysalide du ver à soie par l'eau chaude.

3. *Avoir les marfies*, c'est-à-dire avoir les mains froides (France centrale).

4. *Geal* (Berry), de gel.

5. Le *mulon* (Poitou), la *mulette* (Champagne).

risse les mules au talon¹ ». Voici un moyen bien simple préconisé par les sorciers de la Franche-Comté : « Pour faire passer la mule, on va frapper à la porte d'une veuve et quand elle demande qui est là ? On répond :

C'est la mule et le mulet,
Je te les laisse et je m'en vais².

IV

Les traumatismes accompagnés de plaie ont un vocabulaire plus court. L'écorchure simple³ a pour synonymes et pour équivalents les « *chareugnures* », les « *grafignures* », l'« *égratignure*⁴ ». Ces trois noms sont employés au même titre dans tous les dialectes et patois français⁵. Quand c'est

1. MONTAIGNE, II, 37.

2. D^r FERRON (*Prov. de Fr.-Comté*).

3. Action d'ôter l'écorce, c'est-à-dire l'épiderme (*ex* et *cortex*, l'écorce; ou *ex* et *corium*, le cuir).

4. Ces deux derniers mots, malgré leur parfaite similitude, à une consonne près, sont de provenances différentes. Le premier a la même origine que « griffer », l'autre dérive de « gratter ».

5. Les petits chiens de son père mangeoient en son escuelle; luy de même mangeoit avec eulx. Il leur mordoit les oreilles; ils luy *grafignoient* le nez... » (*Gargantua*, ch. II.)

une femme qui « égrafigne », le résultat est presque toujours une « onglade ». Ici l'hémorragie n'a pas d'importance. A cet accident on a donné le nom de « *sang-volage* ».

Mais quand le sang coule en abondance, un pléonasme n'est pas de trop : on dit qu'il y a « *hémorragie de sang*¹ ».

Les plaies à grandes entailles ou « *entomures* » ne vont pas sans hémorragie de sang. Rien qu'à ce titre ce sont de graves blessures : on est « *gâté* ». Mais ce qu'il faut redouter, plus encore que la perte de sang, c'est la suppuration.

V

En dépit de l'aphorisme déjà cité : « L'humeur rendue n'est plus dans le corps, » la suppuration

Dans le Centre berrichon et tourangeau, *achareugner*, c'est déchirer la peau jusqu'à la chair, et « *acharpigner* » (du vieux français *charpir*), c'est entrer dans les chairs.

1. Les pléonasmes fourmillent dans la langue du peuple. On en trouve même de nombreux exemples dans les vieux auteurs : « Icellui Estienne commence à getter par la bouche plusieurs *sanglonnées de sang*. » (*Arch.* 1445, LA CURNE.)

Dans un autre ordre d'idées, les *Caquets de l'accouchée* parlent de « l'incendie du feu » qui arriva en octobre dernier (p. 58).

des plaies a presque toujours passé pour une complication. Cela tient à ce que les plaies, même celles qui « *jettent* » un pus « louable », étaient, autrefois, beaucoup plus qu'aujourd'hui, sujettes à s'envenimer, à donner naissance aux graves symptômes de la putridité. Avant l'emploi des méthodes dites antiseptiques — il n'y a donc pas vingt ans encore — rien n'était plus fréquent que de voir les plaies se « *renvariner*¹ », se couvrir de larves. Les grandes surfaces de suppuration s'appelaient encore au siècle dernier, surtout dans la langue courante, des « *abreuvoirs à mouches*² ». Le mot *pus*, d'ailleurs, ne signifie pas autre chose que « pourriture³ ». Pour qu'une plaie ne s'envenimât pas on brûlait les bourgeons charnus ou « *chairs vives* », surtout sur ses bords où se forment souvent des croûtes, qu'on appelait des « *pourris* ». On savait que les suppurations prolongées sont défavorables à la cicatrisation régulière; d'où la formule proverbiale : « *Par trop starer*⁴ *la playe, incurable on la rend.* » De même,

1. De *verin*, venin.

2. COTGRAVE et OUDIN affirment que ce sont des plaies vulgaires.

3. Πύω, pourrir.

4. *Starer*, sans doute de *stare*, laisser stationnaire (*Caquets de l'accouchée*, p. 86). Un proverbe béarnais exprime sous une autre forme la même idée : « *Lou medici pietadous qué déche la plague bermieuse* » (Le médecin trop sensible laisse la plaie

on dit : « *Tout ce qui est vif est bon à brûler.* »

Nous venons de dire que le sang-meurtri peut donner lieu à la gangrène? S'il faut s'en rapporter à l'étymologie, la gangrène serait analogue, sinon identique au cancer. Le grec γάγγραινα dérive de γράϋς, écrevisse de mer. N'est-ce pas la même chose que le cancre, cancer ou chancre ¹? D'ailleurs l'Académie prétend que la prononciation populaire est « *cangrène* ² ». Ainsi une plaie qui « *s'enchancre* » est une plaie qui se gangrène.

Le vulgaire n'admet pas de gangrène sans plaie; il ne connaît pas ce que les chirurgiens appellent la « gangrène sèche ». A ses yeux, les mots gangrène, chancre et ulcère sont à peu près synonymes. C'est pour cela que, parmi les maladies réputées gangréneuses, les varices tiennent une place si importante. C'est aussi par le traitement des ulcères variqueux que les charlatans font accroire aux gens crédules qu'ils guérissent le cancer, attendu que le mot ulcère sonne aussi mal que celui de cancer aux oreilles de beaucoup

s'emplir de vers). Un autre dicton du même dialecte est relatif aux petites plaies qui peuvent, elles aussi, devenir dangereuses : « *Petit maü, grane ligasse* (Petite plaie, grand bandage).

1. Le mot chancre n'est que le mot *cancer* ou *cancre*, prononcé *chancre* dans les dialectes picard et français.

2. *Cancrenum vulnus*.

de gens¹; et comme il existe une analogie grossière entre les ulcères variqueux et toutes les formes possibles d'ulcères rongeurs, on continue à les nommer « *ulcères louvetières*² » ou, plus simplement, « *loups*³ ». Cela n'empêche pas qu'on ne craigne de laisser « *se fermer* » un ulcère variqueux qui, après tout, joue le rôle d'un cautère naturel. C'est un « *égout à la jambe* » qu'il ne faut pas oblitérer.

Les suppurations, sous la forme d'abcès sont jugées le plus souvent des accidents sans importance. Il suffit que l'abcès « *mûrisse* » pour que l'issue en soit bénigne. On appelait les abcès, dans le vieux français, « *purons* » ou « *apostèmes*⁴ ». Ce dernier nom, emprunté à la terminologie savante, s'est propagé dans la langue du peuple avec une incroyable rapidité; il est encore en usage dans toutes nos campagnes, soit dans la France centrale, où on prononce « *postume* », soit dans la Gascogne, où l'on prononce « *poustême* ».

1. Il ne faut jamais dire à une femme qu'elle a un *ulcère à la matrice*. Si bénigne que soit la lésion, la malade croit infailliblement qu'elle a un *cancer* de l'utérus.

2. Dans la langue vulgaire, *ulcère* est aussi bien féminin que masculin.

3. « A cause qu'elles rongent la chair et les os comme feroient les *loups*. » (A. PARÉ, *Introd.*, 21.) Cf. avec *lupus*. Saint Loup guérit les ulcères variqueux.

4. De ἀπό et στάω, se tenir à l'écart.

Est-ce pour cela que les chirurgiens ont cherché d'autres mots que ceux d'abcès et d'apostèmes devenus trop vulgaires? Le fait est que la « collection » a remplacé aujourd'hui l'abcès, mais le peuple avait déjà l'« *amas*¹ ». Quand il s'agit d'un abcès de l'aisselle, les paysans disent une « *encharpe* ».

VI

Il y a des suppurations qui, en raison de leur siège et même de leur nature, ont été désignées par des termes tout à fait spéciaux, impliquant du même coup cette nature ou ce siège. Tels sont les panaris, les furoncles, les anthrax. Le panaris², dans les dialectes du Sud-Ouest, porte le nom caractéristique de « *batte-dit* » (doigt qui bat). Et en effet les pulsations douloureuses sont, pour le malade, le phénomène capital. Elles ont toujours leur maximum d'intensité la nuit. Qui veut en guérir promptement n'a qu'à plonger son doigt dans l'eau bouillante, le couvrir d'un linge qui

1. Pour « collection purulente » et « *amas d'humeur* ».

2. *Panaricium*, altération probable de *παρωνυχία* (à côté de l'ongle).

aura touché trois fois une relique de saint Bonaventure et dire :

*Qui bout, qui bat, qui cuit sous cette peau
M'ôte sommeil et repos.
C'est germe venu de Satan.
J'ai croyance et mon âme est pure :
Soulagez-moi, grand saint Bonaventure*¹.

C'est « *germe venu de Satan* », dit la prière : c'est donc un « *mal donné* », c'est-à-dire qu'on ne peut l'éviter, il est fatal, *adventurus*, c'est par excellence le « *mal d'aventure*² », c'est un mal « *d'encontre* », ou, par euphonie, un « *mal de rencontre* ». La tourniole en est un degré atténué³, simple « *mal blanc* ».

Les furoncles⁴ s'appellent communément des « *clous* », terme au moins aussi scientifique que

1. *Mal Saint-Bonaventure et mal Saint-Christophe.*

2. Le picard et le wallon disent un « *mau d'venue.* »

3. On prononce encore *tournotte*, *torgnole*, *tournore*. Ces mots, analogues dans leur aspect général, ont des significations différentes. La « *tournotte* » est le panaris qui tourne autour de l'ongle. La *torgnole* est l'étourdissement qui suit un coup reçu sur la tête. On n'emploie ce terme dans le sens de panaris qu'à cause de sa similitude avec « *tournotte* » ou « *tournotte* ». La *tournore* est le panaris qui rend le doigt *tordu*.

4. De *furunculus*, petit voleur (on ne sait pourquoi). La prononciation rustique « *froncles* » était celle de Rabelais : « *Tous avions les faces guastées. L'un y avoit la picotte... l'autre gros froncles.* » (*Pantagr.*, VI, 52.) C'est le *mal Saint-Cloud*.

celui de « furoncles » et les anthrax qui sont de gros clous ne sont pas mieux nommés. Le mot « anthrax » (charbon) a en effet désigné successivement la pustule maligne, les bubons vénériens, l'érysipèle gangréneux, les anthrax proprement dits, etc., etc. Il ne faut pas croire que la couleur du charbon (ἄνθραξ) soit la cause de ce mot. L'« *an-trac* » ou « *entrac* » désigne, dans la plupart des vieux auteurs, toute « tumeur brûlante » ; témoin le cas de « certain procureur *non marié*, rue de Mauvaise Parole, médicamenté d'un *entrac au coin des génitoires* ».

Il n'y a presque rien à dire des adénites ou inflammations ganglionnaires, suppurées ou non, qui ne rentrent pas dans l'histoire des écrouelles. Quant aux « tumeurs blanches », c'est le nom que les chirurgiens réservent aux affections articulaires tuberculeuses. Or ce nom de tumeur blanche était autrefois consacré aux adénites des scrofuleux, tandis que les maladies chroniques des jointures (tumeurs blanches des auteurs contemporains) s'appelaient beaucoup plus justement « *enflures froides*¹ ». Le nom populaire des tumeurs blanches ganglionnaires était le « *cachué*² », mot qui n'a pas disparu du dialecte solognot.

1. *Enflures* s'écrivait, avant le xvi^e siècle, *enfteure* (de *in* et *fluere*).

2. Dérivé probablement de κακός, mauvais (malgré le second κ)

Dans toutes les maladies suppuratives dont l'énumération précède, la guérison ne va jamais sans la formation d'une cicatrice ou « *soudure* ». Les cicatrices de la face ont seules un nom particulier, « *balafres* » ; encore faut-il que la plaie ait été faite par un instrument tranchant¹.

VII

Les grands traumatismes des os (fractures, luxations, etc.), accompagnés ou non de plaies, qui forment un des plus grands chapitres de la pathologie chirurgicale classique, ne fournit que peu de développements à la pathologie externe inédite. Le traitement est invariablement le même : c'est le massage, destiné à faire « *reprendre* » les parties du squelette disjointes. C'est la méthode « *catagmatique* » par excellence. Les fractures sont appelées « *cassures* » et même *fractures* dans presque tous les patois.

Les luxations ont des noms plus variés « *délouures*² », « *déboitures* », « *déboitement* », « *déloche-*

1. *Balasdurdus*.

2. *Déloueurs et desboètures d'os*. (A. PARÉ.)

*ments*¹ », etc. Quand la luxation est tibio-tarsienne — forme rare en somme, — on dit, très justement, que le blessé est « *déchevillé* » ou « *démortaisé* ». Ces mêmes expressions s'appliquent d'ailleurs aussi bien et même plus souvent à l'entorse qu'à la luxation.

L'entorse² est un accident très fréquent dont le mécanisme n'est pas facile à mettre en lumière et que les rebouteurs croient expliquer en disant que le pied a tourné. C'est là d'ailleurs le fait essentiel exprimé par le mot actuel « entorse³ » et par le vieux mot français « *destorce*⁴ ». La « distorsion » des ligaments est la cause de la douleur. Mais le vulgaire croit que l'entorse résulte surtout de ce que « *les veines se sont croisées* ». Donc pour guérir une entorse le rebouteur doit « *décroiser la veine* ».

Beaucoup de traumatismes articulaires sont taxés d'entorses, qui n'en sont point en réalité. Il suffit qu'on ait mal à la « *boîte* » articulaire, qu'on soit « *aboitусé* », pour qu'un « *boîtement* » s'ensuive. Tout « *mal marcher*⁵ » est synonyme d'en-

1. Ce mot, parfaitement français, était le terme technique sous Rabelais : « Ez aultres *deslochoyt* les spondyles du col » (*Gargantua*, XVII). C'est le même mot que *dislocation*.

2. *Mal Saint-Claude*.

3. De la même façon on dit un « *tour de reins* », quand on suppose une « distorsion » des os vertébraux.

4. Berry.

5. Bourgogne. La Fontaine disait la « *mémarchure* ».

torse — « *aggravures*¹ », « *fourbures*² », « *foulures*³ », « *forçures*⁴ ». A chacun de ces accidents correspond une manière de boiter spéciale, ayant son nom. De même tout homme qui supporte péniblement la marche est un « *vané*⁵ ». S'il traîne la jambe, il est « *gambi*⁶ », l'inverse d'un ingambe; s'il boîtie tout à fait, il « *bigne*⁷ » ou « *clopine*⁸ ». Il y a des maladies qui font « boiter du genou », ce qui est le propre des « *cagneux*⁹ » et des « *jar-*

1. Blessures aux pieds faites par les chemins caillouteux (de *grave*, gravier, sable). On dit en Poitou un chemin « *aggravant* ». Le mot *aggravée* est technique dans la terminologie vétérinaire.

2. Voy. plus haut, p. 144.

3. Ou *garfoulure*.

4. D'où l'on a fait le *fourchet* et la *fourchette*.

5. Cet adjectif qui est entré dans le langage familier avec le sens général de *fatigué* est le même que le latin *vanus*, vain, faible, mou. Dans la France centrale, on dit un homme *vène*.

6. L'argot appelle les jambes les *gambilles*. Au xve siècle, *gambiller* s'employait pour « marcher lentement ». *Gambader* a, aujourd'hui, le sens contraire.

7. L'origine de ce mot est douteuse. On peut se demander si *biquer* ne signifie pas avoir une démarche *ambiguë*.

8. *Cloppus*, boiteux. M^{me} de SÉVIGNÉ écrit : « Le frater est toujours ici, il *clopine*. » — *Cloppicare* a fait *clocher*, marcher à cloche-pied et *éclopé* ».

9. Ou *cagnards*. Dans le Morvan, « avoir les *cagnias* » équivaut à « avoir des douleurs de jambe ». *Cagnarder* c'est faire comme les chiens, être lâche :

Donc, si quelque honneur vous poing,
Soldats, ne *cagnardez* point :
Suivez le train de vos pères...

(RONSARD.)

*rauds*¹. » Dans ces cas, il est à supposer que le genou est « *démolleté*² ». La coxalgie donne lieu à une boiterie de la hanche : Jeannet le Sauteriot était « mal *ébiganché*³ ».

VIII

Il y a des malformations du squelette qui sont encore du ressort de la pathologie chirurgicale, mais où le traumatisme n'est point en cause. Le rachitisme et la maladie tuberculeuse des vertèbres font le plus grand nombre des « *bossus*⁴ » ou « *épaulés* ». Ce sont deux maladies constitu-

Pour préciser davantage, être cagneux, c'est être atteint de *genu valgum*.

1. Les jarrauds ont les jambes « en manche de veste ». Selon le comte Jaubert, ce sont les gens atteints de *genu varum*, et *jarraud* dériverait de *varus*. « Le jars, mâle de l'oie, n'aurait-il pas été appelé ainsi à cause de sa démarche ? Du reste, « *cagnard* » ressemble à canard ». Cette interprétation tombe devant le fait que *cagnard* dérive évidemment de *canis*.

2. La *molette* est la tête des os ou épiphyse. D'autres articulations que le genou peuvent être démolletées, les articulations vertébrales par exemple : Frère Jean « *demolloyt* les reins » des soldats de Picrochole (*Gargantua*, XVII).

3. GEORGE SAND, *la Petite Fadette*.

4. Dans le Nivernais, un bossu s'appelle un *empêché*.

tionnelles, souvent même des maladies de misère. Dans les pays pauvres, on sait que les enfants « *déliçats*¹ », « *déliçieux*² » ou « *dougnards*³ » y sont sujets. On les appelle, aux environs d'Orléans, des « *aigrets*⁴ » ou « *acrats*⁵ ».

Nous n'en finirions pas s'il nous fallait énumérer ici tous les mots qui désignent les malformations congénitales ; et nous nous bornerons à signaler l'habitude assez répandue de « *pétrir la tête* », qui a pour but de remédier d'avance à l'hydrocéphalie⁶. Quant aux « *manchots*⁷ », « *monauts*⁸ »,

1. De *deliquatus*, fondu, mou.

2. Malingres (France centrale).

3. Synonyme de *douillet*.

4. Verjus, raisin qui n'a pas profité.

5. Les parties de l'ancienne Sologne où il ne poussait que du seigle avaient pour habitants les *Seiglauds*. Celles où on cultivait le froment était le pays des *Fromentolins*.

6. De *mancus*, qui n'a qu'un bras. On dit aussi *mancrot*, *manguin*, *mauguin*, *incament*.

7. Le pétrissage suivi de l'application d'un bandage circulaire produit une déformation de la tête dite *toulousaine* ou *limousine* suivant les cas.

8. Du grec *μόνωτος*, qui n'a qu'une oreille.

Quoi ? d'un enfant *monaut*
J'accoucherais ?

(LA FONTAINE, *Fais*.)

La surdit  est le *mal Saint-Ouen* ou *mal Sainte-Oreille*. Sainte Oreille conseille la *centaur e* dans les maladies de l'oreille.

« *culs-de-jatte*¹ », « *culs-rompus* », « *malitornes*² », ce sont des infirmes pour qui la médecine ne peut rien et que le peuple même ne sait à quel saint vouer.

Un mot seulement sur le torticolis ou « *col tordu* » ou « *tors-cou* » ou « *torticou* ». On disait autrefois de ceux qui en étaient atteints qu'ils étaient « *torticolles* ». « Ce qui s'apprend aux novices cordeliers avant qu'ils soient profez, c'est à regarder en terre, à contrefaire les torticolles³ ». Ce mot disparu de la langue usuelle est regrettable. Il avait d'ailleurs un synonyme : « *quintis* ». « *Être quintis* » signifiait avoir le torticolis⁴.

IX

Les hernies sont aussi du domaine chirurgical, puisque ce sont les rebouteurs qui les soignent.

1. Ce mot et le suivant s'appliquent à tous les infirmes qui ont perdu l'usage des membres inférieurs.

2. Mal tournés.

3. HENRI ESTIENNE (*Apologie d'Hérod.*). Rabelais désignait aussi de *cols-tors* ou *tord-coulx* les cafards qui portent la tête penchée.

4. Ou « *quinchis* », du vieux mot français *quincher*, pencher. On dit encore aujourd'hui d'une chose de travers qu'elle est de *quingois*.

On les appelle communément des « *hargnes*¹ » ou « *hergnes* ». Mais ces termes, en raison de leur provenance latine, ne sont pas compris de ceux qui les prononcent et on leur substitue volontiers les désignations plus simples d' « *effort* » ou de « *descente de boyaux* » ou de « *rompure* ». L'effort est en effet la cause apparente la mieux connue : « On représentait au roy Louis XIII qui s'exerçoit continuellement à sonner du cor, que cela faisoit venir des hargnes² ». D'autre part la descente des boyaux ne peut avoir lieu qu'à la condition que la paroi du ventre soit rompue³ ; aussi appelle-t-on un hernieux un « *rompu* » ; et, dans le Berry, contracter une hernie c'est tout simplement « *crever* ». La hernie ombilicale est l' « *enflure* ».

Les mots « *effort* » et « *blessure* » ne s'appliquent pas seulement aux hernies, mais encore à la chute de la matrice qu'on attribue à tort aux mêmes causes générales. Toutes les maladies utérines de quelque nature qu'elles soient sont des « *maladies d'intérieur* ».

1. Du latin *hernia*. Le mot technique « hernie » est donc un retour à la forme primitive. *Hernia* dérive de ἕρνος, bourgeon, poussé.

2. *Mém. de Bassompierre*.

3. « *Rumpantur ut ilia...* » (VIRGILE, *Églogues*, 7.)

La petite consoude est excellente pour les enfants rompus. »

X

Entre toutes les affections chirurgicales des organes génito-urinaires, le mal de « *la pierre* » est à peu près le seul connu. Dans l'imagination populaire, il comporte un pronostic fatal, ce qui s'explique vu la pénurie des moyens thérapeutiques qu'on peut lui opposer, en dehors de la grave opération de la taille¹ « Il n'y a, dit Montaigne que les fols qui se laissent persuader que ce corps dur et massif qui se cuict dans nos roignons, *se puisse dissouldre par bruvage*² » Montaigne ne croyait donc pas à ce qu'on appelle la « lithodiyse »; et comme la plupart des malades redoutent le chirurgien plus que leur sable ou que leur calcul³, « les pauvres lapidaires, par extremes douleur qu'ils endurent, désirent plus mourir que vivre⁴ ».

1. *Mal Saint-Regnauld*.

2. *Loc. cit.*, III, 13.

3. De *calculus*, diminutif de *calx*, chaux.

4. A. PARÉ, XV, 37.

XI

Il faut parler aussi du « phimosi¹ ». On considère cette affection relativement bénigne comme une des principales causes de l'impuissance génitale, « parce que la verge est tortue pour la brièveté du ligament qu'on appelle le filet² ». Rien n'est plus pénible à l'homme que l'impossibilité de « réunir ce que Dieu a divisé ». Or il n'y a pas encore bien longtemps que le phimosi était attribué aux maléfices des « *noueurs d'aiguillettes* ». Ces sorciers « qui empeschent que l'homme n'a rendu son urine, ce qu'ils appellent cheviller », ont joué de tous temps un grand rôle dans l'histoire des superstitions. Platon, Hérodote, Virgile, saint Augustin³ croyaient aux noueurs d'aiguillettes. En 1778, un « noueur d'aiguillettes » fut brûlé à Bordeaux⁴. Il va sans dire que l'impuissance génitale reconnaît beaucoup de causes où le phimosi n'est pour rien. La mala-

1. Φίμωσις, état d'une chose liée.

2. A. PARÉ, *ibid.*, XVIII, 43.

3. « Certum est corporis vires incantationibus et carminibus vinciri. »

4. THIERS (*Hist. des Superst.*).

die des Scythes décrite par Hippocrate relève des myélites beaucoup plus souvent que des déformations accidentelles du prépuce. Mais il n'est pas moins vrai que l'étymologie du mot *phimosis* explique en grande partie la signification moderne d'*aiguillettes nouées*¹.

XII

Pour compléter ce chapitre de pathologie externe, il nous reste à dire quelques mots des maladies des yeux qui sont encore une spécialité chirurgicale.

Un proverbe dit : « *Il ne se faut toucher aux yeux que du coude.* » C'est toujours un bon conseil à donner aux blennorrhagiques. Mais ce proverbe dicté par la prudence a perdu, depuis les récents progrès de l'ophtalmologie, presque toute sa valeur. Les maladies des yeux sont de celles où le chirurgien peut intervenir le plus efficacement.

La plus commune et la plus bénigne des inflammations oculaires, des « *maux aux rieux*² », est

1. *Mal Saint-Paterne* ou *mal Saint-Aiguebaut*.
2. Prosthèse de « yeux ».

« l'orgeolet¹ », « bourgeon », « avorton » ou « compère loriot » dont le vrai nom scientifique est « furoncle ciliaire ». Le peuple l'appelle encore d'après la cause qu'il lui suppose « un coup d'air » : « Pour pisser entre deux maisons on en gagne le mal des yeulx qu'on appelle *leurieul*². » Cette interprétation étiologique est risquée, car l'orgelet relève des mêmes causes générales que le furoncle, et des mêmes causes locales, parmi lesquelles figure au premier rang la « blépharite ciliaire chronique », la « cocotte³ ».

Les gens qui ont de la « cire » aux yeux, de la « chassie⁴ », de la « bitte⁵ », de la « borbe⁶ », de la « lippie⁷ », y sont plus sujets que tous les

1. On dit encore *orgelot* (métathèse de *orgeolet*). Le vieux français prononçait *ordéole*, de *hordeus*, grain d'orge. Le compère loriot est le nom de l'oiseau loriot (*oriolus*, de *au-reolus*, qui a les plumes d'or). Est-ce parce que le bourbillon de l'orgelet est jaune ?

2. *Évangile des Quenouilles*.

3. « Dame ! il faut que tout le monde ici ait la *cocotte* aux yeux pour ne point voir la chose. » (*François le Champi*.) On dit aussi « avoir les yeux à la coque ».

4. *Cæcutiosus*, de *cæcus*, aveugle.

5. *Bitter*, avoir de la chassie. *Biteux* ou *bitoux*, chassieux (de *bitumen*, glu). Même racine que *πίττα*, poix, résine. On a voulu voir dans ce mot l'origine de pituite, sous prétexte que Du Cange définit *pituita* : *narium vel oculorum humor redundans*.

6. Bourbe.

7. *Lippie*, avoir mal aux yeux.

autres. Au réveil, ils doivent « *dessiller* » leurs yeux « *miteux* ¹ ». La maladie pour être légère n'est pas de celles qu'on doive négliger sous peine d'être « *écarœuillé* ² » et l'éraillure des paupières conduit à l'« *ectropion* ³ », qui, lui-même, aboutit souvent au « *larmoiement* ⁴ ».

L'ectropion est aussi la conséquence de la paralysie des paupières, caractérisée surtout par ce fait que l'œil reste constamment ouvert, même pendant le sommeil ; aussi la paralysie palpébrale s'appelle-t-elle, dans la langue populaire, « *l'œil de lièvre* ».

... Cette crainte maudite
M'empêche de dormir, *sinon les yeux ouverts*.

1. La mitte, vapeur des fosses d'aisances, est censée donner la chassie des yeux (*mitte*, origine inconnue).

2. C'est-à-dire déraillé ou écharné.

3. De *ἐκτρέπειν* (tourner à la renverse).

4. Ce mot excellent a été remplacé dans la langue chirurgicale par celui d'« *épiphora* » qui ne veut rien dire (*ἐπί* et *φέρειν*). Nous ferons une remarque analogue pour le *chatazion*. On désigne ainsi de petits grains qui se forment sur le bord libre des paupières. Les anciens chirurgiens leur donnaient le nom de *grélons*. A. Paré les appelle *grêles*. Le mot grec *χάλαζα*, grêle, a donc la même signification. Pourquoi n'avoir pas gardé le mot français ?

XIII

Toutes les inflammations de l'œil et, en particulier celles de la conjonctive, portent le nom général d'« ophtalmie ¹ », aussi bien dans la langue populaire que dans la langue médicale. Nul n'ignore que certaines ophtalmies sont contagieuses et engendrées par un venin. Agnès, surprise d'avoir causé à Horace une si grande douleur, s'écrie :

Mes yeux ont-ils du mal pour en donner au monde ?

Et la mégère lui répond, en reprenant la métaphore, que ses yeux ont un « *venin* qu'elle ignore ».

Une conséquence très fréquente des ophtalmies graves est l'obscurcissement de la cornée, « un albugo » ou une « albugine ³ », ou plus communément une « *taie* ⁴ ». Comme les coups d'ongle produisent aussi des taies d'une forme spéciale, on a pris l'habitude de nommer « *ongles* ⁵ » toutes

1. *Mal Saint-Clair* et *mal Sainte-Flaminie*.

2. *École des femmes*, II, 5.

3. Vieux français (*lang. techn.*).

4. Du bas-latin *teca*, couvercle.

5. A. Paré disait *ungula*.

les taies, quelles qu'elles soient. C'est un terme générique, qui a encore pour équivalent celui de « *maille* » ; mais ce dernier, en dépit de son étymologie, en est venu à désigner toutes les maladies d'yeux, y compris l'« *amaurose* ». Son emploi, dans le cas de la cataracte, est plus justifié, puisque cette maladie consiste encore en une tache, qui rend les milieux de l'œil imperméables¹.

XIV

Les troubles de la vue, qui sont si variés et qui défraient une terminologie si riche dans le langage des spécialistes, se contentent d'un seul mot dans la langue usuelle, l'« *éblouissement* ». Il est vrai que ce mot comporte des variantes à l'infini. Quand on a la vue faible, on a la « *bleusse vue* », on est « *blous*² », on a

1. Littré suppose que *maille* provient de *medalla*, médaille. Il est plus vraisemblable que l'étymologie est *macula*, tache. On appelait *mailles* les taches du plumage des oiseaux. On disait d'un perdreau qui commence à être tacheté, qu'il est « *desja tout maillé* ».

2. D'où *se blouser*. Ce terme démodé n'a aucun rapport avec la couleur *bleue*. C'est une transformation du vieil allemand *blodi*, étonné, stupéfait. Cependant, par une singulière

la « *berlue* » ou « *barlue* » ou la « *barbelutte*¹ ».

La berlue est une forme de trouble visuel, dont le nom impliquait, à l'origine, la sensation de « fausses lueurs », de « mouches volantes ». Le vrai nom scientifique de la berlue est « myodopsie² », quand il s'agit de mouches volantes, et de « pseudo-plepsie », quand il s'agit de fausses lueurs. Les lueurs sont variées quant à leur nombre et à leurs colorations. Tantôt on voit « *trente-six chandelles* », tantôt on voit des « *bluettes* », bluettes rouges, bluettes vertes, etc., et non pas toujours bluettes bleues, car *bluette* dérive de *berluette*, c'est-à-dire de berlue.

Une nouvelle stupéfiante nous étourdit, nous donne la berlue. Tels gens « *nous en font voir de toutes les couleurs*³ » et « *nous n'y voyons que du feu* ». La berlue n'est donc en réalité qu'une fausse lueur⁴. D'ailleurs on l'a appelée aussi,

rencontre, on dit, lorsqu'on a des éblouissements, qu'on voit « bleu. » L'étonnement a suggéré à l'argot : « *j'en suis resté bleu.* »

1. « J'ai les barbeluttes » (toute la France centrale).

2. De *μυιοειδής*, semblable aux mouches, et *ᾠψις*.

3. *Couleurs*, dans le style noble, a pris ainsi le sens de fausse apparence :

J'inventai des *couleurs*, j'armai la calomnie...

(*Esther*, II, 1.)

4. Ce mot dérive de *lucere*, luire, augmenté du préfixe péjoratif *ber* ou *bar*. L'italien *barlume* signifie fausse lueur.

dans le vieux français, « l'imagination » (formation d'images). Mais, quel que soit son premier sens, c'est, encore une fois, un mot dont le sens s'est considérablement étendu, et qui aujourd'hui s'emploie dans tous les cas où on n'a pas « *la visière nette*¹ ».

XV

Les mots relatifs au « strabisme » nous fournissent l'exemple d'une amphibologie analogue : « Les patois français et roman, dit M. Arsène Darmsteter, confondent perpétuellement les idées de *louche*² et de *borgne*³. »

Un homme borgne est celui qui n'a qu'un œil⁴. L'origine de ce terme est ignorée ; mais, selon son sens propre ou du moins son sens primitif, être

Du fait que l'on a des hallucinations, on commet des actes inconsiderés, on devient un homme *berlu* ou « beurlu » ou « hurluburlu » (RABELAIS) ou « hurlubrelu » (SÉVIGNE) ou « hurluberlu » (CHATEAUBRIAND).

1. On dit assez souvent « *avoir des papillotes* », être « *abé-riote* » (France centrale).

2. Στραβός, louche.

3. *Vie des mots*, p. 105.

4. Dans le Berry, on dit « *défermé d'un œil* ».

borgne, c'était « loucher¹ », ce qui n'est plus son sens actuel. Au contraire, un « *louche* » (*luscus*) était un borgne. Mais le verbe loucher n'a pris que peu à peu la signification qu'il conserve aujourd'hui. Il s'applique aux gens dont les axes visuels ne s'entre-croisent pas exactement sur l'objet qu'ils regardent. A une certaine époque même, loucher est devenu synonyme de regarder, parce que l'homme qui louche regarde d'*un seul œil* pour ne pas voir un objet double. Il est donc naturel que les idées de *borgne* (qui n'a qu'un œil) et de *louche* (qui ne regarde que d'un œil) se soient confondues. Quand on voit l'objet double, symptôme connu sous le nom de « diplopie », on est un « *bicle*² ».

1. Les dialectes genevois et franc-comtois emploient toujours *bornicle* pour un homme qui louche; peut-être cette forme patoise dérive-t-elle de *bar* et *oculus* (mauvais œil). Dans le Berry, un *calorgne* (contraction de *caliborgne*) est celui qui louche en dehors.

2. *Bicler*, vieux français et patois de presque tous les dialectes de langue d'oïl, de *bis-oculus*. « Si vous êtes *bigle*, vous verrez que je suis sourd. » (VOLTAIRE, lettre à Pictet, sept. 1763.) Le vieux français disait aussi être *bireuil* ou *double-œil*, expression conservée dans le dialecte saintongeais. Il était donc inutile de recourir à l'adjectif *diplopieque* ou *diplope*.

XVI

La « myopie » est bien désignée, parce que les myopes serrent les paupières¹ pour voir au delà des limites de leur « vue distincte ». Le terme de convention « myosis » implique un resserrement non pas de la paupière, mais de la « pupille² ». Ici la langue populaire est encore en défaut, puisqu'elle appelle un myope un « veillot » ou un « veuglat », autrement dit un aveugle. C'est toujours la même confusion.

Nous n'avons plus qu'un mot à dire de la cataracte. A. Paré lui applique indistinctement les noms de *maille*, *taye*, *bourgeon*³. *Cataracte* signifie écluse⁴. Le vieux mot « coulisse », tiré d'aussi loin, puisqu'il signifie la *porte de l'écluse*, ne vaut ni plus ni moins. Au xv^e siècle, on avait tenté de

1. Μύωψ, de μύειν, serrer.

2. La *pupille* ainsi désignée « parce qu'elle est pure et nette comme une pucelle » (*Triomphe de la noble dame*). Elle s'appelle, dans la langue usuelle, la *prunelle* parce qu'elle est noire. Certains dialectes lui ont attribué le nom de *fordine* ou *fourdraine*, qui est aussi le nom d'une petite prune sauvage.

3. XV. 7.

4. Καταράκτης.

substituer à des termes si peu explicites les noms latin et grec de *suffusio* et *hypochyme*. Le mot latin suffusion seul aurait pu prévaloir, s'il avait exprimé une idée plus nette que celle de cataracte. Mais pour le peuple, c'est de l'hébreu. Il en est de même de l'« amaurose ¹ », qui est souvent confondue avec la cataracte, et encore sous le nom de « *maille* ». Cependant on croit habituellement qu'elle résulte du refroidissement humide contracté au moment du coucher du soleil, et il y a bien des chances pour qu'elle conserve indéfiniment les noms populaires de « *goutte sereine* », « *goutte orbe* ² » ou « *aveugle-goutte* ».

1. De ἀμαύρωσις, obscurcissement (*mal Sainte-Luce*).

2. De *orbis*.

CHAPITRE X

GROSSESSE ET OBSTÉTRIQUE

Dans ce dernier chapitre, les sages-femmes auront la parole. Nous tâcherons cependant qu'il soit court.

Ce sont les femmes qui de tout temps ont assisté leurs semblables au moment de la parturition. Leur expérience toutefois se résume à des souvenirs personnels bien vagues, puisque, dès qu'elle est devenue mère, la femme oublie, disent les hommes, les souffrances endurées. Aujourd'hui les sages-femmes attitrées¹ en savent un peu plus long que les matrones, mais comme la loi leur interdit de pratiquer les accouchements difficiles, leur concours se borne, suivant les cas, au rôle de « *preneuses* », qui est en somme facile, ou à celui plus délicat « *d'attrapeuses* » ou enfin à

1. On disait, dans le vieux français, « ventrières jurées » (DU CANGE, art. *venter*).

celui de « *ramasseuses*¹ » qui n'exige aucune instruction préalable. Si elles connaissent dans l'appareil génital quelque chose de plus profond que le « *passage* », c'est un ensemble de parties dont les noms populaires n'ont pas d'équivalent dans le langage obstétrical. Cependant au XVI^e siècle il y avait, paraît-il, des *bonnes femmes* qui connaissent assez bien ces organes par le menu, s'il faut en croire la nomenclature qu'elles leur attribuaient. Mais nous n'entrevoions même pas le sens de leurs mots : « *les barres* », « *le haleron* », « *la dame du milieu* », « *le ponnant* », « *les toutons* », « *l'enchenart* », « *la babole* », « *l'entrepant* », « *l'arrièrefosse* », « *le guilboquet* », « *le lippon* », « *le barbidaut* », « *le guillevard* », « *les balunaux* », etc. Laurent Joubert, qui cite tous ces noms, fut accusé de les avoir inventés. Il est certain qu'un très petit nombre seulement ont une étymologie saisissable. Les matrones d'aujourd'hui ont bien dégénéré. Elles ne connaissent que la « *matrice* », le « *passage* », le « *fœtus* » et le « *délivre* ».

1. Tous ces mots sont tirés des glossaires de la France centrale.

I

Mais parlons d'abord de la grossesse.

On disait autrefois « *grosneur* » ou « *graisse*¹ ». Le fait de devenir « *enceinte*² » s'appelle toujours, dans la langue technique, l'« imprégnation » ; autrefois et encore dans quelques provinces, une femme grosse est une femme « *empreinte* ». Comme on dit aujourd'hui « *engrosser* », on disait jadis « *enceinter*³ ». On disait même « *remplir* », et la locution « *femme pleine* » qui est de-

1. Quand aujourd'hui un paysan parle ironiquement d'une fille qui *engraisse* ou à laquelle *survient une grosneur*, il commet un anachronisme, mais non une faute de mots : « Comme Ysabel fille du feu Gérard eust été *engrossie* sanz mariage, laquelle *grosneur* pour doubte de son père et de sa mère elle eust celée. » (*Arch. nat.*, cité par LA CURNE.)

2. De *inciens*, de ἔγκυος de ἐν et κύω, renfermer. L'étymologie de Littré est la suivante : *in* privatif et *cingere*, ceindre (femme qui ne porte pas de ceinture). On pourrait objecter que *in* n'est pas nécessairement privatif et que les femmes enceintes portent fréquemment une ceinture.

3. Tant i vint Milum tant laima
Que la damoiselle enceinta.

(MARIE DE FRANCE, *Lai de Milum.*)

venue triviale avait cours dans le style poétique :

Lorsque ta mère estoit preste à gésir de toy,
Si Jupiter, des Dieux et des hommes le Roy,
Lui eut juré ces mots : l'enfant dont tu es *pleine*¹...

Mais ces expressions ont été bientôt remplacées par d'autres plus respectueuses de la « *situation intéressante* » de la future mère. Les paysans à cet égard ont aussi leurs délicatesses de langage : ils disent une « *femme damée* » ou « *empêchée*² » ou « *gérante* ». La dernière de ces qualifications dérive directement du latin ; et, par un caprice de la langue, s'il est permis de dire qu'une femme *porte* un enfant dans son sein, il est interdit d'appeler cette grossesse une « *portée*³ ». Il y a trois cents ans « *grossesse* » était vulgaire, « *portée* » était un terme plus noble. La grossesse de la Vierge était la « *Sainte Portée*⁴ ». Il en était de même du

1. RONSARD, *Ode à Olivier de Magny*.

2. Quand il s'agit d'une fille qui n'est pas encore en droit d'être *damée*, on dit qu'elle est *embarrassée* : « Ma fiancée qui avait peur que je ne revinsse pas, étant déjà embarrassée, pensa mourir de tristesse et de regret de sa noce perdue. » (P -L. COURIER. Cité par Littré.)

3. « En douleur et en tristesse, enfanteras ta *porture*. » (LANCELOT DU LAC.)

4. On employait aussi ce mot dans le style libre et familier : « Si j'étais mariée au roy, je ferois trois enfants d'une seule *portée*, c'est à savoir deux fils et une fille. »

mot « *ventrée*¹ » qu'on hésite même à prononcer aujourd'hui.

II

« Accouchement » est un mot relativement nouveau. Accoucher signifiait autrefois se mettre au lit et surtout être à son lit de mort². Comme on employait le mot gésir dans le sens général d'être malade, on l'appliqua ultérieurement d'une façon spéciale à la période dite de « *gésine* » et on inventa le verbe « *agésir* » dans le sens actuel d'accoucher. Quand le mot « *accoucher* » n'avait pas encore une signification obstétricale, il avait pour équivalent « *désengrossir* » et vulgairement « *faire pieds neufs* », etc., etc.

1. Victoire de France, sœur de la reine de Navarre, « fut bessonne et d'une même *ventrée* avec une autre qui mourut aussitôt née... » (BRANTÔME, *Dames illustres*.)

2. En l'an 140½ acoucha au lit de mort le duc Philippe de Bourgoigne... (*Cousinot*, ch. 84.) — « Le roy de Navarre accoucha malade au lit de la mort. » (*Chron. de Saint-Denis*, II, 88.)

III

L'enfantement se divise en deux périodes : l'une préparatoire où la femme n'éprouve que des douleurs lombaires appelées « *mouches* », l'autre décisive et bien nommée le « travail ». Les accoucheurs n'ont pu mieux faire que de garder ces mots.

L'intervention de la matrone consiste surtout à sectionner le cordon après l'expulsion et à surveiller pendant les jours suivants l'écoulement des « lochies¹ » ou « *vidanges* ». La section du cordon n'exige pas beaucoup d'habileté opératoire, l'essentiel est de ne pas faire « *trop bonne mesure à la védille²* » parce qu'il en pourrait résulter une « *enflure* ».

1. De λοχός, femme en couches. Autrefois on confondait le liquide amniotique et les *lochies* ou *vidanges*. « Le travail est long et laborieux à cause que les *vidanges* sont sorties longtemps avant l'accouchement et que la matrice demeure à sec. » (A. PARÉ.) Cette confusion n'existe plus depuis que les matrones appellent le liquide amniotique « les *eaux* ».

2. *Védille* ou *bédille* de *bede*, ventre (voy. ch. II). En Poitou, la *bede* est le ventre ; dans le Morvan, le *bedon* est l'ombilic. Si l'on fait « *trop bonne mesure à la vedille* », c'est-à-dire si l'on place le fil à ligature trop loin du ventre, les bonnes femmes croient que l'intestin peut pénétrer dans le « petit boyau » et y entretenir en permanence une hernie ombilicale.

L'expulsion du placenta, spontanée ou non, est la délivrance. Voilà encore un mot — la délivrance — dont le sens s'est restreint, puisque dans le principe il s'appliquait à l'ensemble des phénomènes de la parturition; mais on admet que la délivrance n'est complète qu'après l'élimination du fœtus ou de l'« *arrière-faix* » ou « *délivre*¹ ». Ici les noms abondent. Disons d'abord que le vieux nom d'arrière-faix n'est pas absolument exact, puisque l'accouchement peut commencer par l'expulsion du délivre². On appelait, il y a deux ou trois cents ans, « *secondine* » l'arrière-faix ou délivrance « toutes tuniques ensemble³ », parce que ces parties viennent d'habitude après l'enfant. Mais il fallait donner un nom plus expressif à cet organe puisque « *arrière-faix* et « *secondine* » n'expriment pas toujours la vérité. Or l'opinion la plus répandue est que le placenta sert de *lit* à l'enfant dans le sein maternel. Amb. Paré dit qu'il est nommé « des vulgaires arrière-faix ou *lict* del'enfant ». Cette désignation subsiste dans beaucoup de provinces. D'autre part il n'est pas sans intérêt de remarquer que le Béarnais emploie indifféremment les formes locales « *leyt* » ou « *llett* » qui signifient toutes deux

1. Ces deux mots sont devenus techniques.

2. C'est ce qu'on appelle le « placenta prævia ».

3. A. PARÉ.

le lit, et que le catalan, qui a beaucoup d'affinités avec le béarnais, appelle le lait « *llett* ». Le placenta fournirait donc le lait à l'enfant pendant la vie intra-utérine. Cette coïncidence est d'autant plus singulière que le vieux français appelait le « placenta » « *la nurreture* ». Comme il ressort de tous ces noms, la fonction nourricière du placenta commence avec la conception : il s'appelle aussi la « *mère*¹ ». Nous n'insisterons pas sur les vieux mots « *chet* », « *amnie* », etc., qui ne sont plus en usage² ; et pour couper court aux interprétations physiologiques qui ont valu au délivre tous ces noms, nous concluons que le mieux est d'adopter le mot technique « placenta³ » qui ne signifie rien.

La « membrane amniotique » garde le nom d'« *agnelette* », qui est la traduction française du mot grec ἄμνιος⁴. Mais elle s'appelle encore plus communément la « *coiffe* » ou « *toilette* » ou « *petite toile* ». Le nom de « *coiffe* » a pour syno-

1. C'est le nom morvandau. Coïncidence non moins curieuse, la *mayre* dans ce dialecte signifie le *lit* de la rivière.

2. On dirait encore dans le Berry le *chet*.

3. Πλακοῦς, gâteau. Les accoucheurs, par un irrésistible besoin de pléonasme, l'appellent quelquefois « gâteau placentaire. »

4. Ἄμνιος, agneau. On-sous entend ὑμήν, membrane. Les membranes qui enveloppent le fœtus portent ce nom étrange à cause de leur consistance molle qui rappelle celle de la laine d'agneau.

nyme celui de « *peau divine* » empreint d'une idée de superstition. Et cette superstition, tout le monde la connaît. A toutes les époques de l'histoire on a cru et dans tous les pays du monde on croit encore que les enfants nés coiffés seront nécessairement heureux¹.

1. Ce sujet qui sort de notre programme a été étudié et exposé de la façon la plus intéressante dans les *Essais de Mythologie comparée* de MAX MULLER. Dans toutes les peuplades sauvages, on garde les *coiffes* des enfants. Chez les Romains, on en vendait. Les avocats pour gagner leur cause en avaient dans leur poche comme on a aujourd'hui de la corde de pendu. Le fils de l'empereur Macrin qui naquit coiffé fut appelé Diadematus. Saint Chrysostome crut devoir prêcher contre les nés coiffés. Au moyen âge, on croyait que c'était un signe de la faveur divine qui appelait les enfants à la vocation religieuse et on les enfermait dans les couvents. M^{me} de Sévigné nous apprend que sa petite-fille, Pauline de Grignan, naquit coiffée. Plus tard cependant, comtesse de Simiane, elle ne devait pas être heureuse. Les privilèges conférés par la coiffe sont très variés. En Franche-Comté, on met de côté le cordon ombilical des enfants et quand ils vont à l'école on le leur attache à leurs vêtements. S'ils ne savent pas leurs leçons, le maître leur dit : « Vous n'avez pas votre nombril dans votre poche ? » (Dr PERRON, *Prov. de Franche-Comté*.) Dans d'autres pays, on porte une *coiffe* sur soi quand on doit passer une rivière à gué. Dans les exploitations houillères, c'est une garantie contre le feu grisou. (*Revue des trad. pop.*, 1887, p. 19.) Enfin la *coiffe* empêche les filles de *coiffer* sainte Catherine : « Les femmes, en plusieurs lieux, commandent aux matrones lors des accouches leur garder la *védille*, croiant que si on donne de cette poudre à un homme, il deviendra dès aussitôt amoureux de la fille. »

IV

Une coutume qui, paraît-il, n'est point encore abandonnée à la campagne, s'appelle « la *couvade* ». Lorsqu'une femme accouche, son mari se met au lit et reçoit les compliments d'usage ; aussi disait-on jadis sous forme proverbiale : « C'est le mari qui fait les accouches¹, » et : « Servez Godâne, sa femme est en couches. » En 1667 une comédie par un anonyme parut sous le titre : *les Embarras de Godard ou l'accouchée*².

1. Voy. MAX MULLER, *Myth. comp.*, pp. 325-330, et LITTRÉ, *Supplém. du Dict.*

2. *Essais sur le patois normand de la Hague*, par JEAN FLEURY, Paris, Maisonneuve, 1886, La formule « servez Godard » était au xvii^e siècle la réponse qu'on faisait à quiconque était trop impatient à se faire servir. Voici dans une satire politique un emploi significatif de cette locution :

Molé leur a dit : Ergo glu !
 Servez Godard, sa femme accouche,
 Ce ne sera pas par ma bouche
 Que l'édit sera lu, s'il l'est.
 Il ne me plaît pas.....

(*Le Courrier burlesque*, 1650, 2^e partie.)

En 1830 une chanson populaire avait ce refrain :

Bientôt ma femme est en couches,
 J'suis d'abord Godard.

(Cité par LOREDAN LARCHEY.)

V

Les accidents de la grossesse et de l'accouchement ne comportent pas beaucoup de mots.

L'avortement est imputé à deux causes : ou bien l'enfant est « *mal accroché* », ou bien la mère fait un *effort*. L'avortement s'appelle « *affoulture* » dans toute la France centrale et même à Paris. « *Se fouler* », « *se faire mal* », « *se blesser*, c'est avorter. L'Académie a même consacré l'expression « *se blesser* » dans le sens d' « avorter ». Cependant le mot est bien vague, tandis que la métaphore populaire « *casser son œuf* » est strictement vraie. Elle est même trop vraie pour être admise.

Parmi les accidents dont le nouveau-né peut être victime à l'occasion de l'accouchement, il en est un dont le vieux nom était significatif : le « *gourd-foulement* ». Il s'agit, on le devine, de la paralysie, par compression, soit du nerf facial, soit des autres nerfs périphériques. C'est l'*engourdissement* par *foulture*. L'abandon de cette expression est regrettable et nous faisons des vœux pour qu'elle soit réhabilitée. Ne serait-il pas aussi simple de dire « *gourd-foulement facial* », « *gourd-*

foulement brachial », que « paralysie obstétricale du facial », « paralysie obstétricale du plexus brachial » ?

Enfin nous n'en finirions pas s'il fallait passer en revue tout le vocabulaire des « *abéqueuses*¹ » pour ce qui a trait à l'allaitement naturel ou artificiel, depuis le moment où le nouveau-né absorbe le « *beton*² » jusqu'à l'époque du sevrage où on le « *delaite* ». Mille circonstances peuvent se produire qui « *troublent* », « *échauffent* » ou « *font tourner* » et « *fuir* » le lait de sa nourrice. Dans cet ordre de faits, la fécondité métaphorique des commères est intarissable.

1. Ce mot, dit Francisque Michel, dérive du vieux français *abbécher* que Nicot explique par mettre au bec d'un oiseau.

2. C'est-à-dire « premier lait d'une accouchée qui se fait dur et troué comme une éponge » (de *beter*, coaguler).

TABLE ALPHABÉTIQUE

ET

VOCABULAIRE ¹

A

- Abcès, 96-290.
Abèqueuses, 324.
Abérioté, 309.
Ablémi, 114.
Abraté, 133.
Abreuvoirs à mouches, 288.
Acaboïcher, 30.
Acarus, 231.
Accès, 253.
Accoucher, 317.
Accouches, 322.
Achareugner, 287.
Acharpigner, 287.
Acrats, 298.
Adam (pomme ou morceau d'),
61.
Adènes, 47.
Adénite des scrofuleux, 293.
Adurciement, 251.
Aduste (sang), 174.
Affaires, 71.
Age (être en), 82.
Agésir, 317.
- Aggravée*, 296.
Aggravure, 296.
Agnelette, 320.
Ahan, 194.
Ahammer, Ahannir, 194.
Aï, 117.
Aigrets, 298.
Aigrettes, Aigreurs, 163.
Aiguerolle, 218.
Aiguillettes nouées, 312.
Ainche, 27.
Aine, 65.
Alangui, 150.
Albugo, 306.
Albuminuries, 155.
Alcide (mal d'), 253.
Algide (fièvre), 128.
Aliénés, 110.
Alopécie, 227.
Aloposie, 227.
Altérations humorales, 146.
Altères, 74.
Amaigrissement, 85-152.

1. Les mots, expressions ou proverbes populaires sont imprimés en caractères italiques.

Amants (mal des), 148.
Amarris, 70.
Amarry (mal d'), 165.
Amas, 291.
Amaurose, 307.
Amembré, 276.
Amer, 88.
Annie, 320.
Amnios, 320.
Amour (mal d'), 150.
Amourettes, 66.
Amourance, 179.
Ampoules, 217.
Amygdales, 47.
Anasarque, 115.
Ance, 27.
Anche, 49.
Ancyliglotte, 43-44.
Anémie, 68-96.
Anesthésie, 261.
Angine, 46-184.
Angoisse, 46-184.
Angoulême (La forêt d'), 47.
Anguster, 181.
Ankyloblépharon, 44.
Ankyloglosse, 44.
Anses intestinales, 55.
Antidoté, 108.
Anus, 55.
Apesart, 268.
Aphonie, 191.
Aphthe, 182.
Apoplexie, 13,98,189,246.

Apostèmes, 290.
Aposthèmes, 108.
Aposthumes, 96.
Aquenité, 133.
Archet, 239.
Aristoffe, 237.
Arrière-faix, 319-320.
Arrière-fosse, 314.
Artères, 73.
Arthritis, 145-146.
Arthropathie syphilitique, 237.
Artoy, 39.
Asma, 195.
Assation, 159.
Assâtres (aliments), 159.
Asthénie, 195.
Atrabile, Atrabilaires, 85.
Attaques, 253.
Attrapeuses, 313.
Aubatri, 70.
Auscultation, 193.
Auto-intoxications, 110, 162.
Avaler, 48.
Avaler sa langue, 20.
Avaloir, 47-48-49.
Avalouère, 47.
Avant-peau, 66.
Aventure (mal d'), 292.
Avertin, 267.
Aveugle goutte, 312.
Avives, 481,17.
Avortement, 323.
Avorton, 304.

B

Babignon, 33.
Babines, 40.
Babo, 279.
Babole, 314.
Babouyn, 40.
Bacillaire, 16.
Bacille de Lustgarten, 241.
Badigoïnces, 40.
Bagotouère 40.

Balafres, 294.
Balunaux, 314.
Bancroche, 155.
Bandes grises, 224.
Baptismale (crasse), 222.
Barbe (la) ne fait pas l'homme,
 81.
Barbidaut, 314.
Barbouillé (cœur), 164.

- Barré (os)*, 27.
Barrer les vents, 175.
Barres, 314.
Bas, 70.
Basane, 80.
Basir, 20.
Bassin, 27.
Bâtelier, 250.
Battant, 72.
Battante (fièvre), 125.
Batte-dit, 291.
Battre la campagne, 250.
Baude, 237.
Bavière (voyage en), 239.
Beau mal, 252.
Beauté (grains de), 208.
Becquériau, 134.
Bède, 318.
Bedille, 318.
Bedon, 35, 318.
Béqué, 136.
Berlue, 308.
Bertrand (os), 27.
Bêtes noires, 268.
Beton, 324.
Beude, 35.
Beugne, Beurgne, 280-281.
Bibes (las), 6.
Bicle, 310.
Bigne, 8, 280.
Bigner, 296.
Bile, 57, 84, 88, 94, 96, 100.
Bilieuse (fièvre), 131.
Bireuil, 310.
Bite, 304.
Blanche (fièvre), 131.
Blancs mangers, 159.
Blennorrhagie, 113, 236.
Blépharite ciliaire, 304.
Blessé (se) (avorter), 323.
Blessure, 279.
Blessure (hernie), 300.
Bleu, 284.
Bleusse-vue, 307.
Bluettes, 308.
Bobo, 279.
Bodène, 35, 39.
Bois flotté, 143.
Boitement, 295.
Borbe, 304.
Borgne, 309.
Bornicle, 310.
Bosse chancreuse, 243.
Bosse (rouler sa), 272.
Bosses, 281-282.
Bossus, 273-297.
Botte (sensation de la), 30.
Boubon, 242.
Bouche-torte, 278.
Boucholle, 218.
Bouffes, 281.
Bouffi, 176.
Bouffoles, 217.
Bouillole, 218.
Boule hystérique, 258.
Boulimie, 161.
Bourde (picote), 138.
Bourgeon, 311.
Bourgeonné, 215.
Bourgeons charnus, 6, 288.
Bourses, 67.
Bouteillère, 36, 37.
Boutiffe, 218.
Boutons de fièvre, 134.
Boyau (petit), 36, 55, 318.
Boyau cullier, 54.
Boyau gros, 55.
Boyaux (tripes et), 53-54.
Boyaux de la tête, 77.
Boyaux (descente de), 300.
Bran, 208.
Brané (être), 207.
Branleurs, 255.
Braque, 269.
Brèche-dents, 41.
Bréchet, 24, 28.
Bredissure, 184.
Bren de Judas, 207.
Brésillé, 213.
Bronchite, 158, 181.
Bronchite catarrhale, 98.
Brouilleries, 71.
Brûlures, 284.
Bubon, 242.

Bubon de l'aine, 146.
 Bubon vénérien, 293.
 Bufo, 8, 281.

Bulles, 217.
 Burdago, 269.
 Buriné (nez), 136.

C

Cabochard, 30.
Caboche, 30.
 Cachexie, 152.
 Cachexie (palustre), 129.
Cachué, 293.
Cagne, 33.
Cagneux, 296.
Cagnias (avoir les), 296.
Cagnon, 33.
Cailloute, 17.
 Calculs, 280.
 Callosité, 212.
Callots, 227.
Calorgne, 310.
Calotins, 227.
Calus, 212.
Cambole, 218.
Camboule, 8.
 Camus, 282.
 Cancer, 112, 118, 289.
Cancer blanc, 182.
Cangrène, 289.
 Caniculaires (jours), 69.
Canine (convulsion), 278.
Canne du poumon, 63.
Caquesangue, 174.
Caqueter (les morceaux), 159.
 Cardialgie, 164.
 Cardiaques, 129.
 Caries osseuses, 152.
Carmet, 172.
 Carreau, 152, 153, 154.
Casser (son œuf), 323.
Cassures, 294.
Catafouine, 237.
 Cataracte, 307, 311.
 Catarrhe, 97, 99, 143.
 Catarrhe bronchique, 196.
Catherre, 97, 98, 108.

Catimini, 71.
Cauches, 29.
 Cauchemars, 267.
Cavèche, 30.
 Céphalalgie, 248.
 Céphalée, 248.
 Céphalique (veine), 74.
Cérébelle, 77.
 Cérébrale (fièvre), 249.
 Cérumen, 89.
 Cerveau, 68.
 Cerveau brûlé, fêlé, etc., 76.
Cerveau malade, 270.
Cerveau rongé (par trop songer),
 272.
 Cervelet, 76.
 Cerveille, 76.
Cerveille (tête sans), 76.
Cerveille plissée, 76.
Chagnon, 33.
Chagroulé, 211.
 Chair, 79.
Chair courté, 209.
Chair de poule, 209.
Chairs vives, 6, 288.
 Chalazion, 305.
 Chancre, 238.
Chancre blanc, 182.
Chancreuse (bosse), 243.
Chapeau, 222.
 Charbon, 115, 293.
Charcot (maladie de), 120.
Charegnures, 286.
 Chargées (urines), 157.
Charmante, 230.
 Charnus (bourgeons), 288.
Charpir, 287.
Chat dans la gorge, 119.
Chauche poulet, 268.

- Chaud et froid*, 197.
Chaude-fièvre, 125.
Chaudépisse, 113.
Chaud-mal, 125.
Chaufardi, 197.
Chérée, 255.
Chet, 320.
Chicheron, 35.
Chignon, 33.
Chiffer, 50.
Chlorose, 142, 148, 150, 151.
Chole, 87.
Choléra nostras, 173.
Cholere, 87.
Chorée, 255.
Chtourber, 20.
Chudou-rentrade, 101.
Chyme, 159.
Chymification, 159.
Cicatrices, 294.
Cindre, Cintre, 220.
Circoncis, 65-66.
Cire aux yeux, 304.
Cirons, 224, 231.
Cirons ambulatoires, 232.
Claquedent, 239.
Cloches, 218.
Cloches dans la tête, 274.
Clokete, 50.
Clopiner, 296.
Cloques, 217.
Cloquette (boire à la), 50.
Coccyx, 26.
Coco (se passer par le), 62.
Cocotte aux yeux, 304.
Coction des aliments, 159.
Cœnure, 266.
Cœur, 53-54, 72-74.
Cœur (rhumatisme au), 143.
Coiffe, 52, 320.
Coisse, 29.
Coiter, 29.
Cole (noire), 85.
Coliques, 174.
Colique de miserere, 175.
Collections purulentes, 29L.
Colonne de feu, 163.
Colonne vertébrale, 26.
Cols-tors, 299.
Columelle, 46.
Coma, 246.
Compère loriot, 304.
Congestion, 100.
Constipation, 109-110-174.
Contagion, 142, 186.
Continues (fièvres), 129-132.
Contracture, 6.
Contrait, 251.
Contrecœur (à), 164.
Contusions, 282.
Convulsion canine, 278.
Convulsions, 127, 250.
Convulsions internes, 251.
Coques, 218.
Coqueluche, 108, 141.
Coraille, 53.
Cordon, 36.
Cordon, 318.
Corée (toute la), 53.
Corne, 212.
Corps, 33.
Cors, 212.
Coryza, 181.
Côtes, 27.
Côtes de melon, 204.
Côti, 283.
Couatre, 192.
Couennes, 205.
Couenneuse (angine), 185.
Couillets, Couillon, 66.
Couleurs (paillardes), 148.
Couleurs (pâles), 148.
Coulisse, 311.
Coup, 103.
Coup d'air, 103, 304.
Coup de bouteille, 214.
Coup de chaleur, 103.
Coup de froid, 103.
Coup de sang, 13, 246.
Coup de soleil, 2, 103.
Coup de vers, 112.
Couperose, 213.
Coupures, 210.
Courance, Courante, 172.

- Courbatu*, 132.
Courbature, 8, 133.
Courbature (fièvre de), 132.
Courgnole, 63.
Court-vent, 196.
Cousiner, 229.
Coutures, 152.
Cowade, 322.
Coxal (os), 27.
Coxalgie, 297.
Crachats, 201.
Cracher ses poumons, 201.
Crampe, 6.
Crampi, 251.
Crampu de goutte, 5-6.
Crâne, 26.
Cranienne (région), 31.
Crapuleuse (laryngite), 192.
Crasse baptismale, 222.
Cressie, 211.
- Crêtes de eoq*, 115.
Creux de l'estomac, 35.
Crevasses, 209.
Crever (hernie), 300.
Crever de santé, 93.
Crise de nerfs, 260.
Crispations, 260.
Cristalline, 238.
Croup, 117.
Croupion, 26.
Croupir, 277.
Croûte laiteuse, 221.
Crudités, 163.
Cubital (nerf et paralysie), 78.
Cubitus, 28.
Cuir, 79.
Culs-de-jatte, 299.
Cultiveur du champ de nature, 65.
Curie, 222.
Cuticule, 79.

D

- Daintiers*, 67.
Dâllée (faire une), 60.
Dame du milieu, 314.
Damée (femme), 316.
Dando, 9.
Danger (panser du), 118.
Danse de Saint-Guy, 255.
Dariole, 3, 280.
Dartres, 204, 233.
Dates, 67.
Débonder (son cœur), 72.
Déboitures, *Déboîtement*, 294.
Débord, 171.
Debout (le faire, engendre les gouttes), 147.
Deelore, 173.
Déchaussement des dents, 152.
Déchevillé, 295.
Décimane (fièvre), 128.
Dérochement de l'estomac, 168.
Dedans (le), 23, 50.
Défaillance, 114.
- Défailement de cœur*, 114.
Dégloutir, 48.
Déglutir, 48.
Dégueuler, 48.
Dégobiller, *Dégosiller*, 166.
Dégoiser (se), 166.
Dégraïsser le cœur, 162.
Délaiter (sevrer), 324.
Délicieux, 298.
Délire, 249.
Délivrance, 319.
Délivre, 314.
Délochement, 295.
Délouures, 294.
Démangeaison, 229.
Demodex, 232.
Démolleté (genou), 297.
Démoniaques, 257.
Démortaisé, 295.
Denété, 282.
Denterelle, 237.
Dents (déchaussement), 152.

Dents de discrétion, 42.
Dents de lait, 41.
Dépuratoire (fièvre), 131.
Déqueurer, 115.
Dérailer, 250.
Dérangement, 171.
Dérangement d'entrailles, 173.
Dératé, 39-59.
Derme, 79.
Derrière, 56.
Dertres, 233.
Descente, 143.
Descente de boyaux, 300.
Décolorer, 149.
Désengrossir, 317.
Deshalen, 196.
Désir (de fille, de nonne), 150.
Désirance, 205.
Désopilation de la rate, 59.
Desperacion, 118.
Destorce, 295.
Détournée, 132.
Détresse, 46.
Détroit, 46.
Deumet, 81.
Dévisser (se), 20.
Devoise, 171.
Diabètes, 155-156.
Diable au corps, 257.
Diarrhée, 171-199.

Diarrhée lacrymale, 188.
Diarrhée graisseuse, 189.
Diète, diète, 234.
Digestion (première et deuxième), 159.
Digestion stomacale, 159.
Dilatation de l'estomac, 88, 168.
Diphthérie, 185.
Diphthérique (paralysie), 186.
Diplopie, 310.
Disgracieuses (urines), 157.
Dislocation, 295.
Dodier, 56.
Doigts de pied, 39.
Dorme-veille, 247.
Dorsale (région), 33.
Dos-derrière, 56.
Dougnard, 298.
Drille, Driolette, 172.
Drincer, 173.
Drouiller, 172.
Dumet, 81.
Durillon, 211.
Duvet, 81.
Dyscrasie, 85, 142.
Dysenterie, 174.
Dyspepsie aiguë, 167.
Dyspepsie intestinale, 170.
Dyspepsie stomacale, 168-169.
Dyspnée, 195.

E

Eau (faire, lâcher, gâter de l'), 60.
Eau (sueur), 82.
Eau (sang tourné en), 96.
Eaurolle, 218.
Eaux (lochies), 318.
Eaux aux jambes, 144.
Eaux malsaines, 107.
Eaux entre cuir et chair, 144.
Ébiganché (mal), 297.
Eblouissements, 307.
Écarœuillé, 305.

Ecchymose, 4, 282-283.
Écervelé, 76, 269.
Échaler, 221.
Échaubouillure, 285.
Échaudure, 284.
Échauffaison, 132.
Échauffement, 243.
Échauffetures, 134.
Échine, 33.
Échiné, 133.
Échinon, 33.
Écœurant, 164.

- Écorchures, 286.
 Écoulement (doux — de la moelle
 du dos), 67.
 Écrevisses (*Pattes d'*), 204.
 Écrouelles, 16, 121.
 Ectropion, 305.
 Écuié, 211.
 Écuissé, 133.
 Effimerie, 132.
 Effort (hernies), 300.
 Égosillé, 191.
 Égoût à la jambe, 290.
 Égratignures, 287.
 Égratignures, 286.
 Élenti, 150.
 Elephantie, 234.
 Élixir de longue vie, 174.
 Étourdissement, 247.
 Embarrassée (femme), 316.
 Embonpoint, 93.
 Emboules, 217.
 Emeraudes, 179.
 Emouquées (cervelles), 267.
 Empêché, 285-297.
 Empêchée (femme), 316.
 Empoisonnements, 109, 163.
 Empreinte, 315.
 Enceinter, 315.
 Encéphale, 75.
 Enchancre (plaie qui s'), 289.
 Encharpe, 291.
 Enchenart, 314.
 Enchenillé, 200.
 Enchymose, 283.
 Encyliglotte, 43.
 Endardes, 233.
 Endocardite, 143.
 Enflure, 281-319.
 Enflures froides, 293.
 Engclures, 285.
 Engloutir, 48.
 Engourdissement, 323.
 Engorgements, 99, 144.
 Engorger (sang), 100.
 Engouler, 47-48.
 Engrosser, 315.
 Engroter, 133.
 Enhanner, 194.
 Ennosser (s'), 61.
 Enrauché, 191.
 Enreumé, 189.
 Enrhumé, 158.
 Enrimé, 189.
 Enrouement, 191.
 Enrouure, 191.
 Entesture, 248.
 Entochié, 109.
 Entomure, 8, 277, 287.
 Entorses, 280, 295.
 Entrac, 293.
 Entrailles, 51.
 Entre-boyau, 55.
 Entre cuir et chair, 79.
 Entrepent, 314.
 Entrepris (de ses membres), 145.
 Envies, 205.
 Épatraché, 133.
 Épaules, 297.
 Éphélides, 207.
 Éphémère (fièvre), 132.
 Épiale, 128.
 Épidémies, 142, 186.
 Épiderme, 78.
 Épigastre, 35.
 Épilencie, 253.
 Épilepsie, 254.
 Épilepsie vermineuse, 112.
 Épine dorsale, 26.
 Épiphora, 305.
 Épiploon, 52.
 Épiplo-sarcomphale, 17.
 Épirrhée, 100.
 Épreintes, 176.
 Épresses, 176.
 Éraflures, 222.
 Ératé (œil), 59.
 Éreiné, 133.
 Éreinté, 276.
 Érésipèle, 216.
 Eructante (toux), 199.
 Éruptions de sang, 203.
 Éruptives (fièvres), 135.
 Érysipèle, 185, 216, 217, 219, 293.
 Érythèmes, 213.

Érythème sudoral, 285.
Esgargueter (s'), 191.
Espalette, 28.
Espilencie, 253.
Esquillencie, 185.
Esquinancie, 184.
Esquinté, 133.
Essence d'urine, 60.
Estomac, 53.
Estomac abattu, 169.
Estomac (avoir bon), 160.
Estomac capricieux, 160.

Estomac (avoir de l'), 54.
Estomac (dilatation de l'), 88.
Estomac retourné, 169.
Étourdissements, 247.
Étranglement intestinal, 118.
Eussiez-vous! (L'), 239.
Éventé, 269.
Éverole, 218.
Expectoration, 197-199-201.
Extase, 263.
Extravasation, 283.
Eymousser (s'), 61.

F

Face, 32.
Faciale (paralytie), 277.
Faiblesses de cœur, 114.
Faim (rester sur sa), 160.
Faim calle, 161.
Faim canine, 161.
Faim de bœuf, 161.
Faim de cheval, 161.
Faim valle, 161.
Fantasque, 269.
Farfadets, 256.
Fatigue, 103, 131.
Fatigué, 133, 296.
Faucher, 19.
Favus, 226.
Fendillures, 211.
Férine (toux), 199.
Fersure, 51.
Fesse (n'aller plus que d'une), 278.
Feu persique, 219.
Feursons, 127.
Feu Saint-Antoine, 219.
Feu volage, 213.
Feux de dents, 213.
Fie, 208.
Fie (la) 56.
Fient humain, 170.
Fièvre, 123, 116, 159,
Fièvre (boutons de), 134.
Fièvre (faire la), 125.

Fièvre (méchante), 131.
Fièvre (tomber de — en chaud mal),
 215.
Fièvre à la tête, 250.
Fièvre blanche, 149.
Fièvre cérébrale, 273.
Fièvre chaude, 125, 198.
Fièvre éphémère, 132.
Fièvre de cheval, 125.
Fièvre de courbature, 132.
Fièvre de fatigue, 103, 132, 133.
Fièvre de langueur, 149.
Fièvre dépuratoire, 134.
Fièvre de 40 jours, 131.
Fièvre froide, 125.
Fièvre herpétique, 134.
Fièvre lasse, 149.
Fièvre milliaire, 137.
Fièvre muqueuse, 130.
Fièvre nourrit, 131.
Fièvres continues, 129-132.
Fièvres éruptives, 135.
Fièvres intermittentes, 126.
Fièvres rouges, 138-139.
Fièvres salutaires, 125.
Fièvre synoque, 130.
Fièvre typhoïde, 130.
Fiévreux (pays), 127.
Fignard, 55.
Filet, 33, 43.

Filet (avoir le — coupé), 43.
Filet (avoir le), 41.
Filet des reins, 33.
Flamme, 9.
Flatuosité, 15.
Flegme, 84, 85, 94, 159.
Flème, 86.
Flemme, 85-86.
Fleume, 85.
Fleurs (avoir ses), 70-71.
Fleurs Notre-Dame, 153.
Flime, 85.
Flûter, 49.
Flux, 100.
Flux de ventre, 171.
Fluxion, 100.
Fluxion de poitrine, 196.
Fociles (petit et grand), 28, 29.
Fœtus, 314.
Foies (les), 24.
Foie, 56, 58, 63.
Foie (aimer de bon), 57.
Foie blanche, 64, 201.
Foie chaude, 57.
Foie pourri, 57.
Foirard, 172.
Foire, 171.
Foirolle de male-peur, 171.
Folie, 250-269.
Folie du doute, 274.
Fondement, 55.
Forboire (se), 144.
Forçures, 296.
Fosses, 136.

Fouler (se) pour avorter, 323.
Foulure, 296.
Fou par bémol et bécarre, 270.
Fourbure, 117, 144, 296.
Fourcelle de l'estomac, 28, 184.
Fourche des jambes, 38.
Fourchet, 296.
Fourchette, 28.
Fourchure, 38.
Fourmillements, 276.
Fraicheurs, 143.
Fractures, 279, 294.
Fraise, 51.
Fraises, 204.
Frée, 50.
Frein (faire son), 117.
Frein lingual, 43.
Frénésie, 275.
Fressure, 50, 20.
Fringales, 161.
Frissons (avoir les), 127.
Frissonner, 124.
Froide (fièvre), 125.
Froideur, 86.
Froidures, 284, 285.
Froissée, 283.
Froisseure, 51.
Fromentolins, 298.
Fronees, 211.
Froneles, 292.
Front, 31, 82.
Fureheure, 38.
Furfur, 233.
Furoncles, 291.

G

Ga rzeillot, 45.
Gale, 16, 141, 204, 221, 229.
Gale-tignon, 228.
Galons, 221.
Gambi, 296.
Ganglions, 75.
Gangrène, 284, 289.
Garfoulure, 296.

Gargane, 43.
Gargariser, 45.
Gargasson, 63.
Gargate, 45.
Garghera, 45.
Garquaçon, 47.
Gargueillot, 45.
Garguille, 45.

- Gastéropose, 169.
 Gâté, 287.
 Gave, Gaviette, Gavion, Gaviot, 45.
 Gaz, 15.
 Gaz intestinaux, 176.
 Gencives (*mal des*), 153.
 Gendives (*avoir les*), 153.
 Génitiaux (organes), 64.
 Génitoires, 67.
 Genou, 29.
 Genou (*palette du*), 29.
 Genou démollété, 297.
 Gésine, 317.
 Gicler, 273.
 Giclette, 173.
 Gifle, 32, 140.
 Gingivite mercurielle, 239.
 Gingler, 173.
 Glaires, 86, 163.
 Glandes, 75, 16.
 Glandes du gosier, 47.
 Glandes salivaires, 48.
 Glandres, 75.
 Gniole, 284.
 Gobelins, 256.
 Gobourd (*estomac*), 169.
 Godard, 222.
 Gogue, 169.
 Goitre, 192.
 Goitron, 192.
 Gomir.
 Gomme, 221.
 Gonflé, 116.
 Gonfleté, 116.
 Gongrone, 192.
 Gonocoque, 244.
 Gonorrhée, 113, 244.
 Goraille, 53.
 Gorge, 44, 45, 461.
 Gorge (*chat dans la*), 191.
 Gorge (*détroit de la*), 45, 46.
 Gorge (*maux de*), 181.
 Gorge (*nœud de la*), 61.
 Gorge (*peste à la*), 186.
 Gorge déployée (*à*), 63.
 Gorgée (*jambe*), 117.
 Gorre, 237.
 Gosier, 44-45-46, 61.
 Goulaillon, 45.
 Gourde (picote), 138.
 Gourd-foulement, 323.
 Gourmes, 220.
 Gourmés, 192.
 Gousset, 37.
 Goutte, 142, 145, 147.
 Goutte en l'aine, 146.
 Goutte felonnesse, 256.
 Goutte militaire, 244.
 Goutte nouée, 145.
 Goutte orbe, 312.
 Goutte-prenants, 147.
 Goutte remontée, 101.
 Goutte rose, 213.
 Goutte sciatique, 146, 278.
 Goutte serene, 21, 46, 312.
 Goutteuse (*vérole*), 237.
 Goutteux, 146.
 Grafignures, 286.
 Grain (*de folie*), 271.
 Grains de beauté, 208.
 Graisse (grossesse), 315.
 Gras de la jambe, 39.
 Grattelle, 228.
 Gravelle, 16.
 Grègues (*se tirer des*), 29.
 Grélé, 136.
 Grélons, 305.
 Grenouille, 209-210.
 Grenouillons, guernouillons, 178.
 Grésie (*peau*), 211.
 Grève (*os de la*), 29-30.
 Grèves (*se tirer des*), 29.
 Grillons (*dans la tête*), 266.
 Grippe, 91, 41, 158.
 Groignet, groingnet, 8, 282.
 Groseilles, 204.
 Grossesse, 207, 313.
 Grosseur, 315.
 Grume, Grumeaux, 221.
 Guéniot, 63.
 Gueule étendue (*rire à*), 63.
 Guilboquet, 314.
 Guiller, 173.
 Guillevard, 314

H

Haleron, 314.
 Hallucinations, 274.
 Hallucinés, 266.
Hanchau (le), 27.
 Hanche (la), 27.
Hargnes, 280, 300.
Haut mal, 252.
 Hectique, 129.
Heimveh (allemand), 131.
Hem, 117.
 Hémicrânie, 249.
 Hémitritée (l'), 128.
 Hémorragie cérébrale, 246.
Hémorragie de sang, 287.
 Hémorroïdes, 179.
Hemvé, 131.
 Hépatique (colique), 175.
 Hépatiques, 129.
Hercule (mal d'), 253.
 Hérité, 92.
 Hernies, 200, 300, 318.
 Herpès, 134, 219.
 Herpétique (fièvre), 134.
Hidge, 57.
Himeur, 84.
Histoires, 71.

Homicide, 200.
Honteuses (parties), 64.
 Hoquets, 167.
Horion, 9, 142.
Horloges dans la tête, 274.
Humeur constipée, 110.
 Humeur peccante, 96-97.
 Humeurs, 84, 94, 99, 100.
 Humeurs (surabondance des), 157.
Humeurs froides, 152.
Humeurs noires, 58, 85, 265.
 Humérus, 28.
Humoureux, 97.
 Hydarthrose rhumatismale, 144.
 Hydrémie, 96.
 Hydrocéphalie, 298.
 Hydropisie, 115-116.
Hydropisie de vents, 259.
 Hypertrophie (rate), 129.
 Hypochondres, 35.
 Hypochondriaqués, 110.
 Hypochondrie, 264-265.
Hypochondrilles, 35.
 Hypochyme, 312.
 Hypogastre, 36.
 Hystérie, 258.

I

Idiosyncrasie, 110, 209.
Imaginations, 309.
 Imbécile, Imbécillité, 14.
Imbécillité du cœur, 114.
 Impaludisme, 128-129.
Impatiences dans les jambes, 276.
 Impetigo, 221.
 Imprégnation, 315.
 Impuissance génitale, 302.
Inquiétudes dans les jambes,
 276.

Inanition, 152.
Incament, 298.
Incubes, 268.
 Indigestion, 162.
 Insomnie, 149-150.
Intérieur (être), 264.
 Intermittentes (fièvres), 126.
 Intestin (catarrhe de l'), 99.
 Intestinal (étranglement), 118.
 Intestinaux (gaz), 176.
 Intoxications, 162.

J

- Jalins*, 217.
Jambe, 29.
Jambes crochues, 155.
Jambe gorgée, 117.
Jarraud, 297.
Jarret (roidir le), 20, 38.
Javart (avoir le), 153.
Jeter (en parlant d'une plaie), 288.
- Jode, joe*, 32.
Joée, 8, 281.
Joie du monde (la), 67.
Jointures, 27.
Jote, jotte, 32.
Jouée, 282.
Joues, 140.

L

- Lait (échauffé, tourné)*, etc., 324.
Lait répandu, 101, 221.
Lambouri, 36-37.
Lampas, 46-47.
Lanci, 185.
Langue (avalier sa), 20.
Langue (avoir la langue déliée), 43.
Langueur (fièvre de), 149.
Languissement, languisson, languition, 149.
Lansi, 185.
Lapidaires, 301.
Lardasse, 210.
Larfondement, 189.
Larmolement, 304.
Laryngite, 191-192.
Larynx, 63.
Lasse (fièvre), 149.
Leffre, 40.
Lentes, 225.
Lentigo, 207.
Lentilles, 115-207.
Lèpre, 204-234.
Lésions articulaires, 146.
Léthargie, 263.
Leurieux, 304.
Lèvres (cœur sur les), 164.
Leyt, 320.
Lignou, 43.
Lingue, 43.
- Lipothymie*, 114.
Lippie, 304.
Lippon, 314.
Lisières, 78.
Lit (placenta), 319.
Livette, 205.
Llet, 320.
Lobes cérébraux, 76.
Localisations cérébrales, 76.
Lochies, 318.
Loffre, 40.
Lofré, 46.
Lomble, 36-37.
Louables (sécrétion), 157.
Louche, 309.
Loup (avoir vu le), 192.
Loups, 235, 290.
Lourdes (urines), 157.
Lourds (aliments), 159.
Lubette, 205.
Lubie, 205.
Laette, 46, 184.
Lunatiques, 271.
Lupus, 235, 290.
Luteriau, 63.
Luvette, 205.
Luxations, 279, 294.
Lymphatique, 16.
Lymphatique (tempérament), 86.
Lymphatiques (vaisseaux), 75.

M

- Maboul*, 270.
Mâchoire, 26.
Mâchure, 283.
Maille, 307.
Main, 29.
Maire, 70.
Maisselliers, 41.
Mal (mauvais), 118.
Mal (méchant), 118.
Mal (tomber le), 251.
Mal (bien connu est à demi guéri), 13.
Mal (se faire), pour avorter, 323.
Mal (être — sur soi), 70.
Mal à la gorge, 158.
Mal blanc, 292.
Mal caduc, 252.
Mal comitial, 254.
Mal d'Aiquevives, 251.
Mal d'Alcide, 253.
Mal d'Amarry, 165.
Mal d'amour, 42, 150.
Mal d'aventure, 292.
Mal de Bright, 120.
Mal de dents, mal d'amour, 42.
Mal d'encontre, 292.
Mal d'estomac, 161.
Mal de flanc, 198.
Mal de mer, 153, 111, 165.
Mal de misère, 111.
Mal de montagne, 127.
Mal de tête, 248.
Mal de théâtre, 127.
Mal des amants, 148.
Mal des gencives, 153.
Mal d'Hercule, 253.
Mal des prophètes, 253.
Mal de rencontre, 293.
Mal des roses Notre-Dame, 139.
Mal donné, 292.
Mal du pays, 111-131.
Mal du Roy, 121.
Mal égyptiaque, 185.
Mal napolitain, 238.
Mal sacré, 119.
Malade de cœur (être), 160.
Malade de soi-même, 266.
Malader, 133.
Malades (jours), 95.
Maladeux, 133.
Maladie (définition), 91.
Maladie de langueur, 122.
Maladies d'intérieur, 300.
Maladies dans les humeurs, 97, 157-158.
Maladies des membres, 179.
Maladies de marasme, 152.
Maladies microbiennes, 104.
Maladies de misère, 152.
Maladies dans le sang, 95-142.
Maladies de Saints (voy. *Saints*), 121.
Maladies du tube digestif, 159.
Maladies des nerfs périphériques, 277.
Maladies rouges, 153.
Maladies des Scythes, 302.
Maladif, 133.
Malandré, 129.
Male mort, 229.
Maleteigne, 228.
Males semaines, 70.
Malitornes, 299.
Malitouchc, 121.
Malmarcher, 195.
Malpropreté ennige vermine, 110.
Mamelles, 34.
Manchots, mancrots, 298.
Mandibule, 26.
Maniaque, 271.
Maquereaux, 213.
Marasme (maladie de), 152.
Mareye, 100.
Marfles, 285.
Margoulette, 70.
Marmouserie, 275.
Marqué, 70.

- Marqué (enfant)*, 206.
Murques, 261.
Martel en tête, 246.
Masque, 207.
Masselières, 41.
Masselles, 32.
Masser, 32.
Matrice, 70, 314.
Matrice (suffocation de), 258.
Matte, 222.
Maü de la meüsse, 129.
Mau d' Venure, 292.
Maujoint, 224.
Mauvais sang (se faire du), 109.
Maux de saints (Voy. Saints), 121.
Mayre, 320.
Méchante (fièvre), 131.
Mémarchure, 295.
Mendiants (quatre), 224.
Méningite cérébro-spinale, 220.
Méningite tuberculeuse, 272.
Menoison, 171.
Menstrues, 71.
Menton, 33.
Manual, 171.
Mère (matrice), 70.
Mère (placenta), 320.
Météorisme, 259.
Méthode dérivative, 101-102.
Meules, 41.
Meulières, 41.
Meurtrissure, 284.
Meurve (escalier de la), 40.
Microbes, 105-106.
Mieuler, 119.
Migraine, 249.
Minution de sang, 95.
Miserere, 118.
Miserere mei (avoir le), 175.
Miss, 129.
Moelle des os, 68.
Moelle en nouvelle lune (chercher), 60.
Mois (avoir ses), 70.
Molette (épiphyse), 297.
Mollet, 29-39.
Molluscum, 208.
Momo, 279.
Monauts, 298.
Morbille, 119, 139.
Morbus solstitialis, 253.
Morfondement, 189.
Morfonture, 189.
Morpions, 224.
Mort, 10.
Morues (sang des), 179.
Morve, 190.
Morveau, 32-33.
Morver, 189.
Morveux, 190.
Morviau, 32.
Mou (le), 34.
Mouches (abreuvoir à), 288.
Mouches dans la tête, 266.
Mouches volantes, 309.
Mouches (Obstét.), 318.
Mouloir, 40.
Mourir, 115.
Mourir de sa belle mort, 91.
Mourir de vieillesse, 92.
Mous, 64.
Mous malades, 202.
Mouvements d'humeur, 100.
Muguet, 152.
Mule, 285, 286.
Mulet, 286.
Muqueuse (fièvre), 130.
Myodopsie, 308.
Myopie, 311.
Myosis, 311.

N

- Nuge (être en)*, 82.
Naques, 41, 190.

- Naqueter*, 41.
Nasarder, 187.

- Nasillement, 187.
 Nasonnement, 186.
Nasque, 189.
Nature, 70.
Nausées, 164.
Né coiffé, 321.
 Néphrite albumineuse, 156.
 Néphritide, 16.
 Néphrétique (colique), 175.
 Nerfs, 77, 78
 Nerfs périphériques (maladies),
 277.
Nerfs plus forts que le sang,
 261.
 Nez, 32.
Nez buriné, 136.
Nieule, 284.
Niole, 204.
Nique, 33.
- Nocets*, 256.
 Nodosités osseuses, 155.
Nœud de la gorge, 61.
Nœuds de l'échine, 33.
 Nævi, 205.
Noir (un), 284.
Noire cole, 285.
Noix du gosier, 61.
Nombeillot, 36, 37.
 Nombril, 36, 37.
 Nonane (fièvre), 128.
Noque du cou, 62.
 Nostalgie, 111, 131.
Noué, 154.
Nouer la fièvre, 130.
Nouveurs d'aiguillettes, 302.
Nouures, 27.
 Nuque, 33.
Nurreture, 320.

O

- Obèses (gens), 211.
Oblivion, 263.
 Obstétrique, 313.
 Octane, 127.
 Œdèmes, 116, 144.
Œil de lièvre, 305.
Œil de perdrix, 211.
Œillères, 41.
 Œsophage, 47.
Œuf (casser son), 323.
Oie (petite), 52.
Oignons, 211.
 Omblig, 36, 37.
Ombie, 36, 37.
 Omoplate, 28.
- Onglade*, 287.
 Onglée, 285.
Ongles (ungula), 306.
 Ophthalmies, 306.
 Oreillons, 139.
 Orgeolet, 140, 304.
Oripeaux, 140.
 Orteils, 39.
Ortigeons, 232.
Ortignolle, 39.
 Os des îles, iliaque, innominé, 27.
Osselets, 29.
 Osseuses (nodosités), 155.
 Ourles, 139.
 Ozène, 116.

P

- Paillardes couleurs*, 148.
Palatiner, 276.
Pâles couleurs, 148.
- Palette du dos*, 28.
Palleron, 28.
Palpitant, 72

- Palpitations de cœur, 113.
Pamoison, 258.
 Panaris, 291.
 Pancréatique (suc), 89.
Panse, 35, 53.
Panse fait l'homme (la), 54.
 Pansement sale, 170.
Panse vient la danse (De la), 54.
Panteler, 113.
Pantellement, 113.
Pantoier, 113.
 Paralysie agitante, 276.
 Paralysie diphtérique, 186.
 Paralysie faciale, 277.
 Paralysie faciale syphilitique, 278.
 Paralytique, 276.
Parchemin, 80.
Parler renaud, 187.
 Parotides (glandes), 48.
 Parkinson (maladie de), 120.
Parties honteuses, 64.
Parties nobles, 64.
Passage, 34.
 Passion (colique), 175.
Passion d'amour, 150.
 Passion iliaque, 175.
Patraque, 133.
Pattes d'écrevisse, 204.
Paume, 38.
Paumiotter, 167.
 Pays fiévreux, 127.
Pé, 34.
 Peau, 78.
Peau divine, 321.
Peau morte, 79.
Peau neuve, 79.
Peau trop courte, 209.
Pect, 34.
Pei, 34.
 Pelade, 227.
 Pellagre, 111.
 Pellicule, 79.
 Pelvien (os), 27.
Penil, 70.
Pépie, 117.
 Péri-méningo-encéphalite (etc.),
 18.
- Persique (feu)*, 219.
Pesari, 268.
 Peste à la gorge, 186.
Petas, 222.
Petite oie (ménager sa), 52.
Petite peau, 79.
Petite toile, 321.
 Petite vérole, 135.
 Petite vérole volante, 137.
Petit juif, 78.
Petit ventre, 36.
Pétouère, 56.
 Pétrissage de la tête, 298.
Peucher, 282.
Peur (maladie de la), 268.
 Phagédénisme, 235.
 Pharyngite granuleuse, 117.
 Pharynx, 47.
 Phimosis, 302.
 Phlegmatia alba dolens, 18.
 Phlegme, 88.
 Phlyctènes, 217.
 Phrénésie, 275.
 Phthiriase, 224.
 Phtisie, 182, 199.
 Phtisie pulmonaire, 152.
 Pica, 161.
Picote, 136.
Picote gourde, 138.
Picotements de conscience, 274.
Pieds chauds (avoir les), 93.
Pieds neufs (faire), 317.
 Pie-mère, 188.
 Pierre, 280, 301.
Piétin, 117.
Pinces, 41.
Pineau, 172.
Pioles, Piolé, Pioule, 207.
 Pipe (fumer la), 19.
Pipolé, Pipoté, 207.
Pire en pire, 118.
Pis, 34.
Pis qu'antan (aller), 117.
 Pituite, 85, 96, 188, 304.
 Pituites matinales, 163.
 Pityriasis, 233.
 Placenta, 319, 110.

- Plaies et bosses, 179.
Pleine (femme), 116.
 Pleurésie, 4, 108, 197.
 Plis du cerveau, 76.
Plurésie, 198.
 Pneumochalicose, 17.
 Pneumonie, 196.
 Pneumononconiose, 17.
Poacre, Poacrise, 140, 146.
Poche d'eau (dans l'estomac), 169.
Poche des vers, 105.
Pocher, 282.
Pochon, 282.
Podagre, 93, 145.
 Poignet, 29.
Poil au cœur, 81.
Poil dans la main, 81.
 Poils, 80.
Poils follets, 81.
Point de côté, 198.
Poireau, 208.
 Poisons, 120.
Poison (la), 109.
Poitrail, 34.
 Poitrine, 34.
 Poitrine (fluxion de), 196.
Poitrine (rhume tombé sur la),
 101.
Poitrinaire, 16.
Polc vole, 81.
Pomme d'Adam, 61.
Ponnant, 314.
Popelisia, 246.
Popote, 136.
Poques, 135, 237.
Poquette, 135.
Porion, 208.
Portée, Porturc, 316.
Porte-feuille, 65.
Porter la fièvre, 125.
Postumes, 290.
Pote (main), 38.
 Potions, 120.
Pouacre, Pouacrise, 93, 146.
Poulain, 75, 238, 242.
Poulettes, 217.
 Pouls, 31, 73.
Pourpre, 137.
Pourpre blanc, 137.
Pourris, 288.
Pousseriau, 196.
Poustème, 290.
 Poux, 31, 222, 223.
Preneuses, 213.
 Prépuce, 65.
Primpoi, 80.
Prophètes (mal des), 253.
 Prophylaxie des nævi, 206.
Pruant, 229.
 Prurit, 229.
 Pseudoplepsie, 308.
 Psoas, 33.
 Psoriasis, 18, 234.
 Puberté, 80.
 Puces, 22, 3.
Pulmonie, 196, 199.
 Punaises, 223.
 Punaisie, 116.
 Pupille, 311.
 Purgations menstruelles, 70.
Purisy, 198.
Purons, 290.
Purpura, 4, 137.
 Pus, 96, 288.
 Pustules, 217.
 Pustule maligne, 293.
 Pustuleuse (gale), 18.
 Putride (fièvre), 130.
Pylore (avoir le), 112.
 Pyrosis, 163.

Q

- Quahouette, Quehuette*, 141.
 Quarte (fièvre), 127.
- | *Quatre mendians*, 224.
 | *Quenncs, Quenottes*, 40, 4.

Queue, 26.
Queusse, 29.
Quintane (fièvre), 127.

Quinte, 199.
Quinteux, *Quintis*, 269.

R

Rabinelle, 222.
Racailles du mau Saint-Martin, 216.
Rache, 228.
Racheux, 93.
Rachis, 154.
Rachitisme, 121, 154, 273.
Rachitiques, 154.
Radius, 28, 29.
Raffle, 222.
Rais, 29.
Ramasseuses, 314.
Rambillot, 36, 37.
Ramollissement cérébral, 248.
Rampe (lâcher la), 20.
Rancœur, 164.
Rash, 228.
Rate, 38, 39, 41, 58.
Rate (j'ai la), 59.
Rate (désopilation de la), 59.
Rate (s'épanouir la), 59.
Rate (se fouler la), 59.
Roté, 136.
Rateleux, 129.
Ratoriné, 136.
Rauche, 191.
Ravissement, 247.
Réaction morbide, 94.
Rebuffade, 281.
Recès, 127.
Reclus (maladie de), 120.
Rectum, 35.
Recuite (bile), 174.
Recuites (sécrétions), 157.
Recutits, 66.
Referdissure, 197.
Réflexes, 83.
Refroidissement, 181, 196.
Régalade (boire à la), 50.
Réglées (fièvres), 128.

Regnaud (parler), 187.
Reins, 60.
Reins (bas des), 36.
Remettre (l'estomac), 169.
Remigeux, 20.
Rémissions, 127.
Remplir, 315.
Renard (piquer un), 166.
Renaud (parler), 187.
Renasquer, 189.
Rencontre (mal de), 292.
Rendre (ne rien), 164.
Rendre, 166.
Renfraichissement, 197.
Rengrège (maladie qui), 118.
Renvariner, 288.
Renverser, 166.
Renvoi, 14.
Replis des boyaux, 54.
Respir, 62.
Rester sur sa faim, 161.
Restituer, 166.
Retailés, 66.
Retourné (estomac), 169.
Reuche, 190.
Revouagner, 167.
Rhabilleur, 24.
Rheume, 143.
Rhoncus, 194.
Rbumatisme, 142.
Rhumatisme chronique, 145.
Rhume, 181.
Rhume de cerveau, 2, 188.
Rhume négligé, 158, 182, 200.
Rhumeler, 194.
Rictus, 275.
Rifle, 230.
Rimures, 211.
Rioules, 117, 127.

Rire, 63.
 Rire sardonique, 275.
Ris de boucher, 63.
Rofe, Rofle, 230.
Roidir le jarret, 20.
Rogne, 229, 230.
Rognons, 60.
Rompure, 300.
Ronchonner, 194.
 Rots, 14.
Roué, 136.
Roueiller, 197.
Rouelle du genou, 29.
Roufle, 230.
Rouges (fièvres), 138, 139.

Rougeole, 119, 138, 139.
Rougerole, 139.
 Rougets, 232.
Rouiche, 190.
Rouïole, 139.
Roumeau, 193.
Roumeler, 193.
Rouminer, 194.
Roumionner, 193.
Roupettes, 66.
Roupie, 190.
Roupiou, 190.
Rousseur (taches de), 207.
 Russe, 190.
 Rythme des fièvres, 129.

S

Sacrum, 26.
 Sages-femmes, 313.
 Saignée, 38, 95.
 Saigner à blanc, 114.
Sain comme un poireau, 104.
Saint Acaire, 267.
Saint Accroupy, 277.
Saint Agapet, 122.
Saint Aignan, 227.
Saint Aiguebaut, 303.
Saint Antoine (feu ou mal), 216.
Saint Apollinie, 42.
Saint Atourmi, 247.
Saint Avertin, 267.
Saint Baude, 337, 240.
Saint Benoît (verge), 65.
Saint Bernardin, 258.
Saint Bonaventure, 292.
Saint Christophe, 292.
Saint Clair, 306.
Saint Claude, 295.
Saint Côme, 239.
Saint Damien (mal), 216.
Saint Damoin, 155.
Sainte Dietrine, 234.
Saint Eutrope, 116.
Saint Fiacre, 179, 277

Saint Firmin, 277.
Sainte Flaminie, 306.
Saint Fremin, 277.
Saint Fort, 149.
Saint Foutin, 122-240.
Saint François de Sales, 239.
Saint Gaudé, 265.
Sainte Geneviève, 216.
Saint Genou, 147.
Saint Germain, 216.
Saint Gildas, 271.
Saint Godé, 265.
Saint Greluchon, 42.
Saint Gueslain, 147.
Saint Guignolet, 42.
Saint Guy, 255.
Saint Hermentaire, 268.
Saint Jean, 119-120, 254.
Saint Job, 240.
Saint Lambert, 227.
Saint Langouret, 122.
Saint Luc, 254.
Saint Louis, 121.
Saint Loup, 119, 155, 251, 254.
Sainte Luce, 310.
Saint Maint, 232.
Saint Martial, 216.

- Saint Martin*, 185-216.
Saint Mathias, 95.
Saint Mathurin, 271.
Saint Maur, 147.
Saint Nicolas, 12.
Saint Orban, 140.
Saint Oreille, 122.
Saint Patern, 303.
Saint Patis, 155.
Saint Pierre (mouton de), 201.
Saint Quentin, 277.
Saint Raffe, 232.
Saint Raphine, 232.
Saint Regnaud, 301.
Sainte Reine, 232.
Saint Roch, 119, 120, 219.
Saint Romain, 271.
Saint Sain, 139.
Saint Sylvain, 234.
Saint Valentin, 95.
Saint Verain, 216, 217.
Saint Viatre, 268.
Salvatelle, 7, 4.
Sang, 74, 75, 84, 88, 100.
Sang (chaleurs de), 89.
Sang (se faire du mauvais), 95.
Sang (maladies dans le), 95.
Sang aduste, 174.
Sang à la tête, 89.
Sang aux ongles, 89.
Sang bouillant, 89.
Sang froid, 89.
Sanglaçure, 198, 4.
Sanglonnée, 199.
Sanglonnées de sang, 287.
Sanglots, 167.
Sangs grillés, 89.
Sang-mélure, 95.
Sang meurtri, 4, 284.
Sang n'a fait qu'un tour (mon),
 75.
Sang tourné en eau, 96.
Sangs tournés (avoir les), 95.
Sang volage, 4, 287.
Sanguin (tempérament), 85.
Sansonnet, 177.
Santé, 94.
Santé (crever de), 93.
Saturniens, 87.
Scarification, 210.
Scarlatine, 137, 139.
Sciatique (névralgie), 78, 277, 278.
Scorbut, 152, 153.
Scotome, 18.
Scrobicule du cœur, 53.
Scrofule, 16, 75, 86, 112, 152.
Scrupules, 274.
Scutiforme, 28.
Secondine, 319.
Secousse (rendre sa), 20.
Secrette, 177.
Seiglaud, 298.
Semaines (avoir ses), 70.
Semaines (males), 70.
Septane (fièvre), 127.
Sextane (fièvre), 127.
Sexuels (instincts).
Sibler, 49.
Sifflet, 49, 61.
Sifflet (couper le), 49.
Signes, 205.
Sinciput, 31.
Smegma, 89.
Soda, 248.
Somnambulisme, 263.
Sot (aussi) qu'un athlète malade,
 94.
Soudures, 294.
Soufflet, 61, 281.
Souillures, 210.
Soulevé (cœur), 164.
Souris, 39.
Sous-cartilagineux, 265.
Sous-grève, 29.
Sous-maxillaires (glandes), 48.
Sous-occipitale (région), 33.
Sous-tendrons, 35.
Spasme, 251, 259.
Sperme, 67.
Squabrosité, 16.
Squelette, 26.
Squinance, 184.
Starer la plaie, 288.
Sternum, 28.

- Stigmates de l'hystérie, 261.
 Stomacace, Stomatites, 182.
Subler, 49.
 Substances alimentaires, 163.
 Sudoral (érythème), 285.
 Sudoripares (glandes), 80.
Suet, 31.
Suède (voyage en), 239.
Suerie, 187.
 Sueurs, 199.
 Sueurs froides, 82.
Sueurs rentrées, 101.
Suffocation de matrice, 258.
 Suffusio, 312.
Süler, 49.
Sûlot (couper le), 49.
 Superstition, 120-121.
 Suppuration, 287.
Suque, 31.
Surcillières, 31.
 Surdit , 122.
 Surmenage, 8, 103.
Surpeau, 80.
 Syncope, 114, 115.
 Synoque (fièvre), 130.
 Synovite tendineuse, 117.

T

- Tabernacle*, 52.
 Tabétique, 277.
Tabide, 277.
Tac, 9, 141.
Taché, 141.
Taches de vin, 204.
 Taie, 306.
Take, 141.
Talle, Tallure, Talure, 282, 283.
Tambour (battre le — avec les dents), 128.
Taves, Tavelures, 215.
Taverdettes, 215.
 Teigne, 203, 222, 224, 225.
 Témoins, 67.
 Tempérament (avoir du), 86.
 Tempéraments, 84, 85.
Temples, 31.
 Tempes, 31.
Temps a vie a (qui), 10.
 Tendons, 77.
Tendrons, 35.
 Tènesme, 176.
Terre (mal de), 252.
 Tertiane (fièvre), 128.
Tésie, tésique, 202.
 Testicules, 66, 67.
 Tétanos, 251.
 Tête, 26, 30.
Tête (fièvre à la), 250.
Tête mal cuite, 270.
 Thalasia, 111.
 Thérapeutique sacrée, 120.
 Tibia, 29.
 Tierce (fièvre), 128.
Tignasse, 226.
Tigneux, 93.
Tintouin, 274.
Tirailles, 78.
Toilette (épiplon), 52.
Toilette (secondine), 320.
Tombé (estomac), 168.
Tomber, 252.
Tombure, 168.
Toqué, 269.
Torgnole, 292.
Tors-cou, 299.
 Torsion des jambes, 155.
Torte (bouche), 278.
 Torticolis, 299.
Tour de reins, 295.
Tourner l'œil, 115.
Tournigoulis, 278.
Tourniotte, 292.
Tournure, 292.
Toussir, 199.
Toutons, 314.
 Toux férine, 199.

Toux de renard, 199.
Trachée-artère, 63.
Trainiau, 129.
Tranchées, 175.
Trauma, 103.
Travail, 318.
Trebillons, 67.
Tremblaison (avoir la), 127.
Tremble (avoir le), 127.
Trembler (la fièvre), 127,
Trembleurs, 127, 255.
Tremblevif (commune de), 127.
Trémîner, 127.
Trente-six chandelles (voir), 217.
Tricopathie, 227.

Tripes (et boyaux), 53.
Tripes du cerveau, 77.
Trismus, 183.
Trogne d'ivrogne, 214.
Tronc, 33.
Trou fignon, 55.
Trou final, 55.
Trousse, 67.
Trousse-galant, 173.
Tuberculeux, Tuberculose, 16.
Tuberculose (mésentérique), 154.
Tuer le ver, 108.
Tumeurs blanches, 293.
Tylosis gonpheureux, 212.
Typhoïde (fièvre), 130, 131.

U

Uce, 31.
Ulcères, 235.
Ulcères louvetières, 290.
Undimie, 116.
Urine (voy. Eau), 60.

Urines chargées, disgracieuses.
lourdes, 157.
Urines (soigner par les), 155.
Utérines (coliques), 175.

V

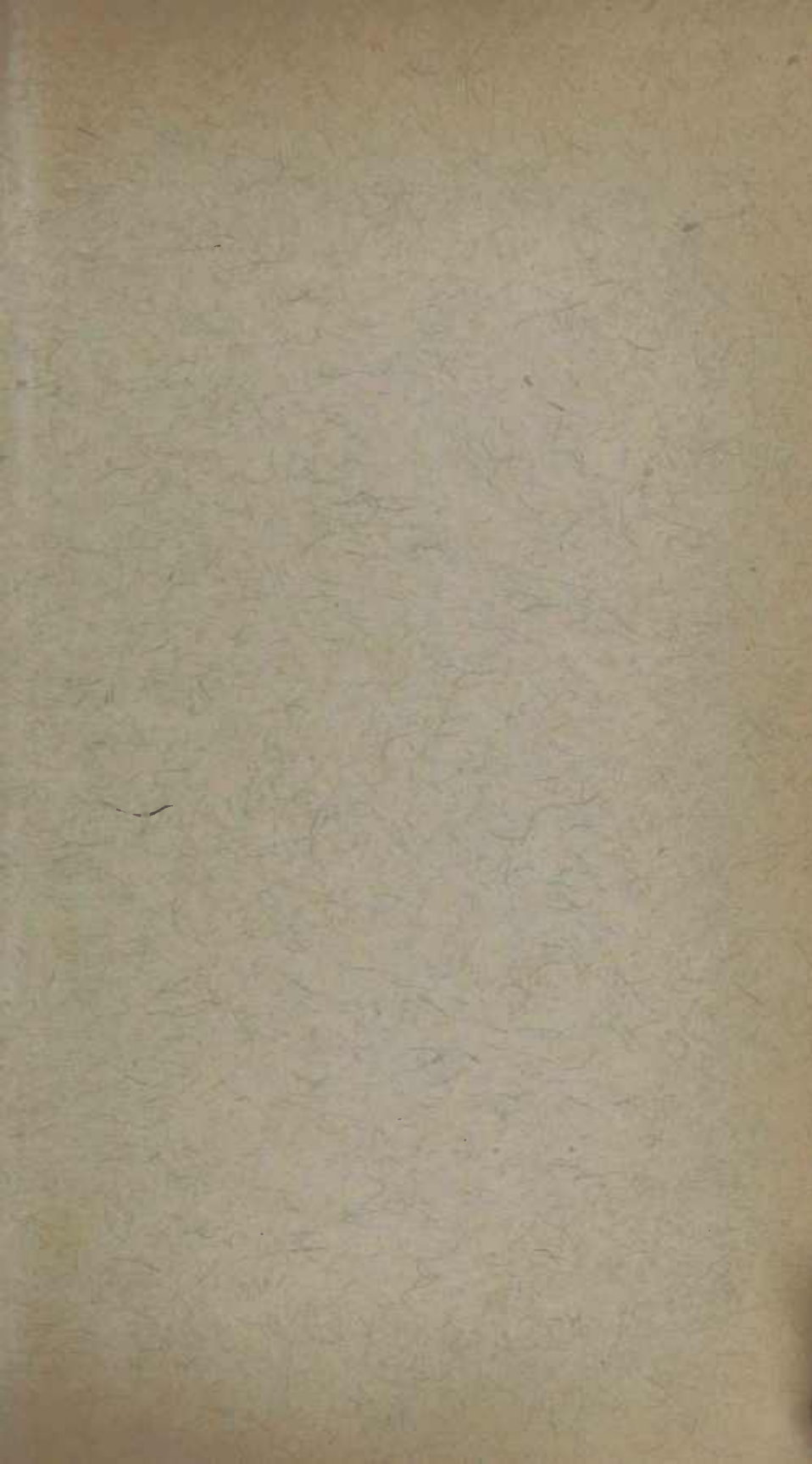
Vachée (faire une), 60.
Vallée (chemin de la), 47.
Vané, 296.
Vapeurs, 259, 84.
Varicelle, 137.
Varices, 235.
Variole, 135.
Variole noire, 136.
Varioloïde, 138.
Varole, 135.
Va tôt (la), 172.
Va-vite (la), 172.
Védille, 318.
Veines croisées, 295.
Veines qui battent, 73.
Vent, 62, 107.
Vent (hydropisie de), 259.

Vent-court, 62.
Vents (barrés), 174, 177.
Ventre, 35, 39.
Ventre paresseux, 174.
Ventrées, 175.
Ventrée, 317.
Ver coquin, 266.
Vercouriau, 163.
Vérette, 135.
Vermeniers, 271.
Ver (tuer le), 108.
Vermine, 222-223.
Vermine (malpropreté ennige), 110.
Vermois, 89.
Vérole, 135, 203, 236-237.
Vérole cardinale, 139.
Verrue, 208.

- Verrue pensile*, 208.
Verrues naturelles, 205,
Verrure, *Verruges*, *Verruques*,
 208.
Vers, 105.
Vers du nez, 232.
Vertige, 18, 113.
Vertige oculaire, 18.
Vertigo, 113.
Vésicatoires, 96.
Vésicules, 217.
Vesnières, 56.
Vesnir, *vesner*, 170.
Veson, 56.
Vessie (calculs), 280.
Vessies, 217.
Veugner, 178.
Veillot, 311.
Vezon, 260.
- Vidanges*, 318.
*Vie (tant qu'il y a de la) il y a de
 l'espoir*, 10.
Vieillard (petit), 121.
Vif (à) et (trancher dans le), 79.
Viscères, 50.
Visière nette, 309.
Vitte, 70.
Vives (les), 6.
Voir, 70.
Voir en dedans, 263.
Voix rauque, 191.
Vole, 38.
Vomir, 165.
Vomissements, 164-165.
Voyants, 266.
Vuidange, 152.
Vule, 46.

Z

Zona, 219,



VENTNAR
1985/1986

Faculdade de Medicina

610.9

B775h

13254

Briessaud, E.

AUTOR

Histoire des expressions populaires.

TITULO

Retirada	ASSINATURA	Devolução

